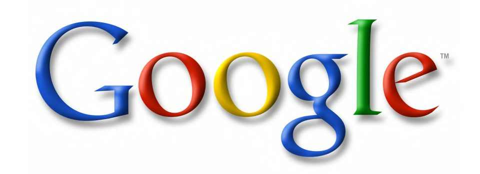
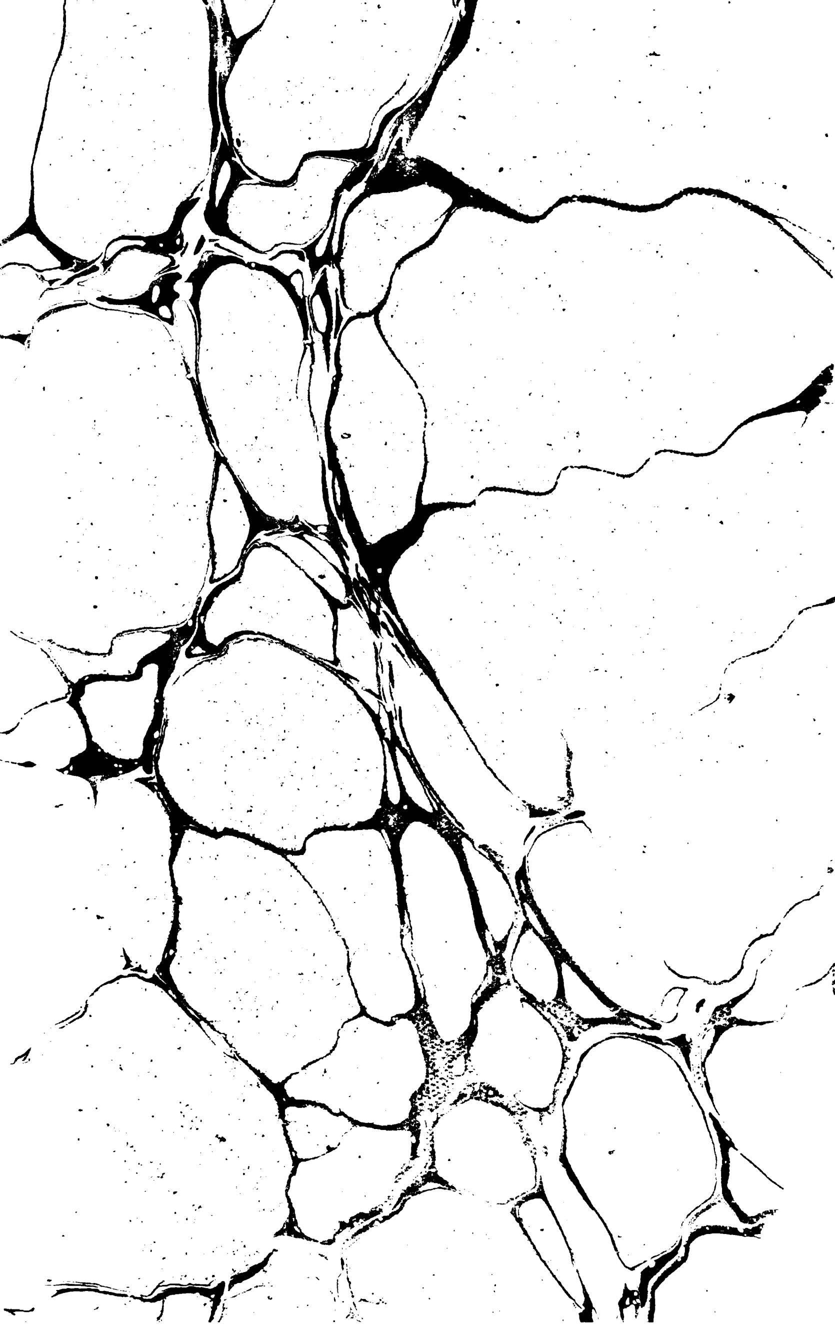

Google




SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



BABŒUF

ET

LE SOCIALISME EN 1796

ÉTUDES RÉVOLUTIONNAIRES,

PAR M. ÉDOUARD FLEURY.

Ouvrages parus :

CAMILLE DESMOULINS et ROCH MARCANDIER.—*La presse pendant la Révolution*, par M. Édouard FLEURY. 2 vol. in-12. Prix 7 fr.

BABOEUF et LE SOCIALISME EN 1796, par M. Édouard FLEURY. 1 vol. in-12. Prix 3 fr. 50 c.

SAINT-JUST et LA TERREUR, par M. Édouard FLEURY. 2 vol. in-12. Prix 7 fr. »

Plusieurs autres *Études et Portraits révolutionnaires* paraîtront successivement.

Paris.—Imprimerie Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Grands-Augustins.

ÉTUDES RÉVOLUTIONNAIRES

BABOEUF

ET

LE SOCIALISME EN 1796

PAR ÉDOUARD FLEURY

Deuxième Édition



PARIS

DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

35, quai des Augustins.

1851

BABŒUF.

I.

Si l'on fouille les biographes qui se sont donné pour mission officielle la tâche de conserver à la postérité la vie des hommes qui ont marqué leur passage dans l'histoire par de grandes actions bonnes ou mauvaises, utiles ou coupables, on s'arrête stupéfait devant l'insignifiance des quelques lignes par eux consacrées au novateur immense comme un géant dont nous allons essayer de nous faire l'historien, bien que nous comprenions toute notre insuffisance.

Nous ouvrons la *Biographie universelle* et voici ce que nous y lisons à l'article Babœuf :

« *Babœuf* (François-Noël), journaliste, né à Saint-

» Quentin, 1764, avait passé, sans se faire remarquer, » les premières années de la Révolution, lorsqu'il en» treprit, sous le Directoire, de rédiger un journal qu'il » intitula le *Tribun du Peuple*, ou *Le Défenseur de la* » *Liberté de la Presse*. Après avoir développé dans cette » feuille les principes de l'égalité absolue, il voulut im» poser ces principes à la France, et secondé par un » *grand nombre* de députés et par *tous* les hommes que » *mécontentait la marche rétrograde* du Directoire, il » conspira contre ce gouvernement. Trahi et arrêté, il » fut traduit avec quelques-uns des conjurés devant la » Haute-Cour de Vendôme qui, *sans preuve et presque* » *sans avoir entendu sa défense*, le condamna à la » peine capitale. En entendant cet arrêt, il se frappa de » *plusieurs* coups de poignard, mais sans pouvoir échap» per à l'échafaud sur lequel on le porta *sanglant et demi-* » *mort*, le 27 mai 1797. Babœuf *est l'un des hommes de la* » *Révolution que l'on a le plus calomniés. On l'a représenté* » *comme un démagogue furieux, comme un buveur de* » *sang, et pourtant* on ne peut lui reprocher *que ses théo-* » *ries égalitaires*, théories que bien d'autres ont reprises » et prêchées depuis. — Outre son journal, il a laissé sous » ce titre : *Du système de dépopulation, ou la Vie et les* » *Crimes de Carrier*, un volume in-8°, l'histoire la plus » *impartiale* que l'on ait de la mission du proconsul » nantais. »

Après avoir lu cet étrange document historique, qui ne demeurerait convaincu de l'innocuité complète de la doctrine et de l'entreprise auxquelles Babœuf a pour

toujours imprimé son nom, son nom qui terrifie les populations, son nom symbole et personnification de l'esprit de désordre, de la haine et des attaques contre la société?

Voilà ce qu'a écrit sur Babœuf un homme qui ne le connaissait que par tradition, qui ne l'avait pas vu, qui n'avait pas vécu près de lui, qui peut-être n'avait jamais rencontré un de ses amis, un de ses disciples. Écoutons maintenant un historien, compatriote de Babœuf, à même de savoir par conséquent, et de dire toute la vérité sur lui, M. Devisme le Constituant de 1789, qui, mêlé toute sa vie, surtout en 1796, aux choses et aux hommes de la politique, eût pu beaucoup nous apprendre, s'il l'eût voulu, sur les révolutionnaires de son département, Desmoulins, Saint-Just, Ronsin, Babœuf, et qui cependant est resté si insignifiant. Dans son *Manuel historique du département de l'Aisne*, M. Devisme a fait imprimer ce court article :

« BABŒUF, François-Noël, journaliste. Saint-Quentin. » Que le plus fougueux des démagogues ait été *constamment en guerre avec les Jacobins*, c'est ce qui peut paraître incroyable, et c'est le *double rôle* que joua Babœuf. » Il passe pour le créateur de la dénomination de Terroriste. Il *osa*, dans le *Tribun du Peuple*, *déclamer violemment* contre la *tyrannie* directoriale, et le Directoire » le fit condamner à mort comme conspirateur. Il avait » publié en 1790, avec un autre écrivain, un ouvrage » intitulé : *Cadastre perpétuel*. Né en 1764; mort en 1797. »

On ne sait si l'on doit sourire ou se plaindre de cette

ignorance et de la légèreté avec laquelle M. Devisme a traité un homme et des principes dangereux, avec laquelle il fait volontairement ou involontairement, nous n'oserions nous prononcer, erreur et sur la pensée de Babœuf et sur les évènements dans lesquels il figura.

C'est tout un livre que la vie de Babœuf, un livre plein d'enseignements, un livre où ne s'écrira pas seulement une portion plus ou moins importante de notre histoire politique, mais un fragment immense de l'histoire de la pensée et des erreurs humaines, de ces erreurs qui, puisées bien loin dans le passé, troublent profondément notre présent et agiteront non moins profondément peut-être l'avenir de nos enfants.

Babœuf n'eût-il eu d'autre mérite aux yeux des historiens que d'avoir poussé dans les voies de la lutte violente le socialisme qui, jusque-là, n'avait essayé que de la discussion philosophique, il commanderait l'attention. Avec lui, l'utopie de Thomas Morus, continuée par Mably, embellie par Jean-Jacques de toutes les magnificences du langage et rendue presque séduisante à force de talent, revêt des allures militantes. Des hauteurs éthérées de la spéculation, la doctrine communiste, conduite par la main audacieuse de Babœuf, va descendre dans le domaine de la politique, de l'action, du complot, du combat. Ce n'est plus là le roman *Utopia* trouvé, créé dans les brumes de la nuageuse Angleterre. Ce n'est plus là la brillante fantaisie que Campanella, inspiré par le beau ciel de l'Italie, écrivait sous le nom de *Cité du Soleil*. Ce n'est plus là cette étonnante compilation que Fénélon

mettait sous les yeux du futur roi de France, dont on a nourri notre jeunesse à tous, où l'utopie républicaine se marie à l'idylle et qui a nom *Télémaque*, jeu bizarre d'une imagination poétique et ardente qui s'est égarée en religion comme en politique, réminiscence de Virgile qui n'était qu'une réminiscence du vieil Homère. L'idée va passer dans la vie réelle, avec son terrible cortége des fléaux et des excès qu'amène toute réforme non nécessaire et violente : la violence inséparable du paradoxe mis en action, du paradoxe contre lequel se débat avec raison toute société organisée et pressentant dans un changement radical non pas seulement un essai pacifique d'améliorations reconnues indispensables, praticables surtout, mais un despotisme imposé par des novateurs peut-être convaincus, mais à coup sûr procédant avec imprudence et sans ces précautions qu'exige le tempérament des nations.

Entre tous ces utopistes et Babœuf, on remarque une corrélation d'idées qui devait fatalement aboutir à la violence. Il est la dernière expression connue de toutes ces abstractions philosophiques qui commencent par l'églogue et aboutissent avec lui à l'assassinat politique, à la guerre civile, à la guerre sociale, une première fois tentée en Angleterre par Wicleff à la tête de ses Lollards, les partageux du temps, une seconde fois tentée en Allemagne par le curé Muncer et ses Anabaptistes féroces, se ruant sur la société au nom de la communauté de biens, de cette Egalité plus tard base aussi du système de Babœuf.

Nous trouverons, en effet, une épouvantable ressem-

blance entre Babœuf voulant égorger les prétendus royalistes, c'est-à-dire les riches, pour leur voler leurs biens et les partager également entre ses sectaires, et Muncer excitant ses paysans fanatiques à la dévastation des châteaux, au massacre, au pillage, en leur promettant les biens des seigneurs et la communauté, l'un et l'autre ne sachant interpréter leur utopie et la faire comprendre que par la violence. C'est cette violence qui imprime à cette grande figure de Babœuf un cachet indestructible de distinction effrayante et sauvage. C'est ce qui le rend digne d'une étude sérieuse, instructive et curieuse surtout pour des populations dont les pères l'ont vu naître, l'ont vu se développer, penser, agir. C'est ce caractère que nous ne trouvons pas indiqué dans l'historien Devismes; c'est ce caractère que nous voulons rendre à cet homme dont le département de l'Aisne évidemment ne doit point être fier, mais qu'il a le droit de revendiquer comme une exception monstrueuse faisant mieux ressortir que toutes les preuves possibles son dévouement aux pures et vraies doctrines sociales, sa haine des hérésies de la pensée et ses ardents désirs de perfection calme, lente, pacifique et sagement progressante.

N'est-il point, en effet, vraiment curieux de voir naître au milieu des populations amoureuses de la propriété l'homme qui tout-à-l'heure va battre en brèche le principe de la propriété? N'est-il pas vraiment curieux de voir sortir de ces pays si dévoués au calme, à la légalité, l'homme qui tout-à-l'heure va codifier l'insurrection, le meurtre, l'incendie, le pillage, la haine poussée jusqu'à

la folie? N'est-il pas vraiment curieux de voir s'élever d'un sol où l'indépendance et la liberté ont jeté de si profondes racines, un homme qui tout-à-l'heure va d'un trait de plume supprimer l'indépendance et la liberté pour les remplacer par l'*Egalité réelle*, l'équivalent du plus lourd despotisme que jamais tyran ait rêvé, le synonime hypocrite de dépendance et esclavage?

Babœuf est donc un contraste perpétuel, étrange, avec ses concitoyens. Il n'a rien de ce qu'ils ont, vertus ou défauts. Né dans la Picardie, il y fut un paradoxe perpétuel et vivant. Là on craint le travail et les fatigues de la conviction; et il est convaincu jusqu'au fanatisme, si convaincu, qu'il restera honnête aux yeux de beaucoup; si convaincu que l'histoire ne lui pardonnera pas, mais comprendra qu'il se soit décidé à réussir par tous les moyens, à faire table rase, comme il l'a écrit dans un de ses nombreux manifestes. Là on ne connaît guères la persévérance et on veut promptement arriver; Babœuf, au contraire, était patient comme ne le sont pas d'ordinaire les conspirateurs; il a fallu qu'il fût bien patient pour arriver de rien à se faire l'âme de ce grand complot dont nous allons retracer les détails. Là les populations n'ont jamais été violentes; et Babœuf, lui, a été violent comme les Gracques dont il usurpa le nom, fatal pressentiment de vie agitée, de mort tragique; et Babœuf, créateur du protestantisme politique, a été violent comme Wiclef, comme Muncer, ces babouvistes en religion.

C'est à St-Quentin que naquit François-Noël Babœuf, en 1762, dit Buonarotti, en 1764, si l'on en croit Cabet.

Son père était un ancien militaire, major autrefois au service de l'Autriche, et assez distingué dans sa profession pour avoir mérité l'honneur d'enseigner à l'archiduc Léopold l'art sanglant de la guerre. Le père de Babœuf l'éleva sévèrement et voulut qu'il apprît beaucoup, afin que la science lui permît plus tard de se passer de l'aisance qu'il ne devait pas recevoir de ses parents. Tout jeune, nous le voyons déjà tirer parti de ses connaissances exactes et entrer chez un architecte-arpenteur, auprès duquel il compléta ses études géométriques. Peu d'années avant la Révolution, il était commissaire-terrier à Roye, petite ville de la Picardie, à quelque distance de St-Quentin. Le besoin d'exprimer ses idées le tourmentait déjà. Il confie au papier ses travaux, ses études sur tous les sujets nouveaux qui surgissent à cette heure de douloureux enfantement de la pensée. C'est pendant qu'il habitait Roye qu'il écrivit sans doute son plan de *Cadastre perpétuel*. Un journal intitulé le *Correspondant Picard* se publiait à Amiens. Babœuf fit insérer dans les colonnes de ce recueil des articles d'économie politique sur la suppression de la gabelle et des droits féodaux. Nous le voyons, en 1789, préluder à sa grande idée du partage égalitaire des produits du sol par un projet de partage des biens communaux, mesure qui eut alors pour excellent effet de mettre entre les mains de beaucoup, entre les mains des travailleurs, d'immenses quantités de terrains jusqu'alors improductifs et sans valeur, mais mesure qui, poussée à l'excès, ruina la plupart des communes prodigues jusqu'à l'imprévoyance comme tous les nouveaux enrichis.

Ce ne serait pas une étude sans intérêt que celle qui nous permettrait de suivre pas à pas le progrès des doctrines égalitaires dans cet esprit illogique par excès de logique, arrivant à être cruel parce qu'il exagéra sa pitié pour le pauvre. Nous voudrions pouvoir, à l'aide de documents certains, émanés de lui, lui qui plus tard fut si prodigue d'encrè mêlée de sang, le montrer pauvre arpenteur courbé, la chaîne en main, sur ces terres immenses et inféconds que le grand seigneur possédait par droit de naissance; débutant par se désoler sans doute de sa propre misère, par maudire l'injustice du sort qui ne lui avait départi pas même une parcelle de cette terre, source de toute richesse; puis, reportant son esprit sur la misérable existence de tous ceux qui, comme lui, languissaient dans le dénuement; puis, s'étonnant que la société, si dure pour la grande majorité de ses enfants, se montrât si prodigue seulement pour quelques-uns, pour ses chéris dont les mérites ne dépassaient pas, n'égalaient pas toujours les mérites de ceux qui restaient misérables; plus tard, s'irritant de cette inégalité par trop flagrante alors; plus tard encore, cherchant à lui tout seul les moyens de détruire cette inégalité criminelle; et enfin se donnant pour mission la tâche immense de répartir uniformément la propriété, la richesse, le bonheur, de faire que tous fussent égaux, savants, vertueux, par conséquent heureux, et cela au moyen du partage équitable des fruits de la terre entre tous, et cela au moyen d'une simple formule de spoliation générale.

Malheureusement, ces précieux documents nous man-

quent. Nous n'apercevons que le point de départ de l'utopie sentimentale de Babœuf et son point d'arrivée factieux et coupable. Entre 1789 et 1794, se remarque une fâcheuse lacune que remplissent mal les procès dont nous parlerons bientôt. Entre un article de discussion tranquille sur le partage des communaux et les numéros brûlants du *Tribun du Peuple*, premier et dernier échelon de tout un système philosophique, il manque tous les intermédiaires par lesquels passe toujours la pensée humaine avant de se faire conviction, volonté, école absolue.

Buonarotti nous dit bien que « Babœuf était sensible, » infatigable, qu'il avait l'esprit pénétrant et juste; qu'il » écrivait avec clarté, avec feu et éloquence; que la Ré» volution le trouva jeune, livré à l'étude, sobre, détestant » la tyrannie, et méditant sur les moyens de soustraire à » l'oppression ses malheureux concitoyens; qu'il éprouva » de bonne heure le besoin de se dévouer pour la liberté » publique; » mais Buonarotti ne s'est nullement préoccupé ni de nous faire savoir comment Babœuf en vint à mériter d'être chef d'un parti puissant et prépara son succès, ni de nous renseigner sur la nature des études dont il parle.

Nous ne savons pas si Babœuf connut et étudia sérieusement les lois de la Crète, premier berceau du communisme, la constitution politique de Sparte, la *République* de Platon, les croyances des Moraves, et les écrits des novateurs qui le précédèrent pendant le moyen-âge. En eut-il le temps? Très-probablement, élevé à l'école de Jean-Jacques, le Dieu du dernier siècle, il ne fit qu'ap-

pliquer les théories que lui transmettait presqu'immédiatement ce philosophe. Peut-être même ne fut-il que le continuateur de Saint-Just et de Robespierre qui, les premiers, parlèrent de Bonheur Commun.

Nous le verrons plus tard professer pour ces deux Titans de la Révolution une telle admiration, afficher un enthousiasme si ardent, qu'il se pourrait bien faire qu'au lieu d'être un novateur original, il ne fût qu'un héritier de leurs doctrines, de leur pensée qu'il dénatura et modifia en s'en emparant, reliant ainsi aux erreurs d'une école à laquelle il laissa son nom, les erreurs de l'antiquité et du moyen-âge, recommençant des excès de folie tentés sous des noms divers, préparant les catastrophes suites d'une doctrine stérile autant qu'inique, qui n'arriverait jamais à une égalité impossible, à un partage repoussé par les plus simples notions d'économie politique, mais à la ruine de tous, à l'anéantissement momentané de la propriété, par conséquent de la civilisation, par conséquent de la société qui repose sur les fondements immuables, sur les principes impérissables du droit privé, seul garant de la liberté.

La mode était aux mystères des francs-maçons. Il ne serait pas sans intérêt de parvenir à découvrir si, pendant qu'il habitait le département de la Somme, Babœuf ne se fit pas affilier à la grande Loge d'Arras où peut-être Robespierre puisa les principes du communisme dont il voulait déposer les germes dans sa Constitution de 1793, où peut-être Babœuf s'instruisit en politique et en économie sociale sans passer par l'initiation des livres, et où

il aurait trouvé toute faite sa formule de conspiration, toutes prêtes ses phrases d'illuminé, ses allures de despote, son affectation de mystère, ses menaces de mort, ce bagage théâtral enfin que toutes les conspirations se transmettent d'âge en âge.

Le terrain des révolutions était trop bien préparé par la philosophie hardie de la dernière moitié du dix-huitième siècle, pour que les germes qu'elle y déposait ne fructifiassent pas bientôt. Les abus étaient nombreux; les besoins d'améliorations morales et matérielles ne pouvaient se contester d'ailleurs. Babœuf descendit dans l'arène ouverte à tous ceux qui se sentaient de l'ardeur, du courage. Il parla dans les clubs de sa petite ville. Son patriotisme le fit distinguer, et l'Administration lui confia le secrétariat du district de Montdidier. Bien que livré aux affaires, il continuait à écrire dans le *Correspondant Picard*. Il ne se contenta pas seulement d'y faire de la discussion d'idées. Il attaqua de front les hommes, leurs travers et leurs mauvaises actions. Des inimitiés nombreuses et redoutables allaient lui être suscitées. Cabet prétend que « ses articles du *Correspondant Picard* le » firent arrêter et conduire à Paris, où le tribunal pro- » nonça son acquittement le 14 juillet 1790, et que ce ne » fut qu'alors seulement qu'il revint en Picardie, et entra » au secrétariat de Montdidier. » Il ajoute que, « de retour » à Montdidier, Babœuf fut accusé d'avoir commis un » faux, en substituant un nom pour un autre dans une » adjudication de trois arpents de biens communaux (ce

» qui n'est rien, si ce n'est une erreur sans intention
» frauduleuse, sans intérêt personnel). »

Nous pensons que M. Cabet est ici dans l'erreur et que Babœuf n'eut pas à subir deux emprisonnements, mais un seul; car voici ce que nous trouvons dans Buonarotti: « Plus tard, il fut appelé au secrétariat d'une administration de district, où ses discours et ses écrits populaires lui firent de nombreux ennemis qui eurent assez de crédit pour le faire poursuivre et condamner comme faussaire. »

Quoi qu'il en soit de ces deux condamnations, ou de cette condamnation unique, nous touchons à un moment où l'histoire de Babœuf devient extrêmement obscure, où il est difficile de se prononcer pour ou contre lui, pour ou contre sa moralité d'homme privé et d'administrateur. On va tout-à-l'heure tirer contre lui parti de cette accusation. Le mot de faussaire retentira même à la tribune nationale, en pleine Convention. Nous avons voulu étudier sérieusement cette affaire, remonter aux sources où nous pourrions puiser la vérité, fouiller les archives du tribunal criminel du département de l'Aisne qui condamna Babœuf, et essayer d'y chercher les preuves de ce qu'avance M. Cabet dans ce passage de son histoire de la République française: « Babœuf se laisse juger par » contumace et est condamné à vingt ans de fer, le 23 » août 1793, et vient à Paris où il entre dans les bureaux » de l'administration des subsistances de la Seine. Là, le » procureur syndic Manuel, qu'il dénonce dans un placard » comme organisant la famine, le fait arrêter et traduire

» devant le tribunal de l'Aisne qui l'acquitte. Babœuf
» obtient aussi la cassation du jugement par contumace,
» son renvoi devant le tribunal de l'Aisne et sa liberté
» provisoire, le 30 messidor an 2. »

Malgré nos actives recherches, nous n'avons trouvé dans les archives du greffe du tribunal de Laon rien qui concerne Babœuf. Il manque justement, parmi les registres d'audience tenus jour par jour par le greffier du tribunal criminel, le plumitif devant commencer le 15 messidor an 2 et finissant dans les premiers jours de l'an 4. Aucune trace du dossier non-plus. Ce dossier fut-il envoyé à la Cour de Cassation pendant le mois de frimaire de l'an 4, par les ordres du Gouvernement qui voulut alors évoquer de nouveau cette affaire avec l'intention de déconsidérer Babœuf? Ce dossier fit-il partie des pièces volumineuses du procès de Vendôme? C'est ce qu'il est impossible de préciser. Nous regrettons vivement la perte de cette procédure, important document historique.

Quoiqu'il y eût danger pour lui de se montrer après sa condamnation du 23 août 1793, Babœuf nous apparaît plusieurs fois, toujours libre, toujours actif. Il s'est fixé à Paris, ce centre de pensée vers lequel se précipitent tous les travailleurs de la pensée, ce centre d'action qui attire invinciblement tous les hommes d'action. Là, sans moyens d'existence, chargé, quoique jeune, d'une assez nombreuse famille, nous le voyons essayer quelques opérations de librairie pour vivre. Il existe de lui de rares exemplaires d'un calendrier républicain qu'il

édita en 1793, en le faisant précéder de quelques réflexions sur la loi nouvelle et l'ère qui commence. Il fit alors aussi un certain nombre de brochures qui probablement ne furent suivies que de peu de succès et ont à peu près complètement disparu.

Nous sommes dans les premiers jours d'avril 1794. Sous la pression puissante de Robespierre, la France entière se courbe encore et gémit. Il y a longtemps qu'il a, dans son projet de la Constitution de 93, déposé les germes des doctrines qu'a embrassées Babœuf, que Babœuf couve avec amour dans son sein. Il y a longtemps que, dans sa fameuse déclaration des droits de l'homme, Robespierre a menacé la propriété qu'il a attaquée dans son principe, tout comme Babœuf la menacera et l'attaquera avant que deux années ne se soient écoulées. Il y a quelques mois à peine que Saint-Just, dans son rapport du 13 ventôse, a jeté aux échos populaires cet axiome qui enfantera toutes les émotions, toutes les insurrections, toutes les guerres civiles : « C'est une idée très-généra-
» lement sentie que toute la sagesse du gouvernement
» consiste à *réduire* le parti opposé à la Révolution et à
» rendre le peuple *heureux* aux dépens de tous les vices
» et de *tous les ennemis de la liberté* » Evidemment, c'est à Robespierre que Babœuf va courir ! Evidemment, il va contracter alliance avec Saint-Just ! A travers les espaces, tous ces hommes ont dû se sentir, se deviner, se comprendre ! Le *bonheur* que St-Just veut pour son peuple, c'est bien ce *Bonheur Commun* que le futur tribun,

Gracchus Babœuf, inscrira sur ses bannières de révolte et de carnage.

Non ! c'est au contraire à ces frères en pensée qu'il va s'attaquer ; c'est eux qu'il va combattre, eux dont il se déclare l'ennemi acharné. On conspire contre Robespierre et Saint-Just. On prépare leur chûte. C'est droit aux ennemis de Robespierre que marche Babœuf. L'alliance est conclue. Dans un instant, nous allons voir Babœuf accuser les Terroristes d'avoir conçu le plan affreux d'un *dépeuplement* général par eux trop bien commencé à l'aide des massacres de Lyon et de la Vendée. Cette tuerie générale des gens qui, selon Babœuf, gênaient Robespierre et le Comité de salut public, fut un instant la marotte du futur chef des Egaux, qui s'imagina que les démocrates avaient sérieusement entrepris d'affamer Paris pour compléter leur plan et *dépopuler* plus vite le pays, pour forcer la capitale à des soulèvements qui eussent permis de la traiter comme Lyon. Nous avons vu qu'il était entré dans les bureaux de la Commune, section des subsistances. C'est là qu'il trouva ou crut trouver les preuves de son étrange accusation. Il put par lui-même constater des pillages, des vols, des malversations, d'effroyables gaspillages que permettaient et rendaient faciles les malheurs du temps. Là où des gens cupides étaient seuls en faute, il aperçut tout un système. Secrétaire d'une administration qui se compromettait, ce n'est point à l'autorité inférieure qu'il s'en prit de tous ces crimes de détails. Il porta son accusation jusque contre les

Comités, contre Barrère, contre les ministres, contre Pache le maire de Paris..

Il parvint à persuader à un employé supérieur des subsistances qu'une infernale machination se tramait pour affamer la ville. Cet employé, au risque de perdre sa place, sa vie peut-être, dénonça aux Sections le nouveau Pacte de Famine; il nomma les prétendus auteurs. Les Sections s'emparèrent de cette dénonciation et nommèrent une commission pour rechercher les auteurs du complot. Babœuf fut appelé au sein de cette commission à laquelle il fournit d'amples renseignements sur le mal qu'on ne pouvait nier, mais qu'il exagéra; il ne craignit pas d'accuser hautement tout le formidable Comité de salut public, le maire, Garat ministre de l'intérieur; il détailla le plan des conjurés, leurs sourdes menées, leur secret désir, leur but criminel. S'attaquer au Comité de Salut Public alors dans la plénitude de sa toute-puissance, c'était presque un acte de folie sublime; c'était courir à sa perte; la commission nommée par les Sections, soupçonneuses comme toute assemblée républicaine, écouta favorablement Babœuf; quand il parla de ses dangers, par un arrêté elle le plaça, lui et son ami, sous la sauvegarde des Sections de Paris, et ordonna la publication de son rapport. Le Comité de Salut Public, à cette attaque hardie, répondit par un décret qui brisa la commission. L'ami de Babœuf, Babœuf et tous les employés du bureau des subsistances à la Commune, furent immédiatement destitués et jetés dans les cachots de l'Abbaye. Le Président de la Commission des Sections fut arrêté

comme coupable de fédéralisme et condamné à mort. Quant à Babœuf, on le prit sans doute ou pour un fou, ou pour un instrument de trop bas étage pour qu'il valût la peine d'être brisé; on l'envoya se faire juger par le tribunal de l'Aisne qui le rendit un peu plus tard à la liberté.

Ne pourrait-on pas expliquer de la sorte la guerre que Babœuf va faire à Robespierre? C'est moins contre la Terreur qu'il veut lutter lui et ses amis, la Terreur qu'ils mettront plus tard à l'ordre du jour de leur conspiration, que contre les Terroristes dont ils voulaient la place, qui gênaient leur ambition, par lesquels ils se sentaient devinés, et dont ils craignaient les vengeances.

Robespierre et Saint-Just sont tombés. Les Thermidoriens ont saisi le pouvoir. Le sang lave le sang. S'il est un ultrà-réactionnaire, si l'on compte un exagéré parmi les Thermidoriens naguères suant la peur, aujourd'hui se pavanant dans leur triomphe, c'est Babœuf. On le voit partout avec Fouché, avec Tallien. Il écrit des pamphlets pour eux. Il a, de concert avec eux, sauvé la société. Dès le 17 fructidor suivant (3 septembre 1794), il avait créé son journal, inconnu sous le titre du *Journal de la liberté de la Presse*, plus tard si fameux et si dangereux quand il s'appellera *Le Tribun du Peuple*. Le *Journal de la Liberté de la Presse* eut vingt-deux numéros et disparut dans le *Tribun du Peuple* le 5 octobre suivant. Nulle feuille n'attaqua avec plus d'ardeur la tyrannie couchée sur le sol; nulle feuille ne s'acharna pareillement sur la Terreur vaincue. Jamais on n'inventa

plus de mots nouveaux pour satisfaire et exprimer des colères nouvelles. Le néologisme était à la mode comme la réaction. Babœuf trouva, dit-on, M. Cabet l'affirme, le mot de *Terroriste*, mot expressif, qui a vécu jusqu'à nous, et qui vivra tant qu'il y aura des révolutions violentes.

Voici les noms de quelques-unes des brochures qu'il lança contre les Terroristes : *Les Battus paient l'amende*, ou *les Jacobins Jeannots ;* — *Voyage des Jacobins dans les quatre parties du monde*. Tout-à-l'heure, nous analyserons en détail la plus considérable de toutes, celle qu'il écrivit pendant le procès du fameux Carrier, le proconsul de Nantes.

Babœuf était si bien connu par toute la France, il avait fait tant de bruit contre *le Robespierrisme* tombé et que bientôt il relèvera, que le Comité révolutionnaire de Laon, chef-lieu du département où il était né, se plaignit dans une adresse aux Jacobins de Paris, de la chûte des Montagnards, des persécutions éprouvées alors par les patriotes de la part des propriétaires, des cultivateurs, des marchands, des journalistes, des Fréron, des *Babœuf*, tous aristocrates, tous *royalistes*, et qui, n'ayant rien à faire, s'amusent depuis un mois à décocher des traits malins contre les Jacobins et à aiguiser des poignards contre la liberté. Babœuf accusé par ses compatriotes d'aristocratie et de royalisme...!

Les Jacobins avaient tué la liberté de la presse et muselé leur mère ; après thermidor, quand il n'y avait plus rien à craindre, on voulut tout dire, et les Terrorisés se dédommagèrent bien du long silence forcé que leur

avaient imposé les Terroristes baptisés après leur mort. Babœuf, dans son club de l'Evêché, réclama la liberté illimitée de la presse. Ce fut lui ainsi qui en usa le premier et le dernier ; car, à la suite de sa conspiration, la presse fut vivement poursuivie par le Directoire. Dans son journal, il demandait encore des élections générales pour toutes les fonctions publiques. Il rédigeait des pétitions dans ce sens et les faisait signer dans les sections thermidoriennes de Paris. Il a pris son essor. Il ne s'arrêtera plus que dans sa chûte. On s'occupe de lui. On le connaît. Sa renommée grandit. Il a de l'action sur les clubs réactionnaires. On parle de lui dans tout Paris. Babœuf a déjà tant de pouvoir sur ses auditeurs du club de l'Evêché, que le 20 fructidor (6 septembre 1794), il les envoie pétitionner à la barre de la Convention et demander cette liberté illimitée de la presse dont il abusera plus tard et l'éligibilité de tous les fonctionnaires publics par le peuple. La Convention passa à l'ordre du jour et renvoya cette pétition au Comité de sûreté générale, après avoir entendu Billaud-Varennes, qui alors ne voyait aussi dans Babœuf qu'un chef de contre-révolutionnaires et de royalistes.

Babœuf va appartenir à l'histoire. La Convention va s'occuper de lui. Ses pétitionnaires sont revenus au club, se plaignant de la réception qui leur a été faite. Babœuf tonne contre la Convention. Son discours, que le club applaudit et dont il ordonne l'impression, fut dénoncé au Comité de sûreté générale qui fit arrêter et Babœuf et le président du club et les secrétaires, et mettre les

scellés sur les papiers. Le 4 brumaire (25 octobre 1794), Merlin de Thionville, au nom du Comité de sûreté générale, vint à la tribune apprendre à la nation que « tandis » que nos armées terrassaient l'ennemi de l'extérieur » qui dévorait en espérance les dépouilles du territoire » de la liberté, le Comité de sûreté générale continuait » de faire la guerre aux intrigants de l'intérieur, et que » Babœuf, qui déjà avait été condamné aux fers, qui avait » osé calomnier la Convention, était en prison. » La Convention approuva ce qui venait d'être fait; Babœuf ne resta que quelques jours dans les cachots, où il rentrera plus tard, mais non plus cette fois sous l'accusation d'être un fauteur de contre-révolution.

Robespierre tombé, ses séides devaient tomber. Fouquier-Tinville, presque compatriote de Babœuf, se désolait lâchement dans sa prison. Le fougueux procureur général syndic de l'Aisne, Potofeux, qui comparaîtra aux côtés de Babœuf devant la Haute-Cour de Vendôme, est traîné devant le tribunal criminel de la Seine, comme faisant partie de la *queue* de Robespierre. L'infame Carrier, de Nantes, expie ses crimes par un supplice trop court pour un pareil monstre. Babœuf applaudit à ces punitions. « Après le supplice de Carrier, » dit M. Cabet, « Babœuf » publie, dans le sens des Thermidoriens, un volume » intitulé : *Système de dépopulation*, ou *La vie et les* » *Crimes de Carrier*. Il rédige une nouvelle brochure » contre le rappel des Girondins, brochure dont il sou» met l'épreuve à Fouché, en le chargeant de la sou» mettre à Tallien. »

La Vie de Carrier est un livre mal fait, mal écrit; qui n'a pas même le mérite du courage, puisque les Exagérés ne sont plus au pouvoir depuis longtemps, ont cessé d'être à craindre; mais du moins il possède le mérite de nous faire connaître la première manière de Babœuf, la première phase de sa pensée politique. Un abîme le sépare alors de la voie où bientôt il entrera. Tout-à-l'heure il posera en principe le droit d'insurrection; il se prosternera devant le gouvernement révolutionnaire et cruel de Robespierre; aujourd'hui il ne trouve pas assez de malédictions contre Robespierre et ses tendances. « Gouvernement révolutionnaire! c'est toi, » s'écrie-t-il, « oui c'est toi, et tes infames inventeurs, qui avez em- » pêché qu'une révolution, commencée par la sagesse et » la vertu du peuple, ne se consolidât avec les mêmes » éléments. Il est inconvenable, en parlant des effets, de » se taire sur les causes. L'histoire que j'entreprends est » celle du moteur du plus grand ressort exécutif du Gou- » vernement révolutionnaire; c'est donc une partie de » l'histoire de ce Gouvernement. Comment la ferais-je » sans parler de ce Gouvernement lui-même! Oh oui! j'en » parlerai, il le faut indispensablement pour mon sujet, » autrement il faudrait m'interdire le tableau de la vie de » Carrier. Les couleurs noires que je dispose pour la » peindre fidèlement, avec le système d'où sont sorties » les laideurs cadavéreuses qui l'ont caractérisée, ne » seront peut-être pas inutiles à la patrie.

» Ma plume recule devant l'instant d'aborder l'esquisse » du colosse de crimes qu'elle s'est condamnée à exposer

» à la vue des humains épouvantés. Suis-je bien propre à » donner quelque ton de vie à ce tableau, si mon âme » est sensible, enthousiaste des vertus, irritable sur la » moindre injustice?... Oh! je sens qu'autant j'aurai de » peine à entamer une tâche aussi dure, autant je serai » incapable, lorsqu'une fois je l'aurai saisie, de peindre » froidement un tissu d'actes meurtriers, dont il était » réservé à nos jours d'offrir l'inouï, le déchirant, le » révoltant spectacle. »

Rien n'est bizarre comme la manie de néologie qui perce à chaque ligne de ce livre, manie du reste que Babœuf transportera jusque dans ses derniers écrits. Est-ce défaut de connaître à fond sa langue natale qui ne lui fournit pas assez de mots pour exprimer ses idées? Est-ce désir de se faire remarquer et rechercher pour son originalité au moins apparente? Ce qu'il y a de certain c'est que personne ne créa de mots nouveaux autant que Babœuf; mais ses enfants n'étaient pas nés viables. Qui connaît aujourd'hui les mots : Foudroyade, Préhension, Subjugation, Amoncelage, Dépopuler, Egorgerie, Furorisme, Populicide, Nationicide, et mille autres d'une fabrication aussi hardie qu'inutile?

Mais ce qu'avant tout nous avons cherché dans ce livre, c'est l'idée Babouviste, soit en germe, soit développée. Notre espoir n'a point été trompé. Nous ne la trouvons pas encore érigée à l'état, à la hauteur d'un système absolu, durement et nettement formulé; nous la constatons seulement à l'état d'embryon et perdue dans une simple note.

Babœuf accuse Robespierre d'avoir inventé comme moyen gouvernemental un plan odieux de dépopulation systématique qui devait précéder la régénération de la France à l'aide d'une distribution nouvelle du territoire basée sur cette conclusion de Jean-Jacques : Pour que le gouvernement soit perfectionné, *il faut que tous les citoyens aient assez et qu'aucun d'eux n'ait trop*. Robespierre raisonnait ainsi, si l'on en croit Babœuf :

1° Que dans l'état présent des choses, les propriétés étaient tombées dans un petit nombre de mains, et que la grande majorité des Français ne possédait rien. 2° Qu'en laissant subsister cet état de choses, l'égalité de droits ne serait qu'un vain mot, en dépit duquel l'aristocratie des propriétaires serait toujours réelle, le petit nombre serait toujours tyran de la masse, la majorité toujours esclave de la minorité, par la puissance qu'ont inévitablement ceux qui tiennent tout, de maîtriser l'industrie, d'en ouvrir ou fermer les ressources; et par là, nécessité aux impossesseurs ou prolétaires de recevoir des premiers la loi, et de la distribution du travail, et de la taxe du salaire, et de la taxe des objets de consommation. 3° Que pour détruire cette puissance des propriétaires et parvenir à mettre la masse des citoyens hors de leur dépendance, il n'y avait pas d'autre moyen que celui d'attirer d'abord toutes les propriétés sous la main du Gouvernement. 4° Qu'on n'y réussirait sans doute qu'en immolant les gros possesseurs, et en imprimant une terreur si forte, qu'elle fût capable de décider les autres à s'exécuter de bonne grâce. 5° Que d'ailleurs un dépeuplement

était indispensable, parce que, calcul fait, la population française était en mesure excédente des ressources du sol et des besoins de l'industrie utile; c'est-à-dire que les hommes se pressaient trop chez nous pour que chacun y pût vivre à l'aise; que les bras y étaient trop nombreux pour l'exécution de tous les travaux d'utilité essentielle; que cette vérité était prouvée par la seule mesure certaine, le relevé du produit total de la culture et de l'économie rurale, mesure hors de laquelle il n'y a plus à faire d'autre calcul, puisque tous les autres arts possibles sont incapables de produire à eux tous une livre de pain de plus. 6° Enfin que, la population surabondante pouvant aller à *tant*, il y aurait une portion de sans-culottes à sacrifier; qu'on pouvait *déblayer ces décombres* jusqu'à *telle quantité*, et qu'il fallait en trouver les moyens.

Alors Babœuf se demande ce que sont le *maximum*, la Commission des subsistances, les *guillotinades* des riches, les confiscations, la guerre épouvantable de Vendée, la haine de la paix, la guerre par système, les distributions de secours aux enfants et aux femmes de ceux qui combattent, si ce n'est l'intention cachée de faire qu'il ne revienne personne de cette portion si intéressante de la nation, qui s'est si généreusement armée pour chasser l'ennemi, si ce n'est le premier à-compte de la répartition agrairienne.

Babœuf alors compare ses idées avec celle de Robespierre. Il se dit que, à part les cruautés, les proscriptions, les *guillotinades* et *foudroyades* et *noyades*, les confiscations, les réquisitions, les excès enfin, il pourrait

s'entendre avec Robespierre. « Je déclare que je n'entends
» point censurer la partie du plan politique de Robes-
» pierre, relative aux secours levés sur les riches en
» faveur des enfants et parents des défenseurs de la
» patrie. Je ne censure même pas les mesures institu-
» tionnelles qui ont pour objet de saigner l'enfant de la
» fortune pour récompenser ces défenseurs eux-mêmes à
» leur retour des combats. Ce que je vais dire a déjà été
» réfléchi et observé, mais on ne peut trop le répéter.
» Il ne serait nullement juste que celui qui n'a rien s'ex-
» posât et se sacrifiât pour défendre les propriétés au
» profit de ceux qui les tiennent, tandis que ces derniers
» laisseraient languir sa famille, et lui-même à son re-
» tour, si le hasard le faisait survivre aux fatigues et aux
» périls de la guerre. Je vais plus loin. Je dis que (dût
» cette opinion paraître ressembler au système de Ro-
» bespierre), soit que l'on combatte ou non, le sol d'un
» État doit assurer l'existence à tous les membres de cet
» État; je dis que, quand dans un État la minorité des
» sociétaires est parvenue à accaparer dans ses mains les
» richesses foncières et industrielles, et qu'à ce moyen
» elle tient sous sa verge et use du pouvoir qu'elle a de
» faire languir dans le besoin la majorité, on doit recon-
» naître que cet envahissement n'a pu se faire qu'à l'abri
» des mauvaises institutions du Gouvernement; et alors
» ce que l'administration ancienne n'a pas fait dans le
» temps pour prévenir l'abus ou pour le réprimer à sa
» naissance, l'Administration actuelle doit le faire pour
» rétablir l'équilibre qui n'eût jamais dû se perdre, et

» l'autorité des lois doit opérer un revirement qui tourne
» vers la dernière raison du gouvernement perfectionné
» du contrat social : *Que tous aient assez et qu'aucun n'ait*
» *trop*. Si c'est là ce que Robespierre a vu, il a vu à cet
» égard en législateur. Tous ceux-là ne le seront pas qui
» ne tendront point, par des institutions qu'il soit impos-
» sible d'enfreindre, à poser des bornes sûres à la cupi-
» dité et à l'ambition, à affecter tous les bras au travail,
» mais à garantir, moyennant ce travail, le nécessaire à
» tous, l'éducation égale et l'indépendance de tout citoyen
» d'un autre; à garantir de même le nécessaire, sans
» travail, à l'enfance, à la faiblesse, à l'infirmité et à la
» vieillesse. Sans cette certitude du nécessaire, sans cette
» éducation, sans cette indépendance réciproque, jamais
» vous ne parviendrez à rendre la liberté aimable, jamais
» vous ne ferez de vrais républicains. Et jamais vous
» n'aurez la tranquillité intérieure, jamais vous ne gou-
» vernerez paisiblement, jamais la poignée de riches ne
» jouira avec sécurité d'un regorgement scandaleux, à
» côté de la masse affamée. Que les premiers soient justes
» et ouvrent les yeux à la vérité, à leurs propres intérêts;
» ils s'exécuteront eux-mêmes; autrement, la nature
» (elle est toujours juste), quand la mesure est comblée,
» quand l'essaim du peuple à qui tout garde-manger est
» fermé, est devenu dévorant, force toutes les digues;
» alors cette guerre intestine, qui subsiste toujours entre
» les affameurs et les affamés, éclate et renverse tout;
» alors il n'y a point de gouvernement qui puisse arrêter
» le torrent; alors se réalise ce qu'a dit Bertrand Barrère

» dans certain rapport : *Les malheureux sont les puis-*
» *sances de la terre, ils ont droit de parler en maîtres aux*
» *gouvernements qui les négligent.* Il n'y a que la dépo-
» pulation qui soit capable de calmer ce vent impétueux;
» mais le simple essai de ce moyen n'est pas sans danger.
» Bertrand Barrère, Maximilien Robespierre et adjoints
» en ont fait l'expérience. »

Babœuf ajoute alors : « Mais sur le chapitre de l'exter-
» mination, je suis homme à préjugés. Il n'est pas donné
» à tous d'être à la hauteur de Maximilien Robespierre. »

Evidemment, ces phrases contiennent tout le communisme non pas, nous l'avons dit, positivement formulé, mais facile à reconnaître. Ces prémisses posées, la logique forçait à conclure, et la logique aussi forçait Babœuf à être cruel plus tard, plus cruel en pensée, en projets, que jamais ne le furent à la fois Robespierre, St. Just, les Comités, les proconsuls en mission dans les départements. Sans nul doute, une société violentée se retourne à un moment donné contre le novateur qui ne l'a point consultée; celui-ci veut imposer ses plans de réforme. Par quels moyens peut-il y réussir, si ce n'est par la violence, l'arme des novateurs? C'est l'histoire de Muncer l'anabaptiste. Ce sera l'histoire de Babœuf, si fermement déterminé qu'il soit d'abord à ne procéder que par la discussion, par l'insinuation, par la propagande pacifique.

Aussi comme contraste avec l'épouvantable série de crimes qu'il osa rêver, il nous semble bon de montrer, par quelques passages encore de la *Vie de Carrier*, quelle

immensité de chemin Babœuf eut à parcourir avant d'écrire son *Manifeste insurrectionnel* de 1796, 1796 dont il était alors séparé par un intervalle de dix-huit mois à peine.

Par exemple, quand il parle du recrutement volontaire et patriotique de 1793, de la levée de trois cent mille hommes destinés à écraser l'insurrection vendéenne, Babœuf raille « les proclamateurs » qui annonçaient partout que cette levée « était pour aller au secours de nos » frères de Vendée, des bons patriotes opprimés par des » hordes de brigands; » et il ajoute cette phrase sur laquelle nous appelons l'attention: « Toujours on donne » les motifs les plus respectables lorsqu'on veut faire » ébranler le peuple, parce qu'on sait qu'il a des vertus, » qu'il ne commence jamais à se mouvoir que pour ce » qu'il croit être la justice. » Babœuf, violent plus tard et remuant le peuple à l'aide de mots sonores, de prétextes et de motifs « *respectables* », pour nous servir de sa propre expression, Babœuf de 1796 n'aura jamais été plus sévèrement condamné que par Babœuf de 1794.

Plus loin, il stygmatise dans les phrases les plus saintement inspirées « le brigandage décrété en faveur des » soldats », et son appel à l'armée ne sera qu'une longue promesse de brigandage organisé, de vols commis au préjudice de l'Etat d'abord, du pillage ensuite des citoyens et de la ville.

Dans un autre passage, Babœuf s'en prend à Léquinio, représentant en mission en Vendée, et le loue d'avoir posé publiquement comme règles de sa conduite les pré-

dications fraternelles, les conquêtes par la douceur, par la tolérance, moyens par lui reconnus plus puissants que toutes les forces militaires, moyens qui eussent épargné des torrents de sang humain et des millions; mais comment a agi Léquinio aussitôt son entrée en Vendée? « Il » n'a point fait l'application de ses maximes pour son » propre compte; humble serviteur des Comités, il sut » mettre sa philantropie en réserve pour être féroce à » leur gré et, il faut bien le dire, hélas! pour faire aussi » le petit Carrier!....» Babœuf, condamnant Léquinio et, comme lui, arborant une philantropie dont il abattra bientôt le drapeau gênant, n'est-ce pas un curieux sujet d'étude? Curieux! est-ce le mot? Est-ce qu'il faut s'étonner de ces contradictions chez les ambitieux, de ces inconséquences, de ces tristes palinodies dont l'histoire fourmille et qui malheureusement n'ont jamais servi de leçon aux peuples qui se laissent toujours et se laisseront toujours égarer par ces doubles mensonges.

Nous pourrions multiplier ces citations, ces exemples, ces moyens de contrastes; dire comment Babœuf, qui bientôt n'aura plus à la bouche que le mot mort, se scandalise de ce que Léquinio a osé écrire que le plus court en Vendée serait de tout égorger, prouvant ainsi » qu'il a fait un cours pratique d'*égorgisme* »; raconter comment Babœuf, qui bientôt ordonnera de ne pas faire de prisonniers dans Paris insurgé, se montre fort mécontent que Léquinio ait posé en principe qu'il ne fallait pas faire de prisonniers dans le Bocage. Ces quelques passages de la *Vie et des Crimes de Carrier* nous suffisent

pour bien et profondément tracer la ligne de démarcation bizarre qui fait de Babœuf un être complexe, une figure historique à deux visages, un composé de deux hommes qui ne se ressemblent en rien en apparence et qui cependant ne sont pas aussi dissemblables qu'on pourrait le croire tout d'abord. Le philosophe n'avait pas prévu le conspirateur. Le philosophe, du reste notre époque nous fournit des exemples de ces revirements de sentiments amenés par la logique des événements et la nécessité des situations; le philosophe pouvait croire à la possibilité d'une conciliation à laquelle le conspirateur, pressé d'arriver, devait plus tard répugner. Au philosophe et au conspirateur, le dernier qui procède du premier et en est la réalisation pratique quoique non prévue tout d'abord, l'utopie communiste sert de trait d'union, de terrain où ils se rencontrent, se reconnaissent, se fondent, s'absorbent, se nécessitent. Aux yeux de celui qui observe, il n'y a donc pas entre le Babœuf de 1794 et le Babœuf de 1796 une différence si radicale d'idées qu'ils ne puissent se préparer l'un par l'autre. Seulement, la formule de 1794 n'est pas encore la formule de 1796; elle ne subira qu'une simple transformation extérieure. Le but est unique; pour l'atteindre, il se présentait deux voies; en 1794, Babœuf a cru prendre la bonne parce qu'elle était moins accidentée; en 1796, il la quitta pour l'autre d'abord dédaignée parce qu'elle était âpre, dure, fertile en dangers, en combats. Dans les deux époques, le philosophe était

poussé par la même conviction différemment exprimée; voilà tout.

Pour terminer l'analyse de la *Vie et des Crimes de Carrier*, nous rappellerons que de nos jours des écrivains ont tracé en caractères de sang le long récit des forfaits de la Révolution et des révolutionnaires, jour par jour, heure par heure. Ils ont compté les victimes et maudit les sacrificateurs. Ils ont énuméré les massacres, les violences, les pleurs, les ruines, et cela pour inspirer la haine des révolutions. Ils n'avaient pas besoin de se mettre en frais de recherches; s'ils eussent connu la brochure de Babœuf, leur œuvre eût été inutile. Ils n'avaient qu'à ouvrir ce livre et à copier le chapitre huit ainsi intitulé: » *Journal des atrocités de Carrier, et nombreux collabo-* » *rateurs, dans lesquels se distinguent Westermann et* » *Léquinio; cet article embrasse tout le récit de l'exécu-* » *tion du code féroce d'embrasement et d'extermination.* » Et encore, après son récit funèbre, Babœuf annonce-t-il qu'il n'a recueilli que « les matériaux les plus essentiels » et les plus affirmés. »

Il termine par cette phrase : « Au reste ce colosse » (le Gouvernement révolutionnaire,) « expire insensiblement » et il mourra de sa belle mort. Ce n'est plus la peine de » faire de grands efforts pour l'écraser. »

Puis, tout-à-coup, chose inexpliquée et presqu'inexplicable, revirement radical dont nous ne connaissons pas la transition, Babœuf abandonne les vainqueurs et passe aux vaincus. Buonarotti ne songe pas même à justifier son héros, son Dieu. « A la suite des funestes événe-

» ments du 9 thermidor », écrit-il, « Babœuf applaudit » un moment à l'indulgence dont on usa envers les enne» mis de la Révolution; son erreur ne fut pas de longue » durée, et celui qui avait pris les Gracques pour mo» dèles de sa conduite, ne tarda pas à s'apercevoir que » rien ne ressemblait moins à ces illustres Romains que » ces post-Thermidoriens. Plus grand que s'il n'avait ja» mais erré, Babœuf avoua sa méprise, revendiqua les » droits du peuple, démasqua ceux par qui il avait été » trompé, et porta si loin son zèle en faveur de la démo» cratie, que les aristocrates qui gouvernaient la Répu» blique ne tardèrent pas à l'emprisonner. »

Ainsi, pas un mot pour expliquer et justifier cette conversion si soudaine, si peu prévue. Est-elle l'effet d'une conviction promptement arrivée ou d'un regret de s'être trompé? Les amis de Babœuf voulurent-ils exploiter son ardeur sans la solder par une de ces positions que tous les révolutionnaires déclarent mépriser et dont ils savent si bien et si vite s'emparer? Encore un problème dont la solution ne peut être donnée jusqu'à présent. Nous voudrions saisir l'idée; les faits seuls nous sont restés avec leur étrangeté, leur inattendu, leur violence.

Car Babœuf, qui vient d'accabler de sa haine les restes sanglants et épars de la faction de Robespierre, n'accable pas de moins de haine ses amis d'il y a un instant, les Thermidoriens au faîte de leur triomphe. Il se précipite avec rage sur la *Réaction*, maîtresse à la Convention. Il insulte sans cesse Tallien son ami de tout-à-l'heure,

et les *honnêtes gens*, et la *jeunesse dorée*, et les *contre-révolutionnaires*. Il est impitoyable pour les ennemis de Robespierre auquel il demande pardon de l'avoir méconnu trop de temps.

Etonnés de ce brusque revirement, les Thermidoriens, après avoir essayé d'écraser leur ancien ami de tout le poids d'un silence plein de dédain, firent entendre quelques menaces. « Je suis lancé, » disait Babœuf dans son quatrième numéro de *La Liberté de la presse*, « dus-
» sé-je ne pas sortir de longtemps du caveau de Marat,
» qui est tout disposé et où j'ai mon établissement mon-
» té, ma vieille lampe, ma petite table, ma chaise....
» dussent mes colporteurs jouer de nouveau au fin avec
» de nouveaux limiers fayettistes.... »

C'est alors qu'il donne à son journal son vrai titre, son nom historique de *Tribun du Peuple*. C'est alors qu'il se débarrasse de ses prénoms de chrétien, ridicule bagage que lui imposa la volonté d'un homme qui n'avait pas mission de s'engager pour lui; c'est alors qu'il emprunte à ses héros de prédilection, les deux Gracques de Rome, ces deux noms éloquents qui sont tout un système, qui parlent haut de ses tendances, de ses rêveries, du but qu'il a depuis si longtemps entrevu dans les brumes de l'avenir et à la conquête duquel il va vouer sa vie. Dans son journal, il se proclame *Caius Gracchus*, *tribun du peuple*.

Dès les premières pages du *Tribun du Peuple*, qui eut quarante-trois numéros parus à intervalles irréguliers, il se consacra à la défense de la Constitution de

93 que la Convention, « infame marâtre, va tuer de ses » propres mains pour lui substituer la fade compilation de » 1795 ». En effet, la Constitution de Robespierre renfermait en germe les doctrines babouvistes, les doctrines du *Bonheur Commun*, de l'*Egalité vraie* dont Babœuf posera les principes dans le *Tribun du Peuple*. La Convention se prépare à détruire la Constitution de 1793 pour la remplacer par la Constitution réactionnaire dite de l'an 3. La Charte révolutionnaire est attaquée partout et par tous. C'est un squelette informe! s'écrie un journal qui a reçu le mot et auquel une brochure répond en s'écriant avec ironie? *Sainte et sublime Constitution!* Dans les Sections royalistes, on se demande publiquement s'il est bien sûr que le gouvernement républicain convienne au tempérament de la France.

« Tout mon sang s'allume à ces horribles complots! » s'écrie Babœuf avec indignation dans son nº XXVIII du *Tribun du Peuple*. « Faction infame! qu'on a l'air de ne » pas voir, je te distingue très-bien, moi! je te suis, et » je te déclare que je ne te perdrai de vue qu'avec la vie. » Tyrannicides! je vous convoque tous. Que le premier » esclave qui osera encore attaquer, directement ou indi» rectement, le système républicain indivisible, soit irré» missiblement frappé de mort. Que le premier chicaneau » liberticide qui viendra opposer ses moyens de nullité » aux Droits de l'Homme, parce qu'ils ont été proclamés » depuis le 31 mai, soit écartelé vif par le Peuple, si les » lois qui punissaient capitalement ces premiers de tous » les forfaits, sont devenues sans vigueur.

Puis il reprend : « Les hommes libres sauront mainte-
» nir l'œuvre du Peuple. Qu'ils se tiennent prêts, il est
» temps. Ne nous effrayons pas du nombre des valets de
» la tyrannie, il n'en faut pas tant des nôtres pour les
» comprimer. Voici pour ma part mes dispositions, voi-
» ci mon avis aux esclaves.

« Je vous déclare que mon caractère de républicain
» ne me laisse pas quitte de m'escrimer contre vous de
» la plume ; je vous poursuivrai du glaive. Je vous dé-
» clare que le titre seul de principes éternels, et la sanc-
» tion par le peuple, des maximes de la déclaration des
» droits, me vaut de *forme suffisante* pour les reconnaître
» sacrées et inattaquables. Je vous déclare que, ceci
» posé, je regarde comme d'obligation à tout républicain le
» précepte de l'article 27 de cette déclaration : *Que tout*
» *individu qui usurperait la souveraineté, soit à l'instant*
» *mis à mort par les hommes libres*. Je déclare en con-
» séquence que le premier mandataire du peuple, qui
» osera proposer le renversement de la déclaration des
» Droits et de l'Acte constitutionnel, l'un et l'autre ga-
» rants uniques de cette souveraineté, *je le poignarde*....
» au sénat, chez lui, dans les rues, partout : il ne m'im-
» porte. »

« C'est ainsi qu'avec moi tous les Scœvola Français,
» (il en est plus d'un) peuvent parvenir à arrêter cette
» conspiration manifeste contre la Révolution entière. »

Nous l'avons vu, à côté des principes qu'il développe et qu'il traite avec ardeur, en homme convaincu, Babœuf écrit des personnalités haineuses, violentes,

comme Marat lui-même n'en écrivait pas. Sa plume ose tout. C'est Fouché, plus tard ministre de Napoléon, et encore en 1795 l'un de ceux qui regrettent le régime de la Terreur; c'est Fouché qui le pousse, l'excite, lui désigne ceux qu'il faut attaquer et lui fournit des armes contre ses propres ennemis. En ce moment, Babœuf n'est encore qu'un instrument secondaire. Il s'essaie, sous des inspirations étrangères, à ce terrible rôle de factieux dans lequel il débute avec tant d'audace. Le *Tribun du Peuple* est presque un insulteur public. Fréron, l'abbé Grégoire, la majorité modérée, sont journellement l'objet d'attaques cyniques. Tallien, l'ennemi intime de Fouché, ne fut certes pas épargné. Tout ce qu'une plume peut verser de fiel découla sur cet antagoniste, sur ce vainqueur de Robespierre. Babœuf servait à la fois deux animosités, la sienne d'abord et celle de Fouché.

C'est à ce point qu'un jour, le 28 janvier 1795, Tallien, constamment flagellé par la plus dure satire, s'élance à la tribune de la Convention, et, sous prétexte d'intérêt public, y dénonce les violences de Babœuf.

« Je viens, » s'écrie Tallien, « vous dénoncer un » homme qui veut amener la guerre civile. C'est Grac- » chus Babœuf qui, dans son journal, dit que Coblentz » a ici des représentants, qu'ils siègent en majorité dans » le palais des Tuileries, dans la Convention; que le » peuple doit s'insurger s'il ne veut pas perdre sa liberté; » qu'il doit tout tenter; que l'insurrection doit éclater » sous peu de temps, parce que ses droits sont usurpés.

» Cet homme n'est qu'un mannequin mis en avant, et il » est ici un individu qui lui a parlé, qui a eu et corrigé » l'épreuve d'un ouvrage de Babœuf, et l'individu est » ici, il m'entend, cela suffit. »

» Nommez-le, » s'écrient plusieurs voix.

« C'est Fouché! » répond l'impitoyable Tallien en le » désignant sur son banc. « Je le répète, je n'attaque » point la liberté de la presse; personne n'en sera jamais » plus que moi le défenseur; mais je veux ajouter aux » nombreux tableaux des scélérats qui veulent à tout » prix exciter la guerre civile et en donner le signal dans » la Convention même. (Vifs applaudissements.) Je vous » combattrai toujours avec le même courage, rien ne » m'en imposera. D'autres hommes ont aussi prêché l'in- » surrection. Eh bien! que les autres hommes soient pu- » nis! N'est-ce pas vous qui avez institué le gouvernement » révolutionnaire? N'est-ce pas vous qui avez mis à l'ordre » du jour la Terreur et la Mort? »

Toute la salle applaudit.

« Et lorsque l'on s'occupe, » reprend Tallien, « de » réparer tous les maux que vous avez faits; lorsque nos » braves défenseurs vont partout planter le drapeau tri- » colore, vous calomniez leurs frères et amis! Et c'est » au moment où l'esprit public se manifeste de la ma- » nière la plus énergique contre les hommes qui ont » porté la désolation dans notre patrie; c'est lorsqu'au » règne du brigandage succède le règne des lois, que » vous voulez exciter la guerre civile! Mais vous ne l'au- » rez pas. (Vifs applaudissements.) Rangez-vous, vous,

» vos écrivains et tous les gens de votre suite ; rangez-
» vous sous la même bannière. Nous, ralliés autour de
» l'arche sainte, réunis à tous les vrais Français, nous
» nous présenterons à vous, et d'un seul regard nous
» vous anéantirons ; car le regard du peuple est le coup
» de foudre pour ses ennemis. (Bravos prolongés.) Rap-
» pelez-vous quel fut le sort de votre patron, de Robes-
» pierre ! Hier, il dominait la France ; aujourd'hui il est
» abandonné de la France. Tous les yeux seront bientôt
» ouverts ; bientôt aussi vous serez abandonnés de tout
» le monde. C'est le sort de tous ceux qui ont pactisé avec
» le crime. Voilà ce que je voulais dire pour prouver que
» les hommes que l'on accuse de pusillanimité sont réso-
» lus de mourir à leur poste, plutôt que de souffrir
» qu'il y ait d'insurrection contre toute autre puissance
» que celle de la tyrannie. » (Vifs applaudissements.)

« Dépositaires de la confiance du peuple, nous saurons
» la conserver jusqu'au moment où il n'y aura plus de
» dangers pour sa liberté, où il pourra jouir de tous ses
» droits. Je ne prends point de conclusions contre Babœuf ;
» le mépris public lui appartient. »

Au milieu des applaudissements que la majorité menacée prodigue à Tallien, Fouché demande à lui répondre. « Un républicain, » dit-il avec dédain, « ne doit
» compte de ses relations qu'à la loi ; je suis prêt à les
» faire connaître quand elle me l'ordonnera ; il n'en est
» pas une qui ne m'honore. Assez d'autres ont des re-
» lations avec la fortune et le pouvoir ; il n'est pas encore
» défendu d'en avoir avec le malheur opprimé. Oui, j'ai

» eu des relations avec Babœuf, et puisque Tallien vient
» de le dire à la Convention Nationale, je dois dire que
» Babœuf m'a effectivement envoyé une épreuve d'une
» brochure contre le décret qui rappelle soixante-treize
» de nos collègues dans notre sein. »

Pendant que Fouché à la tribune défendait Babœuf et s'honorait de son amitié, dans son journal Babœuf soutenait Fouché, déclarait hautement l'aimer et l'admirer, et poursuivait d'une guerre incessante Tallien, dont les mœurs ne prêtaient que trop à la critique. Cette attention, qui tombe de la tribune sur l'inconnu de tout-à-l'heure, lui souffle au cœur plus d'ardeur encore. Son journal ne suffit plus à Babœuf. On le suit partout dans les clubs les plus violents; on l'y voit pérorant, prêchant la révolte, préparant de loin cette fatale journée du 1er prairial où, sous prétexte de famine et de misère, le parti terroriste essaiera son dernier effort contre Tallien et ses amis vainqueurs.

Le Comité de sûreté générale fit arrêter Babœuf et l'envoya dans les prisons de la Maison du Plessis. Babœuf eut encore une fois, à cette occasion, les honneurs d'une mention à la Convention. « Un nommé Babœuf, » dit le député Mathieu au nom du Comité de sûreté générale,
« violateur des lois et faussaire jusque sous le nom de
» Gracchus qu'il usurpe, est arrêté. Il est maintenant
» dans l'impuissance d'appeler les citoyens à la révolte,
» comme il ne cessait de le faire depuis un mois. Vous
» ne serez point étonnés, lorsque je vous dirai que cet
» homme a voulu corrompre le gendarme qui l'a arrêté,

» et qu'il lui a proposé trente mille livres et une sauve-
» garde pour prix de sa liberté. Vous ne serez point
» étonnés non plus lorsque je vous dirai que le gendarme,
» nommé Labre, a opposé le silence du mépris à cette
» coupable proposition. Le club de Lajouski, faubourg
» Marceau, celui des Quinze-Vingt, faubourg Antoine,
» sont fermés provisoirement, et la voix des amis de la
» patrie et de la liberté se fera désormais entendre avec
» fruit dans les assemblées générales des Sections, chaque
» décadi, sans que les heureux fruits de leurs sages
» délibérations puissent être altérés par de coupables
» acclamations dans deux Sociétés populaires où la voix
» des bons citoyens ne pouvait plus être écoutée. »

Babœuf passa quelques mois dans les prisons d'Arras, où il fut transféré en quittant celle du Plessis. Il y rencontra beaucoup de ces éternels conspirateurs, esprits exaltés, toujours en lutte contre la société à laquelle ils ne peuvent pardonner la médiocrité qu'ils ont méritée par leur inconduite ou par leur inconstance, leur inconsistance d'idées. C'est là que Babœuf fit connaissance avec beaucoup de ces hommes qu'il entraînera tout-à-l'heure dans ses projets coupables et dans son malheur : Germain, ex-officier de hussards, rédacteur du journal l'*Eclaireur*; Didier, ancien membre du tribunal révolutionnaire, et proscrit après thermidor. Il se lia aussi avec plusieurs *patriotes* du Pas-de-Calais qui souffraient pour leur cause. Babœuf fut bientôt en intime liaison avec tous ces lions captifs qui, comme lui, n'attendaient que l'heure de la liberté pour se jeter sur leurs ennemis. Pauvres

pour la plupart, ambitieux et avides pour la plupart, il les trouva merveilleusement disposés à l'écouter et à l'applaudir, quand il leur parlait de ses théories audacieuses, de ses plans immenses où les mots et les idées de Bonheur et de Mort ne craignaient pas de s'accoupler. Dans leur fréquentation incessante, ces hommes devaient facilement s'égarer l'un par l'autre. Ils pouvaient être entrés dans ces cachots citoyens rebelles, mais philosophes raisonnables. Leur politique perdit leur philosophie, et ils sortirent des prisons toujours mauvais citoyens et de plus idéologues détestables.

Babœuf même se confirma plus profondément encore dans son système social, au milieu des entretiens suivis qu'il eut avec un prisonnier nommé Bodson « qui ayant » passé toute sa vie, » écrit Buonarotti, « à examiner » les causes des maux publics, avait saisi mieux que » personne les vues profondes de Robespierre. » Bodson ne quittera plus Babœuf. Nous les verrons conspirer, combattre et succomber ensemble.

Babœuf eut bientôt gagné l'esprit de tous ses compagnons d'infortune. Profondément convaincu, il sut les convaincre. Plus instruit qu'eux tous, il leur prêchait ses doctrines, les développait avec entraînement. Doué d'une grande patience, il relevait leur courage abattu, leur montrait des horizons plus heureux, très-prochains, la liberté, l'action, l'avenir. « Il fut parmi eux, » nous apprend Buonarotti que nous aimons à citer, « un propa» gateur infatigable d'institutions populaires. Il échauffait » leur haine contre les nouveaux tyrans. Il les familia-

» risait avec l'idée d'une grande révolution dans les pro- » priétés, et les disposait à une Vendée plébéïenne, *afin* » *de recouvrer par la force ce qui ne lui paraissait plus* » *possible d'obtenir par les réclamations.* »

Rien ne peut donner une meilleure idée de l'empire exercé par Babœuf sur ses amis des prisons politiques que ce passage d'un discours prononcé par Germain pendant les débats du procès de Vendôme : « Comme on » nomme Précurseurs ceux qui les premiers annoncent » une doctrine qu'on estime bonne, ainsi je nommai » Babœuf Chef. Ce n'est pas très-certainement que j'igno- » rasse que le mot de *Pure Egalité* excluait toute supré- » matie, toute domination; mais je voyais qu'il était le » seul qui eût eu le haut courage de traiter un si beau » sujet. Il me semblait que j'étais sous la tente, dans mes » courts instants d'armistice, mon Mably, mon Jean- » Jacques, mon Diderot, mon Puffendorf à la main, ai- » guisant par ces lectures mon courage contre les en- » nemis, les oppresseurs de l'humanité. Mon imagination » se montait, je m'enflammais : trop plein de mon âme, » elle m'échappait; il ne m'était plus permis de considérer » les formes, la convenance, la justesse des épithètes. » Est-ce fanatisme, folie, fureur? Hélas! ce n'est suivant » moi qu'une forte sensation. Vous qui pour un objet » quelconque en éprouvâtes jamais de tels, si vous avez » été assez maîtres de vous pour vous modérer dans ces » accès, condamnez-moi. Est-il un seul homme sur la » terre de qui j'aie à redouter la boule noire? »

Et cependant non seulement Babœuf n'était point élo-

quent, mais il ne savait point parler. Mais à la persuasion que sa parole lui refusait, il suppléait par la persuasion et le nombre prodigieux de ses lettres. C'est encore Germain qui parle. « Pendant mon emprisonnement à » Arras, j'entretenais une correspondance avec Babœuf, » correspondance qui a toujours charmé l'ennui de ma » prison, et quelquefois doré mes grilles et mes verroux. » Abandonnés de tout au monde, échappés comme par » miracle à la proscription que les réacteurs aveugles » étendaient sur tous les républicains, nous nous con- » solions mutuellement de nos infortunes, en allégions » le poids cruel en les confondant, et bassinions de nos » larmes les plaies que nous faisaient nos rigoureux fers. » Que ne l'ai-je, cette correspondance! »

Tout-à-l'heure, quand il quittera les cachots, Babœuf aura sous la main tous les chefs, gens d'action, qui lui seront nécessaires pour guider à l'assaut de la vieille société l'armée nombreuse qu'il compte bien recruter parmi les mécontents de la politique, de l'idée, de la fortune. Tout-à-l'heure, quand il retrouvera sa liberté, Babœuf aura jeté les bases de la plus terrible conjuration qui ait jamais mis en péril la République.

Pendant qu'il se préparait ainsi des séides, des agents secondaires, des créatures, un grand évènement marquait les derniers jours de la Convention. La fin de septembre 1795 et le commencement d'octobre furent extrêmement agités à Paris. Les Sections remuantes parurent en armes au Palais-Royal. Quelques-unes se déclarèrent en insurrection contre la Convention. Plusieurs combats

eurent lieu dans la rue St-Honoré, et Bonaparte triompha enfin de l'émeute écrasée sur les degrés de Saint-Roch. On aurait pu croire que la Convention triomphante aurait durement puni ses ennemis terrassés et aggravé la position de ceux qu'elle avait jetés auparavant dans les prisons. C'est au contraire à cet évènement que Babœuf et ses amis durent leur liberté. La Convention se montra généreuse à l'égard des vaincus. Une fois encore sauvée des menaces de l'émeute, elle se sépara en décrétant qu'à partir de la paix générale, la peine de mort serait abolie dans toute la République, que la place de la Révolution s'appellerait désormais place de la Concorde, et que tous les condamnés politiques seraient amnistiés. C'est à cette amnistie, dite loi du 4 brumaire an 4, que Babœuf dut quelques instants de liberté.

Babœuf accourt à Paris; il y trouve réduite à la dernière misère, la misère que Babœuf lui avait apportée en dot avec ses exagérations criminelles, ses tentatives de révolte, sa femme qui s'était réfugiée dans un grenier où la faim avait déjà tué l'un de ses pauvres enfants. Ce spectacle de désolation va faire sans doute réfléchir l'auteur de cette ruine? Il doit être touché de la mansuétude du gouvernement qui vient de lui pardonner? Non; celui qui s'est enivré une fois à la coupe des conspirations voudra toujours y boire.

La présence de Babœuf à Paris y est dénoncée par les numéros de son journal le *Tribun du Peuple*, auquel il rend à la fois la vie et son ancienne violence. Il attaque le Directoire. Il s'acharne après la Constitution de 95 à

peine appliquée. Ce n'est rien que cette polémique publique. Tout ce grand bruit ne sert qu'à couvrir des menées souterraines. Pendant qu'il écrit, Babœuf agit. Pendant qu'il sème les germes de sa conspiration dans les masses à l'aide de son journal, Babœuf cherche les mains qui se serviront du poignard qu'il aiguise.

Remontons un instant en arrière pour essayer de retrouver les éléments dont il composa cet immense complot.

II.

Dès les premiers jours de la révolution, il se forma lentement, progressivement, un parti qui, désireux d'un grand changement politique, poursuivit aussi un idéal, une pensée spéciale, un moyen de régénération de l'humanité. Ce fut sous l'inspiration de ce parti qu'on écrivit dans la loi et pour la première fois en France le mot : Egalité. Ce sublime et trompeur mot d'ordre fut adopté instantanément par tous et partout. Pour ne choisir qu'un exemple, nous pouvons citer un discours prononcé le 15 octobre 1787, devant l'assemblée d'élection de Château-Thierry réunie sous la présidence du vicomte de Saint-Vallier, par M. Graimberg de Belleau, procureur-syndic pour l'ordre de la noblesse et du clergé. Par la bouche de son procureur-syndic, la noblesse du pays proclame son ardent désir « de déraciner les anciens

» abus ; de faire passer dans les cœurs, au lieu du soupçon
» inquiet, la confiance la plus intime ; de faire, du sein
» de la confusion, naître l'ordre et la *liberté*, et surtout
» de détruire l'*arbitraire*, ce dévastateur des propriétés,
» cet ennemi de toute *égalité*, de toute *équité*, cet ins-
» trument funeste sous le poids duquel gémissent tant
» d'infortunes. »

Ce n'est pas seulement à Château-Thierry que la noblesse du pays tient ce langage. Tous les procès-verbaux de nos assemblées d'élection que nous avons étudiés, manifestent hautement les mêmes intentions. Toute la noblesse de France parla Egalité, et c'est sous l'inspiration de ce sentiment de justice que se fit la magnifique séance du 3 août, trop belle d'inspiration et d'enthousiasme pour que le regret n'arrivât pas bientôt. Les prêtres eurent aussi leur émotion sociale ; les curés agirent contre les évêques dont ils se séparèrent au nom de l'Egalité. La bourgeoisie suivit l'élan et parla peuple et Egalité, l'Egalité dont elle ne comprit ou ne voulut comprendre que le mot ; car elle se sépara du peuple et ne l'appela point au partage du pouvoir. Il lui servit de marchepied.

Certains hommes, — chez les uns c'était conviction, chez les autres besoin d'un levier qu'ils crurent capable de soulever les obstacles surgissant sous les pas de leur ambition ; — certains hommes s'obstinèrent à poursuivre et à vouloir atteindre le fantôme de l'Egalité appliquée absolument et surtout immédiatement. Ne voulant pas voir que dans le monde tout est inégal, ils pen-

sèrent à niveler les hommes et ne surent pas reconnaître que l'Egalité est plutôt un droit à l'Egalité, une possibilité d'Egalité, qu'une Egalité vraie, applicable, qu'une Egalité absolue.

Rousseau et Mably avaient été leurs maîtres. L'utopie égalitaire de Rousseau était le rêve d'un bon cœur, d'un cœur honnête et sensible plutôt que d'un philosophe ayant profondement étudié l'humanité, la société. Avant Babœuf, il voulait le Bonheur Commun, le bonheur de chacun des membres de la société, faisant ainsi abstraction des passions, des entraînements, de la liberté, du tempérament, de tout ce qui modifie si étrangement la situation des hommes, comme la paresse, la nonchalance, l'amour exagéré de l'indépendance, la mauvaise étoile aussi et le hasard, ce qui fait enfin aux yeux de ceux même qui ne sont pas fatalistes que, de deux hommes se livrant au même travail, soit matériel, soit d'intelligence, pendant le même espace de temps, avec la même ardeur, la même science, la même dose de persévérance, à peu près la même force corporelle, l'un doit toujours dépasser l'autre, créant de suite l'Inégalité, l'une des raisons d'être de ce monde : car elle pousse à une de nos causes de succès, le besoin d'émulation.

Evidemment, l'Egalité doit être posée comme motif d'émulation et non comme un mot axiome. Nous ne nions pas l'Egalité, parce que nous voulons pour nous la puissance ou la richesse : nous nions l'Egalité absolue, en ce sens que, le but posé en face de la société, chaque membre de cette société doit faire tous ses efforts pour

le conquérir. L'homme qui, par paresse, par incurie et apathie, ne sait pas mériter la récompense, n'a point de droit à la récompense : chacun doit le reconnaître. Je ne puis voir un égal dans celui qui, placé dans les conditions où j'ai moi-même été placé, ne sait point ce que j'ai appris à force de labeur. Je no puis voir un égal dans l'homme immoral qui n'a pas su se dompter comme je me suis dompté. J'éprouve pour lui quelque chose comme de la pitié; j'essaierai de lui prouver par des exemples qu'il est entré dans une fausse et déplorable voie. Si les forces physiques seules lui ont manqué, je lui dois secours. Si les forces morales l'ont trahi, moi, société, je le punis et je le plains s'il ne s'est pas corrigé; mais il faut poser en fait que cet homme a perdu ses droits à l'Egalité. Admettons un droit; mais, à côté de ce droit, posons un devoir, des devoirs, lesquels n'étant pas accomplis, la possibilité d'atteindre au droit disparaît nécessairement à tout jamais. Et surtout qu'on n'espère pas nous prouver qu'à la suite de la négation des devoirs par un paresseux ou un immoral, il incombe pour l'homme honnête et laborieux une cruelle nécessité : celle de partager avec son voisin coupable le fruit de toute une vie d'efforts et de sacrifices. L'Egalité est tout bonnement impossible.

Ce mot cependant, drapeau de la révolution politique, égara bien des têtes et mena tout droit à ce qui perd les meilleurs esprits, c'est-à-dire à l'absolu. Dans ce mot, quelques hommes virent tout un système et n'aboutirent

qu'à une révolution sociale, au socialisme, mot alors non encore inventé.

Ainsi, dès les premiers jours de la Révolution, ils voulurent s'opposer à la séparation des citoyens actifs et non actifs, pour arriver d'un bond au suffrage universel qui n'avait jamais été étudié et surtout appliqué que sur une faible échelle même dans les républiques anciennes. Le suffrage universel chez nous les eût peut-être du reste condamnés sans retour. Ce furent eux qui parlèrent d'impôt progressif. Ici, leur motif se montre naïvement dans tout son danger. « L'impôt progressif diffère de » l'impôt proportionnel, » dit Buonarotti le commentateur de Babœuf, « en ce que le rapport de celui-ci au revenu, » quelqu'élevé qu'il soit, est toujours le même, *tandis » que dans celui-là ce rapport croît avec le superflu. » L'impôt progressif empêche les grandes fortunes et » ménage les petites.* » Nous autres, nous ne regardons pas les grandes fortunes comme un moyen seulement de donner la superfluité aux riches, mais encore comme un mobile puissant et énergique d'émulation.

Ce furent eux qui, après avoir séduit Camille Desmoulins qui écrivit pour eux son pamphlet du Marc d'argent, séduisirent Condorcet qui, le premier, parla de République et, jusque dans la retraite où il fuyait les fureurs de la Montagne, rêvait encore l'Egalité absolue comme perfection de l'humanité. Ce furent eux qui firent voter la loi du divorce, eux qui, « au mérite des » conceptions de Jean-Jacques, ajoutèrent la hardiesse » de l'application à une société de vingt-cinq millions

» d'hommes ; » eux qui firent du peuple une armée d'égorgeurs, en le poussant aux massacres où ils espéraient détruire la tête, la force, l'idée de la noblesse, la noblesse qu'ils affectèrent d'appeler aristocratie absorbante pour la rendre un obet de haine à ce peuple dont elle avait la première et si imprudemment demandé l'affranchissement. Ces massacres, nous allons voir Buonarotti, l'ami, le confident intime de Babœuf, non seulement les excuser, mais les présenter comme dignes de louanges : « Tandis que les aristocrates que la Convention
» renfermait dans son sein, » dit-il, « donnaient le signal
» de la proscription générale des amis de l'Egalité, le
» peuple de Paris *porta l'effroi* dans l'âme des députés
» infidèles et les força, le 31 mai 1793, à *livrer à la jus-*
» *tice nationale* les chefs de leur complot. La liberté de la
» Convention *fut violée pour sauver* celle du peuple ; le
» pouvoir des mandataires *fut comprimé pour faire res-*
» *pecter* la souveraineté nationale. »

Ce furent eux qui tuèrent la Gironde, les modérés d'alors, les propriétaires d'alors, les *aristocrates* du moment, les représentants de la propriété. Ce furent eux qui dictèrent à Robespierre, l'un des leurs, son projet de Constitution de 93. Le véritable type du socialiste du dix-huitième siècle, on le trouve en effet dans Robespierre, avant que Babœuf apparaissè et conquière le premier rang par son audace. Saint-Just, dans son discours du bonheur à donner au peuple, fit aussi, nous l'avons vu, du socialisme à la suite de ce parti. Mais le tempérament de Saint-Just ne le poussait pas dans ces voies ; il ne s'é-

tait point encore découvert; il n'avait pas trouvé son vrai chemin ; il était trop jeune; il ne savait encore qu'obéir à une impulsion que plus tard il aurait certainement donnée à son tour. S'il avait vécu, il eût été plus grand que Robespierre qui n'avait pas de courage et se ressentait trop des influences indélébiles de sa profession passée d'avocat. Saint-Just avait une force immense de caractère, et trop de hauteur, et trop de froideur pour pouvoir jamais faire un vrai socialiste. Peut-être exploitait-il un moyen à la mode pour arriver.

Il n'est qu'une seule remarque à faire pour démontrer l'affiliation intime de Robespierre aux principes non encore écrits du communisme. Cette preuve, nous la trouvons dans la Constitution de 93. Le droit de propriété cesse d'être placé au nombre des droits principaux, comme il l'est dans toutes les Constitutions possibles, comme dans la Constitution de 95. Au contraire, Robespierre a posé des bornes à ce droit; il consacre le principe de l'impôt progressif, la plus terrible des machines de guerre qu'un homme envieux ou ambitieux ait pu créer contre les propriétaires dont il n'a pu réussir à faire partie, ou qui l'ont repoussé de parmi eux.

Prouvons. « Art. 2 de la Constitution de 93; les principaux droits de l'homme sont ceux de pourvoir à la conservation de l'existence et de la liberté. » Il n'est pas fait, dans cet article, mention de la propriété. « Art. 6; la propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer à son gré de *la portion de bien qui lui est garantie par la loi.* » De cette rédaction, au moins

ambiguë, ne peut-on pas conclure que la loi ne garantit qu'une portion de bien qu'elle se réserve la faculté de fixer? Art. 12; « les citoyens dont les revenus n'excèdent » point ce qui est nécessaire à leur subsistance sont dis- » pensés de contribuer aux dépenses publiques? les autres » *doivent les supporter progressivement*, selon l'étendue » de leur fortune. »

Voilà le vrai point de départ du socialisme. De là aux doctrines babouvistes il y a loin, loin comme de l'embryon à l'homme fait. Aussi Babœuf, tout en acceptant et arborant la Constitution de 93 et en la proclamant dans ses appels à la révolte, regrettera-t-il d'y trouver « les » vieilles et désespérantes idées sur le droit de propriété. » Mais ses amis regardaient comme nécessaire cette pru- » dente circonspection commandée par l'attitude hostile » des riches ameutés par les Girondins. »

Nous ne pensons pas que Robespierre ait voulu faire de la science, de l'abstraction. Evidemment, c'était lui qui dictait ces phrases à Saint-Just; ces phrases que nous entendons chaque jour répéter et commenter par les socialistes : « Que l'Europe apprenne que vous ne voulez » plus un malheureux ni un oppresseur sur le territoire » français. — Le bonheur est une idée neuve en Europe. » — Si vous donnez des terres à tous les malheureux, » je reconnais que vous avez fait une révolution. — Celui » qui s'est montré l'ennemi de son pays n'y peut être » propriétaire. » Mais ces paroles sentencieuses ne contiennent pas, à nos yeux, une doctrine, un système. Dans son besoin d'exciter le pauvre contre le riche, Ro-

bespierre avait, comme nous l'écrivons plus haut, inventé ou plutôt perfectionné une machine de guerre et non posé des principes. La gloire de codifier, si c'en est une, était réservée à Babœuf.

Robespierre roula sur les cadavres de ses victimes. Sa chûte ne fut pas seulement le résultat sanglant d'une lutte politique entre des ambitieux voulant ou saisir ou garder le pouvoir. C'était une nécessité de la situation. Toute société, bien ou mal organisée, s'appuie sur l'amour et le désir de la propriété. La propriété se sentait menacée dans son principe ; elle réagit alors comme elle réagira toujours, jusqu'à ce qu'on trouve une nouvelle formule au besoin de jouir du fruit de son travail, ou jusqu'à ce qu'on trouve moyen de détruire la nécessité du travail.

Le 9 thermidor, auquel applaudit la nation entrevoyant l'aurore de meilleurs jours, ne détruisit pas dans ses plus profondes racines l'esprit du communisme ; pas plus que la fin tragique de Babœuf et ses épouvantements ne feront périr avec lui sa doctrine que nous avons vue renaître en Allemagne, le pays fertile en utopies, pour envahir dernièrement nos contrées cependant plus positives. Le communisme ne périra que quand périront l'envie et la paresse ; et la paresse et l'envie sont impérissables. La Constitution de 93 ne subsista donc qu'un moment. Elle fut noyée dans le sang de ses auteurs.

Un mouvement politique, celui du 12 germinal an 3, devint la cause du mouvement social auquel présida Babœuf.

Les Montagnards de la Convention, anciens amis de

Robespierre, ne consentirent point à disparaître de la scène politique sans avoir au moins une fois essayé de ressaisir leur ancien souvenir tant regretté. C'est ce qu'on nomma la *queue* de Robespierre. Ils étaient nombreux encore, quoique vaincus. Leur parti se composait de tous les fonctionnaires qui avaient fait de la Terreur dans leurs départements. Autour d'eux s'étaient ralliés quelques hommes de principes et de pensée, qui voulaient avancer leur heure. C'étaient ces hommes qui acceptèrent Babœuf, quand le hasard les jeta plus tard près de lui dans les cachots d'Arras et du Plessis. Ceux-là ne prirent point part à l'action matérielle; mais leurs tendances révolutionnaires les trahissaient. Les conspirateurs de l'action et les conspirateurs de la pensée furent arrêtés ensemble et peuplèrent les prisons de Paris, particulièrement celles du Plessis et des Quatre-Nations.

C'est là que Billaud-Varennes, Amar, Collot-d'Herbois, Barère, Vadier, et autres, tous membres de la Convention et des anciens Comités de salut public ou de sûreté générale, tous collègues et amis de Saint-Just, des Robespierre, de Couthon, connurent Germain, Buonarotti et les futurs chefs des Egaux.

C'est là que fut aussi conduit, nous l'avons dit, Potofeux, l'ex-procureur-général-syndic du département de l'Aisne.

Puisque nous écrivons l'histoire des idées et de la conspiration babouvistes, disons un mot d'un des hommes qui avaient été choisis dans les départements pour y répandre ces idées, pour y faire réussir cette conspiration,

qui représentèrent le mieux en province l'esprit et les principes révolutionnaires, de celui qui y tint, parmi les agents secondaires, une des plus larges places dans ces temps de malheur, qui à ce titre mérita le regrettable honneur d'avoir été distingué par Babœuf, et de figurer, presque seul parmi tous les agents départementaux, au procès de Vendôme et aux côtés des chefs du premier complot communiste.

Un jeune légiste de Saint-Quentin était venu à Laon depuis quelques années. Il se nommait Polycarpe Potofeux. Dès les premiers moments de la Révolution, il s'était fait remarquer par l'ardeur de son zèle en faveur des nouvelles idées. Nous le voyons successivement aux conseils du District de Laon, puis du Département. Ardent comme tout ce qui est jeune, insinuant, éloquent, persuasif, beau de figure, il fit promptement son chemin. Bientôt, ses collègues le portèrent à la tête des affaires du pays, en le nommant procureur-général-syndic du Département. A l'administration modérée de 1792, succéda bientôt une administration mieux en rapport avec la violence de la politique et des circonstances. Potofeux était là dans ses eaux. Les arrestations, le désarmement des suspects, la persécution des prêtres, la ruine des nobles en émigration, furent réclamées par lui qui parlait au nom de la loi. Bien des haines s'accumulèrent sur sa tête. Les temps d'orage eurent leur fin. Les cruels dominateurs d'un instant payèrent chèrement leurs crimes comme Carrier de Nantes, leurs fautes et leurs exagérations comme Potofeux. Heureux encore le département de

l'Aisne de n'avoir pas connu d'autre proconsul! En 1792, 1793 et 1794, le terrible procureur-général-syndic avait à la lettre fait trembler le département de l'Aisne. Il était tout simple qu'au fort de la réaction, son compte se chargeât de bien des iniquités qu'il n'avait pas commises, de bien des haines qu'il ne méritait pas peut-être!

Il devint donc un des anneaux de la célèbre queue de Robespierre. Il fut arrêté et conduit au Plessis, au moment où Babœuf allait quitter cette prison pour être transporté à Arras.

Potofeux arrivait de Saint-Quentin comme Babœuf; il était exactement de son âge; il avait pu le connaître dans cette ville, le fréquenter, s'inspirer de ses idées. Il avait aussi, dans les colléges de Paris, été le condisciple, l'ami de Robespierre; plus tard, il avait avec celui-ci conservé des relations d'affaires et d'amitié. A tous ces titres, sans nul doute, Potofeux servit dans la prison de moyen de rapprochement entre les politiques et les idéologues englobés dans la même infortune.

Une autre insurrection, celle du 1er prairial an 3, grossit encore le nombre des captifs. « Un spectacle aussi » nouveau que touchant, » écrit un prisonnier, « embellit » alors l'intérieur de ces cachots. Ceux que l'aristocratie » y avait plongés, vivaient frugalement dans la plus in- » time fraternité, s'honoraient de leurs fers et de leur » pauvreté, suite de leur dévouement patriotique, se li- » vraient au travail et à l'étude et ne s'entretenaient que » des maux de la patrie et des moyens de les faire cesser. » Les chants civiques, dont ils faisaient tous à la fois re-

» tentir les airs (1), rassemblaient tous les soirs, autour
» de ces tristes séjours, une foule de citoyens qu'atti-
» raient la curiosité ou l'analogie de leurs sentiments
» avec ceux des prisonniers. Des hommes de cette
» trempe, brûlants de patriotisme, enfermés par la per-
» sécution, et affermis dans leurs sentiments communs
» par une longue et fréquente communication, durent se
» trouver naturellement disposés à tout entreprendre
» pour relever la Révolution et atteindre enfin le but
» constant de leurs vœux. Aussi, les prisons de cette
» époque furent-elles les berceaux des conspirations dé-
» mocratiques qui éclatèrent dans le cours de la troisième
» et de la quatrième année de la République. »

Comme à Babœuf, l'amnistie du 4 brumaire rendit la liberté à tous ces hommes qui avaient pu se mettre en communication intime avec lui. Ils lui avaient parlé politique ; il leur avait parlé Bonheur Commun. On n'était pas d'accord sur le but; on pouvait s'entendre sur les moyens. Comme toujours, le pardon, quand il ne désarme pas les cœurs farouches, ne fit qu'exciter leur audace. On quitta le Plessis, certain qu'on ne serait point séparé à toujours, et qu'à un signal donné on pourrait se trouver. Les Conventionnels allèrent conspirer à part. Potofeux avait été acquitté et porté en triomphe par le

(1) Nous n'avons trouvé aucune de ces chansons. Par la déposition d'un témoin du procès de Vendôme, nous savons seulement qu'elles devaient être très-violentes, si l'on en juge par le premier vers d'un refrain cité devant la Haute-Cour : *Soyons toujours Terroristes*.

peuple toujours facile à entraîner par l'éloquence et la passion ; il était revenu à Laon, modeste avocat, comme avant de dominer à la tête du département. Buonarotti, Darthé, Lacombe, Didier, Germain, Bodson et les idéologues, suivirent Babœuf qu'ils reconnurent tout d'abord pour leur chef.

Ceux-là savaient où trouver des complices. Il en sortit de dessous terre. Les complots recommencèrent alors. On put bientôt s'apercevoir de leur présence à Paris. Le Directoire, qui les connaissait, les faisait surveiller. Les réunions secrètes étaient dangereuses ; on eut des réunions effrontément publiques. Certains cafés, celui par exemple des Bains-Chinois, autrefois Temple de la Raison, se garnirent d'adeptes qui, sous prétexte de boire, autour des tables, de la bière, du cidre, y établirent un club en permanence. Germain, dans une de ses plus violentes apostrophes à Grisel, le dénonciateur, a tracé une description pittoresque du café des Bains-Chinois ; Mercier ne renierait pas ces quelques lignes, vives, hardies, pimpantes, vraies surtout :

» Comme dans le cours du débat l'occasion se reproduira souvent de parler de ce café, je crois essentiel de le faire définitivement connaître. Le peindre tel qu'il est, tel que je l'ai vu, tel que le monde a dû le voir, tel que Grisel lui-même aurait dû le voir, est tout ce qu'il faut pour prouver combien il était effectivement propre à recéler des conjurés, à être le poste avancé, la première ligne de circonvallation d'un comité insurrecteur.

» Il existe sur le boulevard du théâtre italien, au coin

» de la rue de la Michaudière, en face de celle du Mont-
» Blanc, un bâtiment de structure orientale. C'est là
» qu'était autrefois l'établissement des bains chinois. La
» façade de cet édifice pique et attache la curiosité de
» tous les passants. Chacun s'y arrête pour bâiller aux
» colifichets qui s'offrent tout-à-coup à sa vue. Des ma-
» gots de la Chine, au front largement chauve, à la poi-
» trine ombragée d'une barbe épaisse, des parasols
» adroitement découpés, une innombrable multitude de
» clochettes, d'inintelligibles hiéroglyphes, des pavillons
» artistement peints, des balcons, des treillages, des
» sols artificiels, en voilà bien autant qu'il en faut pour
» forcer la multitude des badauds à stationner devant
» cette burlesque habitation. Le café se trouve au rez de
» chaussée, et par le nombre de ses vitraux, ressemble
» assez à une cage ouverte à tous les regards. Devant,
» derrière, sur les flancs, sont de grandes portes de
» glaces transparentes. A sept ou huit pas de la princi-
» pale porte d'entrée, et sur la façade du boulevard,
» d'élégantes marchandes de mode ont fixé leur temple
» de toilettes, dans lequel la foule des amateurs et ama-
» trices se presse à toutes les heures du jour et de la
» nuit. A quelques pas de là est un nombreux corps-de-
» garde. A trois portées de fusil, sur la gauche, rue
» Neuve-des-Capucines, se trouvaient alors, en germi-
» nal, l'état-major général de l'armée parisienne, les
» bureaux des commissaires des guerres, le département
» de la Seine, et le ministre de la justice, un des hôtels
» de la trésorerie nationale, établissements qui provo-

» quaient dans le quartier une plus grande et plus active
» surveillance, un concours non interrompu de pa-
» trouilles à pied et à cheval, de vedettes, de faction-
» naires et d'espions de la police. A droite, deux portées
» de fusil au-dessus du café, est la fameuse promenade
» qui, par la fréquentation habituelle de tous les agio-
» teurs, de tous les escrocs, de toutes les luxueuses
» prostituées, a mérité le sobriquet de *Petit-Coblentz*. Je
» conviens qu'il est difficile de douter qu'un site plus
» avantageux puisse ailleurs se rencontrer pour conspi-
» rer en une sécurité parfaite. »

Au café des Bains-Chinois, on faisait cercle autour d'une jolie chanteuse, — les femmes jouent un grand rôle dans la conspiration de Babœuf, — nommée Sophie Lapierre, maîtresse de Darthé, l'un des clubistes, et l'on applaudissait ces vers appelant à l'insurrection, ces vers qu'elle déclamait avec le double enthousiasme de la passion politique et de l'amour; car c'était Darthé qui les avait composés pour elle :

Un code infame a trop longtemps
Asservi les hommes aux hommes!
Tombe le règne des brigands!
Sachons enfin où nous en sommes.
Réveillez-vous à notre voix
Et sortez de la nuit profonde,
Peuple, ressaisissez vos droits,
Le soleil luit pour tout le monde.

Tu nous créas pour être égaux,
Nature, ô bienfaisante mère!

Pourquoi des biens et des travaux
L'inégalité meurtrière?
Pourquoi mille esclaves rampants
Autour de quatre à cinq despotes?
Pourquoi des petits et des grands?
Levez-vous, braves sans-culottes.

On vit des princes, des sujets,
Des opulents, des misérables :
On vit des maîtres, des valets;
La veille, tous étaient semblables.
Du nom de lois et d'instituts
On revêt l'affreux brigandage ;
On nomme crimes les vertus
Et la nécessité pillage.

Et vous, Lycurgues des Français,
O Marat, Saint-Just, Robespierre!!
Déjà de vos sages projets
Nous sentions l'effet salutaire;
Déjà le riche et ses autels,
Replongés dans la nuit profonde,
Faisaient répéter aux mortels :
Le soleil luit pour tout le monde.

Déjà vos sublimes travaux
Nous ramenaient à la nature.
Quel est leur prix? Les échafauds,
Les assassinats, la torture!
L'or de Pitt et la voix de d'Anglas
Ont ouvert un nouvel abîme.
Rampez ou soyez scélérats;
Choisissez la mort ou le crime.

D'un trop léthargique sommeil,
Peuples, rompez l'antique charme
Par le plus terrible réveil.
Au crime heureux portez l'alarme,

Prêtez l'oreille à notre voix
Et sortez de la nuit profonde,
Peuple ! Ressaisissez vos droits :
Le soleil luit pour tout le monde.

La jolie Sophie Lapierre, « femme blonde-rousse, » chantait encore une complainte sur la mort de l'*illustre* Robespierre, ou ces couplets encore dont les buveurs répétaient avec enthousiasme le refrain menaçant :

Là, dites-nous de bonne foi,
Messieurs les tyrans de la France,
Jusqu'à quand ferez-vous la loi,
Quand verrons-nous tourner la chance?
N'est-ce pas assez gouverner?
Plus longtemps vous serait funeste.
Capet aussi voulut régner!
Comme nous vous savez le reste....

Soyez-en sûrs, le peuple est las,
La faim l'agite et le réveille.
Il veut du pain, non des débats,
Ventre affamé n'a point d'oreille.
Grassement il vous entretient;
Et que lui donnez-vous? un zeste.
S'il se lève, pensez-y bien,
On ne vous répond pas du reste....

Et quand elle avait fini, quand un adepte lui offrait un verre de vin, avant d'apaiser la soif produite par son enthousiasme, elle levait son verre au ciel et buvait *à la Liberté* perdue et qu'il fallait reconquérir.

Dans les jardins ouverts à la foule, en pleine place publique, les Egaux, les Babouvistes, car c'est ainsi qu'on les appelait déjà, se réunissaient jusque sous les yeux de

la police. On s'entendait d'un mot, d'un signe, d'un geste; on se reconnaissait d'un coup-d'œil. Les chefs passaient des revues sur les boulevards extérieurs; on comptait les recrues qui grossissaient.

A peine hors de sa prison, dès brumaire an 4, Babœuf pensa à créer un centre d'action où se rallieraient tous les républicains exaltés. Des offres furent faites aux anciens Conventionnels; mais le projet, mal conçu, mal exécuté d'abord, ne put réussir.

Les Égaux étaient nombreux déjà. Ils avaient créé plusieurs cercles, au *Palais Egalité*, à la *Réunion des Patriotes* rue Taranne, au théâtre Feydeau, dans l'église St-André-des-Arts; et cependant un mois s'était à peine écoulé depuis la mise en liberté de Babœuf. Dès le mois d'octobre 1795, la fameuse *Société du Panthéon*, qui leur fit donner un instant le nom de Panthéonistes, existait déjà. Un des futurs Égaux, Félix Lepelletier, le frère du représentant Lepelletier assassiné par le garde Paris, le lendemain de la condamnation de Louis XVI, et le seul riche parmi les sectaires, avait loué une partie de l'ancien couvent bâti tout au haut du faubourg Saint-Jacques en l'honneur de sainte Geneviève; il en mit les bâtiments à la disposition de ses amis politiques. On se réunissait la nuit sous les feuillages encore impénétrables de cette antique abbaye. Chaque soir, des hommes rasant les murs avec précaution, se glissaient dans les détours des rues étroites qui mènent au Panthéon. La porte, à peine entr'ouverte, se refermait sourdement sur chaque conspirateur armé qui pénétrait, après les formalités les

plus minutieuses, dans les cryptes où, parmi les énormes pilastres romans de l'église souterraine, les Égaux complotaient, à la pâle lueur des torches, comme une assemblée des démons de Milton, la ruine de la propriété, de la société par conséquent. Le secret le plus absolu devait présider à ces sombres conciliabules. Peu d'entre les conjurés se connaissaient entre eux. Nous verrons comment Babœuf comprenait la nécessité d'empêcher ses agents de correspondre, de se lier, de se connaître, de se trahir, la nécessité du mystère.

Des discussions rien ne devait apparaître ; on ne dressait point de procès-verbaux des séances. On ne discutait point d'ailleurs; on n'avait plus à convaincre, mais à entretenir dans toutes ces âmes la haine de ce qui était Pouvoir. Le président ne siégeait jamais, la pensée commune, la haine et l'envie, étant toujours là présente. Pour mieux dépister la police, pendant que les conspirateurs tenaient leurs séances dans l'ombre, un semblant de Société politique publique était créé dans cette même abbaye de Sainte-Geneviève; tous y étaient reçus. On y discourait des affaires publiques. On approuvait ou on désapprouvait tour à tour les actes du Gouvernement qui, trompé tout d'abord, prit un instant sous sa protection cette association à laquelle il accorda quelques faveurs, quelques places qu'elle demanda pour ses membres. Le Gouvernement avait ses espions dans cette Société publique; mais il ne paraît pas avoir connu, de suite du moins, la Société secrète d'où partait le mot d'ordre. Il est à croire que les cinq Directeurs ne regar-

dèrent point d'abord l'association du Panthéon comme dangereuse ; il y régnait cette confusion qui ne manque jamais aux grandes assemblées populaires ; des indiscrétions devaient en sortir d'un jour à l'autre. Peut-être même la police entretenait-elle cette confusion dont se plaignait Germain, l'un des chefs des Égaux, quand il disait dans un interrogatoire qu'à chaque instant on était dans l'anxiété sur la manière dont se comportaient les Panthéonistes, dont les uns voulaient ceci, les autres cela, et que le Panthéon « c'était comme la tour de » Babel. »

Bientôt l'association publique comptait plus de deux mille affiliés, tous héros des plus détestables journées de la Révolution, vainqueurs de la Bastille, compagnons de la Lanterne, combattants des Tuileries au 10 août, massacreurs de septembre, fuyards du camp de la Lune, combattants de l'armée révolutionnaire à la suite de Ronsin et de la guillotine, « tous ardemment jaloux de » voir la République dans la splendeur et la félicité, tous » dans la ferme disposition, » c'est Germain, l'un des leurs qui l'avoue, « d'immoler les tyrans et la tyrannie. »

Quand Germain a fait son dénombrement, il s'écrie : « Auguste et sublime association, tu voulus affermir la » Liberté sur la base des Vertus!... Oui, je le confesse, » c'est avec la plus profonde douleur que j'ai vu fermer » les Sociétés populaires, que j'ai vu s'éteindre les flam- » beaux lumineux qui dardaient sur tout l'univers des » rayons salutaires et vivifiants, que j'ai vu la tribune » des orateurs du peuple couverte des ombres de la nuit,

» O vous, qui fûtes si longtemps la terreur des rois et » de leurs mercenaires ! O vous, sentinelles vigilantes et » incorruptibles du peuple, pierres angulaires de l'édifice » républicain, je le déclare, dès le jour qu'une ligue » sacrilège de féroces conjurés osa porter sur vous des » mains liberticides, j'ai prévu tous les malheurs qui » devaient fondre sur la patrie. Il me sera donc permis » de croire et d'avancer que le moyen le plus sûr de les » détourner, ces maux, était de rétablir l'institution dont » la ruine les avait provoqués. »

Une brochure du temps, *Le Secret des Conspirateurs*, publiée contre le Panthéon et les Égaux, donna de curieux détails sur cette société moitié secrète, moitié apparente et agissant au grand jour. Comme nous l'avons fait pressentir, la paternité du Panthéon y est attribuée à la franc-maçonnerie. L'auteur du *Secret des Conspirateurs* considère le Panthéon comme « un de ces antres ténébreux » où d'autres Templiers aiguisaient les poignards dont ils » aspiraient à frapper d'autres Philippe-le-Bel, d'autres » Clément Cinq. » Il en faisait remonter l'origine à Baudouin, roi de Jérusalem. Pour patron il lui donnait le grand maître Jacques Molay, pour sphère l'univers entier. Il démontrait par la filiation des idées que la tentative Panthéonienne s'était transmise à l'aide des grands conspirateurs italiens Rienzi, Mazaniello, du Lord-Protecteur Cromwel, jusqu'au magnétiseur le comte de St-Germain, jusqu'au prestidigitateur Cagliostro, jusqu'à l'assassin du roi Gustave de Suède, tous hommes dont les Égaux n'étaient que les disciples, les continuateurs. Les *De-*

fenders de l'Écosse, les *White-Boys* de l'Irlande, donnaient la main, suivant lui, aux Panthéonistes de France. Malheureusement pour bien établir la parenté des Égaux violents avec les Sociétés secrètes du Moyen-Age, les preuves manquent jusqu'ici; on ne peut conclure que par la ressemblance de quelques traits de la physionomie extérieure.

Quoi qu'il en soit, les adeptes se groupaient nombreux déjà autour de Babœuf qui se fit illusion sur la valeur morale de cette tourbe de mécontents, d'avides, d'insubordonnés, d'émeutiers perpétuels, d'hommes à qui devait toujours déplaire même la velléité d'un gouvernement, d'un pouvoir régulier, d'une autorité à peu près honnête et sage, même de celle du Directoire.

Babœuf crut le moment venu de sonder l'esprit des masses. Des affiches qu'il fit placarder sur les murs de Paris s'adressèrent au peuple dont il voulait par avance exciter, soulever les passions, avant de lui mettre un poignard dans la main. A l'aide de l'emphase sonore parce qu'elle est creuse, d'une éloquence furibonde toujours arrivant au succès malheureusement, il parvint à faire lire ces anarchiques publications constamment coulées dans le même moule, et par lesquelles le premier ambitieux venu fait croire au peuple que le Pouvoir l'exploite abominablement, le suce, le dévore, en fait sa proie, le ruine systématiquement. « Prends ta majes- » tueuse attitude, » disait Babœuf au peuple dans une de ces proclamations incendiaires, « arme-toi de ta foudre » vengeresse; écrases-en ces modernes Titans qui osent

» attenter à ta souveraineté. Souviens-toi de tes triomphes » et, s'il te reste des périls à éviter, tu as encore des » trophées à obtenir. »

Bien qu'il fût certain que la violence de ce style dût être suffisante pour attirer la foule au pied des murs où des « compagnies d'afficheurs » allaient la nuit les apposer, Babœuf enrégimenta des clubistes qui firent l'office d'allumeurs, pour nous servir de l'argot des marchands en plein vent. Des « groupiers » arrivant de divers côtés, sans paraître se connaître, s'arrêtaient près du placard, le lisaient bas d'abord, le lisaient à voix haute ensuite, s'en montraient du doigt les passages qui paraissaient leur plaire, se les expliquaient entre eux avec force commentaires. Quelques passants se réunissaient, la foule accourait, le rassemblement se complétait, et tous les matins la police eut à dissoudre vingt émeutes de détail. Cette comédie, peu neuve mais très-habile, obtint tout le succès possible. « Conformément à l'article 7 de votre » lettre du 19 courant, » écrivait au comité insurrecteur un des principaux agents du complot Babouviste, « les » compagnies d'afficheurs et de groupiers sont organisées » dans les sections du Mont-Blanc, Lepelletier, faubourg » Montmartre, Butte-des-Moulins. Les affiches ont été » posées et lues par le peuple avec empressement et avi- » dité. Chacun disait : Voilà la vérité! et manifestait la » haine la plus profonde contre les scélérats qui nous » tyrannisent. A la cour Mandar, un commissaire de po- » lice a arraché l'affiche. Aussitôt un patriote énergique » lui dit : Scélérat, tu viens arracher au peuple la vérité

» qu'on veut lui faire connaître ; tu es un agent de nos » affameurs. Les lecteurs se mirent à applaudir, et l'agent » de la police prit la fuite pour son salut. »

Un autre agent écrivait : « L'affiche a été lue avidement ; » elle a produit son effet. J'ai organisé une compagnie » de groupeurs qui se forment tous les jours à la brune » aux portes Martin et Denis, à l'instant où les ouvriers » s'en retournent à leur domicile. » — « Les groupes, » selon un autre rapport, « ont toujours lieu au bout des » ponts Notre-Dame, au Change, à la Grève et sur le » port au blé où les Forts sont animés du meilleur » esprit. » — « L'esprit des groupes hier était bon, » raconte un agent de la police qui cumule les utiles fonctions de mouchard aux gages du Gouvernement et de mouchard *patriote*. Un autre agent provocateur se plaint que si ses « groupistes vont à merveille, il a plutôt à » tempérer leur effervescence démocratique qu'à la pro- » voquer. » Un autre encore se défie « des groupes dont » l'esprit est si vif qu'il craint qu'il n'amène des mou- » vements qui nuisent à la cause de la liberté. » Pour empêcher des collisions regrettables parce qu'elles éclateraient avant l'heure, il a pensé à créer quelques petites réunions d'ouvriers républicains aussi sages que courageux ; quand ces réunions se composent de plus d'une douzaine d'habitués, du surplus il en forme une nouvelle.

Nous disions il n'y a qu'un instant que, parmi les agents, on avait embauché des gens de la police qui trahissaient leur devoir au profit de l'insurrection ; ce fait

ne peut se contester. La huitième pièce de la dix-huitième liasse à la charge de Babœuf est le rapport d'un agent sur ses tentatives à l'hôtel de la police. « Les individus at» tachés à la police, » dit ce rapport, « sont des patriotes » prononcés qui servent la liberté par les avis utiles » qu'ils donnent. » L'agent du troisième arrondissement annonce qu'il ne reçoit plus d'avis de la police et que les patriotes, qu'il avait réussi à y faire entrer, viennent d'en être expulsés. D'ailleurs, Buonarotti est forcé d'avouer que la conspiration eut recours à ces ignobles instruments, à ces ignobles moyens. On verra plus tard comment, par esprit de bonne réciprocité sans doute, la police introduira ses meilleurs limiers parmi les conjurés, des espions gagés qui se mêlèrent parmi les Égaux, les poussèrent à tous les excès possibles, adoptèrent leur costume, leur langage, et enfin les trahirent et les livrèrent.

Revenons au principal auteur de toutes ces intrigues.

En même temps qu'il couvrait les murs de ses placards, Babœuf réclamait, dans son *Tribun du Peuple*, l'exécution de deux lois des plus mauvais temps révolutionnaires : l'une qui décrétait l'extinction de la mendicité, l'autre qui promettait aux défenseurs de la patrie un milliard de biens nationaux. Il voulait qu'on créât des hospices pour tous les vieillards et que des ressources et des travaux fussent assurés à tous les âges, à tous les sexes, à toutes les industries. Et Louis Blanc croit avoir inventé le droit au travail et les invalides civils !

Ouvertement, sans détour, il se posait en adversaire

de la nouvelle Constitution, il la signalait comme devant être immédiatement détruite et demandait qu'on lui substituât la Constitution démocratique et sociale de Robespierre.

Il écrivait ce principe neuf alors : « La propriété individuelle est la source principale de tous les maux qui » pèsent sur la société. »

Pour lui, le Directoire n'est qu'un « gouvernement » perfide, une tyrannie qui se meurt et perd la tête. » Les cinq Directeurs il les appelle « séquelle infame des Luxembourgeois; cinq mulets empanachés; nouveaux Tarquins » qu'il est temps de faire disparaître; des tyrans dont » chaque pensée, chaque acte est un délit national dont » les preuves sont tracées en caractères de sang dans » toute la République. » (Passim.)

Dans une autre page de son journal, saisi d'une recrudescence de haine, il ose s'écrier : « La société est une » caverne. L'harmonie qui y règne est un crime. *Que » vient-on parler de lois et de propriétés*. Les propriétés » sont le partage des usurpateurs, et les lois l'ouvrage » du plus fort. Le soleil luit pour tout le monde et *la » terre n'est à personne. Allez donc, ô mes amis, déranger, bouleverser, culbuter cette société qui ne vous convient pas. Prenez partout tout ce qui vous conviendra.* » Le superflu appartient de droit à celui qui n'a rien. » Ce n'est pas tout, frères et amis. Si l'on opposait à » vos généreux *efforts des barrières constitutionnelles, » renversez sans scrupule et les barrières et les Constitutions. Egorgez sans pitié les tyrans, les patriciens, le*

» *Million* Doré, tous les êtres *immoraux* qui s'opposeraient à votre Bonheur Commun. Vous êtes le Peuple, » le *vrai* Peuple, le *seul* Peuple, digne de jouir des » biens de ce monde! La *justice* du peuple est grande » et majestueuse comme lui. *Tout ce qu'il fait est légi-* » *time, tout ce qu'il ordonne est sacré!* »

Et des gens oseront soutenir que Babœuf voulait arriver pacifiquement à faire prédominer ses idées! Tout-à-l'heure nous publierons sa lettre à Bodson doutant que le communisme pût s'établir autrement que sur les ruines et sur la violence, et s'effrayant de l'affreux avenir qu'il voyait préparer à sa patrie. Cette lettre où Babœuf cherche à réhabiliter les exécutions, la Terreur et le « Robespierrisme, » et qui à elle seule suffirait à prouver que Babœuf n'aurait pas reculé devant les cruelles nécessités du rôle qu'il s'était imposé, n'est rien auprès du passage que nous venons d'emprunter au *Tribun du Peuple!* Est-ce un philosophe, un fou, ou un brigand qui écrivit ces affreux conseils et osa les répandre parmi les hommes, avec l'espoir, hélas! malheureusement réalisé, d'être écouté et suivi? Marat, l'infâme Marat, et l'odieux *Père Duchène*, ne trouvèrent jamais des accents de semblable violence. C'est parmi vingt articles du *Tribun du Peuple*, tous rédigés de la même encre corrosive, que nous avons choisi celui-là pour l'appeler en témoignage contre les faiseurs de systèmes. Ils débutent toujours avec le désir apparent d'une propagande légale et pacifique; mais la société se refuse à s'empoisonner avec leur panacée. Ne pouvant la convaincre,

ils veulent la soumettre; et le massacre alors devient leur *ultima ratio.*

Comprend-on qu'un jour un député osa blâmer les poursuites dirigées contre la presse démagogique et dire à la tribune du conseil des Cinq-Cents qu'il « était bon » de lire et Richer-Serizy et Babœuf, » parce qu'entre eux deux se trouvaient la Liberté et l'Egalité, sans que le président lui retirât la parole immédiatement et sans le rappeler à l'ordre.

Comprend-on que, pendant quelques mois, les pamphlets de Babœuf purent librement circuler dans Paris? Comprend-on que les cinq Directeurs purent gravement délibérer en conseil sur la question de savoir si de pareilles provocations au meurtre et au pillage étaient ou non des écrits séditieux, des écrits à poursuivre, des écrits à punir? Cette incurie, cette coupable insouciance, cette inintelligence du danger, ne pouvaient être que le fait d'un gouvernement aussi déplorablement faible, aussi incapable que celui du Directoire.

Cette fois enfin, le gouvernement s'effraya de cet excès d'audace. Il voulut faire arrêter Babœuf qui, prévenu à temps, put s'enfuir. Les agents, envoyés pour le saisir, le poursuivirent en criant : Au voleur! Deux Forts de la halle, accourus à ces clameurs, le saisirent au collet. Il se nomma, et son nom seul, s'il faut en croire Buonarotti, lui servit deux fois de sauve-garde. Babœuf, qui connaissait la foule badaude et toujours opposante de Paris, s'avisa de crier au mouchard. Bien qu'ils ne sussent pas quel était cet homme qui leur demandait

protection, les passants s'attroupèrent, gênèrent l'action de la police et favorisèrent la fuite de Babœuf qui se réfugia dans une maison où il connaissait un ouvrier. Ce fut là que Didier alla le chercher, à la nuit tombée, pour le conduire un instant chez les filles du menuisier Duplay, l'ancien hôte de Robespierre. Plus tard, Babœuf fut caché tantôt par l'un, tantôt par l'autre de ses disciples, le plus souvent chez Darthé.

Dans sa retraite, Babœuf écrivait plus que jamais. De temps à autre apparaissait un numéro du *Tribun du Peuple*, violent comme toujours, appelant toutes les haines du peuple contre les oppresseurs, invitant le peuple à la vengeance et à la conquête des droits qu'on lui refusait. Il y avait alors çà et là dans Paris de petites imprimeries clandestines. C'est là qu'on composait et qu'on tirait ce journal dont les frais étaient couverts par la vente secrète et mieux encore par des souscriptions particulières; car la pauvreté de Babœuf le réduisait à l'impossibilité absolue de solder de ses deniers l'importante dépense de l'impression. La Société du Panthéon, où chaque jour de séance on faisait des collectes dont le produit devait servir en apparence à secourir la misère des patriotes, envoyait quelqu'argent à Babœuf dont elle encourageait de loin la violence. Elle l'engageait « à redoubler de zèle contre les oppresseurs et à appeler sans ménagement le peuple à la conquête pleine et entière de ses droits. »

Babœuf n'écrivait pas seulement dans le *Tribun du Peuple*. Un de ses amis publiait de son côté l'*Eclaireur*

du Peuple qui contint assez fréquemment des articles signés par Babœuf. A propos de cette double collaboration, il se souleva au procès de Vendôme un incident très-curieux. Voici ce qui y fut dévoilé et prouvé.

Le numéro 5 de l'*Eclaireur du Peuple* commençait par une lettre signée : Babœuf. L'article, qui suivait immédiatement cette lettre et qui paraissait appartenir à la rédaction ordinaire de l'*Eclaireur* renfermait le plus pompeux éloge de Babœuf, de ses doctrines, de son journal. Sa lettre, acceptée par l'*Eclaireur*, était commentée avec force compliments; on présentait Babœuf comme un homme à grand caractère, méritant toute confiance, à idées hardies, sagement progressives, utiles à écouter et à propager. Bientôt parut le numéro 34 du *Tribun du Peuple* qui à ces éloges répondit par des éloges à l'*Eclaireur*. L'*Eclaireur* était le meilleur, le plus patriotique, le plus sensé des journaux.

Or, c'était Babœuf qui avait écrit lui-même, et l'un après l'autre, l'article de l'*Eclaireur* et l'article du *Tribun du Peuple*, petite tricherie spirituelle qui n'eut que le tort d'être dévoilée. Mahomet commande à la montagne de venir à lui; la montagne rétive reste plus immobile que jamais; Mahomet marche à la montagne et le miracle est accompli. Babœuf cherche le bruit et la renommée; la renommée ne vient point assez vite; Babœuf marche vers la renommée. Il ne s'agit que d'un peu d'habileté.

M. Cabet prétend que les Directeurs ne pouvant parvenir par la violence à faire taire Babœuf qui leur faisait

une guerre à outrance et commençait à les inquiéter, essayèrent de toucher du bout de la magique clé d'or sa langue pour la rendre muette, et lui firent proposer par son ancien patron Fouché le ministère des finances. Babœuf aurait bien loin rejeté ces offres déshonorantes. Nous regardons comme une fable cette assertion inventée pour donner à Babœuf un brillant vernis d'importance. C'est alors que, ne pouvant triompher de cette fière indépendance, le gouvernement aurait cherché, toujours s'il faut en croire M. Cabet, à tuer son ennemi par l'arme terrible de la calomnie, en appelant l'attention publique sur l'ancienne affaire de faux jugée à Laon, et en déférant au tribunal de Cassation l'ancien jugement qui accordait à Babœuf sa liberté provisoire, afin d'avoir l'occasion de publier de nouveau l'arrêt du 23 août 1793 qui l'avait condamné comme faussaire à vingt années de fers.

Quoi qu'il en soit de cette affaire de corruption et de vengeance, voici ce qu'on lisait dans le *Moniteur*, à la date du 20 frimaire an 4 (10 décembre 1795) : « Le Di-
» rectoire Exécutif, sur le compte qui lui a été rendu
» par le ministre de la justice des procédures faites
» contre Camille Babœuf, pour raison d'un faux par lui
» commis dans l'exercice de ses fonctions d'administra-
» teur du district de Montdidier, et en réparation du-
» quel il a été par contumace condamné à vingt ans de
» fers, par un jugement du tribunal criminel du dépar-
» tement de la Somme, 1793, annulé pour défaut de
» forme par un jugement du tribunal de Cassation, qui

» a renvoyé le fond du procès devant le tribunal criminel du département de l'Aisne ; — considérant que le tribunal criminel du département de l'Aisne a manifestement excédé ses pouvoirs par son jugement du 30 messidor de l'an II, en ce que, contre le texte précis de la loi, il a accordé la liberté provisoire à Camille Babœuf, prévenu d'un crime qui, par sa nature, emporte peine afflictive et infamante ; — considérant que, d'ailleurs, dans l'état actuel de la législation, ce tribunal ne peut plus connaître immédiatement et sans déclaration préalable d'un jury d''accusation, du crime imputé à Camille Babœuf ; — Arrête que le ministre de la justice est chargé de dénoncer au commissaire du Pouvoir exécutif près le tribunal de Cassation, l'état où se trouvent les procédures dont il s'agit, afin que, sur les réquisitions de ce commissaire, le tribunal de Cassation puisse les envoyer devant un directeur du jury d'accusation, à qui la connaissance en sera attribuée conformément à la loi. — Signé Rewbel, président du Directoire Exécutif. »

Quelques jours plus tard, Babœuf répondait à cette accusation par la lettre suivante qu'il adressait au rédacteur du *Moniteur*, et qui jettera quelque lumière sur cette affaire passablement embrouillée.

» Vous avez jugé à propos, citoyen, d'insérer, dans votre feuille numéro LXXXV, un arrêté du Directoire Exécutif qui me concerne. J'espère, en conséquence, que vous ne ferez pas difficulté d'insérer la réponse suivante. Je n'attribue qu'à Merlin, ministre de la jus

» tice, l'invention et la fabrication de cet arrêté qui » n'est, comme l'ont déjà observé quelques publicistes, » qu'une misérable chicane d'avocat. Ne voulant point » abuser de l'espace de votre feuille, je me contenterai » d'expliquer ici les masses. . .

» Lorsque, l'année dernière, mes écrits contrariaient » encore les puissances d'alors, on ne voulut pas, de » même qu'aujourd'hui, avoir l'air d'attaquer en moi la » liberté de la presse : on me fit une première mauvaise » querelle dans les journaux, sur cet ancien procès dont » parle l'arrêté du 20 de ce mois. On alla jusqu'à affi- » cher dans Paris, poursuite et diligence de Fréron, le » jugement qui m'avait condamné. Je répondis à cette » méchante querelle d'une manière apparemment si con- » vaincante qu'ayant été arrêté depuis et emprisonné » neuf mois comme apôtre du Terrorisme, on ne m'in- » quiéta nullement pour l'autre affaire et l'on me rendit » la liberté quelques jours après le 30 vendémiaire, non » pas par amnistie et en vertu de la loi qui l'a accordée » à tous les prévenus pour faits relatifs à la Révolution : » on pourrait croire alors que je suis passé à la faveur » de la foule. Un arrêté particulier du Comité de sûreté » générale, précédé d'un rapport, d'un examen de » toutes les charges portées sur mon compte, a brisé » mes fers.

» Depuis, on ne pensa de nouveau à m'inquiéter que » quand je me montrai inébranlable dans la fidélité à » mon engagement pris avec le peuple, d'écrire unique- » ment pour lui et dans une absolue indépendance.

» Voici maintenant le motif que je présume exister
» chez Merlin, pour n'attribuer qu'à lui ce resssouvenir
» par lequel il a calculé qu'il parviendrait tout au moins
» à entacher ma probité et à m'enlever la confiance. Ce
» fut Merlin lui-même qui, avant le 9 thermidor, comme
» membre du Comité de législation, sollicita et obtint
» pour moi le décret de la Convention Nationale qui
» cassa, non seulement pour défaut de forme, comme
» le dit l'arrêté du Directoire, mais pour défaut d'équité,
» une condamnation atroce qui était peut-être le premier
» attentat audacieux porté par la chouannerie contre le
» franc et loyal républicanisme. Cette affaire terminée
» définitivement, quoi qu'en dise l'arrêté, tant au tribu-
» nal de l'Aisne, en messidor an 2, qu'à la commission
» des administrations civiles, police et tribunaux en
» thermidor, Merlin put être mécontent de moi, de ce
» qu'ayant embrassé de suite la carrière périodique, je
» n'avais point sacrifié la reconnaissance au devoir.
» Parce qu'il avait pu être juste à mon égard, je ne crus
» pas devoir, plus que pour un autre, passer sous si-
» lence ce qui vint à me paraître répréhensible dans sa
» conduite politique. Je m'élevai souvent contre son pro-
» jet de loi sur la calomnie, qu'il essaya tant de fois de
» faire passer.

» C'est là, j'imagine, le principe de la petite escobar-
» derie de l'arrêté du 20. Elle ne fit point fortune l'an
» passé et ne m'aliéna point les cœurs des patriotes. Elle
» le fera bien moins encore cette fois, quand on verra
« que c'est un moyen usé. — Salut et fraternité. »

Nous ne trouvons plus trace dans l'histoire de ce procès et de ses suites. Probablement, entraîné dans de plus grands soucis par la découverte du complot qu'il ne faisait jusque là qu'entrevoir, le Gouvernement négligea ce détail pour pourvoir à de plus importantes nécessités, à de plus sérieuses préoccupations. Nous ne croyons pas même qu'on rappela l'affaire de faux pendant les interminables débats du procès de la Haute-Cour de Vendôme.

III.

Babœuf est donc en fuite. Babœuf se cache. Comme autrefois Marat, il habite un caveau, dont il a fait sa retraite habituelle et dont il ne sort que la nuit, que rarement; mais la persécution et les précautions à prendre ne font qu'irriter cet indomptable courage. Les réunions nocturnes du Panthéon n'avaient point cessé, bien que le principal moteur de l'action eût momentanément disparu. Sous l'influence de Babœuf que ses amis visitaient dans sa retraite, la révolte se préparait activement.

Bien que le gouvernement eût découvert déjà un ou deux de ces ateliers clandestins où s'imprimaient les numéros de l'*Eclaireur du Peuple*, du *Cri du Peuple*, du *Tribun du Peuple*, cette dernière feuille continuait à paraître et à jeter ses poisons dans des cœurs bien disposés à l'inocu-

lation. Depuis qu'il se cachait, Babœuf occupait tous les esprits; jamais l'attention n'avait été plus vive autour de lui. Qui répandait ses numéros? Où se cachait-il? Double question que la police, pourtant si habile du Directoire, ne pouvait parvenir à résoudre, malgré tous ses soins. Bientôt, ce ne fut plus seulement Babœuf que le Gouvernement fit poursuivre. En ventôse an 4, (mars 1796) sa femme fut arrêtée sous la prévention d'avoir contribué à répandre les écrits du folliculaire factieux. En réalité, on ne la prit que pour essayer de tirer d'elle quelques renseignements sur l'endroit où il se cachait. Cette femme dévouée ne laissa point échapper une parole. A la nouvelle de son arrestation, le Panthéon s'émut de pitié; les Sociétés firent des collectes pour aider à vivre elle dans sa prison, ses deux enfants dans la maison d'où elle avait été arrachée. Une adresse, signée par tous les clubistes, fut envoyée au Gouvernement pour demander la liberté de cette femme. Une autre adresse dans le même but arriva même au nom des patriotes d'Arras qui avaient connu la femme de Babœuf, quand elle avait habité cette ville où son mari était emprisonné. Ces efforts furent couronnés de succès, et la police qui ne put rien tirer d'elle, la rendit à la liberté. Nous allons la voir agir; son fils va raconter ses démarches.

« Bon époux, père tendre, » dit Buonarotti, « Babœuf » était chéri de sa famille. » Il avait su à ce point se faire aimer de ses enfants, qu'il en avait fait de petits politiques. Babœuf est caché; il ne peut que deviner de loin l'effet produit par ses articles. C'est son fils Emile, à

peine âgé d'une douzaine d'années, qui se fait son espion, qui étudie pour lui l'opinion publique, qui écoute les conversations où se prononce le nom de son père. Des lettres, où l'enfant prend même la précaution de donner à son père un nom de guerre qui ne le compromette pas, si par hasard sa missive se perd, sont vraiment délicieuses de naïveté et pleines d'intérêt. Le Gouvernement les fit publier avec les pièces du procès; c'est à ce recueil que nous les empruntons.

« 7 germinal (27 mars 1796). Egalité ou la mort » s'écrie le jeune enthousiaste. « Bonjour, mon petit Proscrit.
» Lon vien de nous en voier un billet de garde pour alé
» au poste de Versaille. C'est encore pour venir faire une
» visite chez nous; au reste nous nous en f.....! Maman
» fini toute ses course. Elle a été au faubourg. Ils ont
» paru fort content. L'affiche a tou de même été affiché
» par les fame. Il se copie de chanson, s'et étonen.
» Adieu, nous ten voyons tes pilules. Ton ami, Emile
» Babœuf. »

« 11 germinal, (31 mars.) Mon ami, lon de mende
» toute partou ton numéro 41. Bodsont est venus hier,
» il nous a porté 700 liv. Il nous a dis qu'il avé une pe-
» tite prèse en talle douce et que lui çai gravés, qu'il
» poures bien tirés en ridicule le Directoire, les deux
» Conseils pour vendre au peuple, qu'il méteré un ré-
» sumé en bas. Dis si sé ton avis. Adieu. Courage; nou
» nou porton bien, Emile Babœuf. »

« 16 germinal. (5 avril.) Bon jour, général, comment
» sa vas? Il est venu hier un citoyen pour sabonner lui-

» même pour les départcment, qui a ler d'être un bon
» plébien. Ils faut lui envoié le 35, 36, 37, 38, 39, le
» 40 et 44 ; nous lui avons donés. Notre petit Camille
» va mieus. Je m'envé lalé promener aujourd'hui sur le
» boulevar ; tu as raison, l'espri publique est écelan.
» Les patriotes du fauborg Hentoine sont animés tu ne
» sorés croire. Ton numéros a fait un grand effé parmi
» le peuple. On ri beau coup de ce qui as en bas du nu-
» méro, les grugeurs, etc. Adieu général à chapeau si-
» ré. Emile Babœuf. »

» 18 germinal (7 avril.) Bon jour, mon ami, comment
» te porte tu ? Toulotte est venu renouvelé son a bonne-
» ment ; il nous a donné 500 liv. pour son abonnement
» pour le secon volume, il le prendrat chez la citoyenne
» Baudrai ; il ne fau pas envoié tes numéros chez lui par-
» ce que c'est des chouen. J'ai été chez le citoien
» Tranche-la-Chausse (1) qui m'a donné une bouteille de
» régénérateur ; son élésire étai ranchérie, on le ven 300
» liv. Ils mon demandé mon nom. Je leur édi que j'étai
» le fils de Gracchus Babœuf ; il na rien répondu, il a
» été parlés à sa femme, ma donné une bouteil, je lui
» ais donné 300 liv., elle mas remi 100 liv. en me disan
» come son mari te conaisait, quel me le pases à 200.
» Je ne savai ce que sa voulai dire, je me suis enalé sans

(1) Tranche-la-Chausse était un des plus enragés sans-culottes de 1793 et 1794. On le voit plusieurs fois se présenter à la tête des députations que la Convention recevait à sa barre ; c'est toujours lui qui porte la parole.

» savoir si il étai aristocrate ou patriote. — J'ai été chez
» Lerouge ; il m'as donné son livres. Je ne croiais pas
» serai si peti ; ils ni a qun volum, gros comme ton *Ca-*
» *dastre perpétuel*, et sa traite 7 parti. Juge come sa doit
» être mové. — Je suis bien content que tu travaille
» comme démont aux yeux des gouvernement. Cache toi
» bien. Voi come les gan d'Amien son lâche, ce j,... f....
» d'imprimeur qui oté son bouet de la liberté de sa fe-
» nêtre. Il a bien mieux fait se maréchal à qui on a cou-
» pé la tête. Si nous avions le desus, il devrai être au
» Panthéon de martir de l'Egalité ; je suis bien conten de
» tous ces cauler imposen salut public. Je t'envoie deux
» per de bas, une cravate, une chemise et un mouchoir.
» Emile Babœuf. »

« 19 germinal. (8 avril.) Je été, mon ami, ché le citoien
» Isriscospich ; je fes ce que tu mas dit ; il nes se doute
» pas qui jétés. Il mas demandé des nouvelles de las ci-
» toiens Babœuf ; il las parue si enterressés à sel a
» longue. Je vus qui lasves ler asses brave : je lui été di
» qui getet ; ils remie quatre mille francs ; il es abonné
» à tont journal ; il la meme resu son numéros ; més il
» voudré con ne lui anvoi pas, que je lui porte chaque
» fois qui parretras quelque chos, parce que il a bien
» dé chiens dan sa mesons ; je tant vois les 400 francs ;
» gis goiens encor mille francs, quand nous en reseve-
» ron, jé tant nanvesré. — J'ai reçu, mon bon ami, tes
» deux lettres, en méme une du 16, l'autre du 17. Je
» vais chez Drouet, lui montres ta lettre. Quend nous
» auron de l'argent, nous serons fier ; auparavant de

» panser à ce billet, il faut avoir des fon. Maman va » chez l'étrangé. Nous veron le peut de connaissance que » nous avons pour mètre à la masse. Nous avons doné » des numéros à la citoyenne Mantade, une douzen au » cordonié, une douzenne à la citoienne Rouville, 6 à » la citoienne Clozelle, 6 au faubourg, une dousene à la » citoiene Gérard. Ils nous on paié tout; ce est pour » leurs ami. Le reste, il lont doné à la troupe; étai toute » biencontent; de manièr de tout sa, nous nous en avons » pu retiré qu'à peu près 500 liv. Jaime bien quen tu dis » dans ton n° 41 : Nétes vous pas peuple osis. J'ai aidé » ma bonne maman à mon petit ami Camille qui es tou- » jours lengissent; renvoi nous la lettre de la citoiene » Girard et le petit ordonnanse du citoyen Tranche-la- » Chausse. Emile BABOEUF. »

» 21 germinal. (14 avril.) Je connois bien, mon ami, » la manière de corrigé; insi je menvés travailles. Mon » ami, nous n'avons pas eu le petit écri intitulé *Doit-on*; » nous avons resu l'autre; mai on ne nous en a porté que » 6 douzen. Je suis bien content de l'analise et de la » lettre de *Franche libre à son ami la Terreur;* si tu sa- » vès comme lon ris! L'esprit public se montre, sa va » bien. Adieu. Nou porton bien. Emile BABOEUF. »

Abandonnons ces détails de famille; les évènements publics sont là qui nous pressent et ne nous laissent même pas le temps de blâmer Babœuf apprenant à son fils les terribles jeux des révolutions, au lieu de le laisser se distraire et se former au milieu des innocentes distractions que réclamait sa tendre jeunesse.

L'adresse des Panthéonistes en faveur de la femme de leur apôtre, fut le premier acte public de cette Société populaire. Quelques autres faits qui apparurent au grand jour, une foule de ces imprudences qui trahissent toujours les conspirateurs, ennuyés des précautions et du silence, et dont le zèle fait explosion juste au moment où le secret devient plus nécessaire à garder, amenèrent la dissolution de l'association. Darthé, l'un des confidents intimes de Babœuf, lut un soir aux clubistes réunis un des numéros du *Tribun du Peuple*, où les cinq Directeurs et plusieurs députés étaient violemment attaqués. Les applaudissements des Égaux couvrirent ces lignes énergiques. Malgré toutes les précautions, des espions se glissaient chaque soir parmi les conjurés. Le lendemain, la police apprenait tout par le rapport de ces faux patriotes qui s'étaient chargés en même temps de provoquer les excès et les désordres et de les dénoncer ensuite au Pouvoir. Les journaux du temps s'emparèrent aussi de cette séance turbulente. Ils dénoncèrent à l'indignation publique « cet antre de Terroristes et de brigands. » Par un décret, le club fut déclaré dissous, et Bonaparte lui-même, qui commandait alors l'armée de l'intérieur, voulut présider à cette dissolution. Il assista à la fermeture officielle de la salle où la Société du Panthéon se réunissait. C'est de ce jour sans doute que date, dans cette âme ferme et constante même dans ses répugnances, cette grande haine que Bonaparte conserva jusque sur le trône, jusque dans l'exil, contre les philosophes, les novateurs d'idées, les travailleurs de la

pensée turbulente, contre ceux qu'il flétrissait du nom générique d'idéologues.

En même temps qu'il fermait tous les clubs des démagogues, le Panthéon, le Palais-Royal, les réunions de la rue Taranne, de l'église Saint-André-des-Arts, le Pouvoir destituait un grand nombre de fonctionnaires soupçonnés d'affiliation, de relations avec les Égaux.

On se préparait ainsi des deux côtés à une action prochaine.

Chassés de leurs clubs, les Panthéonistes recoururent à une ruse qui leur réussit mal. Ils essayèrent de se faire passer pour une secte de philosophes déistes qui, à l'instar des Théophilantropes, voulaient fonder un culte, des temples, des réunions religieuses. « On résolut donc de » paraître dans des temples publics sous le titre de » Déistes, prêchant pour tout dogme la morale naturelle. » Il fut arrêté qu'on célébrerait publiquement les fêtes dé» cadaires, et, qu'à cet effet un vaste temple serait de» mandé au gouvernement. » C'est Buonarotti qui parle. « Il devint nécessaire, » ajoute-t-il, de tenir à la Société » un langage clair et de lui faire entrevoir une partie des » vues secrètes qu'il eût été imprudent de lui faire con» naître dans la totalité. *On voulait la déterminer à se » couvrir des formes religieuses, afin de jouir de la pu» blicité* et des Temples garantis par la loi aux sectaires » de tous les cultes. » Le gouvernement ne fut pas dupe de cette hypocrite supercherie. Il repoussa péremptoirement la demande des Panthéonistes qui, alors, se retrouvèrent dans les cafés dont nous avons déjà parlé, dans

d'autres encore qu'ils firent créer par leurs adhérents, ou le soir sur les places et dans les rues qu'ils agitèrent périodiquement. Plus que jamais, leurs écrits et leurs journaux prirent un caractère d'exaspération et de violence. Du fond de sa retraite, Babœuf exaltait encore leurs esprits par des articles du *Tribun du Peuple*.

Traqué par la police qui parfois le découvrait dans ses retraites, changeant d'asile presque chaque semaine, il avait encore le temps et la volonté de faire son journal qu'il écrivait tout entier, de composer des proclamations, de commenter et d'expliquer son système, de chercher les hommes qui allaient bientôt l'aider dans son entreprise coupable et surtout téméraire contre la société, de rédiger des projets, des plans, de les débattre et de les mûrir avec ses amis.

Ce fut vers le commencement de germinal an 4 (fin de mars 1796), qu'avec Antonelle, avec Buonarotti, avec Darthé, qui paiera de sa tête son ardente complicité, avec Bodson, son maître et son guide en philosophie, avec Simon Duplay, le menuisier hôte et ami de Robespierre, avec l'écrivain Sylvain Maréchal, il conçut la première idée de l'insurrection communiste dont le but avoué était le Bonheur Commun et la délivrance du peuple, dont le but secret, celui d'ailleurs de tous les conspirateurs, était l'envahissement du pouvoir et la plus lourde et odieuse dictature qui eût pesé jamais sur une nation. Ces quelques meneurs se constituèrent en Directoire secret de « Salut Public », se réservant ainsi l'initiative de tous les mouvements « qui devaient mener

» le peuple à ressaisir sa souveraineté ». Ces hommes égarés osèrent, dans le contrat qui les lia les uns aux autres, écrire cette phrase orgueilleuse : « Pénétrés du » souvenir que lorsqu'une Constitution démocratique fut » donnée au pays et acceptée par lui, le dépôt en fut » remis sous la garde de toutes les Vertus ; que c'est, en » conséquence, aux Vertus les plus pures, les plus cou- » rageuses qu'appartient l'initiative de l'entreprise de » venger le peuple lorsque, comme aujourd'hui, ses » droits sont usurpés, sa liberté ravie, et jusqu'à son » existence compromise ; que le peuple n'a jusqu'ici » ajourné sa justice qu'à défaut d'avoir de bons con- » ducteurs prêts à paraître à sa tête, etc ».

On discuta longuement sur les moyens à prendre. Quelques-uns, Bodson et Antonelle surtout, répugnaient aux actes violents, à la guerre civile, à la levée de boucliers. Antonelle, dans *l'Orateur Plébeïen*, son journal, vantait la communauté de biens, mais écrivait que « la » possibilité éventuelle du retour à cet ordre de choses » si simple et si doux, n'était qu'une rêverie peut-être ; » qu'on ne pourrait marcher à l'abolition effective de la » propriété et à la conquête de cette communauté de » biens que par le brigandage et les horreurs de la guerre » civile, qui seraient d'abord d'affreux moyens unique- » ment propres d'ailleurs à détruire la première sans » pouvoir jamais nous donner l'autre. Où retrouver, en » effet, ces Vertus et cette simplicité nécessaires pour » rentrer et se maintenir dans un ordre de choses naturel

» et pur, dont il ne nous serait plus donné d'apprécier
» les douceurs. »

« Qu'entends-tu, Antonelle, qu'on ne pourrait marcher
» à la conquête de l'Égalité réelle que par le mensonge? »
ripostait Babœuf, marchant à la tête de ceux des Égaux
qui voulaient un appel aux armes. « serait-ce bien An-
» tonelle qui définirait le brigandage comme le défi-
» nissent les praticiens? Mais dans le sens où s'entendent
» les hommes justes et les enfants de la nature, qu'est-
» ce que le brigandage? Ce sont les cent mille moyens
» par lesquels nos lois ouvrent la porte à l'Inégalité et
» autorisent le dépouillement du grand nombre par une
» petite portion. Tout mouvement, toute opération *qui*
» *effectuerait déjà, ne fût-ce que partiellement, le dégor-*
» *gement de ceux qui ont trop au profit de ceux qui n'ont*
» *pas assez*, ne serait point, ce me semble, un brigan-
» dage; ce serait un commencement de retour à la justice
» et au *véritable bon ordre*. Tu ajoutes que cette marche
» vers la conquête de la parfaite Égalité ne pourrait s'o-
» pérer que par les horreurs de la guerre civile! La
» guerre civile! Je te demanderai s'il en est une plus
» horrible que celle qui existe perpétuellement depuis
» l'établissement de la propriété, par le moyen de la-
» quelle chaque famille est une république à part qui,
» par la crainte d'être dépouillée et l'inquiétude cons-
» tante de manquer elle ou les siens, conspire sans cesse
» pour dépouiller les autres. Tout cela me paraît prouver
» bien clairement qu'il n'y a point à craindre, en mar-
» chant à l'Égalité, de guerre civile comparable aux

» guerres d'homme à homme et de peuple à peuple » qu'entretient sans interruption notre état présent. Eh! » Nature, puisqu'on n'a pas hésité devant les guerres » sans nombre et continuelles qui ont été ouvertes pour » maintenir la violation de tes lois, *comment pourrait-on » balancer devant la guerre sainte et vénérable qui aurait » pour objet* leur rétablissement? Encore est-il bien cer- » tain qu'il y aura une guerre au moment où nous serons » assez sages pour vouloir instituer l'Égalité? Je n'en crois » rien et personne ne le croira plus que moi, si l'on » trouve incontestable une démonstration de la page 201 » du nº 39 du *Tribun du Peuple*, où j'établis qu'il y a en » France quatre-vingt-dix-neuf individus qui n'ont point » assez contre un centième qui a trop! »

A cela Antonelle répondait, dans le journal *des Hommes Libres*, nº 44, que « l'état de communauté est bien le » seul juste, le seul bón, le seul conforme aux purs » sentiments de la nature, celui hors duquel il ne peut » exister de sociétés paisibles, vraiment heureuses; mais » que cela ne veut cependant pas dire qu'il faille aujour- » d'hui voter l'abolition effective de la propriété et la » conquête de la communauté de biens. Tout ce qu'on » pourrait atteindre, ce serait un degré supportable » d'inégalité dans les fortunes. »

De son côté, Bodson pensait que Babœuf, en voulant ramener un état de choses à peu près semblable au Gouvernement révolutionnaire, augmenterait prodigieusement le nombre de ses ennemis; que le peuple lui-même était fatigué des révolutions et des révolutionnaires, et

n'aspirait qu'après un gouvernement stable qui assurât son indépendance et son bonheur. Le temps des Robespierre et des Saint-Just, le temps des violences était passé à jamais. « Les plus grands crimes que l'on pourrait re-» procher à ces hommes que tu préconises, » écrivait Bodson à Babœuf, « c'est cette démoralisation, c'est » cette insouciance du peuple sur le choix de ses ma-» gistrats, c'est cette espèce de joie barbare qu'on le » força plusieurs fois de témoigner à la vue de leurs » supplices, et ce par des récits aussi mensongers qu'as-» tucieusement perfides. Non, les hommes qui se servaient » de ces moyens pour conserver plus longtemps un pou-» voir sans bornes, ne me paraîtront jamais dignes d'être » les régulateurs d'un système qu'ils auraient fondé. » Quant au parti du *Robespierrisme* et à la masse des » patriotes que tu ranges sous cette dénomination, je ne » pense pas non plus que tu puisses en attendre un aussi » grand avantage que tu sembles t'en promettre. Con-» venant avec toi que l'engouement, l'enticherie et l'adu-» lation furent en partie les principales causes qui entra-» vèrent la Révolution, qui montra mieux que jamais à » quel point on peut porter l'excès que la célébrité mons-» trueuse de Robespierre? Combien d'hommes dont le » dévouement, les vues et les talents, l'ont au moins » égalé, sur lesquels on a à peine jeté les yeux! Ceux » sur lesquels tu comptes et qui ont pu ainsi se dégrader » aux yeux de la raison, en attachant le sort d'une révo-» lution aussi importante que la nôtre à la destinée d'un » homme, sont des instruments bien frèles pour travailler

» à la confection de l'édifice dont le programme est dans » le cœur de tous les anciens amis de l'humanité, mais » dont tu as jeté des fondements plus impérissables que » la gloire de ceux que je verrais avec plus de plaisir au » Panthéon qu'au Comité de salut public. »

Ainsi le but et les moyens de Babœuf ne sont plus un mystère. Son but, c'est l'Egalité absolue, le nivellement le plus complet; son moyen, c'est le peuple qu'il va déchaîner sur la société avec toutes ses colères, toutes ses avidités, toutes ses impatiences, le peuple dont il va remuer les plus détestables passions, l'envie, la jalousie, la haine. bien que ses amis lui aient prodigué les conseils les plus sages, les conseils dont il ne profitera pas.

Comment préparera-t-il ce Bonheur Commun auquel il promet tout haut dans une de ses proclamations de n'aspirer jamais par le massacre, quand le massacre est sa pensée constante, son instrument de prédilection, quand le massacre est une nécessité de la situation qu'allait créer Babœuf? Allons chercher le fond de sa pensée ailleurs que dans son Manifeste public, mais dans sa réponse aux sages avis de Bodson désapprouvant les projets de violence et la réapparition de la Terreur. Voilà la lettre de Babœuf dans toute sa cruelle franchise:

« Je confesse aujourd'hui de bonne foi que je m'en » veux d'avoir autrefois vu en noir et le Gouvernement » révolutionnaire, et Robespierre, et St-Just. Je crois » que ces hommes *valaient mieux à eux seuls que tous les* » *révolutionnaires ensemble et que leur Gouvernement dic-*

» *latorial était diablement bien imaginé.* Tout ce qui
» s'est passé depuis que ni les hommes ni le gouverne-
» ment ne sont plus, justifie peut-être assez bien l'asser-
» tion. Je ne suis pas du tout d'accord avec toi qu'ils ont
» *commis de grands crimes et bien fait périr des républi-*
» *cains. Pas tant !* je crois. Je n'entre pas dans l'examen
» si Hébert et Chaumette étaient innocents. *Quand cela*
» *serait, je justifie encore Robespierre.* Ce dernier pouvait
» avoir à bon droit l'orgueil d'être le seul capable de
» conduire à son vrai but le char de la révolution. Des
» brouillons, des hommes à demi-moyen selon lui, et
» peut-être aussi selon la réalité, de tels hommes, dis-je,
» avides de gloire et remplis de présomption, peuvent
» avoir été aperçus par notre Robespierre avec la volonté
» de lui disputer la direction du char. Alors celui qui
» avait l'initiative, celui qui devait avoir le sentiment de
» sa capacité exclusive, a dû voir que tous ces ridicules
» rivaux, même avec de bonnes intentions, entraveraient,
» gâteraient tout. *Je suppose qu'il eût dit : « Jetons*
» *sous l'éteignoir ces farfadets importuns et leurs bonnes*
» *intentions*, *mon opinion est qu'il fit bien. Le salut de*
» *vingt-cinq millions d'hommes ne doit point être balancé*
» *contre le ménagement de quelques individus équivoques.*
» *Un régénérateur doit voir en grand. Il doit faucher*
» *tout ce qui le gène, tout ce qui obstrue son passage,*
» *tout ce qui peut nuire à sa prompte arrivée au terme*
» *qu'il s'est prescrit.* Fripons, ou imbéciles, ou pré-
» somptueux, ou avides de gloire, *c'est égal : tant*
» *pis pour eux. Pourquoi s'y trouvent-ils ? Robespierre*

» *savait tout cela, et c'est en partie ce qui me le fait » admirer. C'est ce qui me fait voir en lui le génie où ré- » sidaient de véritables idées régénératrices!* . . . . . .

» Je ne crois point encore et comme toi impolitique et » superflu d'évoquer la cendre et les principes de Ro- » bespierre et de St-Just pour étayer notre doctrine. » D'abord, nous ne faisons que rendre hommage à une » grande vérité, sans laquelle nous serions trop au des- » sous d'une équitable modestie. Cette vérité est que » nous ne sommes que les seconds Gracques de la Révo- » lution française. N'est-il pas utile de montrer que *nous » n'innovons rien, que nous ne faisons que succéder à de » premiers généreux défenseurs du peuple qui, avant nous, » avaient marqué le même but de justice et de Bonheur » auquel le peuple doit atteindre?* Et en second lieu, ré- » veiller Robespierre, c'est réveiller tous les patriotes » énergiques de la République et avec eux le peuple qui » autrefois n'écoutait et ne suivait qu'eux. Rendez à sa » mémoire son lustre légitime : tous ses disciples se re- » lèvent et bientôt ils triomphent. *Le Robespierrisme at- » terre de nouveau toutes les factions.* Le Robespierrisme » ne ressemble à aucune d'elles, il n'est point factice ni » limité. Le Robespierrisme est dans toute la République, » dans toute la classe judicieuse et clairvoyante, *et natu- » rellement dans le peuple.* La raison en est simple : *c'est » que le Robespierrisme c'est la démocratie, et ces deux » mots sont parfaitement identiques. Donc, en relevant » le Robespierrisme, vous êtes sûrs de relever la démocra- » tie. Nous avons tant rebattu ensemble autrefois la grande*

» *matière qu'aujourd'hui je mets à l'ordre du jour*, que » je suis hors de tout doute que ton esprit juste aura là-» dessus enfanté quelque chose de précieux. — Salut » d'Egal. »

« P. S. Attendu que j'ai fait, sans y penser, une dis-» sertation qui me semble contenir quelques aperçus lu-» mineux et intéressants peut-être à faire connaître, je » ne fais que te prêter ma lettre pour la lire seulement. » Renvoie-la moi tout de suite afin que je puisse en em-» ployer la première partie dans mon prochain nu-» méro. »

Les idées violentes de Babœuf prédominèrent dans le Comité directeur, malgré les efforts de Bodson et d'Antonelle. Les hommes de main l'emportèrent sur les hommes de tempérament.

Ces premiers principes posés, le Comité s'occupa des moyens d'action. Afin d'agir avec sécurité, le Directoire fut déclaré secret, comme nous l'avons dit. Par des efforts qui apparaissent partout, il essaya de s'envelopper du mystère le plus impénétrable. Les noms des membres du Comité directeur ne devaient point être connus même de leurs premiers agents, de ceux qui devaient diriger le mouvement dans chacun des douze arrondissements de Paris. Entre ces agents et les membres du Directoire, les communications n'avaient lieu que par l'intermédiaire de quelques conjurés choisis auxquels on livrait une portion de la pensée. Ce fut à ceux-là seuls que les douze agents d'arrondissement furent obligés chaque jour de remettre les détails de leurs observations quotidiennes

que les intermédiaires allaient pour plus de sûreté chercher à leurs domiciles.

On prévoit ce qu'avaient à faire les agents d'arrondissement : chaque conspiration agit et opère comme les conspirations précédentes. Organiser des réunions ; corrompre l'esprit public en répandant à foison des publications plus ou moins violentes; chercher et rassembler les individus les plus immoraux, les plus compromis, les plus décidés à se jeter à corps perdu dans les troubles publics; se défier des faux-frères; multiplier les rassemblements; recommander la lecture des journaux « populaires; » engager les patriotes aisés à se cotiser pour subvenir aux frais d'impression des journaux, pamphlets, proclamations, placards incendiaires; tenir note du « thermomètre de l'esprit public; » organiser des compagnies de groupeurs, d'afficheurs, de mouchards; rechercher des armes et les réunir en petits arsenaux partout disséminés, chez les marchands de vin surtout; dresser les listes des hommes à proscrire; agir sur l'armée, égarer l'esprit du soldat par de perfides caresses, par l'appât de certaines jouissances que la discipline lui défend, par une commisération hypocrite sur ses ennuis, sur ses travaux, voilà la base des instructions que Babœuf fit parvenir aux douze agents principaux que le Directoire secret s'attacha à isoler les uns des autres, entre lesquels il empêcha toutes relations possibles, « afin que chaque individu employé média- » tement ou immédiatement par lui ne puisse trahir per- » sonne, et que sa perte n'enlève que lui aux révolution-

» naires. » A l'un de ces agents, intelligent et énergique, qui paraissait sincère, Babœuf écrit : « Ta marche ac-
» tive, suivie, n'a pas besoin d'être encouragée par
» nous ; on reconnait à ton allure l'homme qui sait qu'il
» travaille pour lui-même. Continue, voilà tout ce que
» nous pouvons te dire. » A un autre dont on craint la trahison, il adresse cette menaçante apostrophe : « Des
» conjurés n'emploient personne avant de l'avoir appré-
» cié : Ceux qui te parlent ne sont pas des conjurés à
» demi. Songe que des conjurés *ne peuvent plus quitter*
» ceux qu'ils ont pris une fois le parti d'employer. » Cette lettre qui rappelle le lien sanglant et indissoluble des terribles Sociétés secrètes du moyen-âge, est scellée du *grand sceau noir* de l'association. Babœuf exhorte un autre agent à user vigoureusement de son influence à Lyon. Il envoie de l'argent à celui ci ; celui-là il le charge de monter jour et nuit la garde à la porte de l'hôtel de la police, de savoir ce qui y entre, ce qui en sort, de faire parler les soldats de la Légion de police après les avoir enivrés.

Cette activité dévorante n'est égalée que par celle des agents. Les lettres s'entassent sur les lettres, les avis sur les rapports, les demandes de renseignements sur les réclamations de conseils. « Ce n'est pas à nous à dé-
» cider si le mouvement doit éclater le jour ou la nuit,
» vous seuls pouvez avoir prévu quel serait l'instant le
» plus favorable ; hâtez-vous de nous en instruire : car
» ce qui est praticable le jour ne l'est pas la nuit ; et
» même il est des mesures à prendre, dans un mouve-

» ment nocturne, étrangères à celles qui conviennent au » jour. Pour asseoir *nos plans militaires*, il faut que » nous sachions dans quel ordre placer la troupe, soit » légionnaire, soit campée sous nos murs. » C'est là un spécimen des questions que les agents secondaires posent à résoudre au Comité secret.

Il règne dans les lettres aux agents une étrange couleur de sécurité, de volonté dominatrice. C'est en illuminé, en voyant, en prophète, que parle Babœuf; ces instructions acerbes, absolues, convaincues, durement menaçantes, devaient enflammer les ardents, entraîner les indécis, terrifier les traîtres, tous les grouper vaincus dans la même main puissante.

Laissons les agens subalternes préparer la révolte, et pénétrons dans la retraite où se cache Babœuf. Bodson, Darthé, Antonelle, Didier, Sylvain Maréchal, tous les confidents de sa pensée, tous ses collaborateurs intimes, sont réunis autour de lui. Ils vont discuter et rédiger leur déclaration de principes. Ils vont parler au monde. Pour la première fois, le Communisme va se manifester dans un écrit. Ce n'est plus dans une idée qu'on saisit bien ou mal, qu'on commente en s'exposant à ne pas la comprendre, à la diminuer ou à l'étendre, qu'on va pouvoir étudier le Communisme. Non; c'est lui-même qui parle et qui enseigne, qui explique son essence, ses tendances, ses désirs, ses volontés. Le fait est acquis à l'histoire.

On a beaucoup parlé du *Manifeste des Egaux*. Peu de personnes le connaissent; on ne le trouve que dans très

peu de recueils. On connaît encore bien moins le travail intitulé : *Analyse de la doctrine de Babœuf, avec la discussion*. Ce commentaire, œuvre du Comité secret lui-même, est très-précieux à conserver à l'histoire et surtout à consulter. Nous allons publier en entier ces deux documents importants que nous empruntons au recueil des pièces du procès de Babœuf, recueil imprimé en 1798, à l'imprimerie nationale, et répandu aux frais du Gouvernement. Ce livre maintenant rare, nous a fourni bien des documents qui n'ont été à la disposition que de bien peu de ces écrivains qui, en parlant de Babœuf, n'ont fait que copier servilement leurs devanciers.

Voici donc d'abord le fameux Manifeste des Egaux, où se trouve résumée toute la doctrine du Babouvisme :

Manifeste des Égaux.

» Egalité de fait, dernier but de l'art social.

(Condorcet, *Tableau de l'esprit humain.*)

» Peuple de France,

» Pendant quinze siècles, tu as vécu esclave et par » conséquent malheureux. Depuis six années, tu respires » à peine, dans l'attente de l'indépendance, du bonheur » et de l'Egalité.

» L'Egalité! premier vœu de la nature, premier besoin » de l'homme et principal nœud de toute association lé- » gitime! Peuple de France, tu n'as pas été plus favorisé » que les autres nations qui végètent sur ce globe infor-

» tuné. Toujours et partout, la pauvre espèce humaine, » livrée à des antropophages plus ou moins adroits, ser- » vit de jouet à toutes les ambitions, de pâture à toutes » les tyrannies. Toujours et partout on berça les hommes » de belles paroles; jamais et nulle part ils n'ont obtenu » la chose avec le mot. De temps immémorial, on nous » répète avec hypocrisie : *Les hommes sont égaux !* et de » temps immémorial, la plus avilissante comme la plus » monstrueuse inégalité pèse insolemment sur le genre » humain. Depuis qu'il y a des sociétés civiles, le plus » bel apanage de l'homme est sans contradiction reconnu, » mais n'a pu encore se réaliser une seule fois; l'Égalité » ne fut autre chose qu'une belle et stérile fiction de la » loi. Aujourd'hui qu'elle est réclamée d'une voix plus » forte, on nous répond : Taisez-vous, misérables; l'E- » galité n'est qu'une chimère; contentez-vous de l'Ega- » lité conditionnelle; vous êtes tous égaux devant la » loi : Canaille, que te faut-il de plus? Ce qu'il nous faut » de plus; législateurs, gouvernants, riches, proprié- » taires! Ecoutez-nous à votre tour :

» Nous sommes tous égaux, n'est-ce pas? Ce principe » demeure incontesté, parce qu'à moins d'être atteint de » folie, on ne saurait dire sérieusement qu'il fait nuit » quand il fait jour.

» Eh bien, nous prétendons désormais vivre et mourir » égaux comme nous sommes nés; nous voulons l'Egalité » réelle ou la mort. Voilà ce qu'il nous faut. *Et nous » l'aurons cette Egalité réelle, n'importe à quel prix. » Malheur à ceux que nous rencontrerons entre elle et*

» *nous! Malheur à qui ferait résistance à un vœu aussi*
» *prononcé!* »

Peut-être effrayés de leur propre violence, les conspirateurs, à la suite de ces terribles menaces, promettent à la France que, s'ils réussissent, il n'y aura plus jamais de révolution possible. C'est l'histoire de tous les hommes de violence et de complots.

« La Révolution française, s'écrient-ils, n'est que l'a-
» vant-courrière d'une autre révolution plus grande,
» bien plus solennelle et qui sera la dernière. Le peuple
» a marché sur le corps aux rois et aux prêtres coalisés
» contre lui. Il en sera de même aux nouveaux tyrans,
» aux nouveaux tartuffes politiques assis à la place des
» anciens.

» Ce qu'il nous faut de plus que l'Egalité des droits? » demande Babœuf à la société. Ecoutons sa réponse et méditons-la; car elle va nous servir à juger les prétentions de tous ces novateurs d'aujourd'hui qui battent comme Babœuf la société en brèche, mais qui n'ont pas comme lui l'orgueilleuse audace de se dévoiler, tant ils ont peur que la hideur de leurs projets ne les fasse avorter à elle seule.

» Ce qu'il nous faut? Il ne nous faut pas seulement cette
» Egalité transcrite dans la déclaration des Droits de
» l'homme et du citoyen; nous la voulons au milieu de
» nous, sous le toit de nos maisons. *Nous consentons à*
» *tout pour elle, à faire table rase pour nous en tenir à*
» *elle seule! Périssent, s'il le faut, tous les arts, pourvu*
» *qu'il nous reste l'Egalité réelle!*

» Législateurs et gouvernants qui n'avez pas plus de
» bonne foi que de génie, propriétaires riches et sans
» entrailles, en vain essayez-vous de neutraliser notre
» sainte entreprise en disant : Ils ne feront que repro-
» duire cette loi agraire demandée plus d'une fois avant
» eux. Calomniateurs, taisez-vous à votre tour, et dans
» le silence de la confusion, écoutez nos prétentions dic-
» tées par la nature et basées sur la justice.

» La loi agraire, ou le partage des campagnes, fut le
» vœu instantané de quelques soldats sans principes, de
» quelques peuplades mues par leur instinct plutôt que
» par leur raison. Nous tendons à quelque chose de plus
» sublime et de plus équitable : le BIEN COMMUN, ou la
» COMMUNAUTÉ DES BIENS. »

Cette abstraction peu facile à comprendre demandait une définition, une explication que le grand prêtre de la doctrine se hâte de dicter à Sylvain-Maréchal, celui qui écrivait sous son inspiration. « Plus de propriété indivi-
» duelle des terres, » dit Babœuf, « *la terre n'est à per-*
» *sonne.* Nous réclamons, nous voulons la jouissance
» commune des fruits de la terre. » Et il pose ce second axiome : « *Les fruits sont à tout le monde.* » — Nous dé-
» clarons ne pouvoir souffrir davantage que la très-
» grande majorité des hommes travaille et sue au ser-
» vice et pour le bon plaisir de l'extrême minorité. —
» Assez et trop longtemps, moins d'un million d'indivi-
» dus dispose de ce qui appartient à plus de vingt mil-
» lions de leurs semblables, de leurs égaux ! — Qu'il
» cesse enfin ce grand scandale que nos neveux ne vou-

» dront pas croire! Disparaissez enfin, révoltantes dis-
» tinctions de riches et de pauvres, de grands et de pe-
» tits, de maîtres et de valets, de gouvernants et de gou-
» vernés! — Qu'il ne soit plus d'autre différence parmi
» les hommes que celles de l'âge et du sexe! Puisque
» tous ont les mêmes besoins et les mêmes facultés, qu'il
» n'y ait plus pour eux qu'une seule éducation, une seule
» nourriture. *Ils se contentent d'un seul soleil et d'un air*
» *pour tous; pourquoi la même portion et la même qualité*
» *d'aliments ne suffiraient-ils pas à chacun d'eux?* »

Comme on le voit, les communistes de 1796 et ceux de 1848 raisonnent de la même manière. Leur but est le même, leurs moyens sont les mêmes: la spoliation et la violence; mais l'hypocrisie leur est commune aussi. S'ils se démasquaient, ils effraieraient. Ils dissimulent alors une partie de leurs projets. Le pillage, ils l'appellent Bien Commun, Communauté de biens, Bonheur Commun, le bonheur, rêve aimé qui s'enfuirait à leur approche et à tout jamais. C'est cette prétention à paraître repousser la Loi Agraire comme on l'entendait dans l'antiquité qui sépare les communistes en deux écoles distinctes en apparence: les *Babouvistes* qui attribuent la terre ou la propriété à l'Etat, la jouissance égale des fruits à tous, et les *Partageux* dont le nom n'a pas besoin de définition. Mais la distinction n'est que scientifique et la classification sans valeur. En dernière analyse, les Babouvistes et les Partageux, s'ils réussissaient, ne nous donneraient, pour nous servir de l'expression énergique des accusateurs nationaux de Vendôme, que le hideux

spectacle de scélérats se partageant, avec une joie féroce au milieu des débris fumants de la société éventrée, violée, expirante, le butin dérobé aux flammes qu'eux-mêmes eussent allumées. Une circonstance nous permet de conclure ainsi. Quand on posa les premières bases de l'association des Egaux, la majeure partie des hommes convoqués au Panthéon s'arrêta tout d'abord au partage des terres combattu alors, non pas par Babœuf, mais seulement par Darthé et Buonarotti qui, à l'application, eussent été dépassés immédiatement. Les spéculations de la philosophie sont toujours débordées par les ardeurs de l'avidité, du désir de jouir.

Nous avouons n'avoir jamais cru que ce fût là une réponse sérieuse à la très-sérieuse objection qu'à eux-mêmes se sont posée les Égalitaires. Tourner une difficulté, ce n'est pas la résoudre, et nous persistons à croire que les massacres et la violence forment l'*ultima ratio* de ces inventeurs du *Bonheur Commun*, auquel répugne l'humanité qui n'y croit pas et qui ne se laissera pas convaincre par ce magnifique cantique d'éloges que se chante à lui-même le Babouvisme, heureux de trouver une issue pour sortir d'embarras : « Jamais plus vaste » dessein n'a été conçu et mis à exécution. De loin en » loin, quelques hommes de génie, quelques sages en » ont parlé d'une voix basse et tremblante. Aucun d'eux » n'a eu le courage de dire la vérité tout entière. *Le » moment des grandes mesures* est arrivé. Le mal est à » son comble ; il couvre la face de la terre. Le chaos » sous le nom de politique y règne depuis trop de siècles.

» Que tout rentre dans l'ordre et reprenne sa place! A la » voix de l'Égalité, que les éléments de justice et de » bonheur s'organisent. L'instant est venu de fonder la » RÉPUBLIQUE DES ÉGAUX, ce grand hospice ouvert à tous » les hommes. *Les jours de la restitution générale sont » arrivés.* Familles gémissantes, venez vous asseoir à la » table commune dressée par la Nature pour tous ses » enfants.

» Peuple de France, ouvre les yeux et le cœur à la » plénitude de la félicité. Reconnais et proclame avec » nous la RÉPURLIQUE DES ÉGAUX! »

Cet exposé de principes ne vit pas le jour. Quand le Comité secret le relut et l'étudia, il en eut peur. Le miroir répétait trop fidèlement l'image. Cette déclaration ne fut point imprimée; on ne mit sous presse qu'un écrit intitulé : *Analyse de la doctrine de Babœuf, tribun du peuple, proscrit par le Directoire exécutif pour avoir dit la vérité.*

Cette pièce est trop importante pour que nous ne la publiions pas dans tout son contenu. C'est là le véritable code du communisme, le Livre, la Bible, le Coran de cette religion despotique et sanglante comme tous les despotismes :

« **Analyse de la doctrine de Babœuf.**

» *Avec la discussion.*

» ART. 1er.

» La Nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens.

» PREUVES.

» 1°. Avant leurs premiers rapprochements, tous les hommes étaient également les maîtres des productions que la nature répandait avec profusion autour d'eux.

» 2°. Dès que les hommes se furent rapprochés sur une terre inculte, qui put établir parmi eux l'inégalité de ce droit? Est-ce leur différence naturelle? Ils ont tous les mêmes organes et les mêmes besoins. Est-ce la dépendance des uns avec les autres? Mais nul n'était assez fou pour asservir ses semblables que le plus léger mécontentement pouvait disperser; et l'avantage des secours mutuels et de la bienveillance commune leur faisait à tous une nécessité de respecter dans les autres les droits dont ils se sentaient investis par la Nature. Est-ce la férocité de leurs cœurs? Mais la compassion est la suite immédiate de leur organisation, et cette férocité naît de l'exaspération des passions. Est-ce un penchant inné pour l'humiliation et la servitude? Mais la vue des distinctions est pour les êtres même les plus sauvages une sensation douloureuse, une source de jalousie et de haine.

» 3°. Si les familles ont été les premiers modèles des sociétés, elles sont aussi les preuves les plus frappantes du droit dont nous parlons. L'Égalité y est le gage de la tendresse des pères, de l'union et du bonheur des enfants. Est-elle rompue, le chagrin et la jalousie y introduisent le désordre et les violences. Tout, jusqu'à l'amour des parents, inspire aux enfants la haine des partialités que les parents eux-mêmes ne peuvent appliquer sans risquer d'introduire dans la famille des passions dangereuses.

» 4°. L'Égalité la plus stricte dut être consacrée par les premières Conventions; car qui est-ce qui pouvait faire consentir aux privations et à l'infériorité des hommes jusque-là ennemis de toute distinction?

» 5°. L'oubli de cette Égalité a introduit parmi les hommes, — les fausses idées de bonheur, les égarements des passions, — le dépérissement de l'espèce, — les violences, les troubles, les guerres, — la tyrannie des uns et l'oppression des autres, — les institutions civiles, politiques et religieuses qui, en consacrant l'injustice, dissolvent enfin les sociétés après les avoir longtemps déchirées.

» La vue des distinctions, du faste et des voluptés dont on ne jouit pas, fut et sera toujours pour la multitude une source inépuisable de tourments et d'inquiétudes. Il n'est donné qu'à un petit nombre de sages de se préserver de la corruption, et la modération est un bien que le vulgaire ne sait plus apprécier dès qu'il s'en écarte. Quelques citoyens se créent-ils de nouveaux besoins et introduisent-ils dans leurs jouissances des raffinements inconnus à la multitude, la simplicité n'est plus aimée, le bonheur cesse d'être dans une vie active et dans une âme tranquille; la distinction et les voluptés deviennent le suprême des biens; personne n'est content de son état et tous cherchent en vain le bonheur auquel l'inégalité a fermé l'entrée de la société.

» Plus on obtient de distinctions, plus on en désire, plus on excite la jalousie et la convoitise. De là tant d'entreprises extravagantes; de là cette soif si insatiable et

si criminelle de l'or et du pouvoir ; de là les haines, les violences et les meurtres ; de là ces guerres sanglantes causées par l'esprit de conquête et par la jalousie de commerce qui ne laissent pas à la malheureuse humanité un instant de relache.

» Au milieu de ce bouleversement d'idées, la mollesse et les chagrins détruisent une partie de l'espèce, énervent l'autre et préparent à la société des générations incapables de la défendre (1). De l'attachement aux distinctions naissent les précautions que l'on prend pour les conserver, malgré l'envie et le mécontentement qu'elles engendrent ; ces précautions sont les lois barbares, les formes exclusives de gouvernement, *les fables religieuses*, *la morale servile*, en un mot la tyrannie d'un côté, de l'autre l'oppression. Cependant, la voix de la Nature ne peut être entièrement étouffée ; elle fait pâlir parfois ses enfants ingrats, et si elle parvient rarement à la rétablir dans ses droits, elle finit toujours par bouleverser les sociétés qui en méconnurent les lois.

» Si l'Égalité des biens est une suite de celle de nos organes et de nos besoins, si les malheurs publics et individuels, si la ruine des sociétés sont les effets nécessaires des atteintes qu'on lui porte, cette Égalité est donc de droit naturel (2).

(1) Cette phrase est un non-sens. Pourquoi défendre la société ? Contre qui ? Le monde n'est-il pas voué au Bonheur Commun ?

(2) Les prémisses étant fausses, la conclusion doit être fausse.

» Art. 2.

» Le but de la société est de défendre cette Égalité souvent attaquée par le fou et le méchant dans l'état de nature et d'augmenter par le concours de tous les jouissances communes.

» PREUVES.

» 1°. On entend ici par *société* l'association réglée par des conventions, et par *état dénaturé* celui de société casuelle et imparfaite dans laquelle se trouvèrent nécessairement les hommes avant de se soumettre à des lois. Sans examiner ici si des attentats, du genre de ceux dont il est fait mention dans l'article, ont pu avoir lieu dans l'état de nature, il est évident que, si les inconvéniens de cet état déterminèrent les hommes à établir des lois, ce ne furent que ceux qui naissaient de la violation de l'Égalité. Quoi qu'il en soit, la conservation de l'Égalité est le but de l'association, parce que ce n'est que par elle que les hommes peuvent être heureux.

» 2°. En réunissant leurs forces, les hommes voulurent assurément se procurer le plus grand nombre de jouissances dont ils avaient l'idée par le moins possible de peine. Or, l'abondance des choses nécessaires assure ces jouissances, et elle est elle-même assurée par le travail des associés, qui n'est pour chacun d'eux le moindre possible que lorsqu'il est réparti sur tous.

» Art. 3.

» La Nature a imposé à chacun l'obligation de tra-

vailler; nul n'a pu, sans crime, se soustraire au travail.

» PREUVES.

» 1°. Le travail est pour chacun un précepte de la Nature; d'abord parce que l'homme isolé dans les déserts ne saurait, sans un travail quelconque, se procurer la subsistance; ensuite parce que l'activité, que le travail modéré occasionne, est pour l'homme une source de santé et d'amusement.

» 2°. Cette obligation n'a pu être affaiblie par la société, ni pour tous, ni pour chacun de ses membres, parce que sa conservation en dépend, parce que la peine de chacun n'est la moindre possible que lorsque tous y participent.

» ART. 4.

» Les travaux et les jouissances doivent être communs.

» EXPLICATIONS.

» C'est-à-di e que tous doivent supporter une égale portion de travail et en retirer une égale quantité de jouissances.

» La justice de ce principe découle des preuves des articles 1 et 3 ci-dessus. Mais qu'entend-on par communauté de travail? Veut-on que tous les citoyens soient astreints aux mêmes occupations? Non, mais on veut que les différents travaux soient répartis de manière à ne laisser un seul valide oisif; on veut que l'augmentation du nombre des travailleurs garantisse l'abondance pu-

blique, tout en diminuant la peine individuelle. On veut qu'en retour chacun reçoive de la patrie de quoi pourvoir aux besoins naturels et au petit nombre de besoins factices que tous peuvent satisfaire.

» Que deviendront, objectera-t-on peut-être, les productions de l'industrie, fruits du temps et du génie? N'est-il pas à craindre que, n'étant pas plus récompensées que les autres, elles ne s'anéantissent au détriment de la société? Sophisme! (1) C'est à l'amour de la gloire et non à la soif des richesses que furent dus, dans tous les temps, les efforts du génie. Des millions de soldats pauvres se vouent tous les jours à la mort pour l'honneur de servir les caprices d'un maître cruel, et l'on doutera des prodiges que peuvent opérer sur le cœur humain le sentiment du Bonheur, l'amour de l'Égalité et de la patrie, et les ressorts d'une sage politique! Aurions-nous, d'ailleurs, besoin de l'éclat des arts et du clinquant du luxe, si nous avions le bonheur de vivre sous les lois de l'Égalité?

» ART. 5.

» Il y a oppression, quand l'un s'épuise par le travail et manque de tout, tandis que l'autre nage dans l'abondance sans rien faire.

» PREUVES.

1°. Inégalité et oppression sont synonymes. Si opprimer

(1) Dans le Manifeste des Égaux, nous avons vu clairement que les arts étaient condamnés à mort par ces nouveaux barbares

quelqu'un, c'est violer à son égard une loi, ceux que l'inégalité surcharge sont opprimés, parce que l'inégalité blesse la loi naturelle à laquelle il est absurde d'opposer les lois humaines.

» 2°. Opprimer signifie ou restreindre les facultés de quelqu'un, ou augmenter ses charges. C'est précisément ce que fait l'inégalité en diminuant les jouissances de celui dont elle aggrave les devoirs.

» ART. 6.

» Nul n'a pu, sans crime, s'approprier exclusivement les biens de la terre ou de l'industrie.

» EXPLICATIONS ET PREUVES.

» Si l'on démontre que l'inégalité n'a d'autre cause que cette appropriation exclusive, on aura démontré le crime de ceux qui introduisirent la distinction du *mien* et du *tien*.

» De l'instant où les terres furent partagées, naquit le droit exclusif de propriété. Alors chacun fut le maître absolu de tout ce qu'il pouvait retirer des champs qui lui étaient échus et de l'industrie qu'il pouvait exercer.

» Il est probable que les hommes voués aux arts de première nécessité furent exclus en même temps de toute possession territoriale qu'ils n'avaient pas le temps d'exploiter. Les uns restèrent ainsi les maîtres des choses nécessaires à l'existence, tandis que les autres n'eurent droit qu'aux salaires qu'on voulait bien leur payer. Néanmoins, ce changement n'en amena pas un sensible dans

la distribution des jouissances, tant que le nombre des salariés n'excéda pas celui des possesseurs des terres. Mais aussitôt que les accidents naturels, l'économie ou l'adresse des uns, la prodigalité ou l'incapacité (1) des autres, ayant réuni les propriétés territoriales en un petit nombre de familles, les salariés furent beaucoup plus nombreux que les salariants, ceux-là furent à la merci des derniers qui, fiers de leur opulence, les réduisirent à une vie très-frugale.

» De cette révolution datent les sinistres effets de l'inégalité développés au premier article. Depuis, on a vu l'oisif vivre par une révoltante injustice des sueurs de l'homme laborieux accablé sous le fardeau des fatigues et des privations; on a vu le riche s'emparer de l'État et dicter en maître des lois tyranniques au pauvre *violenté par le besoin, avili par l'ignorance et trompé par la religion.*

» Les malheurs et l'esclavage découlent de l'inégalité et celle-ci de la propriété. *La propriété est donc le plus grand fléau de la société. C'est un véritable délit public.*

» On nous dira que la propriété est un droit antérieur à la société qui a été instituée pour le défendre. Mais comment pouvait-on avoir l'idée d'un semblable droit, avant que les Conventions eussent assuré au propriétaire les fruits de son travail? Comment la société a-t-elle pu

(1) C'est la meilleure démonstration contre l'impossibilité du règne d'une Égalite absolue. Le Communisme fournit des preuves contre lui-même.

devoir son origine à l'institution la plus subversive de tout sentiment social?

» Que l'on ne dise pas, enfin, qu'il est juste que l'homme laborieux et l'économe soient récompensés par l'opulence et l'oisif puni par la misère. Sans doute, il est équitable que l'homme actif, en acquittant sa dette, reçoive de la patrie ce qu'elle peut lui donner sans se détruire; il est équitable *qu'il en soit récompensé par la reconnaissance publique*; mais il ne saurait acquérir par là le droit d'empoisonner son pays, pas plus qu'un soldat n'acquiert par sa valeur le droit de l'asservir.

» Quoiqu'il y ait de mauvais sujets qui doivent imputer à leurs propres vices la misère où ils sont réduits, il s'en faut de beaucoup que tous les malheureux puissent être rangés dans cette classe. Une foule de laboureurs et de manufacturiers qu'on ne plaint pas, vivent au pain et à l'eau, afin qu'un infame libertin jouisse en paix de l'héritage d'un père inhumain, et qu'un fabricant millionnaire envoie à bas prix des étoffes et des joujoux dans les pays qui fournissent à nos sybarites fainéants les parfums de l'Arabie et les oiseaux du Phase. Les mauvais sujets eux-mêmes le seraient-ils sans les vices et les folies dans lesquels ils sont entraînés par les institutions sociales qui punissent en eux les effets des passions dont elles provoquent le développement.

» Art. 7.

» Dans une véritable société, il ne doit y avoir ni riches ni pauvres.

» Art. 8.

» Les riches qui ne veulent pas renoncer au superflu en faveur des indigents, sont les ennemis du peuple.

» Art. 9.

» Nul ne peut, par l'accumulation de tous les moyens, priver un autre de l'instruction nécessaire pour son bonheur; l'instruction doit être commune.

» PREUVES.

» 1°. Cette accumulation enlève aux hommes de peine jusqu'à la posibilité d'acquérir les connaissances nécessaires à tout bon citoyen.

» 2°. Quoiqu'il ne faille pas au peuple une vaste instruction, il lui en faut une, afin qu'il ne soit pas la proie des rusés et des prétendus savants. Il lui importe de bien connaître ses droits et ses devoirs.

» Art. 10.

» Le but de la Révolution est de détruire l'inégalité et de rétablir le Bonheur Commun.

» PREUVES.

» Quel est l'honnête homme qui voudrait livrer ses concitoyens aux convulsions et aux maux d'une révolution politique, ayant pour but de les rendre plus malheureux ou de les mettre dans un état d'où leur ruine totale doit nécessairement dériver? Saisir adroitement le moment de la réforme, n'est pas la moindre tâche d'un habile et vertueux politique.

» Art. 11.

» La Révolution n'est pas finie, parce que les riches absorbent tous les biens et commandent exclusivement, tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves, languissent dans la misère et ne sont rien dans l'Etat.

» Art. 12.

» La Constitution de 93 est la véritable loi des Français, parce que le peuple l'a solennellement acceptée, parce que la Convention n'avait pas le droit de la changer; parce que, pour y parvenir, elle a fait fusiller le peuple qui en demandait l'exécution; parce qu'elle a chassé et égorgé les députés qui faisaient leur devoir en la défendant; parce que la Terreur contre le peuple et l'influence des émigrés ont présidé à la rédaction et à la prétendue acceptation de la Constitution de l'an 3, qui n'a eu pour elle pas même la quatrième partie des suffrages qu'avait obtenus celle de 93; parce que la Constitution de 93 a consacré les droits inaliénables pour chaque citoyen de consentir les lois, de s'assembler, de réclamer ce qu'il croit utile, de s'instruire et de ne pas mourir de faim....

» Art. 13, 14, 15.

» Tous les pouvoirs émanés de la Constitution de l'an 3 sont illégaux, ceux qui ont porté la main sur la Constitution de 93 sont coupables de lèse-majesté populaire.. »

Constatons d'abord, et pour la troisième ou quatrième fois, que les Égaux, bien qu'on en ait dit, n'ont jamais pu prendre leur système de communauté absolue à un

point de vue sentimental, et qu'ils ont toujours pensé à le faire entrer de force dans la réalité de la vie sociale. Des Égaux de 1796 nous concluons, c'est notre droit, aux socialistes de notre époque, qui parlent tendresse, améliorations, bonheur comme leurs prédécesseurs, et qui, comme eux, s'écrient dans leur cœur : « Malheur à ceux » que nous rencontrerons entre l'Égalité et nous ! Malheur » à qui ferait résistance à un vœu aussi prononcé ! » L'histoire n'est pas là seulement pour nous servir de galerie de portraits, pour nous permettre de tracer des biographies. Elle est féconde en enseignements, en rapprochements utiles surtout.

Constatons ensuite que, sous prétexte d'Égalité, toute liberté est impitoyablement immolée. « Nul ne peut » émettre des opinions contraires aux principes sacrés » de l'Égalité. » *Sic volo, sic jubeo, sic pro ratione voluntas*. Partout la servitude, partout le plus dur esclavage. Point de discussion. La discipline la plus gênante tient lieu du raisonnement. Vous ne serez pas libre d'être heureux à votre manière, selon vos goûts, selon ce qui vous plaira le mieux. Vous n'êtes pas libre de vous arrêter au milieu de votre carrière pour jouir du fruit de vos travaux. « Pas un seul oisif valide. » Telle est la loi.

Et la religion, qu'en font-ils, les malheureux? Ils la tueront comme la liberté; mais leur silence est transparent. La religion, ils l'appellent « fables religieuses ! » Ils disent que l'homme a été « trompé par elle » ! Que fait-on d'une fable menteuse? Que fait-on d'un principe qui trompe et égare? Et quand on sait à quel radicalisme

on a affaire, et quand on sait avec quelle facilité ces hommes renversent ce qui les gêne, peut-on douter un instant du sort qu'ils réservent « à des fables religieuses, » à une morale servile? »

Et les arts, la plus magnifique expression des civilisations, souvenir éloigné mais sublime de la perfection, souvenir aussi des générations éteintes et qui ont voulu prouver aux âges à venir qu'elles, non plus, n'avaient point été stationnaires! Qu'en font ces hommes plus barbares que les barbares des premiers âges de la chrétienté? car ils détruiraient systématiquement, quand les autres ne détruisaient que par ignorance. « Périssent les arts, » s'il le faut, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle! »

Ecoutons Buonarotti commentant la phrase magistrale de Babœuf, et nous ne douterons plus. Voici ce qu'il écrit dans le livre où il a raconté la conspiration à laquelle il avait pris une part si active :

« Le Comité, « dit-il, » voyait naître du raffinement des » arts le goût des superfluités, le dégoût des mœurs » simples, l'amour de la mollesse et des frivolités; on » craignait que les hommes qui se voueraient aux sciences » ne se fissent insensiblement de leurs connaissances » réelles ou supposées, des titres aux distinctions, à la » supériorité et à l'exemption des travaux communs, et » que l'opinion qu'on aurait de leur savoir, alimentant » leur vanité, ne les engageât enfin à de fuestes entre» prises sur les droits des gens simples et moins instruits » dont ils tromperaient la bonne foi, à l'aide d'une hypo» crite et dangereuse éloquence. Au poids de ces tristes

» réflexions se joignait celui de l'opinion de J.-J. Rousseau,
» qui avait dit, d'après l'histoire, que jamais les mœurs
» et la liberté n'avaient été réunies à l'éclat des arts et
» des sciences.)

» Les productions frivoles que le besoin d'un chétif sa-
» laire fait éclore, et qui n'ont de prix qu'aux yeux de la
» vanité et de la fainéantise disparaîtraient sans retour.
» Certes, ce ne serait pas un mal.

» A coup sûr, » ajoute cet écrivain, « il n'en serait pas
» de même des études et des recherches tendant à affer-
» mir l'amour de la patrie et à améliorer le sort de tous ;
» on s'y livrerait avec d'autant plus d'ardeur qu'on en
» aurait généralement le loisir, et qu'on y serait encou-
» ragé par la reconnaissance publique et par l'attrait
» d'une gloire sagement décernée, qui fut dans tous
» les temps le mobile des grandes actions et des inven-
» tions vraiment utiles. »

Est-il même besoin de prendre à témoin le disciple Buonarotti qui n'a servi qu'à perpétuer les traditions? La vraie parole va tomber de la bouche du maître. En décembre 1794 et en juillet 1795, saisi d'indignation à la vue des sauvages destructions des trois dernières années, des ruines que d'imbéciles sicaires de second ordre avaient semées par la France, l'abbé Grégoire avait dénoncé à la Convention les forfaits de lèze-civilisation commis par de nouveaux barbares, les démolitions des églises, des châteaux, des couvents, les autodafés de tableaux, de chartes, de papiers précieux. Voici comment Babœuf termine son numéro 28 auquel déjà

nous avons emprunté quelques passages : « Les sans-cu-
» lottes devraient bien couvrir de boue un certain rap-
» port de l'abbé Grégoire, au nom du Comité d'instruc-
» tion publique, sur ce qu'il appelle le Vandalisme, où il
» regrette la Basilique de Chartres, celle de Nismes et
» celle de Strasbourg, la résurrection de frère Luc à
» Verdun, la descente de croix de Mayence, les vitraux
» de Gisors, les tableaux des sept sacrements à Grasse,
» les clochers de Bourg, le mausolée du maréchal de
» Saxe à Strasbourg, les stalactites et les stalagmites de
» Coutances et autres turpitudes tombées sous le fer des-
» tructeur des hochets du fanatisme et du nobilisme. Il
» n'a oublié que les statues équestres des places Royale,
» Vendôme, des Victoires, de Louis XV, et du Pont-Neuf,
» que le Vandalisme parisien a renversées. Mais cela vien-
» dra, car Grégoire nous promet la suite de son rapport
» tous les mois. Que nous veut ce prêtre? Regrette-t-il
» sa cure d'Embermesnil, ou mieux son évêché de la
» Meurthe? N'est-il pas placé équivalemment? Il a peur
» que cette place ne dure pas autant que lui. Quel âge a-
» t-il? Qu'on lui fasse une pension honnête et qu'il se
» taise.

M. Cabet a connu intimement Buonarotti et a reçu de lui les vraies traditions de leur maître commun. Sa pensée complète donc parfaitement la pensée de Babœuf. Suivons-le dans son *Voyage en Icarie*, l'Icarie, le pays du Bonheur Commun et de l'Egalité appliquée. Suivant M. Cabet, on n'y trouve d'autres artistes que ceux qui se livrent à la confection des automates de cire, portraits des hommes utiles.

Laissons maintenant parler Babœuf lui-même ; laissons-le manifester sa haine contre les « grandes villes où se » développent les arts. » Le luxe et les arts prennent naissance dans les villes ; les Egaux n'auront plus que quelques gros bourgs et beaucoup de villages. C'est encore Buonarotti, le descendant du grand sculpteur, du grand peintre, du grand architecte Michel-Ange, qui, reniant la gloire de son aïcul, la foulant dédaigneusement aux pieds, va corroborer, en la commentant, la pensée de Babœuf.

» Les gros propriétaires, » dit-il, « les grands capita- » listes et les riches négociants forment le noyau des » grandes villes autour duquel viennent se grouper une » foule de gens qui vivent à leurs dépens, en pourvoyant » à leurs besoins, en flattant leurs goûts, en se prêtant à » leurs caprices et en encourageant leurs vices. Plus une » ville est peuplée et plus on y rencontre de domestiques, » de femmes débordées, d'écrivains faméliques, *de poètes,* » *de musiciens, de peintres*, de beaux esprits, de comé- » diens, de danseurs, de prêtres, d'entremetteurs, de » voleurs et de baladins de toute espèce. Ces palais somp- » tueux, ces vastes jardins, ces riches ameublements, » ces brillants équipages, ces livrées nombreuses et ces » bruyants salons qui sont, dit-on, les ornements des » grandes villes, font de funestes impressions sur l'âme » de ceux dont ils attirent les regards. »

M. Cabet convient que le *Manifeste des Egaux* et surtout l'*Analyse de la doctrine de Babœuf*, sont « beaucoup » trop avancés pour ne pas épouvanter l'aristocratie et

» toute la bourgeoisie. Et cependant, » s'écrie-t-il avec » douleur, « ils l'étaient trop peu pour électriser le » peuple auquel aucun plan d'organisation ne démontrait » la possibilité de la Communauté, et qui ne savait ni » que cette analyse était publiée par le Directoire secret, » ni que Babœuf était un des chefs de la conspiration. »

Que devait donc faire Babœuf « pour électriser le » Peuple? » Sans doute, lui montrer mieux qu'une promesse de communauté, mais une réalisation immédiate, un partage à opérer à l'instant? Si M. Cabet ne s'exprime pas ouvertement, sa pensée n'a pas besoin de commentaires. Babœuf vit bien comme son disciple qu'une analyse de sa doctrine n'était pas suffisante pour remplir les cadres encore vides de la conjuration. Tout-à-l'heure, au dernier moment, il démasquera tous ses plans, toutes ses batteries, et quand il promettra au peuple le pillage et le partage des biens « des coupables, » probablement, le peuple le suivra, « électrisé » cette fois.

IV.

Pendant que les chefs de l'affaire échangent des idées, écrivent des manifestes et posent des principes, le complot gagnait du terrain. Babœuf avait fait choix des douze agents révolutionnaires de Paris. Il leur avait donné ses instructions. Sur les conseils de Babœuf, les agents organisèrent des réunions privées en grand nombre, de petits centres où les démocrates venaient recevoir leur impulsion, leur direction, leur mot d'ordre. Le Gouvernement, bientôt effrayé de l'émeute permanente que les afficheurs, les « groupiers, » avaient organisée dans les rues, sur les places et que favorisaient la douceur et la beauté de la saison, avait fait dissiper par la force les rassemblements dès qu'ils lui parurent dangereux. Il avait obtenu des deux Conseils la création d'un ministère de la police, d'une caisse de fonds secrets et une loi ré-

pressive des excès de la presse. La loi de germinal an 4 lui permit aussi d'atteindre les rassemblements sur la voie publique.

Babœuf alors conseilla à ses agents d'en revenir aux clubs à domicile. « Nous vous dirons, » écrivait-il aux douze agents d'arrondissement, « nous vous dirons donc » de nouveau de vous attacher à fonder, à multiplier le » plus que vous pourrez ces petites réunions, de les » établir dans les maisons particulières plutôt que dans » les cafés, parce que dans les maisons l'esprit cor- » rupteur et l'inquisition ne pénètrent pas. Préférez sur- » tout la grande multiplication de ces réunions au rap- » prochement d'un trop grand nombre de membres dans » quelques-unes d'elles. Que chaque coin de grabat, que » chaque grenier en compose une. Que ce soient une » foule de points inaperçus, de petites coteries, pour » nous servir de la digne expression de Mailhe, mais non » pas de ces rassemblements qui puissent frapper d'une » manière trop sensible l'œil de la tyrannie. Dans chaque » famille décidément patriote, voilà un club ! Ne faites » rien davantage que d'y envoyer successivement nos » papiers révolutionnaires. Ne vous inquiétez pas du » surplus. On rassemblera immanquablement pour les » lire ses voisins, ses connaissances. Voilà le club, vous » disons-nous ! Voilà l'opinion publique qui se nourrit, » qui se soutient ! La voilà qui se forme entièrement ! » Voilà des groupes qu'il est pourtant impossible que la » loi ultrà-martiale vienne dissiper ! Vous aviez, d'après » vos instructions précédentes, organisé des compagnies

» de groupistes pour aller dans les places publiques ; em-
» ployez-les maintenant à distribuer nos journaux dans
» les petits clubs dont nous parlons. »

Les agents n'opérèrent que trop bien. Bientôt les faubourgs et les quartiers d'ouvriers ne furent plus qu'une vaste société secrète en permanence, qu'un club insaisissable. C'est là, en famille, que, pendant le travail du mari et des enfants dont quelques-uns forgeaient ou fourbissaient des armes, les femmes lisaient tout haut les articles incendiaires que Babœuf destinait à porter le désordre et la perturbation dans ces esprits faciles à égarer, dans ces âmes souffrantes et fatiguées de la misère, de la lutte contre la pauvreté, dans ces esprits jaloux que la médiocrité désespère et qui forment le cortège obligé de toute conspiration. Bientôt tous les ateliers furent corrompus. La ville s'effraya de mille bruits vagues et menteurs à la source desquels on ne pouvait jamais remonter, de mille fausses nouvelles inquiétantes à l'aide desquelles on effrayait à la fois les capitalistes qui resserraient ou rappelaient leurs fonds, les consommateurs qui n'achetaient plus, les marchands qui ne faisaient plus fabriquer, les ouvriers qui ne fabriquaient plus et couraient droit à l'exaspération dont la responsabilité retombait sur le Gouvernement à qui l'on attribuait, comme toujours, la souffrance générale. Au bas peuple les agents dénonçaient l'avidité des marchands qui, par l'augmentation calculée du prix des denrées de première nécessité, affamaient les *prolétaires* et les exposaient à la mort la plus cruelle, la mort par la faim.

Le peuple murmurait, tressaillait sous l'influence pernicieuse de tous ces agents de désordre. Espérant cacher à l'aide d'un mensonge politique leur action si facile à constater et faire prendre le change au Gouvernement, les journaux anarchiques accusaient les royalistes d'être les fauteurs de ces désordres. Il est curieux d'entendre Buonarotti avouer ces petites infamies, ces petites roueries : « Mes » contemporains ne se méprenaient sans doute pas sur » la nature de ces insurrections, » dit-il avec naïveté ; » « mais la postérité, qui lira les écrits sans avoir vu les » faits, doit être prévenue que les écrivains périodiques » et patriotes *ont eu recours à cette ruse toutes les fois que* » *les tentatives des républicains ont échoué.* »

On connaît beaucoup le nom de Babœuf. On connait peu ses écrits. Le *Tribun du Peuple* n'existe plus qu'à de très-rares exemplaires. Ce principal levier de l'insurrection babouviste ne se trouve que dans bien peu de mains. Nous en avons déjà reproduit quelques passages. Nous allons en publier un nouvel extrait. Il donnera une faible idée de la violence des écrits du temps, violence qu'ont à peine égalée les plus mauvais journaux de notre Révolution. On comprendra la rage que jetait au cœur du peuple cette prose passionnée, ampoulée, où la trivialité s'unit à l'exagération. Le peuple ne comprenait pas toujours les imprécations, les adjurations, les triomphantes figures de rhétorique dont les colonnes du *Tribun du Peuple* étaient parsemées. Il ne voyait pas toujours très-clairement le fil tenu qui liait à une malédiction prononcée contre ses oppresseurs les noms savants et inconnus de

Sparte, d'Athènes et de Rome, les noms pour lui illisibles des martyrs républicains d'Angleterre et de Hollande. Mais ce qu'il comprenait mieux, mais ce qui le faisait bondir de joie, c'était l'injure jetée à la face du Gouvernement, c'était ce style de carrefour auquel on crucifiait les puissants du jour, les heureux du moment, les riches. Ce qu'il comprenait, c'était ce néologisme révolutionnaire qui méprisait les règles et les origines de la langue et dans lequel excellait Babœuf qui classait la nation en « peuple *culotté* » les riches, en « peuple *déculotté* » les prolétaires qui rugissaient d'aise. Ses lecteurs habituels comprenaient tout ce que contenait de promesses décevantes ce simple verbe : « *dépropriétairiser.* » Ils maudissaient, sur son ordre, les grands « *populicides.* » Et quand le *Tribun du Peuple* criait aux armes, l'ouvrier de fureur enfonçait ses ongles dans la hampe de bois de la pique qu'il forgeait.

Voici donc un exemple du style et du ton de ces feuilles que chaque jour, dans chacune des réunions qu'avaient su former dans tout Paris les douze agents d'arrondissement, lisait à sa famille, suspendue à ses lèvres roses, une femme, une jeune fille qui ne voulait pas distraire un père, un frère, ou un mari, du travail nécessaire à l'existence; c'est un extrait fidèle du 40e numéro du *Tribun du Peuple :*

« Nous avons, » écrivait Babœuf, « une double marche » à suivre pour miner l'édifice du *crime* et pour jeter les » fondements de celui de *la vraie justice :* Faire détester » les pouvoirs régnants en mettant à nu leurs continuels

» forfaits, et faire adorer le système de la réelle Égalité
» en en développant de plus en plus les charmes. Si perdre
» dans l'opinion publique les envahisseurs de tous les
» droits du peuple, ses affameurs, ses sangsues, ses
» tyrans, ses bourreaux, n'était point un préalable utile
» *avant les grandes mesures qui devront substituer* à ce
» régime affreux celui du Bonheur Commun, nous ne
» nous occuperions pas des turpitudes et des scélératesses
» journalières de ces *jugulateurs*..... Mais il est encore
» nécessaire de stimuler l'ire du peuple et de l'éclairer
» sur les horreurs masquées que lui seul n'apercevrait
» pas. »

Ce plan une fois exposé, Babœuf marche à l'exécution en diffamant les actes du Gouvernement, en calomniant ses intentions, en attaquant le Corps Législatif. Puis il fait l'apologie des massacres de la fin de 1792, à propos des procès que le Pouvoir intentait alors à quelques-uns des auteurs de ces horreurs trop longtemps impunies. Babœuf s'étonne de ces poursuites et en tire l'augure qu'on « veut calmer le feu de cette énergie *sans-culottique* » que l'on apercevait se ranimer un peu. » C'est recommencer le procès de la Révolution, suivant lui.

« L'extermination des traîtres, » dit-il, « est le crime
» héroïque des légions qui se sont formées à la suite de
» la journée glorieuse du 10 août. C'est aussi le crime de
» toutes les Sections de Paris qui envoyèrent chacune des
» commissaires pour reconnaître ceux des détenus qu'ils
» croiraient innocents, et pour désigner à la vindicte du
» peuple, *exerçant lui-même sa justice*, les individus

» qu'ils jugeraient crimininels. Aux yeux de l'Égalité » civique, cette coopération des commissaires des Sections » de Paris avec une réunion d'hommes qui formaient un » tribunal ; ce concert, dis-je, a *légalisé les jugements* » qui ont véritablement précédé toutes les mises à mort. »

Jusque-là, rien d'aussi audacieux n'avait été dit et inventé pour innocenter les massacreurs des prisons de Paris, les Septembriseurs, les bourreaux fatigués des lenteurs de la sainte Guillotine ! La tuerie est devenue justice ! Les égorgeurs sont des magistrats chargés de faire exécuter les sentences devenues légales ! Une fois dans ce chemin, Babœuf ne s'arrête plus. Une horreur amène une horreur. Mais surmontons notre dégoût pour faire connaître la conclusion forcée de ces affreuses doctrines.

Après avoir dit que les Septembriseurs, jusque-là présentés au peuple comme d'ignobles assassins, n'ont été que « les prêtres, les sacrificateurs d'une juste immola» tion ordonnée par le salut commun, » Babœuf s'adresse » aux patriotes :

« Réunissez-vous tous, » s'écrie-t-il, « pour les dé» fendre en ce sens. Formez une triple barrière autour » d'eux. Que *le peuple en guenilles*, que la *foule affamée* » aille entourer ce tribunal appelé à les juger. Qu'elle » suive constamment les audiences de ce grand procès ! » Qu'elle les occupe toutes ! Qu'elle ne s'y laisse point » prévenir par la *classe dorée !* Qu'elle dise, sans trem» bler, que ces *exterminations*, que l'on condamne au» jourd'hui, *furent légitimes et vivement commandées par*

» *le bien de la masse!* Qu'elle prononce également sans » hésiter, sans rougir, *qu'elle reconnaît les acteurs de » ces scènes politiques pour les exécuteurs d'une tragédie » utile et indispensable, démontrée telle par les crimes » éternels* de la faction riche; mieux démontrée encore » depuis le 9 thermidor, terme à partir duquel *cette in- » fame faction mit plus en grand à l'ordre du jour la fa- » mine, la ruine, le dépouillement, l'assassinat du peuple. » Les exterminateurs des coryphées de cette secte horrible, » n'ont donc que bien mérité de la majorité de leurs con- » citoyens; et, s'il est quelque chose à regretter, c'est » qu'un 2 septembre, plus vaste, plus général, n'ait pu » faire disparaître tous les affameurs!!!* »

« La secte horrible » qui doit tomber sous les coups des exterminateurs, » ce sont les « *honnêtes gens; les » royalistes, ces ennemis jurés du patriotisme et des pa- » triotes, ces gens si gangrenés qu'il n'y a de leur part » aucune espérance de retour; les ennemis incurables de la » patrie, les riches qui sont tous des Vendémiairistes; les » individus dont la fortune faisait présumer qu'ils étaient » approvisionnés de subsistances; les réactionnaires; les » gangrenés; les chouans; les gens à porte cochère, etc.* »

Dans son avant-dernier numéro, Babœuf écrivait cette phrase qui, sans doute, fut facilement comprise des auditeurs de ces « coteries » nombreuses formées à domicile : « L'épée une fois tirée, il faut que le peuple fasse » des *actes qui le mettent dans l'impossibilité de reculer*... » Les dépouilles des ennemis du peuple appartiennent » aux vainqueurs!..,. »

La plume s'arrête et tombe ! L'indignation vous saisit. Voici ce que tous les journaux du temps répétèrent à l'envi les uns des autres, au risque de faire pénétrer plus profondément, plus sûrement, ces doctrines odieuses de la plus odieuse perversité.

Ces choses-là ni ne se discutent, ni ne se commentent, et la ville de Saint-Quentin doit pleurer éternellement sur le jour où de son sein sortit un pareil homme !

Est-il étonnant que pour plaire à ce monstre, un des affiliés du Bonheur Commun, l'agent de la section Bonne-Nouvelle, lui ait adressé, le 24 germinal (13 avril 1796), un rapport où nous lisons ces phrases :

« Je suis parvenu à découvrir plusieurs ateliers ; on » s'occupe dans ce moment-ci à en *travailler* les ouvriers. » Le zèle, l'ardeur qu'y mettent mes hommes, me donnent » une vaste espérance. Déjà, j'en connais quelques-uns » qui prétendent avoir *arsouillé* dans la Révolution et qui » *sont tous prêts à se rem tire à la besogne, pourvu que ce* » *soit pour tuer les coquins de riches, d'accapareurs, de* » *marchands, de mouchards et de panachés du Luxem-* » *bourg !*.... Je pense que le Directoire de Salut Public » *peut* et *doit même* employer ces bons b....... *Ils sont* » *capables, et ont l'intention de rendre de grands ser-* » *vices* !... J'apprends qu'il arrive bon nombre de Lyon- » nais démocrates que les persécutions et l'assassinat » chassent de la ville, et *aussi que l'espoir de bûcher bien-* » *tôt le Directoire et sa clique attire à Paris* !... »

Et dans son Manifeste, Babœuf s'écrie avec une indignation bien jouée : « Désorganisateurs et factieux, vous

» nous dites que nous ne voulons que des massacres et
» du butin ! Peuple de France, *nous ne perdrons pas de
» temps à leur répondre* ! » Non, non, ne leur répondez
pas à ces factieux ; car ce serait « du temps perdu ; »
vous ne réussiriez point à les convaincre ; ils ne vous
croiraient point !

Quand ces lectures avaient réussi à exciter l'effervescence populaire et « à échauffer les têtes », à pervertir quelques hommes faibles et à encourager quelques autres hommes déjà perdus d'avance ; quand les agents secondaires les avaient réunis en centre de pensée et d'action, ils rendaient compte au Directoire secret de Salut Public de leurs nouvelles conquêtes. Malheur à celui qui, une fois investi de la confiance du Comité, ou pensait à le trahir, ou n'agissait pas avec énergie. « Nous ne pouvons
» te dissimuler, » écrivait-on, le 4 floréal (25 avril), à un de ces agents dans une lettre scellée du sceau noir du Comité insurrecteur, « que nous n'avons pas appris
» sans beaucoup de déplaisir tes liaisons intimes avec
» certains hommes, des hommes qui sont très-éloignés
» d'être de notre religion. Citoyen, il n'est rien de ce
» qui concerne nos agents que nous ignorions. Aucune
» de leurs actions et de leurs démarches ne peut nous
» être indifférente. Malheur à celui dont nous aurions
» tout-à-fait à nous plaindre ! Songe que de vrais conju-
» rés ne peuvent plus quitter ceux qu'ils ont pris une
» fois le parti d'employer. Il faut que ceux-ci les servent
» bien, ou que ceux-là sachent à quoi s'en tenir à leur
» égard. Ce langage est austère ; mais il est utile de nous
» à toi. »

L'action une fois organisée parmi les démagogues des faubourgs et des quartiers laborieux, le Comité insurrectionnel essaya d'agir sur l'esprit de l'armée. On chercha des agents militaires qui pussent égarer le soldat comme on avait égaré le peuple, lui apprendre la haine de la discipline, de la suprématie de ses chefs, et s'en faire un instrument pour la destruction de la société.

Le Gouvernement, que ses espions avaient averti déjà, s'aperçut bientôt que des embaucheurs travaillaient les troupes. Pour les soustraire à cette déplorable influence, on les avait rassemblées dans plusieurs camps, et on n'avait laissé à Paris que le nombre de soldats suffisant pour le service quotidien. C'était au camp de Grenelle surtout qu'avait été formé le rassemblement le plus considérable. Sous les murs de Vincennes, d'assez nombreuses divisions campaient aussi. Ces précautions du Gouvernement menacèrent de tourner contre lui. Il devint très-facile d'opérer sur les masses livrées au repos et à l'ennui, et dont les membres trop rapprochés se gangrénaient les uns au contact des autres. Comme on l'avait fait pour les ouvriers, on répandit parmi les soldats des journaux incendiaires et des chansons faciles à retenir. « Les papiers de l'*Eclaireur* et du *Tribun du* » *Peuple* ont été lus avec enthousiasme dans la compa- » gnie de l'Ecole Militaire où je les ai fait passer, » écrivait à Babœuf un des agents d'embauchage. « Les soldats » se sont enfermés plus de cent dans une chambre pour » les lire plus sûrement. La chanson est sue et chantée » dans plusieurs bataillons. » Voilà ce qu'écrivait à Ba-

bœuf un autre de ses agents en lui rendant compte de l'effet produit par les criminels enseignements du *Tribun du Peuple* : « Ton numéro quarante surtout, ah! qu'il » est bon! comme mes camarades, après en avoir écouté » la lecture avec un religieux silence, ont applaudi aux » principes, aux vérités qu'il contient! Si tu les avais » entendus, comme les uns aux autres ils s'en répétaient » les traits les plus saillants,................ tu aurais passé » un bien délicieux moment!

» Je leur ai conté que, pour prêcher une morale » aussi belle, tu étais en butte aux plus inouïes persécu- » tions, forcé de t'enterrer vivant pour te soustraire aux » recherches des gouvernants que le *code infame* » de la commission des Onze a rendu les premiers mi- » nistres de la criminelle fureur des gens riches. Eh bien! » m'ont-ils dit...... mande lui de suite qu'il nous fasse » passer son écrit toutes fois et quantes qu'il lui sera » possible de le faire sortir. Nous nous chargeons, nous, » ont-ils ajouté, de le communiquer, de *tente en tente*, » à nos frères et amis. »

On enrégimenta des filles publiques qui se répandirent par les camps.

« L'avis que tu nous donnes sur le parti qu'on peut » tirer des femmes est sensé et judicieux; nous en profi- » terons », répond Babœuf à l'un de ses agents. « Nous » connaissons toute l'influence que peut avoir ce sexe in- » téressant qui ne supporte pas plus indifféremment que » nous le joug de la tyrannie, et qui n'est pas doué d'un » moindre courage, lorsqu'il s'agit de concourir à le

» briser. » Bien stylées, ces Circés de bas étage coururent aux tentes faire une propagande que rendirent trop facile leurs caresses avinées. Elles disaient aux soldats mal payés qu'ils ne manqueraient de rien, qu'on aurait soin d'eux, qu'avant peu leur sort deviendrait plus heureux, que bientôt ils seraient regardés comme l'avaient été les Gardes Françaises après la prise de la Bastille. Elles répandaient à propos quelques bas assignats. Elles chantaient et répétaient les couplets convenus à ceux qui ne savaient pas lire. Ces femmes cruelles, qui ne demandaient qu'à rappeler les beaux jours des mégères de Versailles, des tricoteuses de la Convention, chantaient à nos soldats, entre deux baisers, « la nou-
» velle Carmagnole pour la grande réunion des défenseurs
» de la patrie campés à Vincennes, à Grenelle, avec leurs
» frères les sans-culottes de Paris :

» Français, volons tous à Paris,
» Pour embrasser nos bons amis;
» Vive la liberté,
» Vive l'Egalité!
» Dansons la carmagnole,
» Vive le son,
» Vive le son,
» Dansons la carmagnole,
» Vive le son
» Du canon!

«. Tremblez, traîtres, conspirateurs,
» Oligarchistes, imposteurs,
» Vos projets sont connus,
» Vous êtes tous f.....!
» Dansons, etc.

» Fuyez, fuyez, il en est temps,
» La guillotine vous attend!
» Nous vous raccourcirons,
» Vos têtes tomberont!
» Dansons, etc.

Une femme Babouviste, nommée Lambert, se vantait d'avoir à elle seule débauché plus de deux mille légionnaires.

En même temps, ces horribles créatures semaient autour d'elles *l'adresse du Tribun à l'armée*, des allocutions de Babœuf « aux soldats citoyens, » où il leur promettait l'Égalité, « cette douce compagne de la li-
» berté, cette récompense des défenseurs de la Patrie.
» C'est vous, » continuait-il, « c'est vous, citoyens sol-
» dats, qui allez, pour prix de vos glorieux et penibles
» travaux, recevoir les récompenses nationales auxquelles
» vous avez un si juste droit. Et vous, tyrans, tremblez!....
» En commettant tant de forfaits, vous avez lassé la pa-
» tience du peuple par le tissu de crimes dont vous vous
» êtes rendus coupables; la foudre est prête à être lancée
» par nos soldats républicains sur vos personnes dégout-
» tantes du sang des patriotes les plus purs. Soldats!
» frappez les traîtres qui ont organisé la guerre civile,
» qui ont fait couler le sang à grands flots, qui ont pro-
» tégé les traîtres et les émigrés... Soldats républicains!
» si vous ne voulez pas voir se commettre de nouveaux
» forfaits, il faut marcher de concert avec le peuple pour
» abattre ces tyrans qui tant de fois ont abreuvé la terre
» du sang des hommes libres. Nous sauverons la patrie,

» et la république sera désormais consolidée sur des » bases inébranlables, et elle sera une, indivisible et » impérissable. »

Cette prose filandreuse et remplie de lieux-communs ne devait guères avoir d'effet sur l'esprit de ces jeunes gens qui se sentaient peu disposés à se laisser tenter par des mots seulement. « Écoutez encore un moment, » s'écrie alors Babœuf touchant cette fois une corde plus sensible; « avant le 9 thermidor, vos chefs étaient vos » *égaux* quant aux droits civils et politiques. Aussi jamais » ils ne vous traitaient impunément avec mépris; ils » étaient élus par vous et ne pouvaient être destitués » que par la loi. Aujourd'hui un général en chef a la sou- » veraine puissance sur son armée; il a le droit de ren- » voyer les officiers qui lui déplaisent. Aujourd'hui, l'in- » trigue peut présider aisément à bien des élections.

» Avant le 9 thermidor, vos actions de bravoure et » d'énergie étaient consignées dans un bulletin répandu » dans toute la République comme moyen d'émulation et » d'instruction. Aujourd'hui, on vous cache tout, hormis » quelques flagorneries utiles au gouvernant. Aujour- » d'hui, on ne parle pas plus de vous que des satellites » des despotes. Lisez la dernière relation des victoires » remportées en Italie; remarquez comme on n'y rap- » porte que les actions des généraux, des officiers; on » y rappelle soigneusement que tel général a eu un cheval » blessé, tel officier son épaulette enlevée, et pas un mot » des pauvres soldats.

» Avant le 9 thermidor, on ne vous envoyait que pour

» des expéditions utiles. Aujourd'hui, on verse du sang » pour des conquêtes inutiles et funestes en Italie qui fut » toujours le tombeau des Français.

» Les biens nationaux, par suite de l'avilissement des » assignats, vont être donnés au septième de leur valeur, » mais à qui? Ce n'est pas à vous! vous n'avez pas des » monceaux d'assignats. Ce n'est pas à vos femmes, à vos » mères! on les laisse mourir de faim. Ce n'est pas au » peuple! il dessèche de misère et a vendu jusqu'à son » lit pour vivre. Qui donc aura ces biens? Je m'en vais » vous l'apprendre : Ce sont les riches, ce sont les fripons, » ce sont les agioteurs qui ont traité avec les émigrés » pour les leur rendre. Cependant, que devient la ré- » compense que vos travaux vous ont acquise, qui vous » était promise, que vous étiez sur le point d'obtenir, » sans l'exécrable journée du 9 thermidor qui a contre- » révolutionné la République.

» Cette récompense! » leur dit Babœuf avec une hypocrite douleur, « cette récompense, ouvrez les yeux et » considérez celle que reçoit la légion de police; on n'en » a plus besoin, on la congédie. Si vous ne laissez pas » diriger vos bayonnettes par vos chefs, aveuglément et » indistinctement contre vos pères, mères, parents, » étrangers, amis ou ennemis, patriotes ou aristocrates, » on vous licenciera aussi. Déjà on vous traite en auto- » mates dont on dispose à volonté. On se propose même » de vous envoyer pour de l'argent en Turquie et de » vous vendre comme un vil troupeau envoyé, au gré de » son maître, ou en pâture ou à la boucherie.

» Voilà, soldats français, voilà quel était votre sort et » celui de la République avant le 9 thermidor et quel il » est depuis cette époque. Or, qui a machiné et con- » sommé les trahisons et les infamies de cette journée? » ce sont ceux qui vous gouvernent. Bon! voilà que » vous allez devenir les soldats de Cobourg, des traîtres, » de Pitt, de Lafayette et de Dumouriez. Par quel ren- » versement de tout ordre de choses serviriez-vous d'ins- » truments à vos plus cruels ennemis? Ne deviendriez- » vous pas les ennemis de vous-mêmes? Vous ne tour- » nerez donc pas vos armes contre vos frères; ce serait » les tourner contre la patrie. Les braves carabiniers » furent appelés, il y a un an, à Paris; on leur proposa » de contenir le peuple. Ils ont dit : Notre ennemi est » aux frontières; qu'on nous y conduise, et nous conti- » nuerons à y verser notre sang; le peuple est notre ami. » Voilà sans doute votre réponse. Ces états-majors, ces » freluquets vendus à un gouvernement corrupteur parce » qu'il est corrompu, ont promis de disposer de vos bras » et de vos armes, aux désirs des cinq Directeurs! Vous » démentirez cette promesse.

» Vous aviez des chefs qui sont en ce moment destitués. » Ceux-là vous menaient à la victoire et jamais contre le » peuple! Ceux-là étaient vos amis et non vos maîtres! » Ceux-là partageaient vos travaux et vos dangers, et » n'affichaient pas le luxe, la débauche et l'insolence! » Ceux-là sont prêts. Vous les verrez au besoin vous » diriger contre tous les tyrans intérieurs et extérieurs, » et remplacer ceux qui ne serviraient pas une si belle » cause. »

Les agents militaires eurent ordre de présenter, « l'es- » poir de faire du butin aux soldats de métier. » Ils promirent aux cavaliers et aux artilleurs qui viendraient se ranger sous les drapeaux du peuple, qu'on leur permettrait de disposer librement en leur faveur de leurs chevaux, habillement, armes et équipement, aux fantassins qu'on leur donnerait une somme équivalente aux harnais abandonnés aux soldats de la cavalerie; ils leur promirent encore de les loger, de les héberger et nourrir aux frais des citoyens et de leur fournir « une paye digne » d'un grand peuple qui punit les rois et les tyrans. »

« Pour mettre ces hommes en mouvement, il ne faut » ni beaux ni longs discours. Du vin et l'espoir du pillage » suffisent, » fut-il écrit aux agents d'embauchage. « Voici » les principes généraux qu'il conviendrait d'employer » pour opérer la résurrection générale désirée :

» 1°. Dans vos écrits et vos discours, saper à force les » généraux et leurs états-majors, mais ménager les of- » ficiers subalternes.

» 2°. Provoquer sinon la désorganisation des corps, » au moins l'indiscipline, le plus possible, afin de pouvoir » après opérer, si besoin en était, la dissolution.

» 3°. Parler à la fois du pillage des riches et des congés » absolus; *on saura éluder l'accomplissement des pro- » messes suivant les circonstances*. Cependant ne pas trop » parler de l'Égalité absolue; car les chefs chouans ont » prémuni depuis longtemps l'esprit des militaires contre » ce système, au point qu'ils le croient non seulement » impossible, mais même en général ils pensent que c'est

» la marque certaine pour reconnaître les royalistes.
» Ceci paraîtra étrange, mais ce n'en est pas moins vrai.

» Et 4°. Enfin, lorsque le jour du grand-œuvre ap-» prochera, il serait très-essentiel d'établir des espèces » de *bals* dans des guinguettes voisines des casernes, là » où on attirerait les soldats et où, *en les faisant boire*, » on monterait adroitement leur esprit à la hauteur né-» cessaire. » Bientôt on vit se faufiler parmi les soldats des gens à figures suspectes qui se chargeaient toujours au cabaret du paiement de l'écot. Bientôt on vit circuler dans les casernes d'incroyables quantités d'assignats que les payeurs militaires n'avaient pas distribués : leurs caisses étaient vides. Les troupes perdirent le sentiment du respect pour leurs chefs et de la discipline. « Croyez-» vous, » disait un général gagné à l'émeute en parlant à un officier qui se plaignait du peu d'obéissance des soldats; « croyez-vous que vos soldats ont tort, et que » sous un gouvernement tyrannique on doive réellement » obéir à des chefs qui ne sont que des machines? »

Les effets de toutes ces intrigues ne tardèrent point à se manifester dans la légion de police composée d'assez tristes sujets, et aussi parmi les grenadiers du Corps Législatif. L'insurrection parut si imminente, que le Gouvernement dut penser à faire sortir de Paris quelques-uns des bataillons les plus gangrenés. Les sentant trop faciles à la séduction, les Directeurs avaient demandé au Corps Législatif une loi qui mobilisât la légion de police et, l'assimilant aux autres corps armés, permît de l'envoyer aux frontières. Cet ordre de départ n'amena

qu'une désobéissance formelle à la suite de laquelle fut rendu, dans les premiers jours de floréal, un décret de licenciement. Si cette mesure énergique purgea l'armée de son principal ferment de désordre, elle grossit les rangs de l'insurrection d'hommes que leur habitude des armes pouvait rendre très-dangereux. C'était Charles Germain, l'un des agents militaires, qui avait perdu l'esprit de ces soldats. A chaque instant on le voit transmettre des documents au Directoire secret de l'insurrection. C'est Germain qui se laisse aller à des transports de rage quand la fermeté du Gouvernement enlève à l'émeute l'immense ressource d'un corps armé prêt à faire défection et qu'il licencie brusquement.

Un document du temps nous met à même de montrer dans quelle effrayante proportion le licenciement de la légion de police et des grenadiers du Corps Législatif grossit et augmenta, d'une seule fois, les forces sur lesquelles Babœuf croyait pouvoir compter dès le début de l'insurrection. Voici l'état de ces forces :

Révolutionnaires.	4,000
Membres des anciennes autorités. . . .	1,500
Canonniers-Bourgeois.	1,000
Officiers destitués.	500
Révolutionnaires des départements . .	1,000
Grenadiers du Corps législatif.	1,500
Légion de police.	6,000
Militaires détenus	500
Invalides.	1,000
TOTAL.	17,000

C'est à ces soldats indisciplinés et coupables que Babœuf et son Comité réservaient la misssion de frapper les premiers coups à l'avant-garde de l'insurrection. Ces hommes promettaient que leurs anciens camarades de l'armée ne tireraient jamais sur eux ; ils affirmaient encore que l'armée, enlevée par leur exemple, passerait aux patriotes aux premiers coups de fusil.

Ainsi se propageait l'esprit de révolte aidé d'un côté par la misère et les souffrances du peuple, de l'autre par l'ennui de la discipline et l'inaction de l'armée. La fermentation devint bientôt extrême. Le peuple, qu'en vain les meneurs essayaient de retenir, déborda, vers le milieu de germinal, sur les places, dans les rues. Toutes les nuits étaient tumultueuses, signal connu d'une émeute prochaine.

Mais l'autorité commençait à s'effrayer de tout ce grand mouvement. La police était sur la trace du complot. Cazin, l'un des douze agents d'arrondissement, dans un accès de zèle et d'ivresse, avait laissé échapper quelques indiscrétions, quelques imprudentes paroles qui, recueillies par la police, avaient été rapportées au ministre Cochon.

Le comité insurrectionnel, cependant, ne cessait de se réunir, chaque soir, autour de Babœuf et dans chacun des asiles qui tour à tour le dérobaient aux recherches actives de la police qui flairait une affaire sérieuse. Le Comité, qui suivait pas à pas et d'un œil attentif les progrès de ses agents, crut le moment arrivé. Ce fut alors que Babœuf devint presqu'admirable à force de

travail, de pensée, d'activité, d'intelligence. « Babœuf, » que la proscription forçait à la retraite, » dit Buonarotti, « fut presque le seul rédacteur de toutes les lettres » et des instructions » nécessaires à faire agir les conjurés avec ensemble. Il était l'âme de tout, pensait à tout, pourvoyait à tout. C'était lui qui rédigeait les plans, les adresses, les proclamations. On peut à peine comprendre comment, en un très-court espace de temps, il put écrire tout ce qui est signalé comme étant de sa main parmi les pièces saisies et qui servirent au procès.

Voici à quoi s'arrêtèrent les conspirateurs :

Il fut d'abord convenu qu'il fallait, avant tout, substituer une autorité révolutionnaire à l'autorité existante. Mais quel devait être ce pouvoir révolutionnaire et provisoire destiné à soustraire à jamais le peuple à l'influence des ennemis naturels de l'Égalité et à lui rendre l'unité de volonté nécessaire pour l'adoption des institutions à créer, et pour l'établissement du Bonheur Commun. Trois idées surgirent :

Rappeler une certaine partie de la Montagne de l'ancienne Convention ;

Imposer une dictature terrible et toute-puissante ;

Ou remettre le sort de la Révolution nouvelle entre les mains d'un gouvernement composé d'un démocrate par département, gouvernement qu'on proposerait au peuple de Paris, après le triomphe de l'insurrection.

Babœuf fit écarter la proposition du rappel de la Convention. Il reprochait à un grand nombre de Conventionnels leur participation sanglante au mouvement réac-

tionnaire du 9 thermidor, la proscription de Robespierre maintenant son idole, la clôture des clubs, le pardon accordé aux restes impurs de la Gironde qu'ils auraient dû écraser au lieu de la rappeler à la Convention, toutes leurs faiblesses enfin, leur amour du pouvoir en vue de la richesse, et leur peu de dévouement à la sainte cause du peuple.

Le projet de nommer un Dictateur ne fut point accueilli avec plus de faveur. La difficulté du choix d'un citoyen assez fort pour se sacrifier au peuple, la crainte qu'il abusât d'un si immense pouvoir, la ressemblance trop apparente de la dictature avec la royauté, firent repousser cette seconde proposition.

Le Comité s'arrêta à la pensée de faire nommer par le peuple de Paris une Assemblée Nationale composée d'un démocrate à prendre dans chacun des quatre-vingt-dix-sept départements, sur la présentation du Directoire révolutionnaire. Babœuf, aussi grand admirateur aujourd'hui de Robespierre et de son système qu'il en avait été, deux ans plus tôt, ardent contempteur, ennemi acharné, songeait à créer au sein de cette nouvelle Convention les anciens Comités révolutionnaires, ces tyrans à plusieurs têtes, ces triumvirats terribles qui avaient tour-à-tour asservi, sauvé, ruiné, dilapidé, ensanglanté la France, ces puissants leviers dans la main de Robespierre, ces leviers qui n'auraient point perdu de leur vertu dans sa main, à lui Babœuf, qui rêvait, lui aussi, la toute-puissance, la suprématie, la dictature.

Pendant qu'il préparait sa prise de possession du pou-

voir, le Comité insurrectionnel ne négligeait rien de ce qui pouvait pousser le peuple à la révolte prochaine et à le surexciter. Malgré les lois répressives de la parole et de la presse, jamais on ne vit circuler plus de feuilles anarchiques, et jamais elles ne revêtirent une apparence plus violente. Jamais on ne compta plus de clubs et jamais leur tribune ne retentit de motions plus fougueuses. Jamais aussi les orateurs, les écrivains, les crieurs publics du parti populaire ne furent plus vivement poursuivis et traqués par les hommes de la police qui commençait à trouver la voie. Pris de fureur, les principaux meneurs voulaient agir; mais Babœuf et son Comité ne croyaient point encore le peuple assez *encoléré*. Soit prudence, soit tactique et calcul destiné à les exaspérer, Babœuf retenait toutes ces ardeurs qui bouillonnaient. Par ses derniers numéros du *Tribun du Peuple*, il engageait à de la prudence. Au 28 germinal (17 avril), il s'étudiait à rassembler dans sa main dominatrice tous les fils épars qui devaient faire agir les divers ressorts cachés de sa périlleuse entreprise.

D'ailleurs, le comité n'était pas non plus d'accord sur l'ensemble des mesures à prendre. On discutait toujours sur le sort à réserver aux membres du Gouvernement, aux cinq Directeurs, à ces hommes exécrés et méprisés à la fois du peuple et de la portion la plus élevée de la nation. Que ferait-on de ces cinq hommes? Leur accorderait-on un pardon dédaigneux, ou donnerait-on aux traîtres un terrible exemple en les égorgeant, pour effrayer à l'avenir ceux qui songeraient jamais à abuser de la confiance du peuple?

Il est probable qu'on n'hésita pas longtemps, cependant, sur le sort réservé aux membres des deux Conseils. Une lettre que le fils de Babœuf portait à Drouet le prouve.

L'acte insurrectionnel, l'appel au peuple, n'était point encore rédigé non plus. On avait longuement délibéré, et l'on n'était point d'accord sur tous les points. Voici enfin sous quelle forme il fut arrêté en projet :

« ACTE INSURRECTIONNEL.

» Considérant que tous les défenseurs de la liberté
» sont prêts :

» Après s'être constitués en Comité insurrecteur de
» Salut public, ils prennent sur leurs têtes la respon-
» sabilité et l'initiative de l'insurrection, et arrêtent ce
» suit :

» ARTICLE 1er.

» Le peuple est en insurrection contre la tyrannie.

» II.

» Le but de l'insurrection est le rétablissement de la
» Constitution de 1793, de la Liberté, de l'Egalité et du
» Bonheur de tous.

» III.

» Aujourd'hui, dès l'heure même, les citoyens et les
» citoyennes partiront de tous les points, en désordre et
» sans attendre le mouvement des quartiers voisins qu'ils

» feront marcher avec eux. Ils se rallieront au son du » tocsin et des trompettes, sous la conduite des patriotes » auxquels le Comité insurrecteur aura confié des gui- » dons portant l'inscription suivante :

» *Constitution de 1793.*

» **Egalité. Liberté.**

» BONHEUR COMMUN.

» D'autres guidons porteront ces mots :

» Quand le gouvernement viole les droits du peuple, » l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque por- » tion du peuple, le plus sacré et le plus indispensable » des devoirs.

» Ceux qui usurpent la souveraineté doivent être mis à » mort par les hommes libres.

» Les généraux du peuple seront distingués par des » rubans tricolores flottant très-visiblement autour de » leurs chapeaux.

» IV.

» Tous les citoyens se rendront avec leurs armes, ou, » à défaut d'armes, avec tous autres instruments offen- » sifs, sous la seule direction des patriotes ci-dessus, » au chef-lieu de leurs arrondissements respectifs.

» V.

» Les armes de toute espèce seront enlevées par les » insurgés partout où elles se trouvent.

» VI.

» Les barrières et le cours de la rivière seront soi-
» gneusement gardés ; nul ne pourra sortir de Paris sans
» un ordre formel et spécial du Comité insurrecteur ; il
» n'entrera que les courriers, les porteurs et conduc-
» teurs de comestibles, auxquels il sera donné protection
» et sûreté.

» VII.

» Le peuple s'emparera de la trésorerie nationale, de
» la monnaie, de la poste aux lettres, des maisons des
» ministres, et de tout magasin public ou privé conte-
» nant des vivres ou des munitions de guerre.

VIII.

» Le Comité insurrecteur du salut public donne aux
» légions sacrées des camps environnant Paris, qui ont
» juré de mourir pour l'Egalité, l'ordre de soutenir par-
» tout les efforts du peuple.

» IX.

» Les patriotes des départements réfugiés à Paris, et
» les braves officiers destitués, sont appelés à se dis-
» tinguer dans cette lutte sacrée.

» X.

» La Convention se réunira à l'instant, et elle repren-
» dra ses fonctions.

» XI.

» Les deux Conseils et le Directoire usurpateurs de

» l'autorité populaire seront dissous. Tous les membres » qui les composent seront immédiatement jugés par le » peuple.

» XII.

» Tout pouvoir cessant devant celui du peuple, nul » prétendu député, membre de l'autorité usurpatrice, » directeur, administrateur, juge, officier, sous-officier » de garde nationale, ou quelque fonctionnaire public » que ce soit, ne peuvent exercer aucun acte d'autorité, » ni donner aucun ordre; ceux qui y contreviendront » seront à l'instant mis à mort.

» Tout membre du prétendu Corps législatif, ou Di- » recteur, trouvé dans les rues, sera arrêté et conduit » sur-le-champ à son poste ordinaire.

» Les membres de la Convention seront reconnus à » un signe particulier : ce sera celui d'une enveloppe » en couleur rouge autour de la forme du chapeau.

» XIII.

» *Toute opposition sera vaincue sur-le-champ par la* » *force. Les opposants seront exterminés.*

» *Seront également mis à mort :*

» *Ceux qui battront ou feront battre la générale;*

» *Les étrangers, de quelque nation qu'ils soient, qui* » *seront trouvés dans les rues;*

» *Tous les présidents, secrétaires et commandants de la* » *conspiration royaliste de vendémiaire qui oseraient aussi* » *se mettre en évidence.*

» XIV.

» Il est ordonné à tous envoyés des puissances étran-
» gères de rester dans leurs domiciles durant l'insurrec-
» tion ; ils sont sous la sauve-garde du peuple.

» XV.

» Des vivres de toute espèce seront portés au peuple
» sur les places publiques.

» XVI.

» Tous les boulangers seront en réquisition pour faire
» continuellement du pain, qui sera distribué *gratis* au
» peuple ; ils seront payés sur leur déclaration.

» XVII.

» Le peuple ne prendra de repos qu'après la destruc-
» tion du gouvernement tyrannique.

» XVIII.

» *Tous les biens des émigrés, des conspirateurs et de*
» *tous les ennemis du peuple, seront distribués sans délai*
» *aux défenseurs de la patrie et aux malheureux.*

» *Les malheureux de toute la République seront immé-*
» *diatement logés et meublés dans les maisons des conspi-*
» *rateurs.*

» Les effets appartenant au peuple, déposés au Mont-
» de-Piété, seront sur-le-champ gratuitement rendus.

» Le peuple français adopte les épouses et les enfants
» des braves qui auront succombé dans cette sainte entre-
» prise ; il les nourrira et les entretiendra ; il en sera de

» même à l'égard de leurs pères et mères, frères et » sœurs, à l'existence desquels ils étaient nécessaires.

» Les patriotes proscrits et errants dans toute la République recevront tous les secours et moyens convenables » pour rentrer dans le sein de leurs familles. Ils seront » indemnisés des pertes qu'ils auront souffertes.

» *La guerre contre la tyrannie intérieure étant celle » qui s'oppose le plus à la paix générale, ceux des braves » défenseurs de la liberté qui prouveront avoir concouru » à la terminer, seront libres de retourner avec armes et » bagages dans leurs foyers; ils y jouiront, en outre, » immédiatement des récompenses depuis si long temps » promises.*

» Ceux d'entre eux qui voudront continuer de servir » la République, seront aussi sur-le-champ récompensés » d'une manière digne de la générosité d'une grande » nation libre.

» XIX.

» *Les propriétés publiques et particulières sont mises » sous a sauve-garde du peuple.*

» XX.

» Attendu le vide dans le sein de la représentation, qui » résultera de l'extraction des usurpateurs de l'autorité » nationale, et à raison de l'impossibilité actuelle de » faire, par la voie des assemblées primaires, des choix » dignes de la confiance du peuple, la Convention s'adjoindra sur-le-champ un membre par département,

» pris parmi les démocrates les plus prononcés, et sur-
» tout parmi ceux qui auront le plus activement con-
» couru au renversement de la tyrannie. La liste en sera
» présentée par des délégués de la portion du peuple qui
» aura pris l'initiative de l'insurrection.

» XXI.

» Le Comité insurrecteur de Salut Public restera en
» permanence jusqu'à l'accomplissement total de l'insur-
» rection.

» *Signé* à la minute..... »

Ainsi, on le voit, on touche du doigt les preuves; personne ne les récusera : la haine et la jalousie sont largement exploitées par Babœuf. C'est d'abord l'excitation à l'émeute par la promesse de la distribution aux insurgés des biens de leurs ennemis, les riches, qu'on appelle émigrés, conspirateurs ; c'est le mirage décevant du logement dans les maisons des riches constamment transformés en conspirateurs ; c'est la restitution gratuite, un vol à la Nation par conséquent, des effets déposés au Mont-de-Piété ; c'est l'adoption par le peuple des épouses, des enfants, de toute la famille des combattants tués en renversant la tyrannie.

Voilà le début heureux de cet heureux régime sous lequel va vivre toute une grande nation : le Bonheur Commun ! Ce bonheur, cet âge d'or, cette régénération de l'humanité va commencer par le vol à main armée, par le pillage, par la tuerie !...

Voilà bien cette ressemblance avec l'anabaptiste Mun-

cer, ressemblance dont nous avons parlé au début de cette étude. Dès le 16e siècle, Muncer avait prévu Babœuf. Comme lui, il appelait le pauvre au partage des dépouilles du riche. Comme lui, pour s'assurer une armée, il promet le pillage et l'égorgement du riche, l'éternel ennemi de celui qui n'a rien. Comme lui, il fait appel à la jalousie, à l'envie, ces deux passions toujours sûres d'être bien écoutées. « Nous n'avons qu'un même » père, c'est Adam ! » crie Muncer à ses hordes féroces, tressaillant à sa voix qui leur souffle au cœur le désir du pillage et du meurtre « D'où vient donc la différence des » rangs et des biens ? Pourquoi gémissons-nous dans la » pauvreté, tandis que d'autres nagent dans les délices? » *N'avons nous pas droit aux biens qui, par leur nature,* » *sont faits pour être distribués entre tous les hommes ?* » N'est-ce pas là le langage de Babœuf? N'est-ce pas là ce que tous les jours, dans tous ses articles, sur tous les tons, il répétait dans le *Tribun du Peuple*, dans l'*Ecrit de Bouin*, dans l'*Adresse aux Départemens*. dans vingt autres proclamations rédigées, à rédiger, imprimées, à imprimer, et qui se succédaient avec une promptitude effrayante? N'est-ce pas là ce que rediront constamment les ambitieux qui feignent d'aimer le peuple pour mieux l'exploiter? La harangue de Muncer sera malheureusement, hélas ! éternellement paraphrasée.

C'est à la réunion où l'on discuta les termes de ce manifeste, que les principaux conjurés militaires et civils furent mis en présence. A cette assemblée assistaient Babœuf, l'âme du complot; Buonarotti qui, plus tard,

confiera la tradition du maître à de plus jeunes révolutionnaires, servant ainsi de chaîne entre un passé violent et un avenir qui se basera sur la violence aussi; Darthé, Sylvain Maréchal; les généraux Fyon et Rossignol, Rossignol, le triomphateur des rues, le vaincu de la Vendée; Germain, l'un des principaux agents militaires, et enfin un capitaine de la 33ᵉ demi-brigade, nommé Georges Grisel. C'est Grisel qui trahira et livrera Babœuf et ses complices. Disons quelques mots pour expliquer son entrée dans ce grand drame.

V.

Les agents militaires, nous l'avons vu, essayaient de puissants efforts pour pervertir l'esprit de l'armée. Pour réussir, ils durent beaucoup se confier au hasard et commettre de singulières imprudences. Ce fut une de ces imprudences qui les perdit. Dans les premiers jours de germinal, c'est-à-dire vers le 20 avril 1796, Grisel fit la rencontre, sur le quai des Tuileries, d'un tailleur nommé Mugnier, qu'il avait autrefois connu. Pour renouer une amitié trop long-temps interrompue et dont il espérait tirer parti, Mugnier, Panthéoniste ardent, entraîna Grisel au café de Genève, où se réunissaient ses co-religionnaires en politique. On causa des affaires du temps, en buvant. Il y avait là beaucoup d'anciens détenus du Plessis qui ne se gênèrent pas beaucoup pour maudire le Gouvernement, pour exhaler plus que des plaintes, des

menaces. On fit des avances à Grisel, que ses insignes d'officier indiquaient comme un prosélyte précieux à gagner. Son ami, le tailleur, fit de lui de grands éloges, et tous le fêtèrent comme un frère.

A quelques jours de là, Grisel, dans une promenade qu'il faisait sur la place de Grève, fut reconnu et accosté par un de ses nouveaux amis du café de Genève. « Cet homme, » dit Grisel dans une de ses dépositions, « me » raconta mille impertinences jacobines dans lesquelles » je remarquai la confidence qu'il me fit de l'existence » d'un Comité secret de salut public et d'insurrection, et » d'une prochaine insurrection qui s'organisait. M'aper- » cevant que cet homme avait ou paraissait avoir une part » dans ce complot, je conçus, après une courte réflexion, » qu'il s'offrait à moi une occasion favorable de servir la » chose publique d'une manière glorieuse, et je pris et » saisis une résolution, et m'armai soudain de dissimu- » lation. » Ce conspirateur était ivre, par conséquent bavard; il demanda à Grisel s'il connaissait les journaux de Babœuf, et, sur sa réponse négative, lui lut une longue proclamation contenue dans le numéro 41 du *Tribun du Peuple*, et adressée à l'armée qu'on exhortait à secouer le joug de la discipline. Entrant immédiatement dans son rôle nouveau, Grisel prétendit que l'auteur de ce numéro ne paraissait nullement connaître les militaires et ne savait parler la langue qui leur convenait. « A quoi cela aboutit il ? » fit Grisel qui voulait le faire parler; « à des pamphlets, à des bavardages entre vous » autres. Je crois qu'il serait prudent de prendre le

» parti d'être tranquille. » L'ami insista. Il raconta que Paris était divisé en une multitude de petites Sociétés qui toutes se tenaient par la main ; que des chefs — il eut encore la prudence de ne pas les nommer — composaient un Comité insurrecteur formé de démocrates sûrs, d'hommes intelligents, de véritables patriotes qui avaient toute la confiance des subordonnés marchant derrière eux en aveugles. Le but de cette vaste association, dit encore le discret conjuré, c'est de rétablir la Constitution de 1793 que vingt-cinq mille hommes résolus étaient prêts à proclamer, n'attendant pour cela qu'un signal.

L'officier qui recevait ces confidences était un homme de résolution. Ce raisonnement illumina son cerveau : Ou ce complot existe ou il n'existe pas, se dit-il ; ce qu'il y a de certain, c'est que cet homme qui me livre ainsi son secret, me fera poignarder s'il me soupçonne de trahison. Conspirateur, j'en agirais de même envers un faux frère ; il faut donc feindre d'être des siens, et voir comment je tirerai parti de cette confidence que je n'ai point provoquée et qui vient me trouver.

Grisel était ambitieux ; tous les moyens lui paraissaient bons pour réussir. Il feignit donc de grandes dispositions à se laisser convaincre. Son nouvel ami lui proposa de le conduire au Temple de la Raison. Nous savons déjà qu'en langage panthéoniste c'est ainsi qu'on nommait le café des Bains Chinois, où nous avons entendu la jolie Sophie Lapierre chanter des hymnes en l'honneur de la déesse Egalité. « Je fus avec lui, » dit

Grisel, « dans cet endroit là. Je vis un assemblage confus
» des deux sexes. On y prononçait des discours. J'y en-
» tendis chanter entre autres horreurs, la complainte de
» la mort de Robespierre. Ces discours, ces chants, ces
» visages, tout rappelait les formes acerbes du temps de
» la Terreur. Chacun avait l'air inquiet, parce qu'on ne
» me connaissait pas. Mon parrain fit mon éloge, vanta
» mon zèle robespierriste. Mes discours confirmèrent
» cet éloge, et bientôt je fus entouré et fêté par tout le
» monde. Un chacun me fit fête ; les uns prenaient du
» café, d'autres du vin, du cidre. Je vis que c'était une
» espèce d'orgie qui se faisait là. Jusque-là, je ne voyais
» rien de suspect ; bientôt je m'aperçus que, quoique
» cette maison fût, à proprement dit, publique, cepen-
» dant il n'y avait que les invités qui pussent y mettre
» le pied ; toutes autres personnes qui entraient dans ce
» café étaient regardées comme mouchards et espions
» du Gouvernement ; on les conspuait, on les bafouait ;
» bref, ils étaient forcés de sortir. On y parlait très-libre-
» ment sur les affaires, sur la conspiration même ; on
» parlait des *Muscadins*, des *Chouans*, etc. ; tous ces pro-
» pos étaient trop vagues pour en tirer aucune consé-
» quence. Un des coryphées de la taverne s'enquit à
» l'oreille de mon ami, de mes facultés ; celui-ci, d'après
» ce que lui avait dit le tailleur Mugnier, me donna
» comme un brave propre au poil comme à la plume.
» Alors, notre coryphée m'accosta particulièrement, me
» questionna sur l'esprit de la troupe, me donna des
» pamphlets de Babœuf à l'armée, avec invitation de les

» distribuer aux soldats, et m'invita à composer moi-
» même quelqu'ouvrage dans le même sens. Je feignis ;
» j'acceptais les pamphlets et je promis de les distri-
» buer. »

« Mais, » dit Grisel à cet homme, « j'aurai beau com-
» poser de belles proclamations, si je n'ai pas d'impri-
» merie à ma disposition? » — Oh ! qu'à cela ne tienne, »
répondit Darthé, car c'était lui; « écris toujours, et nous
» nous chargerons de faire imprimer. » Grisel, alors,
promit de rédiger un appel à l'armée dans le sens de
celui que Babœuf avait inséré dans son dernier numéro,
mais mieux approprié à l'esprit du soldat, plus clair,
plus militaire, plus facile à saisir ; et ces deux hommes,
après s'être serré la main, se quittèrent l'un pour aller
annoncer la précieuse recrue qu'il venait de faire, l'autre
pour penser sérieusement à la périlleuse affaire dans
les écueils de laquelle il venait de s'engager.

Rentré dans sa petite chambre de la caserne, Grisel,
après avoir bien réfléchi, reconnut que, quand même il
voudrait revenir en arrière, il ne le pouvait plus. Il n'y
avait plus de choix pour lui qu'entre la réussite ou la
mort par un coup de couteau. Il se jura de réussir,
même au prix de sa vie, la vie que vingt fois il avait jouée
dans les batailles, la vie qu'un militaire est habitué à ris-
quer à chaque instant. Avant de s'avancer, il voulut ce-
pendant consulter un de ses amis, comme lui militaire ; ce-
lui-ci n'hésita pas à lui conseiller de se jeter à corps perdu
dans cette affaire et lui promit de lui venir en aide pour
affirmer plus tard, s'il venait à être saisi au milieu des

conspirateurs, que son intention avait été excellente, courageuse, patriotique, qu'il n'avait jamais pensé qu'à déjouer le complot par lui découvert. Grisel demanda conseil encore au commandant de son bataillon, qui ne sut aussi que l'encourager et lui promettre aide et assistance.

Grisel, alors, se mit à l'œuvre. Adroit et résolu, il avait à l'instant, on l'a vu, parfaitement compris le rôle qu'il venait d'improviser. Dans le silence de la nuit, il écrivit une brochure insurrectionnelle à l'adresse de l'armée. C'était la fameuse lettre de FRANC-LIBRE, *soldat de l'armée circo-parisienne, à son ami* LA TERREUR, *soldat de l'armée du Rhin*, lettre qui eut un si grand retentissement et tant d'effet sur l'esprit de beaucoup de soldats. Grisel avait imité à s'y méprendre l'enthousiasme à froid, les mots pompeux et vides de sens, le phœbus philosophique, qui distinguent cette époque déclamatoire et ampoulée. Darthé lut le lendemain le pamphlet au café Chinois, l'accepta avec enthousiasme et s'en empara pour le faire imprimer. Grisel simula de beaux sentiments, de l'exaltation, du dépit de rester dans un grade inférieur à son mérite. Darthé lui remit alors une commission d'agent supérieur auprès des armées, et l'emmena aux Tuileries où, dans le jardin, ils trouvèrent quelques-uns des conjurés ; il leur présenta le capitaine comme l'auteur de FRANC-LIBRE.

Mais Grisel ne savait encore presque rien des détails intimes de la conspiration. Darthé ne s'était point ouvert à fond. Une fois, il avait emmené Grisel dans la rue de la

Grande-Truanderie où se cachait Babœuf ; mais là il avait prié son nouvel ami de le quitter, ce que Grisel se hâta de faire pour ne point inspirer de soupçons. Une autre fois, Darthé l'introduisit dans son logement ; cependant ces confidences complètes, attendues par Grisel avec tant d'impatience, n'arrivaient point.

Enfin, le 11 floréal (1er mai 1796), un inconnu s'introduisit secrètement dans la caserne de l'Ecole militaire, se fit conduire à Grisel et lui remit un morceau de papier chiffonné sur lequel étaient écrits ces trois mots : « *Tes frères t'attendent.* » Il y avait pour signature ces simples initiales : *D.*, *T.*, *H.* Le soir venu, un homme enveloppé d'un grand manteau montait chez Darthé ; c'était Grisel. Il attendit une heure environ. Un individu, qui comme lui paraissait vouloir se cacher, dont la figure se perdait sous l'ombre d'un grand chapeau rabattu sur ses yeux, apparut et demanda où était le capitaine. La femme de Darthé montra du doigt Grisel à qui l'inconnu demanda s'il était prêt. Le militaire se leva sans répondre, suivit son guide, qui le conduisit encore rue de la Grande-Tuanderie. « C'est ici », fit l'homme en frappant à une maison de modeste apparence. La porte s'ouvrit ; tous deux, ils montèrent jusqu'à un second étage. Là se trouvait un appartement dont ils parcoururent deux chambres sans rencontrer personne. Dans une troisième, dont la porte s'ouvrit doucement, comme mystérieusement, il se trouvait cinq personnes assises.

Darthé vint à Grisel et lui dit : « Cher ami, je suis con-
» tent de te voir. Tu ne sais pas où tu es ; mais tu vas

» l'apprendre. Sache que le grand jour de l'insurrection » approche, ce jour où le vrai patriotisme va régner dans » la démocratie. L'instant étant proche, l'heure de la » vengeance et le tocsin étant près de sonner, le comité » a jugé à propos, pour donner pleine confiance aux » chefs de l'insurrection, de les admettre dans son sein et » de concerter ensemble les mesures d'exécution. Voilà » nos dignes chefs, les seuls que tout vrai patriote doit » reconnaître pour tels et ceux qui vont bientôt diriger » le grand acte insurrectionnel! Tu ne les connaissais pas » encore, même de nom! Hé bien! apprends que c'est » Babœuf, Germain, Buonarotti et Didier, que voici » tous. Il en est encore plusieurs autres; mais leurs oc- » cupations les empêchent d'être présents; tu les con- » naîtras aussi.

Alors tous ces hommes allèrent à Grisel et l'embrassèrent. « Pour ma part, » s'écriait dans sa dénonciation le capitaine au président du Directoire, « ce fut avec une » vraie joie que je les embrassai; car je commençais à » espérer de tenir bientôt les monstres que je cherchais. » Dans sa déposition à Vendôme, Grisel ajoutait, au milieu des éclats de colère des accusés : « Oui, je fus très-flatté » de la circonstance, comme je l'ai dit. Je donnai un » baiser à Darthé, non pas celui de Judas à Jésus, » mais celui de Judith à Holopherne. Je voyais l'instant » où je tenais ceux que je cherchais depuis longtemps. »

Les cinq conjurés que Grisel trouva réunis étaient Babœuf, Darthé, Germain, Didier et Buonarotti, l'homme au grand chapeau qui l'avait amené. Babœuf, que Gri-

sel ne connaissait point encore parmi ces hommes, vint s'asseoir auprès du nouveau frère, se nomma, causa longuement et lui annonça qu'on attendait encore plusieurs personnes. Le jugement qu'à la première vue Grisel porta sur Babœuf, est assez curieux pour que nous ne veuillons pas le passer sous silence. « Après un » instant de réflexion, » dit dans sa déposition le dénonciateur, « je fus surpris que ce Babœuf, dont on parlait » tant, me parût un homme extrêmement médiocre. En » conversant avec lui, je crus bientôt m'apercevoir qu'il » y avait plutôt de l'extravagance qu'autre chose dans » son procédé. J'avais lu son *Analyse* de sa doctrine qui » m'avait paru un chef-d'œuvre d'extravagance. » Un » instant, Grisel crut n'avoir affaire qu'à des fous-furieux, et se sentit au cœur un grand dégoût, une répugnance extrême à poursuivre son œuvre dont la réussite allait livrer au glaive de la loi quelques pauvres insensés. Il eut même la pensée de chercher à leur persuader que, dénués de ressources, ils devaient fatalement succomber, de les détourner de leur imprudente entreprise.

Peut-être aurait-il obéi à cette tentation louable, si Babœuf n'eut détourné son attention par des questions qui, sans doute, avaient pour but de sonder Grisel, de savoir et de reconnaître sa portée, sa sincérité. « Le » peuple est bien malheureux ! » dit Babœuf. « Que pen- » sez-vous qu'il serait bon de faire pour lui? » — « Oui, le » peuple est malheureux, » répondit Grisel, « et voici » mon avis : Ce serait de dresser une pétition respec- » tueuse où l'on exposerait ses souffrances, où l'on indi-

» querait sommairement les moyens les plus propres à
» les adoucir. On signerait cette pétition. Une députation
» irait la porter aux Cinq-Cents. Si ce Conseil rejetait
» une pétition faite comme je la conçois, ce qui à coup
» sûr ne sera pas, ce que je ne puis croire, on verrait
» alors quelle autre mesure on aurait à prendre. » — « Il
» est bien question, parbleu! » s'écria Babœuf dont les traits s'assombrirent, « de prendre l'attitude de sup-
» pliant, quand on a les armes à la main. »

En ce moment entrèrent l'ex-général Fyon, le général Rossignol, l'ex-commandant en chef de l'armée de Vendée, et un nommé Massard, aussi militaire et qui venait d'être destitué. Fyon et Massard étaient déjà des habitués, on le voyait à leur contenance, tandis que Rossignol paraissait venir pour la première fois. Il ne connaissait pas Babœuf. Quand on le lui eut nommé, il le prit à parti, voulut avoir de lui de sérieuses explications sur ses doctrines et lui reprocha de prêcher la Loi agraire. Babœuf prétendit qu'on l'avait mal compris et se mit en devoir d'expliquer à Rossignol ce qu'il entendait par *Bonheur Commun*, ce qui ne ressemblait en rien, suivant lui, à cette *Loi agraire* dont plusieurs lui faisaient un crime. « La *Loi agraire*, » dit-il, « consiste à faire de la
» France une sorte d'échiquier dont chaque case serait
» égale et attribuée à un citoyen; dans mon *Bonheur*
» *Commun* au contraire, je veux qu'il n'existe aucune
» propriété individuelle. *La terre est à Dieu; ses fruits ap-*
» *partiennent à tous les hommes en général.* Voilà, » ajoutait-il, « le fond de ma doctrine; toute personne intelli-

» gente peut la comprendre ; car mon *Analyse* est claire.
» Il n'y a pas à se tromper. » — « Ah ! la *Loi agraire !* »
reprit Babœuf en revenant sur ses pas et pour se bien faire comprendre ; « je suis loin de là ; c'est une sottise
» qui n'a pas le sens commun. Comment ! la Loi agraire
» qui consisterait à faire de la France une espèce d'é-
» chiquier ! Cela n'est pas possible ! C'est qu'on ne me
» connaît pas, qu'on n'entre pas dans mes grandes vues ;
» car si on y entrait, on verrait que le système du
» *Bonheur Commun* que je professe n'est rien autre chose
» que celui de *déproprétairiser* généralement toute la
» France. Il ne doit pas y avoir de propriété dans ma
» république démocrate. La terre appartient à la nature ;
» les hommes, qui sont tous ses enfants, ont tous un
» droit égal à ses fruits. »

« La conversation fut longue et vive, » dit encore Grisel dans sa dénonciation. « Babœuf donna lecture
» d'un acte insurrectionnel qui doit être imprimé à
» soixante mille exemplaires, affiché et répandu partout
» au moment de l'insurrection. Il est conçu d'abord d'un
» considérant en huit ou dix articles, et ensuite d'un
» ordre au peuple de se lever et de tomber sans ménage-
» ment sur le Directoire et le Corps Législatif. Il a donné
» ensuite lecture d'un acte subséquent qui paraîtra au
» milieu de l'insurrection pour ordonner le pillage et le
» massacre général des riches, des nobles, des prêtres
» et des autorités quelconques. Ces deux actes ont été
» généralement applaudis, à la réserve d'un amende-
» ment plus horrible que le reste, et qui a été ajouté. »

Quand on lut l'acte qui devait être publié au moment où les Egaux se souleveraient, les généraux trouvèrent impolitiques certaines mesures indiquées, celle du jugement par le peuple par exemple. Fyon surtout blâma énergiquement plusieurs des moyens cruels à l'aide desquels on devait se délivrer du million doré, des ministres, des députés, des ambassadeurs. Darthé et Babœuf manifestèrent un vif ennui de cette opposition. Dans des à-parté fréquents, ils accusaient Fyon de modérantisme et se plaignaient de lui.

Quand Babœuf eut terminé sa lecture, on alla aux voix ; il s'agissait de l'adoption de ces deux manifestes. Grisel, comme le plus jeune et peut-être aussi parce qu'on se défiait encore de lui, fut appelé à s'expliquer. Saisi d'horreur à tous ces projets de massacres, il commit une imprudence qui faillit le perdre. « Citoyens, » dit-il aux conjurés, « je vois avec bien de l'évidence que vous » avez en main cent fois plus de moyens qu'il n'en faut » pour renverser le gouvernement actuel, pour renver- » ser la Constitution ; mais, je vous l'avouerai, il me reste » quelque chose que je ne puis pas concevoir. Qu'est-ce » que vous mettrez en place, au moment où vous aurez » *subito* renversé le gouvernement ? qu'aurez-vous à » mettre en place ? Vous voulez, dites-vous, établir la » Constitution de 93. D'accord. Mais avez-vous là une » Convention toute prête, pour dire : Nous jetons ceux-ci » en bas, et nous plaçons ceux-là ? N'y aura-t-il pas un » intervalle entre la chûte du gouvernement et de la » Constitution actuelle, et celle que vous voulez mettre

» en place ? Ce sera l'anarchie la plus complète ; le frein » de toutes les lois sera brisé. Enfin, je vous prie de cal» culer là-dessus ; mais je vous avoue que je ne suis pas » sans inquiétude sur les suites de la première explo» sion. »

Babœuf, Darthé, Massard, allaient de surprise en surprise ; ils lançaient à l'imprudent Grisel des regards riches en menaces. « De quoi t'occupes-tu donc ici ? » s'écria le général Rossignol. « Pourquoi as-tu été appelé ? » Manques-tu de confiance dans la sagesse du Comité ? » Sache qu'il a tout prévu. Sache que tu n'es appelé que » pour donner des moyens d'exécution comme militaire, » et non pour t'occuper du reste. »

Grisel balbutia quelques excuses assez mal reçues. Bientôt, pour reconquérir cette confiance qu'il venait si maladroitement de compromettre, il voulut se montrer le plus violent de tous, et proposa de mettre, une heure avant l'explosion de l'insurrection, le feu dans tous les châteaux des environs de Paris, à Bellevue, à Meudon, à Trianon, à Vincennes, à Saint-Cloud ; les troupes des camps de Grenelle et de Vincennes courraient à l'incendie, et ce serait le vrai moment de tomber sur le Directoire et les corps législatifs. Darthé s'enthousiasma de la proposition. Babœuf y accéda volontiers ; mais Fyon démontra que ce serait se priver des ressources énormes contenues dans ces châteaux, que le gouvernement ne donnerait pas dans un piège aussi grossier. La motion de Grisel fut repoussée ; mais il avait par son exagération obtenu grâce auprès des chefs du complot ; c'était ce qu'il voulait.

Devant Grisel, on discuta ensuite l'opportunité et le moment de l'attaque. On arrêta qu'un comité militaire préparerait cette attaque et en dresserait les plans Dans ce comité, les officiers, plus haut nommés, et Germain entrèrent nécessairement. Grisel en fut; il ne s'y montrera pas le moins ardent.

Grisel revint pensif à l'Ecole militaire. Il se demandait si le moment n'était point arrivé de tout redire au Gouvernement. Comme toujours, son parti fut bientôt pris. Sous un nom d'emprunt, il écrivit au directeur Carnot en lui demandant une entrevue secrète; il lui annonçait d'importantes communications. Carnot lui assigna un rendez-vous. Là, Grisel lui lut toute une longue dénonciation qu'ensuite il appuya de vive voix par des commentaires vifs, précis, énergiques. Le lendemain, devant tout le Directoire, Grisel recommençait son récit émouvant. On le questionna; on voulut d'amples détails, et enfin on le congédia en l'assurant de la reconnaissance du pays, de la confiance qu'il avait si bien méritée, en l'encourageant à mettre la dernière main à une œuvre si habilement, si courageusement menée.

C'est ainsi que furent déjouées les minutieuses précautions prises par Babœuf pour s'envelopper d'un mystère qu'il croyait impénétrable. Ce fut ainsi que furent connus les chefs de la conjuration dont le Gouvernement savait déjà quelques détails, sans pouvoir réussir à pénétrer l'idée et surtout à apercevoir la main qui dirigeait l'action.

Dès ce moment, le Gouvernement, suffisamment éclai-

ré, pouvait mettre la main sur ces conspirateurs que lui livrait le capitaine Grisel ; mais il pensa sans doute que, la mine éventée, le danger n'existait plus. Probablement, il préféra laisser mûrir ce fruit qu'il n'était pas temps de cueillir. D'ailleurs, il sentait bien que Grisel ne savait pas tout encore et que tous ses ennemis n'avaient point paru devant lui. Il espéra, en leur donnant du temps, pouvoir les saisir tous ensemble d'un coup de filet.

Peut-être même eut-il alors une pensée d'un ordre plus élevé. La France avait déjà tant souffert des révolutions, qu'il fallait, pour qu'elle se séparât enfin et à tout jamais des révolutionnaires, lui montrer ces perturbateurs incorrigibles une fois de plus à l'œuvre, lui préparant de nouvelles misères et de nouvelles ruines, voulant verser encore des torrents de son sang déjà trop appauvri.

Le Comité militaire se réunit plusieurs fois. Grisel y était admirablement exact. On s'y demanda d'abord si on ne ferait point appel aux royalistes qu'on croyait disposés à tout pour exciter le désordre du sein duquel ils espéreraient voir sortir la Royauté ; mais on eut peur de se livrer à eux. Il fut ensuite question de poignarder les cinq Directeurs, ce qui fut admis. Le Comité militaire arrêta que l'insurrection se ferait le jour ; que des généraux, sous les ordres immédiats du Comité secret, conduiraient le peuple contre ses ennemis ; que les « insurgeants » seraient divisés par arrondissements et par sections ; « que toute subordination envers les autorités existantes serait rompue et tout acte de subordination puni de mort sur-le-champ. »

Pendant que les militaires préparaient leurs plans de bataille, Babœuf ne pouvait rester inactif. Il proposa et fit adopter l'union de son Directoire secret avec le Comité conventionnel représentant les restes de l'ancienne Montagne échappés à la réaction et qui conspirait aussi de son côté. Une fois déjà, cette alliance avait été sur le point de se conclure, mais on n'avait pu s'entendre. Bien que le Comité secret de Babœuf se défiât des conventionnels qu'il appelait des *intrigailleurs*; bien que les conventionnels eussent de leur côté peur de certains principes qu'ils voyaient arborer par les Egaux, chaque parti comprenait que la seule chance de réussir ne se trouvait que dans l'union au moins momentanée. Les conventionnels surtout étaient serrés de près par les besoins de leur situation. Le gouvernement savait leurs menées et avait ordonné à sept d'entre eux, Amar, Choudieu, Vouland, Vadier, et autres, de sortir immédiatement de Paris. Ils consentirent à transiger avec les Egaux sur des questions qu'ils regardaient comme secondaires et de pure spéculation philosophique. Ce fut le général Fyon qui leva toutes les difficultés. Néanmoins, cette fois encore, on eut beaucoup de peine à tomber d'accord sur les principes qui devaient servir de drapeau à l'insurrection. Babœuf ne pensait qu'au socialisme comme moyen d'arriver, tandis que les anciens radicaux de la Convention, répugnant à cette idée, ne voulaient faire que de la politique. Babœuf parlait de l'application immédiate de son système ; les montagnards n'en voulaient, disaient-ils, à aucun prix. Les conventionnels posaient aussi

à leur adhésion, à leur réunion, des conditions presqu'inadmissibles. Ils voulaient par exemple la suppression de l'acte insurrectionnel déjà rédigé, déjà imprimé à trente-cinq mille exemplaires, et ils prétendaient se charger seuls de la rédaction nouvelle, comme de la composition d'une Convention provisoire, de laquelle ils se promettaient de bannir les Babouvistes pour la remplir exclusivement de leurs amis. Mais l'ambition et l'avidité communes aux deux partis devaient les réunir, sauf plus tard à s'entr'égorger quand on serait arrivé au pouvoir; sauf au plus fort à *faucher* le plus faible, comme il advient toujours dans ces coalitions coupables où la restriction mentale a dominé plutôt que la conviction et la conscience.

Ainsi les conventionnels pensaient à tromper Babœuf, quand Babœuf avait déjà préparé la ruse à l'aide de laquelle il devait jouer les conventionnels. Il était convenu avec Darthé qu'on leur promettrait tout, mais qu'on ne tiendrait pas le pacte juré. Darthé confiait à Grisel que ce serait les conventionnels qu'on sacrifierait les premiers et à la première insurrection.

« Je vais remplacer Cromwel, » pensait Babœuf :
» je veux établir un parlement à ma mode; tout mettre
» au-dessous de moi. »

La base de l'arrangement fut celle-ci : Au moment de l'insurrection, l'ancienne Convention serait rappelée, et par Convention on entendait les soixante-huit membres seulement exclus du Corps législatif par l'élection réactionnaire de 1795. Les conventionnels, forts de leur passé,

de leurs traditions gouvernementales, de leur union, croyaient, en appelant autour d'eux leurs anciens collègues, pouvoir dominer la situation. Ils n'avaient pas vu qu'en accordant aux Egaux l'adjonction d'un membre à appeler de chaque département pour compléter la représentation, ils laissaient la majorité aux Babouvistes qui déjà avaient dressé leurs listes, savaient où aller chercher leurs candidats, leurs co-religionnaires. L'habileté des ex-conventionnels avait donc été mise en défaut et bientôt ils l'avaient compris; mais il était trop tard : leur secret était livré.

Bien que la méfiance se remarquât partout, il fallait cependant se hâter de conclure l'alliance, car les conjurés savaient que l'attention de l'autorité était éveillée; d'un instant à l'autre on pouvait être surpris.

« On doit sous peu de jours », écrivait en effet à Babœuf un de ses agents, « porter une loi très-rigoureuse » en apparence contre les émigrés et les prêtres, pour » l'exécution de laquelle le gouvernement ordonnera des » visites domiciliaires; mais ces visites n'auront en effet » d'autre but que d'atteindre les patriotes et de les assassiner chez eux. On fabrique en ce moment des poignards dans plusieurs ateliers. A quel usage les destine-t-on? Sans doute à une Saint-Barthélemy de patriotes. » — « Le gouvernement a mis toutes ses batteries en avant, pour trouver le secret des patriotes », écrivait un autre agent. « Il est quelquefois bien au courant; mais nous le sommes aussi. »

En présence de ces avertissements, le Comité recom-

mandait aux patriotes pour échapper au fer des assassins, « 1° de ne se point trouver dans les rues à des heures » trop tardives, encore moins la nuit; 2° de se renfermer » dans leur domicile sous de bons et forts verroux, même » de s'y barricader, depuis le lever du soleil jusqu'à son » coucher ; 3° de n'ouvrir pendant la nuit à qui que ce » fût, ni sous aucun prétexte, surtout jamais *au nom de* » *la loi ;* car c'est au nom de la loi que les assassins doi- » vent pénétrer chez les patriotes. »

Il fallait se hâter d'agir. Les deux conspirations qui jusque là avaient marché parallèlement, se fondirent pour l'action dans le complot Babouviste. Une assemblée générale des deux Comités et des chefs fut indiquée pour le 19 floréal (9 mai) chez le fameux Drouet, l'ancien maître de poste de Sainte-Menehould, celui qui avait reconnu et arrêté Louis XVI dans sa fuite, celui qui avait été envoyé à la Convention par ses compatriotes fiers et reconnaissants de cette belle œuvre, celui qui, plus tard envoyé en mission, avait été fait prisonnier, avait été renfermé avec Quinette dans les cachots de l'Autriche et échangé avec lui aussi contre la fille des rois de France. Drouet faisait partie du conseil des Cinq-Cents.

Un instant Drouet avait fait douter de lui par sa mollesse. Babœuf avait, du fond d'une de ses retraites, fait parvenir au représentant Drouet, son complice, une note énergique qui devait lui servir de texte à un discours à prononcer devant le Conseil des Anciens pour la conservation des Sociétés populaires. Babœuf apprit que Drouet préparait un discours flasque, mou, incolore,

sans chaleur. Il lui écrivit de nouveau, lui rappela qu'il l'avait invité « à se *soustraire à l'anathème général;* à ne » pas se laisser circonvenir à moins de vouloir *se perdre;* » à ne voir qu'un petit nombre d'hommes qu'il lui est » permis d'approcher; à se rappeler que les patriotes » sont entourés de nouveaux Tarquins *et que l'instant est* » *venu de les faire disparaître;* que les tyrannicides l'ont » sommé de les aider, sans quoi ils le compteront parmi » les traîtres; » et Babœuf ajouta avec aigreur, en indiquant que sa volonté ferme est un massacre des députés.

« Attendu, citoyen, que vous ne faites rien de mon » discours; attendu que vous avez voulu substituer à des » vérités et à des choses des insignifiances et du bavar- » dage; attendu que vous êtes prudent; attendu que » vous n'êtes qu'un sénateur comme un autre; attendu » que vous vous laissez conduire par des phraseurs et » de grands diseurs de rien; attendu que vous ne voulez » pas prendre l'attitude qui vous eût fait mériter d'entrer » dans les rangs de ceux qui arracheront de l'oppression » leur patrie esclave; attendu qu'au contraire le salmi- » gondis que vous avez commencé de livrer à l'impression » vous rend le tacite approbateur, plus que le tolérateur » et par conséquent plus que le complice de l'édifice af- » freux de tyrannie qui a été bâti pendant votre absence; » attendu que vous ne voulez pas profiter d'une dispo- » sition du plus beau rôle physique qui s'offrait à vous » seul, qu'à la vérité vous n'auriez peut-être dû qu'aux » circonstances de votre captivité glorieuse pour vous et » pour le peuple, à qui il serait au moins un guide autour

» duquel il eût pu se rallier comme à un homme vertueux
» qui se fût déclaré lui-même non participant des crimes
» de ses odieux confrères; attendu enfin que vous refusez
» l'honorable exemption qui vous avait été offerte contre
» la générale animadversion conçue à l'égard de l'affreuse
» compagnie dont vous êtes membre, je vous prie de re-
» mettre à celui qui vous donnera la présente, le ma-
» nuscrit que je vous avais confié.

» Je pourrai au moins, dans tous les temps, justifier
» tout ce que j'ai fait pour vous sauver de l'opprobre,
» tous les mouvements que je me suis donnés. »

Drouet, surexcité par ces reproches et par ces railleries amères, avait donné de nouveaux gages à la conspiration et promettait plus d'énergie.

La réunion eut lieu de nuit dans sa maison, rue Saint-Florentin. Tous les principaux conjurés y étaient. La plus complète sécurité régnait dans l'assemblée. Pour arriver chez Drouet, il fallait passer devant deux corps-de-garde, et nul soldat n'avait remué. La réunion se tenait dans une chambre du second étage, dont la fenêtre à vitres étroites, serrées, masquées au dehors par des volets, au dedans par une épaisse tapisserie, garderait tous les mystères du conciliabule. On ne se doutait guères qu'un orage montait à l'horizon.

Babœuf présidait. Au nom du Comité secret de salut public, il lut un long rapport sur la situation, sur l'esprit qui avait présidé à toutes les mesures préliminaires du grand acte qu'on allait accomplir, et sur la nécessité et la justice de l'insurrection prête à éclater.

« Citoyens », disait Babœuf dans ce rapport dont nous allons extraire les passages les plus saillans, « plusieurs » révolutions depuis 1789 se sont succédé. Aucune vrai» semblablement n'a eu un but précisément déterminé » d'avance; aucune n'a eu des directeurs exclusifs, des » directeurs également *purs*, *et qui se soient proposé pour* » *terme de leurs travaux le* MAXIMUM DE LA VERTU, DE LA » JUSTICE, DU BONHEUR DE TOUS. Aussi, chacune des révo» lutions précédentes a eu des effets plus ou moins vagues, » dérivant nécessairement de la marche au hasard et du » défaut de point arrêté de la multitude des co-agents. » Chacune a été caractérisée par une foule d'incohéren» ces, produit naturel des passions, des vues et des » moyens discordants de ces mêmes co-agents. Chacune » enfin n'a eu que des résultats imparfaits et définitive» ment nuls.

» Vous avez été frappés d'un aperçu aussi triste, et » l'amour de votre pays, le spectacle du dernier degré de » calamité auquel vous l'avez vu en proie, ont inspiré à » chacun de vous le dessein généreux de remédier aux » maux dont vos yeux étaient affligés. Un concours heu» reux de circonstances sorties pourtant du sein des » malheurs particuliers, des orages des révolutions, vous » a fait vous connaître réciproquement, vous a décou» verts les uns aux autres pour être imbus des mêmes » idées de *bonne morale publique et de meilleur ordre* » *social*. Vous vous êtes rapprochés, et vous vous êtes » communiqué mutuellement le même plan d'associa» tion politique, *plan exclusivement juste, seul capable de*

» *procurer le bonheur général*, et dont l'âme franche de
» chacun de vous était devenue, *par la grâce de la bonne*
» *Nature, l'intéressante dépositaire*. Alors, vous vous êtes
» dit les uns les autres : C'est à nous qu'il appartient de
» faire aussi une révolution ; *elle sera la dernière, si elle*
» *réussit*, puisque son résultat infaillible sera de com-
» bler tous les besoins, tous les désirs de chaque membre
» des associés, de faire à tous un sort qui ne laisse rien
» à envier à aucun d'eux.

» Vous avez ainsi réuni les avantages, 1° de marquer
» d'avance un point unique où sans partage, sans modi-
» fications, sans restrictions, sans nuances, vous tendez
» tous ; 2° et d'être circonscrits dans un cercle étroit
» *d'hommes vertueux*, isolés de tout ce qui pourrait op-
» poser des vues divergentes et contradictoires, de tout
» ce qui ne serait point capable de se confondre *dans le*
» *sentiment nu et parfait de* L'APOGÉE DU BIEN. »

Babœuf tombe en extase devant cette effrayante pein-
ture, son œuvre, l'œuvre de toute sa vie, l'œuvre qu'il
se voit à l'heure d'accomplir. « Qu'il est sublime » s'é-
crie-t-il, « le projet que vous avez conçu ! Quel beau
» spectacle que le seul tableau que peut s'en former
» l'imagination ! Certes, jamais aussi belle entreprise
» n'occupa des hommes ! Qu'il serait glorieux de la faire
» réussir ! »

Le chef de la conspiration arrive bientôt au véritable
nœud de l'affaire, à la véritable question, à celle qui
touchait le plus au cœur de tous ces grands coupables
que des enthousiasmes de commande, que des exclama-

tions, que des explosions de satisfaction outrée, ne pouvaient longtemps satisfaire. Cette question, il la pose durement et nettement en ces termes: « Quelle sera, » dans l'hypothèse que l'on parvienne à renverser l'auto- » rité principale qui existe, celle qu'on lui substituera » pour établir le système social que nous voulons? »

Nous croyons rester en plein cœur de la conjuration, puisqu'une fois enfin, tous les prolégomènes philosophiques dégagés, nous sommes entrés dans le domaine des faits, de la révolte, de la lutte. Il faudrait mal connaître les déplorables tendances de cette école déclamatoire, bavarde, qui se crut assez forte pour dépenser beaucoup d'énergie à la fois en parlage, en écrivasserie et en action! Babœuf va raconter à tous ces chevaliers du poignard qu'ils l'ont chargé d'examiner isolément cette question, mais qu'elle ne lui a nullement paru simple; que dans son esprit elle lui a semblé se lier, s'enchaîner à tout ce qui doit précéder, accompagner et suivre le mouvement révolutionnaire qu'ils vont commencer; qu'à ce titre il n'a pu la traiter à part, et qu'il va présenter, par conséquent, ses idées sur le tout, sur la manière dont il conçoit « tout ce qui doit précéder le mouve- » ment. »

Là-dessus, il se répand en divagations interminables et illisibles sur les causes qui ont amené, selon lui, la Révolution de l'Amérique septentrionale et les mouvements populaires de la Hollande et du Brabant. Il dit que si la France, elle aussi, a eu sa Révolution, c'est par cet esprit d'imitation qui porte notre nation « à vou-

» loir faire ce qui lui paraît attirer les éloges de la re-
» nommée à des peuples que nous ne croyons pas va-
» loir mieux que nous ; que nous avons cru honteux à
» une nation qui se piquait de surpasser toutes les autres
» en tout point, de rester en arrière de celles qui se dis-
» tinguaient le plus sous le rapport politique ; qu'il fal-
» lait donc chez nous aussi avoir sa Révolution. » Bizarre pensée, quoique vraie peut-être sinon dans son entier, au moins dans une bonne partie de sa formule, et qui donne un éclatant démenti à tous les anarchistes qui, ne se souvenant plus de ce qu'avait écrit le maître, ont proclamé partout, dans leurs livres, dans leurs clubs, dans leurs journaux, que la Révolution de 1789 était forcée, nécessaire, fatalement indispensable comme toutes celles qui l'ont suivie, tant immenses étaient les abus, si durement était traité un peuple d'esclaves. Qu'ils déclament maintenant en présence des appréciations que nous a laissées Babœuf, leur oracle, leur Dieu, sur les causes « motrices de la Révolution du 14 juillet » 1789. » Nous copions servilement la quarante-et-neuvième pièce de son procès. Elle est en entier écrite de sa main ; elle est paraphée de lui et du juge qui l'interrogea. Par conséquent, elle a pour l'historien le caractère le plus complet d'authenticité. Cette pièce est la minute du rapport qu'il lut rue Saint-Honoré, chez Drouet, en présence des conjurés et de Grisel l'espion. Voici ce que nous y trouvons :

« Je ne lui (la Révolution de 1789) fais pas plus d'hon-
» neur que de croire que l'on n'y donna les mains que,

» les uns par *spéculation*, les autres au nom de la *nou-*
» *veauté* et par esprit d'*imitation* de *mode* et de *manie*,
» les autres encore par un *entraînement machinal* et pour
» eux inévitable. Très peu s'y lancèrent par *Vertu*. Cha-
» cun, au contraire, en raison de l'inexpérience d'alors,
» ayant été facilement porté à croire que dans le mouve-
» ment *il trouverait quelque chose à gagner*, d'autant plus
» que c'était là une illusion dans laquelle les premiers
» avaient grand soin d'entretenir la généralité des indi-
» vidus, il devait résulter ce qui fut en effet : c'est-à-
» dire que tout le monde seconda cette révolution; *c'est*
» *ce qui fait dire encore à présent qu'en 89 il n'y avait*
» *presque point d'aristocrates*. Ainsi, il ne faut pas réelle-
» ment considérer cette première révolution comme
» ayant dû être difficile à déterminer. »

Si les événements ne nous poussaient par derrière, ne nous pressaient, que d'enseignements à tirer de ces singuliers aveux, précieux à recueillir quand ils tombent de la bouche même d'un de ceux qui aidèrent à ce mouvement qu'ils déclarent peu nécessaire et hypocritement mensonger, à ces événements épouvantables, lamentables comme un forfait d'Hérode, honte de notre histoire qui jamais, à aucune autre époque, ne vit couler tant de larmes amères, tant de sang innocent, tomber tant de nobles victimes, et dans quel intérêt si immense, bon Dieu ! Parce qu'une nation, prise de vertige, a voulu imiter d'autres nations saisies de folie ! Et dans quel intérêt si saint? Parce que dans le mouvement tous croyaient « avoir quelque chose à gagner ! » Toute cette triste par

tie de nos annales aurait-elle vraiment sa cause dans une ignoble spéculation, comme l'affirme Babœuf, dans une ridicule manie, dans une mode en un mot, comme il le dit à ses complices? Est-ce bien là le Babœuf qui, tout-à-l'heure, écrivait à Bodson lui reprochant son amour pour St-Just et Robespierre, que Robespierre était le seul grand homme de la Révolution, parce qu'il voulut le salut de vingt-cinq millions d'hommes, et parce qu'il *faucha* tout ce qui le gênait pour conduire à son *vrai but* le char de la Révolution. Quel est ce but, si le point de départ est nié? Pourquoi tant se préoccuper des moyens de guérir le mal, si le mal n'a pas de vraie cause, s'il n'existe pas par conséquent? car Babœuf ajoute encore: « Au fond, le royaume de France était bien mal gouverné, mais il ne l'était pas plus mal que beaucoup d'autres peuples. Le peuple y était malheureux; mais il ne l'était pas plus qu'ailleurs en Europe, et comme partout, abruti sous le poids de ses chaînes, *il n'eût jamais songé de lui-même à les briser.* »

Ces pages ne sont certes pas les moins intéressantes de toutes celles que nous a laissées Babœuf. Elles nous mettent parfaitement au courant de la véritable pensée du temps. Au fond de leur cœur, tous les hommes politiques ne croyaient nullement à l'indispensable nécessité d'une révolution, d'une révolution violente surtout. Ils la firent, comme les en accuse l'impitoyable Babœuf, par pure spéculation et sans prévoir les affreuses conséquences de leur œuvre de révolte. Plus tard, ils essayèrent de pallier leurs torts, de les couvrir, en accu-

mulant à grande peine des motifs, les uns plausibles, les autres mal amenés, inacceptables. Ils firent de la Vertu rétrospective et à laquelle ils ne songèrent que pour les besoins de leur situation et aussi pour le repos d'une conscience qu'il fallait faire taire en se mentant à soi-même. On croit si facilement au mensonge auquel on a intérêt à croire !

La suite du rapport de Babœuf, rapport dont la fin ne fut pas publiée, sans doute parce que quelques feuillets ne se retrouvèrent point, est une justification laborieuse des « partisans de la *Vertu.* » La Vertu, cela va sans dire, c'est cette fraction souvent tapageuse, toujours factieuse qui ameuta le peuple pendant les deux années que dura l'Assemblée Constituante, qui le jeta sur Versailles, qui fit les massacres de septembre, qui força la Convention à livrer le roi au bourreau, qui décima la nation. La Vertu c'est « cet homme qui parut avec de grands » moyens pour venger l'humanité des longs attentats portés contre elle ; c'est cet homme qui parut avec la pure » intention de travailler sérieusement et sincèrement à » donner au peuple la réalité des choses dont le commun » de ses prétendus défenseurs n'entendaient lui présenter » que l'image. » La Vertu, pour tout dire, c'est Robespierre ; la Vertu, c'est la Montagne à la Convention.

Il est fâcheux qu'une main inhabile n'ait pas retrouvé les dernières pages du rapport de Babœuf ; car évidemment nous y aurions lu que la Vertu, c'était la Conspiration Babouviste ; que la Vertu, c'était l'assassinat aiguisant ses poignards ; que la Vertu, c'était l'émeute allu-

mant ses torches et préparant ses violences ; que la Vertu enfin, c'était Babœuf d'abord, c'était ses complices ensuite.

Comme nous l'a appris la dénonciation de Grisel, l'acte insurrectionnel fut, après le rapport de Babœuf, lu aux anciens Conventionnels qui le ratifièrent. L'argent manquait. Rossignol et Massard répétaient à chaque heure que sans l'argent on ne pouvait rien faire, et Rossignol se plaignait de n'avoir plus à lui qu'une tabatière d'argent qu'il lui fallait vendre pour vivre. Massard marchait presque nu-pieds ; il n'avait pas de quoi payer une paire de bottes que son cordonnier lui refusait à crédit. Félix Lepelletier, le Crésus de la bande, ne lâchait ses écus qu'à contre-cœur. Depuis trois semaines, il promettait vingt-cinq à trente louis qui n'arrivaient jamais, et on se plaignait vivement de sa ladrerie. Drouet raconta qu'il savait un peureux qui avait caché cent cinquante mille livres derrière un miroir de son appartement ; un trumeau seul était à déplacer. Au signal du soulèvement, trente ou quarante hommes résolus envahiraient la maison qu'alors il désignerait, se livreraient aux recherches nécessaires et ne pourraient manquer de trouver cette somme si utile et si énorme pour le temps.

Grisel, pour gagner à fond la confiance des affiliés, promettait 35,000 livres en assignats, toute sa fortune, disait-il, et de plus 10,000 livres qu'il emprunterait, sous prétexte de s'équiper, à un de ses oncles, un notaire, qu'il voyait très-peu parce qu'il était riche, et conséquemment « grand royaliste. »

On entendit plus tard un rapport du Comité militaire qui, toujours au nom de la Vertu, proposa et fit adopter les résolutions suivantes : Tuer les cinq, — les sept ministres, — le général de l'intérieur et son état-major ; — s'emparer des salles des Anciens et des Cinq-Cents, et faire main-basse sur tout ce qui s'y rendrait ; — s'emparer des barrières et ne laisser sortir qui que ce fût sans des ordres formels et précis ; — se saisir du télégraphe du Louvre et de celui de Montmartre ; — se rendre maîtres de la rivière ; — de Meudon et de l'artillerie qui s'y trouvait au nombre de quatre-vingts pièces de 8 et de 4 ; — de la poudrerie de Grenelle ; — des dix-huit pièces qui se trouvaient dans le jardin des Feuillants ; — de l'arsenal ; — de s'assurer de la trésorerie nationale, de la personne des administrateurs et employés, des ponts, etc. ; — d'empêcher les communications entre les quartiers de Paris ; — d'organiser de petites armées révolutionnaires chargées de protéger l'approvisionnement de la ville.

Grisel cite un amendement plus horrible que le reste. C'est sans doute de la proposition que l'on va lire qu'il entend parler. En effet, rien n'est plus horrible, rien n'est mieux fait pour dépeindre la férocité de tous ces novateurs qui n'ont jamais reculé et ne reculeront jamais devant aucun excès, bêtes fauves qu'allèche l'odeur du sang, que met en joie l'approche du carnage.

C'était Darthé qui lisait ces phrases odieuses :

« Il est bon d'observer qu'aussitôt que les tyrans seront » abattus par la conjuration, il faut opérer à l'instant

» l'insurrection du peuple qui doit être générale, absolu-
» ment générale. Il sera *répandu des écrits propres à* CO-
» LÉRER *le peuple*. Les agents seront en outre *chargés de*
» *le pousser à se venger lui-même de tous ses ennemis qui se*
» *sont parfaitement fait connaître.*

» L'autorité insurrectionnelle devra prononcer au nom
» du peuple, ou plutôt le peuple prononcera lui-même
» la dissolution de toute espèce d'autorités, soit civiles,
» soit militaires. En conséquence, *tout homme qui se di-*
» *rait ou se prétendrait revêtu d'autre autorité que celle que*
» *le peuple donnera et qui voudrait agir en conséquence,*
» *sera déclaré ennemi du peuple et mis à l'instant à mort.*

» Il est *infiniment essentiel et il est même capital* que
» quelques actes semblales aient lieu. *Il* FAUT *aussi que*
» *l'épée tirée, le fourreau en soit jeté loin.* Il faut prévenir
» toute réflexion de la part du peuple; *il faut d'abord*
» *qu'il fasse des actes qui l'empêchent de rétrograder.*

» Si quelques royalistes (1) voulaient faire résistance,
» qu'une colonne, *armée de torches ardentes*, se porte à
» l'instant sur *le point qu'ils auraient choisi; qu'ils* soient
» sommés de rendre les armes *ou qu'à l'instant les flammes*
» *vengent et la liberté et la souveraineté du peuple.*

» Que tous les étrangers, de quelque nation qu'ils
» soient, se rendent à l'instant en arrestation provisoire-
» ment au chef-lieu de leurs Sections respectives, *sous*

(1) Dans le langage Babouviste, on appelle royaliste tout ce qui ne fait pas partie du complot.

» *peine d'être mis à mort à l'instant partout où ils seront*
» *trouvés.*

» *Seront également mis à mort à l'instant tous individus*
» *qui seront armés contre le peuple. La dépouille des enne-*
» *mis du peuple appartiendra aux vainqueurs.* »

Dans cette pièce écrite sous l'inspiration impossible à nier de la Vertu la plus pure, il est dit que les armuriers seront tenus de livrer toutes leurs armes; que les boulangers resteront en réquisition chez eux pour y fabriquer du pain avec tout ce qu'ils auront de farine, et que ceux d'entre eux qui violeraient cet ordre seraient, *à l'instant, accrochés à la lanterne la plus voisine de leur domicile.* La même exécution prompte et sommaire est promise aux marchands de vin et d'eau-de-vie qui ne mettraient pas à la disposition des agents de quoi *colérer* le peuple.

Dans toute cette épouvantable fantasmagorie, dans toutes ces proclamations, ce qui frappe immédiatement, violemment, le regard, ce sont ces mille cris de mort que l'on voit pousser partout.

Mort aux membres du Gouvernement et des deux Chambres!

Mort aux fonctionnaires publics qui eussent osé donner un ordre!

Mort aux royalistes!

Mort à quiconque eût battu ou fait battre la générale!

Mort à tous les citoyens qui se fussent réunis pour combattre les conjurés!

Mort aux étrangers de toutes les nations!

. Mort aux armuriers qui eussent refusé d'armer les égorgeurs !

Mort aux débitants qui n'eussent pas voulu enivrer les bourreaux pour leur mettre plus de colère au cœur !

Jamais le mot : Mort n'avait été écrit aussi souvent et en si peu de temps par les mêmes hommes, et encore avait-on fait expresse « réserve d'exterminations ultérieures à déterminer par de nouveaux ordres. »

Le comité militaire s'était ensuite occupé des séductions à prodiguer aux soldats qu'il était « politiquement essentiel » de corrompre pour les forcer à tourner contre la société les armes qu'ils tenaient d'elle, qu'elle leur avait confiées pour sa défense.

Si l'on en croit le dénonciateur Grisel, Rossignol, le général en chef de l'armée bleue de Vendée, l'ami, le complice, le co-égorgeur de Ronsin, aurait prononcé dans cette séance un épouvantable discours, « Rossignol » était le plus sanguinaire de tous les conjurés, » déclare le révélateur au Directeur du jury d'accusation de Paris. « J'ai retenu de Rossignol les expressions suivantes : « Je ne veux point me mêler de votre insurrection, si les têtes ne tombent comme la grêle ; si les tripes, les boyaux, ne jonchent le pavé ; si enfin elle n'imprime une terreur qui fasse frémir l'univers entier : nous n'aurions pas cette insurrection à faire si celles qui l'ont précédée eussent été comme je veux que soit celle-ci : la Vendée en est un exemple. Si on m'eût laissé faire, il y a longtemps que cette guerre serait finie, car je n'y ensse rien laissé de vivant. »

« Ce discours, » ajoute Grisel, « fut généralement ap-
» plaudi. »

Le 18 floréal (7 mai) en arrivant au Comité militaire, Grisel apprit que la fusion entre les Conventionnels et les Egaux était enfin définitivement accomplie. Les deux partis étaient d'accord. Les Conventionnels avaient versé dans la caisse de l'insurrection cet argent qui depuis si longtemps y faisait défaut. Il fut convenu que l'Assemblée générale des chefs aurait lieu chez Ricord, l'un des Conventionnels, rue Saint-Florentin, et le soir même à onze heures. Cette réunion manqua et fut indiquée au lendemain chez Drouet, rue Saint-Honoré.

Grisel courut aux Tuileries, demanda aux Directeurs des troupes pour le soir. On lui promit qu'elles seraient à onze heures à la porte de Drouet.

A neuf heures, les chefs de la conspiration se trouvaient réunis chez Drouet. Il y avait là de nouveaux visages, Robert Lindet, Ricord, Laignelot, de l'ancienne Convention. Robert Lindet eut la parole pour prouver que si l'ancienne Convention était dissoute de fait, elle ne l'était pas de droit et qu'en conséquence elle était toujours censée vivre ; que la Convention était le seul moyen possible de gouvernement pour l'instant.

Il y eut alors une panique curieuse à raconter et qui donne une assez triste idée de la force morale de ces farouches conspirateurs. Babœuf et Fyon discutaient avec Darthé qui voulait toujours incendier les châteaux des environs de Paris, quand une patrouille de cavaliers s'arrêta dans la rue Saint-Honoré, juste sous les fenêtres

de Drouet. Grisel pâlit d'émotion; il crut un moment que la police avait devancé l'heure indiquée par lui, et c'eût été un coup manqué. Elle eût bien mis la main sur les conjurés, mais non sur les preuves de la conspiration. Ces liasses, ces monceaux de papier, ces appels imprimés, ces actes insurrectionnels, étaient cachés au domicile de Babœuf; on ne trouverait rien chez Drouet, et Grisel ne savait point encore au juste la maison habitée par Babœuf. Il tremblait; il se désespérait; mais la patrouille, qui ne s'était arrêtée que par hasard, se remit en marche et le pas cadencé des chevaux mourut bientôt dans le lointain de la ville endormie.

Quand Grisel revint à lui, il put admirer un spectacle bouffon : chacun tremblait; chacun était ému, chacun suait la peur. Darthé voulait se blottir sous le lit de Drouet. Massard allait soulever un épais rideau de tapisserie et interroger le silence de la rue; Drouet l'en empêcha, passa dans une pièce qui donnait au dehors et se mit en sentinelle, après avoir dit qu'il n'avait rien de suspect chez lui, qu'il ne craignait rien. N'avez-vous point sur vous des papiers suspects? se demandait-on à la ronde. Non, disait l'un. Ni moi, répondait un autre. Moi non plus, balbutiait un troisième. Enfin et à la longue, on se reconnut, on reprit courage, et la discussion recommença. On arrêta, après quelques autres détails que le Directoire secret hâterait le dénouement de la conspiration; qu'il se réunirait le 21 floréal (10 mai), c'est-à-dire trois jours plus tard, pour entendre un dernier rapport sur l'état des choses et fixer défini-

tivement le jour du mouvement, et l'on se sépara en échangeant des promesses suprêmes.

Quelques minutes plus tard, la police envahissait la maison de Drouet avec des forces considérables. Mais la réunion des redresseurs de torts venait de se dissoudre, et l'on ne trouva là que Drouet et Darthé que le ministre ne voulut pas faire arrêter en ce moment, dans l'espoir d'une meilleure capture remise à une occasion plus favorable.

Ce fut Grisel, livrant à la police Babœuf et ses complices, et la police n'était point arrivée à temps; ce fut Grisel lui-même qui voulut rassurer les conjurés pris de défiance les uns vis-à-vis des autres. On avait vainement cherché le coupable et le traître. Il eut l'adresse de leur persuader que la police pouvait bien avoir conçu un vague soupçon qui l'avait conduite chez Drouet; on le savait peu favorable au gouvernement; mais les renseignements n'avaient rien d'exact; ce qui le prouvait, c'est qu'on eût pu fouiller le domicile de Drouet et y saisir d'importants papiers, tandis qu'on s'était contenté d'une simple visite. Darthé seul soupçonnait une trahison et fixait ses regards inquiets sur Grisel, comme s'il l'eût soupçonné. « Voyons! mon camarade, » il faut réfléchir; tu n'y es plus, » lui dit l'audacieux militaire. « Réfléchissons. A-t-on été chez Babœuf? C'est » là où sont les pièces; c'était là où était le point essen» tiel. Si on n'a pas été chez lui, c'est qu'il n'y a pas de » soupçon. Drouet demeure dans une rue très-passa» gère; les agents de la police vont et viennent. Drouet,

» qui est très-suspect au Gouvernement, a pu être sur-
» veillé. On a vu entrer hier beaucoup de monde chez
» lui; peut-être est-ce là la cause qui a déterminé la vi-
» site. Si c'eût été une trahison, on eût été à coup sûr
» chez Babœuf saisir les pièces. » Ce raisonnement persuada Darthé qui sut bientôt que la police n'avait pas rendu visite à Babœuf. Il y avait à cela une raison péremptoire : Grisel, nous l'avons vu, ne savait pas le numéro de la maison de Babœuf, celui de tous les conspirateurs que le Gouvernement avait le plus d'intérêt à saisir.

Pendant qu'il les trompait ainsi et leur rendait confiance, il s'entendait avec la police, afin de mieux réussir dans une prochaine surprise. Il soupçonnait un des conjurés d'être en communication immédiate et fréquente avec Babœuf. Il le suivit de loin. L'autre ne pensait point être espionné; il prit cependant toutes les précautions convenues, tourna et retourna dans le dédale des petites rues qui environnaient alors l'église Saint-Eustache, fit quelques pas dans la rue Montmartre et enfin pénétra dans la rue de la Grande-Truanderie. Grisel ne le perdait pas de vue. Un groupe de promeneurs les sépara néanmoins. Grisel alors se cacha sous une porte obscure, et là il guetta pendant de longues heures. Babœuf ne sortait point. Cependant, dans l'après-midi, Grisel écrivait au ministre de la police : « Je vous garantis de vous livrer
» ce soir Babœuf avec la majeure partie des pièces con-
» victives de la conspiration. » Dans une autre lettre qu'il écrivait, dans la même journée, d'un cabaret où il

s'était mis en faction, il adressait toujours au même ministre ces notes qui ont un grand intérêt pour nous; car elles nous fournissent quelques renseignements signalétiques sur Babœuf.

« Je souhaite que vos agents aient surveillé les membres » du Comité insurrectionnel et les aient suivis. Je saurai » au juste où est Babœuf. Voici ce qu'il faut faire : Avoir » cinq ou six agents des plus sûrs et des plus intelligents » qui se promèneront d'un bout à l'autre de la rue de la » Grande-Truanderie, le long du rang des maisons à » main droite en entrant par la rue Denis et à gauche rue » Montorgueil, depuis huit heures du soir jusqu'à ce » qu'ils aient vu sortir Babœuf. Parmi les maisons que » je soupçonne, le numéro 30 est celle sur laquelle je » compte le plus; mais vu qu'il y a plusieurs portes du » même genre, il faudra que les agents les surveillent » toutes. Je suis sûr que Babœuf sortira ce soir, et je » compte même qu'il viendra où je serai.

» Voici son signalement. Taille, cinq pieds un pouce ; » menu de taille ; cheveux noirs, ronds et courts. Un » chapeau rond, un habit bleu fait en frac avec collet » rouge. »

En effet, Babœuf sortit de la maison qu'avait indiquée Grisel, et autour de laquelle des agents rodaient depuis longtemps.

Grisel ne se contenta point encore d'avoir dépisté sa victime et de l'avoir suivie jusqu'à sa retraite ; il voulut, par un excès de précaution policière, compromettre Babœuf et le forcer de livrer contre lui-même des pièces

de conviction, lesquelles obtenues il n'y avait plus place pour la dénégation.

Il craignait qu'au moment de jouer leur grand coup, les conjurés ne fissent disparaître les pièces écrites ou qu'ils ne les cachassent si bien qu'elles pussent échapper à l'activité des recherches de la police qui tout-à-l'heure allait intervenir. Voici de quelle ruse infernale il se servit.

Grisel savait qu'une femme dévouée à Babœuf et qu'il avait rencontrée chez Drouet, portait au chef des Egaux toute sa correspondance. Il alla la trouver et lui remit un billet par lequel il priait Babœuf de lui dire positivement la date et le lieu de la dernière réunion, celle où devaient se trouver tous les meneurs du complot au moment de donner le signal de la lutte. Cette femme, qui se rappelait avoir déjà vu Grisel, se chargea de sa commission. Grisel avait à l'avance aposté un homme de la police; celui-ci devait suivre cette femme et bien remarquer le numéro de la maison où elle entrerait, rue de la Grande-Truanderie. Cet espion fit mal son devoir ; il n'avait pas retenu sa consigne. Jamais à bout de ressources, Grisel entra chez le mari de cette femme qu'il avait chargée d'un message pour Babœuf; il feignit d'avoir oublié dans sa lettre un renseignement important qu'il ne savait comment faire parvenir à Babœuf, dont il ne connaissait pas au juste, disait-il, la demeure. — Il n'y a pas à se tromper, répondit le mari aussi facile à duper que sa femme ; c'est la première porte bâtarde rue de la Grande-Truanderie, en tournant par la rue Verdelet.

Grisel alla s'assurer de la vérité de ces renseignements précieux et revint une seconde fois chez sa messagère qui, cette fois, était de retour. Elle rapportait au faux frère une lettre de Babœuf. Dans cette lettre, celui-ci donnait tous les détails qui lui avaient été demandés; d'un seul coup, il venait de livrer le menuisier Dufour, chez lequel nous verrons la police arrêter tous les chefs du complot, et lui-même aussi, en fournissant une des pièces les plus importantes du procès, celle qui suppléait à tous ses papiers, à supposer qu'il parvînt jamais à les anéantir.

Pour dépister les espions, les conjurés eurent ce soir-là, comme l'annonçait Grisel, une nouvelle réunion, non plus cette fois chez Drouet, mais chez un des agents militaires. Rien ne troubla les Egaux qui reprirent alors tout leur sang-froid. On y résolut de barricader le faubourg Saint-Antoine, afin d'arrêter les troupes qui viendraient de Vincennes. On proposa de faire servir les femmes et les enfants à rompre les rangs des soldats qui n'oseraient tirer sur ces êtres si faibles et en apparence inoffensifs. Les agents révolutionnaires apportèrent l'assurance que l'esprit public était arrivé et monté à ce point d'exaspération contre la tyrannie qui rendait certaine la réussite des démocrates. Le peuple se montrait mécontent, disaient-ils, et impatient du soulèvement. On pouvait compter sur dix-sept mille patriotes déterminés et bien armés que suivraient les ouvriers et toute la populace. Comme force militaire, on comptait sur l'artillerie citoyenne déjà « célèbre par son esprit démo-

« cratique » ; sur les mauvais sujets de tous les départements accourus à Paris dans l'espoir d'un tumulte prochain et que faisaient présager des indices certains pour eux ; sur les militaires licenciés pour indiscipline ; sur les soldats détenus au collége Montaigu, alors prison militaire. On parla même des prisonniers civils, malfaiteurs reconnus, auxquels on pourrait rendre la liberté et qui augmenteraient le désordre ; on eut honte cependant de ce secours dangereux. Aux corps de la police, des Invalides et de la garde des Assemblées législatives, sur lesquels on pouvait compter, des agents affirmèrent que l'artillerie de Vincennes pouvait être jointe, qu'elle était dévouée et livrerait ses parcs. On enlèverait facilement le camp de Grenelle à l'aide des intelligences que les démocrates se flattaient d'y avoir su nouer. Pour armer le peuple, on pillerait les armuriers, les dépôts des Tuileries, des Feuillants, des Invalides, proie facile et volontaire. Ces dépôts d'armes seraient attaqués par les Sections les plus aguerries et les mieux armées.

Les troupes des camps de Vincennes et de Grènelle céderaient évidemment aux séductions des femmes dont les unes à genoux leur présenteraient leur sein nu à frapper, les autres leur tendraient des couronnes d'immortelles et de laurier. Voici ce qu'un des conjurés avait inventé à l'égard de ces couronnes. C'est lui qui parle : « Voilà comment j'ai organisé cette partie.
» J'ai plusieurs citoyennes qui auront chacune une dou-
» zaine de couronnes. Lorsque le tocsin se fera entendre,
» elles sortiront et les distribueront aux autres citoyen-

» nes, avec la consigne qu'elles diront à chaque citoyen » et à chaque militaire, soit seul, soit en corps : Ces » couronnes sont pour ceindre les fronts vainqueurs de » la tyrannie. » On comptait beaucoup sur ce coup de théâtre. Si les femmes, si les Invalides et les Sectionnaires étaient repoussés par leurs camarades, on devait alors laisser s'engager les soldats dans les rues de la ville et, du haut des maisons, les patriotes les écraseraient de pierres, les couvriraient d'eau bouillante et de vitriol. Sur leur passage, les toitures s'écrouleraient sous le puissant effort de mains invisibles, et, devant elles, les barricades surgiraient comme par enchantement, couvrant de leurs remparts inexpugnables les dévoués amis de la liberté et du Bonheur Commun.

D'autres portions de l'armée populaire eussent gardé les places, les rues principales, protégé les communications entre les combattants, l'arrivée des munitions, et empêché le pillage partiel.

« Nous avons tous senti », leur disait Babœuf, « peut-» être le sentez-vous de même, puisque c'est le même » esprit qui nous anime, et que ce sont les mêmes rap-» ports qui nous parviennent et fixent nos projets, qu'il » serait bien plus intéressant, bien moins difficultueux, » bien moins périlleux, si le débandement de la troupe, » ou tout au moins quelque émeute semblable à celle de » la Courtille, mais combinée avec nos plans, donnait » l'éveil et le signal de l'insurrection. Les insubordonnés, » dans le premier moment de leur rébellion, se saisi-» raient de quelques-uns des chefs famés pour leur anti-

» civisme, *les égorgeraient et viendraient offrir au peuple,* » *déjà tout disposé par vos agents de quartier, leurs têtes* » *sanglantes. Comme vous et nous, nous serions les moteurs,* » *les directeurs de cette scène*, il nous serait facile de nous » concerter si bien qu'au même instant, à un signal con- » venu, les barricades fussent soigneusement gardées, » qu'un poste de *braves* se trouvât en observation vers » Mont-Rouge où se débouche, dit-on, un souterrain qui » conduit de là au palais du Luxembourg.

» Les faubourgeois de Marceau se répandraient avec » les casernes des rues Mouffetard et de l'Oursine, vers » et dans la *caverne directoriale, égorgeant tout ce qui s'op-* » *pose ou paraîtrait même s'opposer*. Les quartiers des » Halles tombent dans les Tuileries, cernent les Conseils, » s'y introduisent *et font de même leur terrible office.* » Cependant, le faubourg Antoine, les Gravillers, après » avoir jeté de fortes réserves dans les faubourgs Denis et » Martin, dont les phalanges ont elles-mêmes été jeter » des réserves dans le faubourg Antoine, à Charonne, à » Popincourt, etc., accourent moitié par les boulevards, » moitié par la grande rue Denis et par la rue de la Fer- » ronnerie, la rue Honoré, se joindre vers la place de la » Révolution. »

Babœuf comptait si bien sur une heureuse issue de l'insurrection qu'il avait déjà écrit deux arrêtés aux termes de l'un desquels les pauvres eussent été immédiatement habillés aux frais de la République. « Les citoyens pau- » vres qui sont actuellement mal logés ne rentreront pas » dans leurs demeures ordinaires ; ils seront immédiate-

« ment installés dans les maisons des *Conspirateurs*, » portait cet arrêté. « L'on prendra chez les riches ci-dessus les meubles nécessaires pour meubler avec aisance » les sans-culottes. »

L'autre arrêté livrait à la justice du peuple les grands coupables, c'est-à-dire les chefs du Gouvernement, les hommes marquants, ceux qui auraient essayé de la résistance, les membres des Conseils des Anciens et des Cinq-Cents, si toutefois ils échappaient « au terrible office » dont allaient s'occuper les « quartiers populeux des Halles. » — « Leur crime était évident », dit Buonarotti; « la » peine était la mort, un grand exemple étant nécessaire. » Babœuf voulut un semblant de jugement; son arrêté portait que le peuple nommerait une commission pour entendre ces grands coupables, les juger en public et consulter les insurgés assemblés en Sections qui accorderaient ou refuseraient l'indulgence et puniraient elles-mêmes les traîtres; enfin une contrefaçon des massacres de l'Abbaye et de La Force, de nouvelles journées de 1792.

Buonarotti complète encore ces renseignements déjà si complets et par nous puisés aux sources authentiques. Sa naïveté, sa crudité d'expressions est inimaginable. Il parle des jugements que le peuple va rendre, de la future journée d'un nouveau 4 septembre: « On voulait, » dit-il, « que cet exemple portât l'empreinte d'*une rigoureuse justice et du sentiment profond du bien public.* » Il était convenu que le peuple insurgé entendrait un » rapport détaillé et individuel sur les trahisons dont il

» avait été la victime, et serait *invité* à excepter de la » *proscription* ceux d'entre les accusés à qui un égare- » ment excusable, des mœurs simples ou populaires, ou » quelque service éclatant, auraient pu faire pardonner » les fautes politiques. Il y avait au Comité insurrecteur » des avis d'après lesquels les *condamnés eussent été en-* » *sevelis sous les décombres de leurs palais*, dont les dé- » bris auraient rappelé aux générations les plus reculées » la *juste* punition infligée aux ennemis de l'Egalité. »

Le comité rédigea une dernière proclamation à ses agents. « Toutes les mesures sont prises », s'écriait-il. « La mesure des crimes des tyrans est comblée ! *Il faut* » *insurger !....* » Cette proclamation contenait toutes les instructions nécessaires. Dès le matin, sonner le tocsin dans tous les arrondissements ; effrayer les citoyens par les fanfares éclatantes des trompettes ; acclamer l'heure dú triomphe du « vrai » peuple ; afficher et répandre avec profusion les appels à la révolte et à la liberté. Le peuple va s'empresser d'accourir en armes ; les agents secondaires le partageront en pelotons dont ils prendront le commandement.

Alors seront élevés les bannières, les guidons. Ces guidons jouent un grand rôle dans l'affaire de Babœuf qui comptait beaucoup sur les devises qu'il avait ordonné d'y inscrire.

Les uns devaient laisser lire en lettres sanglantes : « Constitution de 1793. Egalité. Liberté. Bonheur Com- » mun. »

Sur d'autres on avait arboré la déplorable maxime de

Lafayette : « Quand le gouvernement viole le droit du » peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré » et le plus indispensable des devoirs. »

Un troisième était plus menaçant encore et portait ces mots : « Ceux qui usurpent la souveraineté doivent » être mis à mort par les hommes libres. »

Les bannières dressées, on envahira résolument tous les dépôts d'armes; tous ceux qui auront jamais touché un canon seront enrôlés comme artilleurs. En avant des pelotons, marcheront les femmes patriotes ayant aux mains des couronnes civiques qu'elles présenteront aux soldats, en les exhortant à se joindre à leurs frères du peuple comme eux opprimé; elles leur répéteront que les camps de Grenelle et de Vincennes ont passé à l'insurrection. « Vous tirerez parti de l'éloquence pathé» tique et persuasive des femmes, » disait la proclama» tion.

Les femmes se montrent partout et toujours dans cette infernale conspiration. Nous voyons une parfumeuse, qui habitait la maison de Drouet, faire de la propagande active, ouvrir le soir la porte aux conjurés et veiller à ce que la police ne vînt pas les surprendre. C'est elle qui est aux écoutes, qui cherche et procure des renseignements. C'est une femme perdue, une Chloé, fille de comptoir aux Bains-Chinois, qui cause, fait causer, sait les noms et les adresses des affiliés et rend compte de tout ce qui se passe. C'est une femme encore qui, sans s'en douter, va livrer Babœuf.

Au premier coup de tocsin, les anciens magistrats ré-

volutionnaires, en exercice sous Robespierre, reprendront leurs fonctions dans les arrondissements, se réuniront en commission pour assurer le service des vivres, les distribuer aux combattants, requérir les chevaux et voitures pour les ambulances des blessés. Pendant le combat, la Convention sera installée et la Constitution de 1793 proclamée au milieu des citoyens « ou joyeux du » nouveau triomphe de la liberté, ou attérés s'ils sont » des égoïstes ou des aristocrates. »

Entre mille précautions prises à l'avance était un projet d'organisation d'une armée révolutionnaire dont les colonnes, parties de Paris aussitôt le succès, se porteraient sur Orléans, sur Beauvais, sur Soissons, sur les rivières qu'elles occuperaient, pour protéger d'abord l'approvisionnement de la grande ville victorieuse, ensuite pour propager le mouvement de l'insurrection.

Presque tous les juges-de-paix de Paris étaient gagnés et devaient agir puissamment sur leurs quartiers pour y maintenir un semblant d'ordre et de justice.

Pour montrer jusqu'à quels détails on descendit, on s'occupa même du nom à imposer à la nation, au pays, après la victoire que l'on allait sûrement remporter. Des conjurés proposèrent de changer le nom de France en celui de Gaule, ce que Babœuf ne voulut point approuver, ce qui souriait singulièrement à Drouet. « Je » ne cite pas, » dit Grisel, « ce projet de transnomi» nation comme un délit, mais bien comme un trait de » démence. »

Tout est parfaitement prévu, et, comme l'a dit der-

nièrement un écrivain politique, ce complot est classique à force d'art, à force d'agencement habile. Il n'y manqua rien.... rien heureusement que le succès.

En même temps que la levée de boucliers en faveur de l'indépendance et du Bonheur Commun réussissait à Paris, toute la France se réveillerait et briserait les chaînes de la tyrannie. Ce grand et sublime mouvement était depuis longtemps préparé dans les départements par des démocrates éprouvés et en qui le Comité insurrectionnel avait dignement placé sa confiance. De longue main, ces agents remuaient, travaillaient la province à l'aide d'écrits et de brochures qu'ils faisaient sourdement circuler.

A Reims, pendant la nuit du 23 au 24 germinal, on avait répandu en abondance d'odieux placards où l'on appelait les ouvriers à l'insurrection. *La vérité au peuple :* tel était le titre de l'affiche incendiaire où on maudissait le *Million doré*, les *riches propriétaires*, les *gros marchands*, les *accapareurs*, qu'on appelait les *modernes Titans osant attenter à la souveraineté du peuple*. A Châlons, les mêmes efforts furent tentés; c'était Drouet lui-même qui avait « monté » là le personnel de la révolte et du massacre.

A Sainte-Menehould, Drouet, fort de son influence personnelle, avait aussi voulu agir sur les esprits. Un témoin, habitant de cette ville, raconte dans l'instruction qu'il a vu venir Drouet à Sainte-Menehould et y afficher un caractère de férocité qui lui a valu le mépris public; qu'il parlait « ouvertement contre la Constitution de

» 1795 qu'il appelait pire que celle de 1791 ; qu'elle donnait à la France cinq tyrans, au lieu d'un ; que c'était une abomination de souffrir dans le sein du Corps législatif, et dans toute autre autorité, les soixante-treize représentants ci-devant détenus ; qu'il ferait ce qu'il pourrait pour détruire l'une et l'autre, et pour faire prévaloir la Constitution de 1793 ; que le retour des Jacobins en France était nécessaire ; qu'il ne pardonnerait jamais, et qu'il se vengerait de ce qu'on avait mis en arrestation ceux des membres des autorités constituées sous le règne de Robespierre ; que la dépopulation de la France était nécessaire ; qu'il fallait accoler les filles et les femmes ensemble et les f..... à l'eau ; que quand la plupart de ses parents auraient été guillotinés par le fait des Jacobins, il leur pardonnerait volontiers. »

« On eût envoyé, » écrit Buonarotti, « sans délai, dans les départements et aux armées, des commissaires généraux, pris hors de la nouvelle Convention, revêtus d'amples pouvoirs, chargés de vaincre toutes les résistances par la force des républicains ; autorisés à employer à propos la sévérité et l'indulgence ; armés du pouvoir de destituer, d'envoyer en jugement, de récompenser ; astreints à déclarer, avant d'entrer en fonctions, l'état de leur fortune et responsables de leur conduite à un tribunal spécial, érigé tout exprès pour recevoir le compte de leur gestion, et punir ceux qui auraient méconnu le but de leur mission.

» On regardait, comme un objet de la plus haute im-

» portance, la prompte réunion auprès de l'autorité in-
» surrectionnelle d'un *séminaire normal* où les citoyens
» des départements seraient venus, dans un ordre déter-
» miné, puiser les principes de la nouvelle Révolution, se
» pénétrer de l'esprit des réformateurs et apprendre à
» diriger, par la conviction publique, l'exécution des lois
» qui devaient changer la face de la nation. »

C'est ainsi que toutes les villes qui entourent Paris avaient été travaillées pour fournir, à un moment donné, leur contingent au coup de main de Paris.

Au loin, Bourg-en-Bresse, Arras, Béthune, Toulon, Marseille, Grenoble, Valence, Autun, Metz, Cherbourg, pour ne citer que ces exemples, comptaient dans leur sein des hordes nombreuses prêtes à se soulever. Lyon, nous l'avons vu, envoyait depuis quelques mois à Paris des bandes d'assassins résolus.

Nous savons déjà depuis longtemps le nom du personnage qui servait dans le département de l'Aisne de principal agent à Babœuf. C'était l'ex-procureur-général-syndic Potofeux dont le nom se trouve deux fois sur les listes d'agents dans les départements, listes saisies chez Babœuf. Le complot avait encore un autre agent dans le département de l'Aisne ; son nom figure à la suite de celui de Potofeux. Cet agent était un sieur Lebon, « de » Soissons, rue Beaurepaire, n° 20, à côté du boucher, » lisons-nous sur la sixième pièce de la septième liasse, intitulée : « Travail général. »

Nous avons dit que le peuple devait nommer une Convention formée d'un patriote par département et dési-

gner, après le triomphe et sur la présentation du comité secret, ces jacobins d'élite, pour nous servir de l'expression heureuse créée par M. Thiers. Sur la liste des démocrates à adjoindre à la Convention nouvelle, liste qui forme la neuvième pièce de la même liasse, nous voyons pour le département de l'Aisne figurer le nom du citoyen « Brutus Maignet, de Réunion-sur-Oise, » autrefois Guise, style esclave.

C'étaient des hommes comme Potofeux qui devaient alors et nécessairement travailler à préparer ces troubles. Mal arrivés, trop vite arrivés, tombés de haut, ils ne pouvaient se défendre de regretter leur ancienne position sitôt perdue, et de tout essayer pour la reconquérir.

VI.

Ainsi partout organisée, partout prête, allait éclater cette conspiration immense qui devait changer la face de la France, renverser l'ancienne société, la bouleverser de fond en comble, et faire reculer la civilisation peut-être sur le point de périr. Mais le Gouvernement veillait, averti par Grisel. D'heure en heure, il connaissait les moindres démarches des conspirateurs et les progrès de la conspiration.

Quelques moments encore, et le signal allait être donné. C'était au matin du 22 floréal (11 mai), que le tocsin devait sonner et semer dans Paris l'épouvante portée sur les ailes de ses lugubres volées.

Pendant la soirée du 21, l'autorité fit placarder sur tous les murs de la capitale cette proclamation :

« Le Directoire exécutif aux citoyens de Paris,

» Citoyens, un affreux complot doit éclater la nuit

» prochaine, ou demain à la pointe du jour. Une bande
» de voleurs et d'assassins a formé le projet d'égorger le
» Corps Législatif, tous les membres du Gouvernement,
» l'état-major de l'armée de l'intérieur et toutes les au-
» torités constituées de Paris. La Constitution de 93 doit
» être proclamée. Cette proclamation doit être le signal
» d'un pillage général dans Paris, tant des maisons que
» des magasins et des boutiques; et le massacre d'un
» très-grand nombre de citoyens doit s'opérer en même
» temps. Mais rassurez-vous, bons citoyens; le Gouver-
» nement veille; il connaît les chefs du complot et leurs
» moyens. La seule publicité que le Directoire Exécutif
» donne à leurs projets suffira sans doute pour prévenir
» tout mouvement de leur part. Mais, dans tous les cas,
» soyez tranquilles et livrez-vous à vos travaux ordi-
» naires. Laissez les brigands abandonnés à eux-mêmes;
» le Gouvernement a pris des mesures certaines pour dé-
» jouer leurs trames et les livrer, eux et leurs partisans,
» à la vengeance des lois. »

Si beaucoup s'effrayèrent, beaucoup aussi doutèrent et crurent à une ruse des cinq Directeurs qu'ils accusèrent de vouloir donner une pâture nouvelle à l'opinion publique pour l'empêcher de s'attacher avec une attention gênante à contrôler la conduite et les actes du gouvernement. Mais on ne douta pas longtemps.

Mieux renseignée cette fois, la police envahit tout-à-coup la maison de la rue de la Vieille-Truanderie, où Babœuf était rentré, où il se croyait en sûreté; il travaillait avec son fidèle disciple Buonarotti, et le copiste Pillé,

à méditer et à préparer les dernières mesures à prendre. Il écrivait les premières lignes d'un nouveau placard incendiaire qui commençait par ces mots : « Le Comité » insurrectionnel de Salut public. — Le peuple a vaincu ; » la tyrannie n'est plus. Vous êtes libres ... » A ce moment, les soldats entraient et le saisirent. Un des accusés du procès de Vendôme s'est chargé de nous apprendre en ces termes quelle était la pensée de Babœuf : « Par » cette proclamation, on devait mettre sous les yeux du » peuple le long tissu de crimes, au moyen desquels » l'égalité et les droits des citoyens avaient été indigne- » ment outragés ; montrer que les causes des maux pu- » blics, que la révolution qu'ils avaient amenée n'avait » pas encore déracinés, étaient toutes dans l'Inégalité et » dans les vices qu'elle enfante ; proposer à la nation la » conduite du peuple de Paris comme le modèle qu'elle » devait suivre ; appeler hautement les Français à l'Ega- » lité, et prendre solennellement l'engagement de la leur » assurer, moyennant quelques mois de calme, de cou- » rage, de patience et de docilité.

» La même proclamation eût érigé en principe de légis- » lation le décret du peuple parisien en insurrection, et » eût consacré la Constitution de 1793 comme le dernier » terme du nouveau régime politique, sauf quelques sup- » pléments et l'établissement préalable des institutions, » sans lesquelles la Constitution la plus populaire sera » toujours un corps sans âme, en butte à la fureur des » factions. »

Dès le grand matin, le 22 floréal, Grisel livrait tous les

conjurés qui attendaient, chez un menuisier nommé Dufour, le signal que Babœuf devait donner de la rue de la Grande-Truanderie. Drouet, Didier, Germain, les généraux Rossignol et Mansart furent saisis au moment où ils étaient réunis. Darthé fut trouvé blotti entre deux matelas et répondait au commissaire qui l'arrêtait et l'interrogeait sur les motifs qui l'avaient poussé à se cacher qu'ayant été étourdi par les cris de la femme et des enfants du menuisier Dufour à l'entrée de la force armée, et ne sachant si c'étaient des gens mal intentionnés qui arrivaient, son premier mouvement l'avait poussé à se mettre entre deux matelas, mais qu'aussitôt qu'il avait vu les grenadiers, il était sorti pour se livrer à eux. Sur un ordre signé des Directeurs, les ex-Conventionnels Amar, Vadier, Ricord, Choudieu, Antonelle, furent arrêtés chez eux.

L'armée, que les Babouvistes croyaient à eux, ne fit point un mouvement en leur faveur. Elle assista même la police dans son expédition prompte, déterminée, habile, irrésistible. La prison de l'Abbaye fut bientôt encombrée; on y jeta pêle-mêle les anciens représentants du peuple, les communistes et les militaires compromis. Mais bientôt on les sépara. Drouet resta détenu à l'Abbaye, et Babœuf fut, quelques jours plus tard, enfermé au secret dans le donjon du Temple.

On saisit des quantités incroyables de papiers chez Babœuf, beaucoup aussi dans la maison du député Drouet. On a dit de cette conspiration qu'elle avait été paperassière ; on ne peut, en effet, s'imaginer ce qu'on

trouva de pièces, toutes plus compromettantes les unes que les autres, où le complot se révélait dans son horrible étendue et dans ses moindres ramifications.

On prétend que ces pièces de conviction écrites se montaient à plus de douze cents, et presque toutes sont ou de la main de Babœuf, ou annotées par lui.

Pendant que les arrestations s'accomplissaient avec une rapidité foudroyante dans l'intérieur de Paris stupéfait, réveillé en sursaut au milieu de son sommeil plein de sécurité, de Paris qui ne se doutait guères de la profondeur de l'abîme sur le penchant duquel il vivait depuis plusieurs semaines, le Gouvernement mettait avec la même activité, avec le même bonheur, la main sur les agents des départements. Sa besogne avait été rendue facile par les listes dont nous parlions tout-à-l'heure, par ces pièces saisies chez Babœuf au milieu d'un fatras de papiers dénonciateurs.

Potofeux fut arrêté à Laon et pour la seconde fois enfermé dans les prisons de Paris.

Des cachots de l'Abbaye et deux jours après son arrestation, Babœuf écrivit au Directoire la lettre que l'on va lire, type monstrueux d'extravagance, de délire, d'outrecuidance et d'orgueil :

» Paris, 23 floréal, l'an quatrième de la République.

» G. BABŒUF, AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

» Regarderiez-vous au-dessous de vous, citoyens
» Directeurs, de traiter avec moi comme de puissance à

» puissance? Vous avez vu à présent de quelle vaste
» confiance je suis le centre! vous avez vu que mon parti
» peut bien balancer le vôtre! vous avez vu quelles im-
» menses ramifications y tiennent! J'en suis plus que
» convaincu: cet aperçu vous a fait trembler.

» Est-il de notre intérêt, est-il de l'intérêt de la patrie
» de donner de l'éclat à la conjuration que vous avez
» découverte? je ne le pense pas. Je motiverai comment
» mon opinion ne peut être suspecte.

» Qu'arriverait-il, si cette affaire paraissait au grand
» jour? que j'y jouerais le plus glorieux de tous les rôles:
» j'y démontrerais avec toute la grandeur d'âme, avec
» l'énergie que vous me connaissez, la sainteté de la
» conspiration dont je n'ai jamais nié d'être membre.
» Sortant de cette route lâche et frayée des dénégations
» dont le commun des accusés se sert pour parvenir à
» se justifier, j'oserais développer les grands principes
» et plaider les droits éternels du peuple avec tout l'a-
» vantage que donne l'intime pénétration de la beauté
» de ce sujet; j'oserais, dis-je, démontrer que ce procès
» ne serait pas celui de la justice, mais celui du fort
» contre le faible, des oppresseurs contre les opprimés
» et leurs magnanimes défenseurs. On pourrait me con-
» damner à la déportation, à la mort: mais mon juge-
» ment serait aussitôt réputé prononcé par le Crime puis-
» sant contre la Vertu faible; mon échafaud figurerait
» glorieusement à côté de celui de Barnevelt et de Sidney.
» Veut-on, et dès le lendemain de mon supplice, me pré-
» parer des autels auprès de ceux où l'on révère aujour-

» d'hui comme d'illustres martyrs les Robespierre et les » Goujon ? ce n'est point là la voie qui assure les gouver» nements et les gouvernants.

» Vous avez vu, citoyens Directeurs, que vous ne tenez » rien lorsque je suis sous votre main ; je ne suis pas » toute la conspiration, il s'en faut bien : je ne suis » même qu'un simple point de la longue chaîne dont elle » se compose. Vous avez à redouter toutes les autres » parties autant que la mienne : cependant vous avez la » preuve de tout l'intérêt qu'elles prennent à moi ; vous » les frapperiez toutes en me frappant, et vous les irri» teriez.

» Vous irriteriez, dis-je, toute la démocratie de la Répu» blique française ; et vous savez encore que ce n'est pas » si peu de chose que vous aviez pu d'abord l'imaginer : » reconnaissez que ce n'est pas seulement à Paris qu'elle » existe fortement ; voyez qu'il n'est pas un point des dé» partements où elle ne soit puissante. Vous la jugeriez » bien mieux, si vos captureurs avaient saisi *la grande* » *correspondance* qui a mis à portée de former des nomen» clatures dont vous n'avez aperçu que *quelques frag-* » *ments*. On a eu beau vouloir comprimer le feu sacré, » il brûle et il brûlera ; plus il paraît, dans certains ins» tants, anéanti, plus la flamme menace de se réveiller » subitement forte et explosive.

» *Entreprendriez-vous de vous délivrer en total de cette* » *vaste secte sans-culottine qui n'a pas encore voulu se* » *déclarer vaincue ?* il faudrait d'abord en supposer la » possibilité ; mais où vous trouveriez-vous ensuite ? Vous

» n'êtes pas tout-à-fait dans la même position que celui » qui déporta, après la mort de Cromwel, quelques mil- » liers de républicains anglais. Charles II était roi, et » quoi qu'on en ait dit, vous ne l'êtes pas encore ; vous » avez besoin d'un parti pour vous soutenir ; et ôtez celui » des patriotes, vous êtes exclusivement vis-à-vis du » royalisme. Que de chemin croyez-vous qu'il vous ferait » voir, si vous étiez seuls contre lui ?

» Mais, direz-vous, les patriotes nous sont aussi dange- » reux que les royalistes, et peut-être plus. Vous vous » trompez ; remarquez bien le caractère de l'entreprise » des patriotes ; vous n'y distinguerez pas qu'ils voulaient » votre mort, et c'est une calomnie de l'avoir fait publier. » Moi, je puis vous dire qu'ils ne la voulaient pas ; *ils » voulaient marcher par d'autres voies que celles de Robes- » pierre : ils ne voulaient point de sang* ; ils voulaient vous » forcer à confesser vous-mêmes que vous avez fait du » pouvoir un usage oppressif, que vous en avez écarté » toutes les formes et les sauve-gardes populaires, et ils » voulaient vous le reprendre ; ils n'en seraient point » venus là, si, comme vous aviez semblé le promettre » après vendémiaire, vous vous étiez mis en mesure de » gouverner populairement.

» Moi-même, par mes premiers numéros, je vous en » avais voulu ouvrir la porte : j'avais dit comment j'en- » tendais que vous auriez pu vous couvrir des bénédic- » tions du peuple : j'avais expliqué comment il me parais- » sait possible que vous fissiez disparaître tout ce que » le caractère constitutionnel de votre Gouvernement

» offre de contraste avec les véritables principes répu
» blicains.

» Eh bien ! il en est temps encore : la tournure de ce
» dernier événement peut devenir profitable et salva-
» trice pour vous-mêmes et pour la chose publique.
» Dédaigneriez-vous mon avis et mes conclusions, qui
» sont que l'intérêt de la patrie et le vôtre consistent à
» ne point donner de célébrité à l'affaire présente. J'ai
» cru apercevoir que c'est aussi déjà votre avis de la
» traiter politiquement : il me semble que vous ferez
» bien. Ne croyez pas intéressée la démarche que je fais :
» la manière franche et neuve dont je ne cesse de me
» déclarer coupable dans le sens que vous m'accusez,
» vous fait voir que je n'agis point par faiblesse : la mort
» ou l'exil seraient pour moi le chemin de l'immortalité,
» et j'y marcherais avec un zèle héroïque et religieux ;
» mais ma proscription, mais celles de tous les démo-
» crates ne vous avanceraient point et n'assureraient pas
» le salut de la République. J'ai réfléchi qu'au bout du
» compte vous ne fûtes pourtant pas constamment les
» ennemis de cette République ; vous fûtes même évi-
» demment républicains de bonne foi : pourquoi ne le
» seriez-vous pas encore ? pourquoi ne croirait-on pas
» que vous, qui êtes hommes, ne vous seriez pas tempo-
» rairement égarés comme d'autres par l'effet assez iné-
» vitable d'exaspérations différentes des nôtres, dans
» lesquelles les circonstances vous ont jetés ? pourquoi
» enfin ne reviendrions-nous pas tous de notre état ex-
» trême, et n'embrasserions-nous pas un terme raison-

» nable? Les patriotes, la masse du peuple, ont le cœur
» ulcéré ; faut-il le leur déchirer encore plus? qu'en
» sera le dernier résultat? ne mériteraient-ils pas bien,
» ces patriotes, au lieu qu'on aggrave leurs blessures,
» qu'on songe enfin à les guérir? Vous aurez, quand il
» vous plaira, l'initiative du bien, parce qu'en vous réside
» toute la force de l'administration publique. Citoyens
» Directeurs, gouvernez populairement : voilà tout ce
» que ces mêmes patriotes vous demandent. En parlant
» ainsi pour eux, je suis sûr qu'ils n'interrompront point
» ma voix ; je suis sûr de n'être pas par eux démenti.
» Je ne vois qu'un parti sage à prendre : déclarez qu'il
» n'y a point eu de conspiration sérieuse. Cinq hommes,
» en se montrant grands et généreux, peuvent aujour-
» d'hui sauver la patrie. Je vous réponds encore que les
» patriotes vous couvriront de leurs corps, et vous n'au-
» rez plus besoin d'armées entières pour vous défendre.
» Les patriotes ne vous haïssent pas ; ils n'ont haï que
» vos actes impopulaires : je vous donnerai aussi alors,
» pour mon propre compte, une garantie aussi étendue
» que l'est ma franchise perpétuelle. Vous savez quelle
» mesure d'influence j'ai sur cette classe d'hommes, je
» veux dire les patriotes : je l'emploierai à les convaincre
» que, si vous êtes peuple, ils doivent ne faire qu'un avec
» vous.

» Il ne serait pas si malheureux que l'effet de cette
» simple lettre fût de pacifier l'intérieur de la France.
» En prévenant l'éclat de l'affaire dont elle est le sujet,
» ne préviendrait-on pas en même temps ce qui s'oppo-
» serait au calme de l'Europe? *Signé*, G. BABOEUF. »

Ces menaces et ces avis, enfants d'un cerveau fanatisé, ces blâmes et ces flatteries ne devaient exciter que le sourire et la pitié. Le gouvernement y répondit en publiant dans le *Moniteur* la lettre de Babœuf, ainsi que les pièces les plus importantes saisies rue de la Grande-Truanderie.

Il est un document plus curieux peut-être que la folle lettre de Babœuf; c'est une lettre aussi que, de sa prison, Drouet voulut écrire au Conseil des Cinq-Cents. Tous ces gens-là étaient pris de la manie de répandre des flots de sang et d'encre. Drouet nie avoir fait partie d'un complot. S'il est entré dans une Société secrète, c'est pour détourner de sa patrie un péril imminent. Suivant lui, le Gouvernement n'est plus républicain, mais royaliste avec ses deux chambres ; il ne lui manque qu'un roi, que l'Angleterre débarquera bientôt. Mais il reste des patriotes en grand nombre. « Nouveaux Antée, » leur chûte n'a servi qu'à leur rendre plus de vigueur » et d'énergie. Le souvenir de leur gloire passée, la » honte de se voir dominés par ceux qui s'étaient cachés » pendant la Révolution, le sentiment des maux qu'ils » éprouvent et de la misère qui les poursuit, sont autant » de ferments de haine qui excitent dans leurs âmes l'in» dignation et le désir de la vengeance. Toutes les me» sures vigoureuses que pourrait prendre le Gouverne» ment ne peuvent servir qu'à reculer pour quelque » temps le débordement des passions comprimées. »

Ces prolégomènes posés, Drouet prophétise qu'après avoir bien tout calculé, « des torrents de sang couleront

» encore quarante ou cinquante ans, c'est-à-dire jusqu'à
» ce que la génération révolutionnaire soit éteinte. »

C'est pour éviter ces immenses malheurs, pour arrêter le fléau, qu'il s'est allié à des hommes qui voulaient le bien du pays, qu'il a ralliés dans plusieurs départements, et qui s'attendent tous à voir arriver le moment fatal où, ne trouvant plus de société pour eux dans la patrie, ils se verront forcés à former ce qu'ils appellent une *Vendée militaire*.

Voici pour la réussite de quel plan Drouet avait conspiré, si c'était là conspirer; c'est lui qui parle :

» Tel fut le sentiment qui m'anima, lorsque je formai dans
» ma tête le projet que voici :

« Lorsque l'aristocratie aura établi un peu solidement
» sa domination orgueilleuse, lorsqu'il n'y aura plus de
» satisfaction, de repos ni de bonheur à espérer en
» France pour les patriotes qui ont fait la Révolution (ce
» qui, je crois, arrivera bientôt), il faut qu'ils se lèvent
» simultanément; qu'ils emportent avec eux leurs for-
» tunes mobilières, des vivres, des instruments, des
» armes; qu'ils emmènent aussi leurs femmes, leurs en-
» fants; qu'ils se précipitent vers les frontières de la
» République; qu'ils abandonnent une patrie qui les dé-
» teste, et où il n'y a plus de sûreté pour eux : puis en-
» fin, qu'ils débordent en masse, comme un torrent dé-
» vastateur, dans des contrées fertiles occupées par des
« ennemis de la mère-patrie, pour y fonder une colonie
» d'un peuple véritablement libre et souverain.

» C'est là où il faut qu'ils s'établissent en conquérants

» et en législateurs ; c'est là seulement où il sera possible d'établir véritablement le culte de la trinité démocratique, *l'Egalité, la Liberté et la Fraternité*. Je soutiens qu'il est impossible de l'établir d'une manière stable au milieu d'une population aussi nombreuse et aussi corrompue que la nôtre; dans un pays où les liaisons du sang et de la nature ordonnent de respecter l'existence même de ses plus cruels ennemis. Il faut donc emporter sur des plages lointaines le *palladium* sacré de la souveraineté du peuple.

» Il faut présenter aux habitants du pays qu'on veut occuper, d'une main ce code sacré de la raison universelle, et de l'autre un cimeterre terrible, et dire aux vaincus : Voilà notre divinité, notre pacte d'alliance; acceptez-le, ou sinon la mort.....

» Il faut que les patriotes, en quittant leur pays, secouent la poussière de leurs pieds pour n'y jamais rentrer, et qu'ils effacent jusqu'à la trace du collier qui les enchaîna sons la puissance des Francs; ainsi donc, que le nom de Français soit aboli à l'instant parmi la colonie sacrée, et que les transmigrants reprennent le nom de nos anciens aïeux.

» C'est ainsi que je désire que les descendants de ces fiers Gaulois qui jadis firent souvent trembler la République romaine jusque dans ses murailles, courent en foule venger les droits du peuple souverain outragé dans la personne de son ambassadeur assassiné, et rétablir le culte de la liberté dans le Capitole sur les débris du trône de la superstition.

» Je désire encore que la colonie gauloise, en quittant
» le sol de la République, se dépouille de tout sentiment
» de haine contre la mère-patrie, et jure d'être toujours
» prête à venir à son secours, si elle était attaquée par
» ses ennemis naturels. »

Il y a loin de ce projet d'organisation, aux massacres, aux incendies, aux vols, aux pillages, racontés par les pièces saisies. Que Drouet, au lieu de s'unir à Babœuf, ne s'adressait-il aux deux Conseils, aux cinq Directeurs! Qui eût voulu empêcher les nouveaux « Antée » d'aller chercher une vie nouvelle au contact d'une terre lointaine! qui ne les eût aidés! qui ne les eût des frontières françaises suivis de la reconnaissance que méritaient si bien des exilés volontaires, sagement résignés, et emportant dans leurs bagages *quarante ou cinquante ans* de troubles, de discussions, d'agitations, de guerres civiles, de violences, de « sang prêt à couler »! Cinquante ans! Les cinquante ans ont fui, et « la génération révolutionnaire » n'est malheureusement pas éteinte!

La lettre de Drouet ne fut qu'une folie de plus; et en instruisant le Corps Législatif de la découverte du complot, le Gouvernement lui demanda le maintien de l'arrestation de ce député, sa mise en accusation et la nomination d'une Haute-Cour de justice.

En même temps, le Directoire hâtait le dépouillement et la publication des papiers et documents, les livrait aux journaux et en faisait donner lecture aux deux Conseils qui, saisis d'une juste horreur, accordèrent tout ce que réclamait d'eux le Gouvernement. Tous les ex-Conven-

tionnels, qu'ils fussent ou non suspectés de complicité avec Babœuf, tous les fonctionnaires destitués, tous les militaires sans emplois, durent, aux termes d'un décret, quitter Paris dans un délai de trois jours et se retirer à dix lieues au moins de cette ville, sous peine d'être déportés. Aux termes de l'art. 365 de la Constitution, la Haute-Cour fut nommée. Elle se composait de cinq juges et de deux accusateurs nationaux pris dans le tribunal de Cassation. Le jury était nommé par les assemblées électorales des départements. La ville où devait siéger la Haute-Cour, aux termes encore de la Constitution, ne pouvait être à moins de douze myriamètres du lieu où siégeait le Corps Législatif. Le conseil des Cinq-Cents désigna Vendôme, petite ville paisible et assez éloignée de Paris pour qu'on n'eût point à craindre une tentative populaire en faveur des prisonniers. Le décret portait encore que les complices du député Drouet suivraient son sort et comme lui seraient jugés par la Haute-Cour.

Babœuf avait été interrogé, le jour même de son arrestation, par le ministre de la justice. Pas un instant, il ne songea d'abord à repousser la terrible responsabilité qui pesait sur lui. « J'ai fait, » disait-il au ministre, « j'ai » fait tout ce qui était en mon pouvoir pour renverser le » Gouvernement actuel qui est oppresseur. » — « Je me suis » associé avec tous les démocrates de la République, » répondait-il au ministre qui lui demandait le nom de ses complices; « il n'est pas de mon devoir d'en nommer » aucun. »

Quand on lui demanda quels moyens il comptait em-

ployer pour renverser le Gouvernement. « Tous les » moyens légitimes contre les tyrans. » répondit-il. Je » n'ai pas d'ailleurs à donner les détails des moyens qui » eussent été employés. Au surplus, ils ne dépendaient » pas seulement de moi; je n'avais que ma voix dans le » conseil des tyrannicides, et il nous eût suffi que le Gou- » vernement fût détruit, égorgerie à part. »

On ne comprend pas bien pourquoi, pendant qu'il avouait ainsi et exaltait bien haut sa participation au complot, ce réformateur fanatique, qui prétendait poser pour l'histoire et l'avenir, repoussait le mérite d'être l'auteur de la conspiration. « Je suis loin, » ajoutait-il en effet dans un de ses interrogatoires, « de vouloir me » retrancher dans le cercle usé des dénégations; je » laisse cette route frayée au commun des accusés. Plus » généreux, plus grand, j'oserai ne rien taire de tout ce » dont je suis coupable dans le sens de mes accusateurs; » mais, idolâtre de la vérité, je ne souffrirai pas non » plus qu'on l'outrage en voulant m'incriminer plus que » je ne dois l'être. J'atteste donc qu'on me fait trop » d'honneur en me décorant du titre de chef de cette » affaire. Je déclare que je n'y avais même qu'une part » secondaire et bornée à ce que je vais dire. Je l'approu- » vai cette conspiration, parce que je la croyais légitime, » parce que je croyais et que je crois encore que le gou- » vernement actuel est souverainement criminel, usur- » pateur de l'autorité, violateur de tous les droits du » peuple réduit par lui au plus chétif dénûment, au » plus déplorable esclavage, criminel enfin de lèze-na-

» tion au plus haut chef, et que je croyais et crois encore » à la sainteté du principe : que c'est un devoir rigoureux » de conspirer contre un tel Gouvernement. Alors je » consentis volontiers à aider de tous mes moyens » les chefs et les meneurs d'une conspiration qui » se forma contre lui. Qu'étais-je donc? « se demandait Babœuf, et il se fait cette réponse bizarre, presque folle, teintée de cet illuminisme bon au plus quand il parlait à ses adeptes, à ses croyants du Panthéon , mais hors de saison quand il répond au magistrat qui le tient captif et l'interroge. « Qu'étais-je? je vais le dire. Les chefs et » les meneurs avaient besoin d'un directeur de l'esprit « public. J'étais déjà en possession d'occuper cet esprit, » sans voir alors, il est vrai, le but d'un dénouement » fixe, quant à l'époque et au mode, et je ne travaillais » jusque là que comme historien de la Révolution. Voilà » des détails, » poursuivait-il en dictant au greffier les renseignements qui, selon lui, établissaient de sa part des relations secondaires avec les conjurés, une participation subordonnée dans leurs projets; « voilà des dé» tails qui détruiront sans doute la supposition absurde » que j'étais le chef de la conspiration, supposition fon» dée sur la seule circonstance que je me trouvais, au » moment de mon arrestation, à côté d'une partie des » papiers saisis. Je le répète : ce n'est point que je » veuille par là atténuer ma culpabilité. Je ne veux qu'être » de bonne foi et ne point paraître avec un rôle plus » brillant que je ne mérite, avec un rôle qui n'est pas » le mien. Je consens cependant à porter la plus forte

» peine du crime de tramer contre des oppresseurs ; car » j'avance encore que, quant à l'intention, personne n'a » pu conspirer contre eux plus fortement que moi. J'ai » la conviction que c'est un crime commun à tous les » Français, du moins à toute la partie *vertueuse* de la » nation, à tout ce qui ne veut pas de l'affreux système » du bonheur d'un petit nombre, fondé sur l'opprobre et » l'extrême misère de la masse. Je me déclare donc com» plètement atteint et convaincu du forfait. »

« Mais je déclare, » ajoute encore Babœuf avec orgueil, « je déclare que je servais le forfait de tous les » conspirateurs. Je déclare ensuite que, s'il ne se présente » aucun d'eux plus capable ou mieux disposé que moi » à entreprendre leur justification et la mienne, j'oserai » me charger de cette tâche : si je ne parviens point à » persuader de notre innocence le tribunal chargé de » nous juger, du moins j'ai la certitude que le jury des » siècles, celui qui absout et couronne les Sidney et les » Barneveldt, nous couronnera et nous absoudra. J'ai de » plus la certitude de l'absolution de nos contemporains, » au moment même où notre sentence se prononcera par » des juges qui n'auront peut-être pas tout ce qu'il faut » dans eux-mêmes, qui n'auront peut-être pas hors » d'eux toute la latitude d'indépendance nécessaire pour » prononcer dans un procès d'un aussi grand caractère » que celui où il ne devrait s'agir que d'examiner les» quels ont droit, ou de ceux qui prétendent avoir voulu » arracher le peuple d'une odieuse oppression, ou de » ceux qui sont accusés de l'opprimer et qui se rendent » accusateurs des premiers. »

Mais personne ne prit le change, et l'histoire ne se laissera point égarer par ces dénégations, par cette feinte humilité dont nous ne pouvons encore entrevoir cependant une raison sérieuse et plausible.

On prétend que, pendant une de ces interminables déclarations que le ministre de la police faisait écrire sous sa dictée, Babœuf s'interrompit tout-à-coup pour dire à un domestique de service : « Esclave, sers moi à » boire. » Le mot sent peu l'Egalité !

Pendant qu'on instruisait l'affaire à Paris, les amis de Babœuf continuaient à s'agiter. L'arrestation des meneurs du complot communautaire n'avait fait que suspendre le cours des insurrections, mais ne les avait point terminées. Bien que privés de leurs chefs, les agitateurs, les anciens Panthéonistes, les anciens Montagnards, n'avaient point encore désespéré de la réussite. Chaque jour, s'il faut en croire le *Moniteur* du 6 prairial (26 mai 1796), ils essayaient de nouvelles tentatives pour soulever la multitude à laquelle une misère insupportable, le peu de stabilité des affaires et par suite la hausse constante des denrées de première nécessité devaient, suivant eux, inspirer de mauvaises pensées de révolte et de haine. Des hordes de femmes, conduites par la sœur d'un des détenus, parcouraient les faubourgs, disant aux ouvriers du quartier Saint-Antoine que leurs frères du faubourg Saint-Marceau couraient aux armes, à ceux du faubourg Saint-Marceau que le peuple de Saint-Antoine se soulèverait contre un gouvernement oppresseur. Repoussées, ces mégères, dans les rangs desquelles se cachaient plu-

sieurs hommes armés, coururent aux magasins à farine où elles pensaient mieux réussir avec les portefaix. Mais le peuple était partout sous l'influence favorable de la crainte qu'avaient inspirée les récentes et nombreuses arrestations et la fermeté du Gouvernement. Les ouvriers chassèrent ces femmes ; une lutte s'engagea. La force publique intervint ; des femmes tombèrent entre ses mains. Elles avouèrent en pleurant qu'on les avait payées pour exciter tout ce tumulte.

Les clubs étaient fermés. Ce fut encore dans les cabarets que se réunirent les anarchistes. Ils s'appelaient et se reconnaissaient à l'aide de différents signaux. Des fanfares de cor les appelaient sur les quais. « Ils se retrou- » vaient dans de sinistres orgies où leur démence, » écrit un historien contemporain, « excitée par l'abus des » liqueurs fortes, souriait à l'idée d'un massacre général » et applaudissait à l'invention des stratagèmes qui pou- » vaient le provoquer. »

Nous nous étions souvent demandé ce qu'étaient devenues ces affreuses créatures, à qui Dieu donna, dans un jour de méprise, un visage de femme, des formes attrayantes, de la beauté peut-être, mais un cœur de démon ; qui violèrent la demeure des rois ; qui insultèrent la reine, une femme comme elles, bien qu'elle leur présentât comme sauve-garde des enfants comme elles en avaient elles-mêmes ; qui traînaient des canons à la suite de Théroigne de Méricourt ; qui enveloppaient de leurs regards sanglants, de leur hideuse tourbe, l'échafaud où chaque jour s'accomplissaient de complètes hétacombes ;

ces créatures enfin qui égorgeaient, il y avait un an à peine, le député Ferraud. Nous venons de les retrouver dans le complot babouviste. Ce sont elles qu'un accusé appelle « les épouses vertueuses des braves, des héros » égorgés par la Commission du Temple. »

C'étaient elles qui, jeunes filles vêtues de blanc, devaient séduire les soldats par leurs sourires, leurs caresses, leurs promesses de volupté, leurs couronnes. C'étaient elles qui, plus âgées, enivraient les soldats dans des bouges impurs qu'elles savaient improviser à la porte des casernes, et devaient tomber à genoux devant le front des troupes, en criant que des soldats français n'oseraient égorger leurs mères. C'étaient elles qui se seraient associées aux fureurs, au pillage, au massacre, plus acharnées cent fois que les hommes les plus féroces. C'étaient elles qu'on vit plusieurs fois alors, les Euménides! courir dans les faubourgs, dans les marchés, dans les ateliers, et crier avec audace: « Allons forcer » la tour du Temple! allons délivrer Babœuf. »

Pendant la détention de Babœuf au Temple, ses amis essayèrent de le délivrer. Tout ce bruit qu'ils faisaient faire au dehors couvrait un complot sérieux. Un nommé Blondeau, ancien engagé de la légion de police, avait gagné des soldats de garde à l'Abbaye et au Temple. Six personnes étaient du complot que rendit remarquable le nombre des bouteilles bues par les futurs sauveurs de Drouet et de Babœuf pour se donner du courage. Soixante bouteilles restèrent vides; mais aussi Babœuf ne fut pas délivré. A cette tentative, il ne gagna qu'une surveillance plus sévère.

Ce qui mit sur les traces du projet de fuite ménagée pour Babœuf, ce fut la découverte de quelques billets que Germain, détenu au Temple avec le chef des Egaux, avait cru bien cacher en les enfermant entre le drap et les moules en bois des boutons d'une rédingote qu'il avait voulu faire envoyer à un de ses amis, vêtement qu'on mit en pièces et qui ne garda pas bien le secret du stratagème. « Amis, écrivait Germain sur un de ces » billets, nous sommes six ici, Babœuf, Darthé, Mas- » sart, Didier, Buonarotti et moi, tous au secret... J'oc- » cupe maintenant les appartements de Capet ; c'est-à- » dire que ma savate est traînée sur le parquet qu'ont » foulé ses augustes pantoufles, et que des bouffées de » ma pipe je purifie le lambris longtemps phlogistiqué » par les vapeurs basiliques de ses royaux soupirs ; juge » d'après cela que je suis bien... Demain, je t'enverrai » ma redingote, tu visiteras les boutons croisés ainsi X ; » tu feras coudre de suite ce que..... et me la renverras. » Fais de suite compléter les boutons ; je crois que tu » useras de cette commodité pour me donner de longues » nouvelles. »

Drouet fut plus heureux. Il parvint à s'échapper de la prison de l'Abbaye. Un des barreaux de la fenêtre de sa chambre avait été scié. Des cordes qu'on trouva dans sa cellule vide, indiquaient assez comment il avait fui. Le concierge de la prison et le guichetier, arrêtés, prouvèrent leur innocence et furent acquittés. On colporta partout que le Gouvernement n'était point étranger à cette évasion.

Pendant que les prisonniers étaient encore au Temple, le fameux salon de Curtius exposa, au milieu de ses figures de cire, les portraits en pied de Babœuf et de Grisel. On comprend l'énorme succès qui couronna cette exhibition où la haine contre les égorgeurs attirait les honnêtes gens, où la haine contre le traître attroupait la populace, et que des rixes continuelles, des scandales de tous les jours firent encore rechercher davantage.

Enfin arriva le moment du départ pour Vendôme.

Les accusés renvoyés devant la Haute-Cour étaient au nombre de soixante-cinq, dont quarante-sept étaient présents : c'étaient Babœuf, Didier, Germain, Blondeau, Cordas, Fossard, femme Mounard, Buonarotti, Sophie Lapierre, Goulart, Mugnier, Massard, Rayebois, Fyon, Cochet, Nayez, Boudin, femme Breton, Vadier, Laignelot, Toulotte, Lambert, Lamberté, Potofeux, Morel, Dufour, Moroy, Clerex, Amar, Philippe Cazin, femme Martin, Taffoureau, Crouin, Roy, Pillé, Breton, Darthé, Antonelle, Ficquet, Ricord, Thierry, Lambert, Vergne, Duplay, Maurice Duplay, Crépin.

Les dix-huit contumaces étaient Drouet, Robert Lindet, Vacret, Claude Ficquet, Guilhem, Chrétien, Monnier, Jacob Reys, Mennessier, Mounard, Baude, Bouin, Larrein, Bodson, Félix Lepelletier, Rossignol, Jorry, Cordebar.

Les prisonniers furent transférés à Vendôme pendant la nuit du 10 fructidor an 4 (27 août 1796.) Buonarotti prétend qu'on les fit enfermer dans des cages grillées » construites exprès pour les donner, comme des bêtes

» féroces, en spectacle aux amis de l'Egalité et aux » hommes trompés que leurs gardiens ameutaient contre » eux. » C'est une fable.

Ce fut un spectacle lamentable que celui du triste cortége qui marchait à quelque distance des voitures entourées par de nombreux cavaliers Les femmes, les filles et les sœurs des prisonniers firent à pied, écrasées par la chaleur du mois d'août, le long trajet de Paris à Vendôme. Au milieu d'elles, on remarquait la sœur de Potofeux, belle jeune fille que les grâces de sa figure, son âge si tendre et son dévouement firent admirer par toute la ville de Vendôme. La femme de Babœuf, conduisant par la main ses deux jeunes fils et grosse du troisième, complétait ce douloureux tableau.

Pendant que les prisonniers quittaient Paris, il y eut une émotion dont on attribua la cause à leurs amis. Des boîtes, des pétards furent tirés pendant cette nuit. On prétendit que la police avait saisi le matin des drapeaux blancs portant pour inscriptions : Mort aux républicains! Vive le roi! ce qui devait prouver clair comme le jour que les royalistes s'étaient unis aux démagogues pour délivrer les détenus.

Ce qui parut plus sérieux que ce semblant de complot, ce fut la tentative que les démocrates essayèrent le 23 fructidor (9 septembre), sur le camp de Grenelle pour le soulever. Mais le gouvernement avait encore été prévenu; les troupes reçurent les insurgés à coups de fusil. Pendant la mêlée, les démagogues laissèrent beaucoup des leurs sur le carreau et aux mains des soldats restés

fidèles comme en floréal. C'est là que fut arrêté le général Fyon, que nous avons vu chez Drouet conspirer avec Babœuf, et que l'on renvoya devant la Haute-Cour de Vendôme. La répression de cette tentative sur le camp de Grenelle fut le dernier coup porté au Babouvisme armé. Ce parti de novateurs qui opéraient, d'une main tenant un poignard et une torche de l'autre, présentant au peuple, pour l'égarer, un code menteur, promesse impossible à tenir d'un Bonheur parfait qui ne peut exister, d'une Egalité absolue qui n'est pas faite pour la terre; ce parti tomba pour ne plus se relever que cinquante ans plus tard, galvanisé par une nouvelle révolution que Babœuf aurait proclamée cent fois plus inutile, cent fois moins nécessaire encore que la première; car l'homme de bonne foi reconnaîtra tout haut que la France doit à celle de 1789 bien des améliorations, de nombreux et incontestables progrès; tandis que tout homme de bonne foi aussi cherche encore et cherchera longtemps d'abord les causes du trouble de 1848 qui faillit mettre le pays aux mains du Communisme, enfant posthume de Babœuf, les améliorations ensuite que nous devons à ce mouvement social.

VII.

Nous sommes à Vendôme. La ville regorge de troupes; des soldats campent autour de ses murs. Une loi du moment interdit son accès à dix lieues à la ronde pour tous ceux qui ne sont point ou parents des détenus, ou témoins du procès.

La Haute-Cour est constituée sous la présidence de Gandon, magistrat honnête, mais qui manquera de fermeté et d'énergie dans les longs et pénibles débats qui vont s'ouvrir. Deux membres de la cour de cassation, Vieillard et Bailly, rempliront la sainte mission de représenter la société demandant punition et vengeance contre ceux qui l'ont mise en péril. Les insultes, les menaces ne leur manqueront pas. Cent fois, nous les verrons aux prises avec ces hommes perdus pour lesquels les journaux du temps vont montrer trop d'intérêt, quand c'était aux défenseurs de la société, aux ac-

casateurs publics, qu'il fallait réserver l'attention, les éloges.

Quatre juges, MM. Coffinhal, Pajou, Moreau, Audier-Massillon, composaient la Haute-Cour qu'assistait un jury, tout-à-l'heure trop indulgent, parce que dans les accusés il croira voir des insensés plutôt que des coupables : erreur d'hommes honnêtes, mais qui pouvaient compromettre le sort et le salut de leur patrie. Les jurés étaient au nombre de seize.

Les accusés présentèrent tout d'abord un déclinatoire aux termes duquel ils déclaraient méconnaître la compétence du tribunal exceptionnel de Vendôme. La Haute-Cour repoussa ce moyen de forme et se mit à l'œuvre.

De longues journées s'écoulèrent dans les préliminaires de cette immense procédure. La Haute-Cour s'était constituée, mais elle ne siégeait pas publiquement. On écrivait de Vendôme le 18 brumaire (8 novembre), que les accusés avaient été interrogés en séance secrète depuis le 21 vendémiaire jusqu'au 15 brumaire inclusivement. L'interrogatoire seul de Babœuf dura huit jours entiers du 5 au 13 brumaire. « Il montra », lisons-nous dans la lettre plus haut citée, « beaucoup de sang-froid » et soutint fortement son caractère. Il passa six jours à » dicter au greffier les développements étendus qui pré» cisent sa réponse à la première question. On assure qu'il » travaille sans relâche et que sa plume féconde a déjà » enfanté de nombreux moyens de défense. »

Aux lenteurs d'un pareil procès, Babœuf voulut encore ajouter des lenteurs factices, des retards qu'il mul-

tiplia comme à plaisir, que son cerveau fécond inventait chaque jour, comme si cet homme, qui avait jeté sa vie pour enjeu dans la partie par lui engagée contre la vieille civilisation du vieux monde, se prenait à regretter cette vie qu'il sentait compromise. Evidemment il voulait faire indéfiniment ajourner le jugement, quand il réclamait, le 28 brumaire an V (18 novembre 1796), l'audition de quatre témoins à décharge, dont deux résidaient dans les îles de l'Amérique, un à Constantinople, et le quatrième à Alger. Sa demande, on le conçoit, fut repoussée. Le 22 décembre suivant, on lui communiqua les pièces imprimées de la partie de la procédure qui le concernait seul. Il prétendit n'accepter ces pièces que quand on les lui fournirait complètes; or les accusés en portaient le nombre les uns à neuf cents au moins, les autres à onze cents.

On imagine facilement toutes les difficultés que soulevèrent les conjurés quand il s'agit des récusations à exercer contre les jurés.

Eloignés de Babœuf et tous enfermés au secret, ce fut à lui seul, et c'est une preuve de plus que lui seul aussi, bien qu'il ait voulu le nier, était le chef et l'âme du complot; ce fut à lui seul, disons-nous, que les prisonniers remirent le soin de donner des explications. La plupart d'entre eux imitèrent d'abord la conduite de Babœuf et, renonçant comme lui à toute dénégation, s'étaient fait un mérite de leur attentat contre la société. Cependant, bientôt ils étaient revenus sur leurs aveux. Ils s'entendirent pour tout nier; mais les papiers saisis étaient

trop explicites. Il fallut bien arriver à une reconnaissance au moins partielle de la vérité. Un des complices principaux, Pillé, avait trahi tous les secrets de Babœuf. Cet homme, qui avait été activement employé à la copie de la volumineuse correspondance de Babœuf, eut peur, en voyant constater que beaucoup de pièces étaient de sa main, de se voir écrasé sous cette énorme charge. Il dénonça Babœuf comme l'auteur de presque tous les manuscrits dont il n'avait été, lui, que le simple copiste. Il s'accusa bien de complicité; mais s'il avait trempé dans le crime, c'est qu'un esprit malfaisant, dit-il, un démon, l'avait poussé vers Babœuf, l'avait livré à Babœuf. « Je ne voulais pas aller chez Babœuf, » déposa Pillé ; « j'avais quelque chose qui me disait de n'y pas » aller; il me semblait que quelque chose m'en détour» nait. Je fis plusieurs tours avant d'y aller; je fis plu» sieurs tours dans la rue Saint-Denis, dans la rue Mon» torgueil, jusque dans la rue du Petit-Carreau. Je tour» nais commè une hirondelle, et je passai dans la rue de » la Grande-Truanderie. Je regardai le numéro et je » passai plus loin. Je ne voulais pas entrer; après cela » je revins encore, et je tournais toujours: enfin, en » passant devant la porte, je fus comme poussé et je » fus obligé de monter. J'entrai si rapidement, que je » montai tout en haut au lieu du troisième, après avoir » demandé au portier à quel étage; je trouvai tout de » suite, ayant monté, qu'il n'y avait plus d'étages à » monter, et la maison est très-haute. Je demandai l'in» dication de la porte.

» Voilà ce qui m'a fait croire, et me paraît assez rai-
» sonnable, que j'avais été poussé par quelque esprit
» malfaisant. »

Dans un de ses interrogatoires, Pillé nous a laissé de curieux renseignements sur la manière dont Babœuf arrivait à l'inspiration, au paroxisme de cette colère, de cette rage pleine de fiel dont il imprégnait les pages de son journal et ses proclamations. Quand il voulait écrire, il se mettait à marcher à grands pas dans sa chambre. Bientôt sa course devenait furieuse. Ses traits s'animaient; ses yeux flamboyaient et lançaient des éclairs; de sa bouche grimaçante des sons rauques s'échappaient. Alors il se heurtait aux meubles; alors il se prenait à pousser des cris inarticulés où bientôt on distinguait ces mots: Aux armes! aux armes! L'insurrection! voilà l'insurrection qui commence! Se précipitant alors avec frénésie sur sa plume qu'il enfonçait dans l'encre, il écrivait, il écrivait. Ce n'était plus de la folie, c'était de la furie. Il jetait sur le papier toutes ses idées, chaos étrange où se confondent les mots, les pensées les plus contradictoires de bonheur et de sang. Sa plume volait et n'arrivait point assez vite au gré de son esprit poussé, forcé, violenté par une inspiration qui n'a d'analogue que dans l'inspiration qui contraignait jadis la sybille de Delphes à mugir ses oracles. La sueur perlait sur son front. Tout son corps était agité. A peine s'apercevait-il de ce qui devait être cependant une effroyable souffrance.

« Tais-toi, tu es fou! » avait dit avec mépris Babœuf à Pillé qui l'accusait. — « S'il y a ici un fou », répondit

Pillé, « c'est bien toi; car pendant que je copiais dans ton » appartement, tu courais, tu renversais les chaises, tu » sautais, tu criais de toutes tes forces : Il y a insurrec- » tion ! L'insurrection commence ! » — « C'était une » insurrection contre les chaises », disait Pillé, qui n'é- tait pas aussi idiot qu'on eût voulu le faire croire. — « Babœuf convient de ces extravagances, » écrit-on de Vendôme ; « mais il a dit qu'il ne les employait que pour » s'exciter au style mâle dans son journal; que les » grands écrivains en avaient toujours usé de même et » notamment Crébillon pendant la composition de ses » pièces qui inspirent une si grande terreur. Lorsque je » composais un numéro du *Tribun du Peuple*, je m'é- » chauffais, je me battais les flancs. Je crois que c'est » une habitude assez commune à ceux qui écrivent. » Voilà ce que Pillé a pu prendre pour des traits de » folie. »

Les détails que fournissaient à la fois le traître Grisel et Pillé le dénonciateur étaient accablants de concor- dance.

On comprend de quelle rage furent saisis les détenus quand ils connurent les révélations de Pillé. Ils es- sayèrent, pour en détruire la portée, de faire croire qu'elles n'étaient que l'œuvre d'un insensé. A cet homme de peu de présence d'esprit ils persuadaient par exemple que l'un d'eux possédait un démon familier plus puissant que le démon attaché à la personne de tel autre ; que Darthé avait été médecin du roi. Dans ses interro- gatoires, le pauvre diable débitait ces absurdités à

l'aide desquelles on espérait le faire passer pour un fou, un idiot indigne de croyance; mais les juges ne donnèrent point dans ce piège grossier. Un complot, que l'administration de la prison découvrit heureusement, fut alors formé pour se défaire de Pillé.

Un conseil vehmique fut assemblé la nuit. On y décida que Pillé devait périr. Il lui fut ordonné de se pendre sous un délai de trois jours; on alla jusqu'à lui désigner le lieu où lui-même exécuterait sur lui-même la terrible sentence; on lui prescrivit de plus la façon dont il devait s'y prendre. S'il n'obéissait pas, on devait l'étrangler. Pour que sa fin tragique ne compromît pas les détenus, pour que cet événement ne surprît pas leurs juges, ils avaient tiré parti de la situation d'esprit, de la folie qu'ils prêtaient à Pillé. Ils lui avaient dicté une lettre pleine d'extravagances et qu'il dut, sur les ordres de ses anciens amis, adresser à l'accusateur national, Vieillard. Pillé, pour obéir aux ordres qu'il recevait, supposa dans sa lettre une intrigue amoureuse entre Vieillard et la sœur de Potofeux, cette jolie fille qui, par tendresse pour son frère, l'avait suivi jusqu'à Vendôme, et qui par sa beauté avait bien pu séduire même un magistrat austère et le pousser à lui proposer un mariage secret, seul moyen de triompher de sa vertu. Mais Pillé revint bientôt de sa frayeur, dénonça les auteurs de ce complot, dit sous quelle inspiration il avait dû écrire tous ces mensonges, et fut alors séparé de ces hommes qui n'auraient certes pas reculé devant un meurtre pour assurer leur secret.

Cependant, les révélations de Pillé avaient produit une sourde mésintelligence entre les détenus. Dans la prison, on put bientôt compter quatre partis fortement prononcés qui menaçaient à chaque instant d'en venir aux mains. Les uns, à l'exemple de Babœuf, de Buonarotti, de Darthé, voulaient payer d'audace, tout avouer, accepter la responsabilité des faits et s'en faire gloire, mais sans accuser, sans charger personne. Charles Germain et quelques autres parlaient d'imiter cette courageuse attitude, tout dire, périr s'il le fallait de la fin des martyrs; mais ils ne voulaient pas succomber seuls; ils menaçaient d'entraîner dans leur perte les ex-Conventionnels qui, se voyant compromis, louvoyaient, cherchaient à se tirer d'affaire. Le troisième parti se composait de ces ex-Montagnards de la Convention, qui, redoutant la vengeance de Germain, cherchaient à le gagner, à obtenir son silence, et n'y parvenaient point, à leur grand chagrin. Le quatrième parti comptait les détenus qui, comme Potofeux, se sentaient peu chargés et appelaient de tous leurs vœux le jour de la justice, ce jour que Babœuf retardait de tout son pouvoir. Il n'y avait point assez d'insultes, assez de menaces pour ces derniers.

Car un plan commun avait été adopté par tous les autres, bien qu'ils ne fussent point d'accord sur les principes. Sur les conseils de Babœuf, on avait résolu d'apporter toutes les entraves possibles au procès. Les rôles étaient distribués. Pour le jour où l'on arriverait à l'audience, on tenait prêts des discours éternels; on en-

tasserait incidents sur incidents. L'un se trouverait mal en plein prétoire; l'autre insulterait les témoins; un autre récuserait les experts-jurés en écriture. On le savait dans le public; par avance, tous les journaux de l'époque parlent de ces moyens inventés pour gagner du temps.

C'est à ces articles qu'il attribue à Cochon, le ministre de la justice, que Babœuf répondait dans son premier interrogatoire, lorsqu'il disait : « Citoyens jurés, je m'a-
» dresse à vous; je vous rends trop de justice pour
» avoir la plus légère pensée que vous envisagiez ce
» premier acte comme le résultat de la prescience d'un
» fidèle serviteur des rois, le fameux Cochon, ministre
» de la police. Vous n'êtes pas sans connaître les deux
» notes mémorables que cet homme de confiance de
» Louis XVIII, qui, l'on ne doit plus s'en étonner, et
» par une conséquence très-naturelle, fut le plus achar-
» né persécuteur des républicains, qui les enveloppa
» dans une proscription générale dont nous eûmes les
» honneurs de la priorité; vous n'êtes pas sans con-
» naître, ai-je dit, les deux notes remarquables de Co-
» chon, que, très-récemment et presque à la veille de
» ce jour, il fit publier dans ses journaux officiels. Ce
» serait vous faire une injure bien sanglante que de vous
» supposer à l'unisson avec lui.

» Voici ce qu'elle porte, cette prédiction : que la ma-
» jorité d'entre nous ne veut pas de jugement; que nous
» sommes résolus d'apporter au procès toutes les en-
» traves imaginables; que déjà les rôles sont distribués;

» ques discours éternels, incidents renouvelés, maladies
» et faiblesses seront mis en jeu pour gagner du temps.

» Non cependant ; la parole que je porte en ce mo-
» ment n'est pas un de ces discours éternels prophétisés
» par l'oracle *Cochon* pour gagner du temps ; ce n'est pas
» une première entrave, un de ces incidents que nous
» nous plaisons à renouveler. Je suis trop sûr que cette
» prophétie n'aurait fait aucune impression sur vous ;
» trop sûr qu'un piège de cette grosseur ne vous aurait
» ni égarés ni séduits, et n'aurait servi qu'à en déceler
» la turpitude.

» Vous ne l'écouterez donc pas, citoyens jurés, lors-
» qu'il cherche à vous influencer, à vous prémunir
» contre nous, lorsqu'il cherche à déterminer vos dispo-
» sitions pour nous imposer silence avant que nous ayons
» commencé de parler, lorsqu'il vous dira que nous vou-
» lons élever difficulté sur difficulté, pour tout entraver,
» pour éluder toute espèce de jugement. En ce moment,
» comme aux époques ultérieures, nous nous dirigerons
» constamment par des motifs plausibles : nous n'avons
» pas suivi d'autre règle jusqu'à ce jour. »

Nous verrons quel degré de confiance il fallut bientôt attacher à ces protestations.

Il est un épisode de cette grande affaire que personne ne connaît, dont aucun auteur n'a parlé et qui nous est révélé par un rare et surtout très-curieux document émané de la main de Babœuf lui-même.

Il y eut, dans les prisons de Vendôme, plusieurs tentatives d'évasion. Nous en raconterons plus tard une en-

tre autres qui faillit être couronnée de succès. Le premier complot date de la fin de janvier 1797. Voici comment il fut découvert.

Vers la seconde moitié du dix-huitième siècle, les poëtes, à défaut de génie, inventèrent les curiosités. On se donnait beaucoup de peine pour enserrer en un nombre restreint de vers soit une pensée, soit une énigme; l'acrostiche faisait fureur. On sait ce qu'est l'acrostiche. Un nom étant donné, le poëte est mis au défi de coudre une pensée, un vers régulier à chacune des lettres qui composent ce nom. Ou bien encore on prend une phrase; les mots de cette phrase, on les dispose les uns sous les autres et chaque ligne d'un travail d'ensemble doit commencer par un de ces mots. Quelquefois on compliquait la difficulté, le tour de force, en finissant sa ligne par des mots qui, composés comme les premiers, complétaient un sens tout différent de celui que l'intérieur des lignes devait présenter au lecteur. On comprend comment un homme habile, écrivant à une personne à l'avance prévenue, peut facilement enfouir un important secret dans un semblable cadre; mais on comprend aussi combien il est difficile de donner à son travail un caractère à peu près convenable de vraisemblance propre à dépister un intermédiaire sous les yeux, sous l'attention, sous la surveillance duquel doit passer la lettre d'un prisonnier, par exemple.

C'est à l'aide d'une lettre ainsi habilement disposée que, du fond de son cachot, Babœuf instruisit sa femme

qu'une évasion se préparait, qu'elle eût à se tenir prête. Voici l'avis qu'il voulait lui transmettre :

» Il n'y a qu'un homme de garde dedans la petite cour
» au bout. Il faudrait le gagner. Nous l'emporterons avec
» nous à Paris ; il serait reçu comme le libérateur des
» Amis du Peuple. Il faudra qu'il monte de six à huit du
» soir. On partirait par la maison que vous savez.
» Il faut pour premier signal que le libérateur, ce jour-
» là à midi ou après, siffle l'air : *La victoire en chantant*,
» et le soir, au moment désiré, frappera sur la terre
» trois fois successives avec la crosse de son fusil. Ré-
» ponds-moi par la citoyenne.... comme nous en sommes
» convenus. »

Voici maintenant la lettre mystérieuse et complète, datée du 4 pluviôse, an 5 (25 janvier 1797). Pour la comprendre, il ne fallait pas la lire ligne par ligne, mais mot par mot, en commençant d'abord par le premier de chaque ligne et en finissant par le dernier et cela de haut en bas. Pour la facilité des lecteurs, nous reproduisons l'avis essentiel en lettres capitales :

IL faut se résigner à tout, ma chère amie. IL
N'Y a plus rien, j'espère, à redouter maintenant. Il FAUT
A ceux qui nous tourmentent, quelque temps au moins POUR
QU'UN autre rafinement s'offre à leur génie inventif. Le PREMIER
HOMME constamment heureux, c'est bien moi. Au moindre SIGNAL
DE brouhaha intérieur et indépendamment du silence QUE
GARDE presque toujours ma bouche, l'oppression qui frappe LE
DEDANS ne me manque pas. Comment te portes-tu ? L'instant LIBÉRATEUR,
LA minute de ta délivrance arrive-t-elle bientôt ? APRÈS CE,
PETITE infortunée, que deviens-tu ? Mon ame, chaque JOUR,

COURT et erre sur mille inquiétudes pour toi. Console-LA AU matin; le soir, écris-moi. Comme tu le dis, nous viendrons A BOUT de supporter ces souffrances avec tant d'autres. A demain MIDI. IL faut te présenter ici. Je ne crois pas qu'ils te repoussent, OU FAUDRAIT-il que vraiment ils n'eussent plus d'entrailles. APRÈS LE gros temps vient le calme, et plus Aquilon ne SIFFLE... GAGNER les hommes à la raison, à la justice, du moins à en avoir L'AIR; NOUS trouvons cela difficile, nous en sommes réduits LA. L'EMPORTERONS-nous à la fin, la déterminerons-nous, cette VICTOIRE? AVEC de la constance, je n'en désespère point absolument, 'EN NOUS dévouant aux principes, à la liberté, en CHANTANT A pleine voix et avec constance toutes les vertus civiques que Rome ET PARIS moderne ont vu fleurir au premier degré. Dis-moi LE, IL y eut-il autre chose que des motifs purs qui nous guidèrent hier SOIR? SERAIT-il possible, serait-il même supposable, disais-je AU REÇU de ta lettre et en la lisant, que dans ce MOMENT, COMME au temps de Sylla, nous fussions réduits à voir pour instant DÉSIRÉ LE moment où le despotisme entraînera, FRAPPERA..! LIBÉRATEUR des hommes!... achever ai-je? oui... frappera SUR DES familles entières, précipitera, renversera çà et LA... AMIS, épouses et époux, pères et enfants.. Quelle TERRE! DU courage pourtant. Il faut que toi, moi, ton fils, en ayons tous TROIS. PEUPLE! ton ennemi a beau faire encore cette FOIS. IL périra. Qu'ont été toutes ses conquêtes SUCCESSIVES? FAUDRA, comme dit le Picard, qu'il choie dans le fossé et son chien AVEC; QU'IL est faux le chemin où son imagination s'égare! L'orgueil LA MONTE, l'ambition achève de l'aveugler. Emile joue à la CROSSE DE temps à autre, m'a-t-on dit; on l'a vu plus DE SIX fois. Que ne se borne-t-il à son petit violon qui a un si beau SON. A cet amusement il peut joindre l'exercice avec son petit FUSIL; HUIT ou dix jours le rendent las de chaque joujou; je RÉPONDS DU contraire, si j'étais près de lui. Il travaillerait avec MOI SOIR et matin, je dirigerais ses occupations. Au lieu que PAR...
..ON se flatte en vain... Pourquoi songer à l'impossible. Restons-en LA. PARTIRAIS-je de ces idées, si je n'oubliais ma situation? Cette CITOYENNE PAR qui tu es sollicitée a toujours sans doute grand soin de toi! COMME

LA peinture que tu en as faite m'a satisfait. Consolons-NOUS... MAISON d'amis nous est encore ouverte : félicitons-nous EN. QUE de malheureux encore plus à plaindre que nous le SOMMES? VOUS m'écrirez et me donnerez des nouvelles souvent C'est CONVENU. SAVEZ-vous pas que rien ne me fait plus de plaisir.

Je vous embrasse.

G. BABEUF.

Comme toutes les autres tentatives d'évasion pendant ce procès, celle-là fut découverte à temps. Est-ce parce que cette lettre fut déchiffrée par le concierge de la prison, obligé par état de tout lire et de tout deviner? Babœuf fut-il trahi par un de ces gens que, en style de prison, l'on nomme des *moutons*? Nous ne le pouvons dire.

L'écriture de cet autographe difficilement composé, on le conçoit, n'a pas de caractère bien marqué, bien original. Ce ne doit pas être là l'écriture ordinaire de cet infatigable travailleur qui couvrit d'encre tant de papier, de qui émanent tant de pièces. Sa plume devait d'habitude courir, esquisser rapidement des traits larges, incorrects, inégaux ; là, gênée par l'effort de l'esprit et la nécessité du cadre, elle est lente, écolière, trop patiente, et ne doit pas ressembler.

Enfin, la construction du bâtiment qui devait recevoir la Haute-Cour, le jury, les nombreux accusés, les soldats et la foule, était achevée. Enfin, cette immense instruction arrivait à son terme, et, le 2 ventôse an V (20 février 1797), les débats purent s'ouvrir. Quarante-sept accusés étaient présents; dix-huit étaient jugés par con-

tumace. Nous les avons nommés. Presque tous ceux qui ne figuraient pas au procès, étaient de ces anciens Conventionnels qui avaient pu fuir ou échapper aux recherches actives de la police.

On se figure aisément la foule des témoins que l'accusation et la défense avaient appelés à Vendôme. Au nombre de ces témoins, figurait le capitaine Grisel, qui seul avait découvert et livré tous les fils de cette trame, et à qui les accusés, on le conçoit, firent pendant tout le procès une situation pénible par leurs insultes, par leurs violences, par leurs attaques incessantes.

Les portes du palais sont ouvertes. La foule envahit l'auditoire, curieuse de voir ces hommes effrayants qui ont voulu reprendre et continuer l'œuvre sanglante de 93. Parmi les quarante-sept accusés, le peuple frémit de loin en apercevant Babœuf, calme, impassible comme un lion au repos; il s'émeut de pitié au triste spectacle que lui donnent les six femmes que les passions politiques, apanage d'un autre sexe, livrent sans défense à la curiosité publique. Dans un coin de la salle, on entend des sanglots étouffés: c'est la femme de Babœuf qui pleure sur la blonde chevelure de ses malheureux enfants qu'à l'avance on peut appeler des orphelins. La sœur de Potofeux, cette charmante jeune fille qu'on ne peut contempler qu'avec admiration et respect, la soutient et la console.

A côté de Babœuf, sur le banc des accusés, est assis Buonarotti, le confident du maître, le disciple bien-aimé qui écrira et perpétuera la tradition; il est de petite

taille ; sa figure brune a de l'animation. Son attitude est calme, décente ; pendant les débats, il se montrera aussi convenable et sérieux que le seront peu ses compagnons de captivité. On se raconte que, né à Florence d'une famille patricienne et riche qui eut pour souche le grand Michel-Ange, il s'expatria pour aller soutenir l'insurrection de la Corse contre Gênes, et mérita par son excellente conduite, ses services et sa science du droit, des lettres de grande naturalisation. C'est, après Babœuf, celui qui force le plus la curiosité et l'intérêt de la foule.

Puis vient le militaire Germain ; bouillant, impétueux, il ne tient point en place. Du regard il défie déjà le ministère public dont le siège est encore vide. Dans le public, on se dit que la vie de cet homme si jeune encore s'est usée tout entière dans les luttes contre la société, dans les prisons où il a expié ses entraînements révolutionnaires.

On se montre Darthé, l'inflexible Darthé, celui dont parlent tant les journaux qui lui attribuent l'initiative de la résolution, prise par beaucoup d'accusés, de protester contre la compétence de la Haute-Cour. Sa physionomie est dure, empreinte d'une résolution farouche. C'est lui qui a écrit la proclamation qui commence par ces mots : *Tuer les Cinq.* Ce n'est pas sans effroi que l'on se rappelle, en le voyant, qu'il a été à Arras l'ami du Conventionnel Lebon dont il vantait les vertus, dont il approuvait les exécutions sanglantes, dont il excitait la fureur par ses conseils et ses lettres.

Entre le serrurier Didier, l'ex-juré du tribunal de Fou-

quier-Tinville, et le général Mansart, est assis un homme à la physionomie inintelligente, hébétée, étonnée. C'est Pillé le dénonciateur, Pillé qui croit aux inspirations des démons familiers.

On remarque à côté des ex-Conventionnels, amis de Robespierre, l'ex-marquis Antonelle, aussi juré de la façon de Robespierre et de Fouquier-Tinville. Puis viennent, étrange rapprochement, les deux Duplay, hôtes et amis de l'inventeur de l'Etre-Suprême.

Toutes les femmes Babouvistes sont réunies sur le même banc. C'est la femme Breton, la veuve Mounard, la fruitière Martin, ces femmes perdues qui devaient se jeter, le sein découvert, devant les troupes chargeant l'insurrection; c'est l'enrôleuse Marie Lambert qui se vante d'avoir débauché deux mille légionnaires; c'est la chanteuse du café des Bains Chinois, la blonde, sémillante et peu sage Sophie Lapierre, qui buvait comme un soudard à la Liberté.

Derrière les femmes, se groupent le commun des martyrs, ces infimes instruments de troubles civils, les hommes perdus de crédit, de considération pour la plupart, les hommes qui seront à toutes les émeutes, à tous les meneurs qui les trompent et les perdent.

L'auditoire commente et blâme la lâche conduite du représentant Drouet qui a fui la punition due à ses fautes nombreuses. On se rappelle que c'est lui qui, à Varennes, a arrêté et perdu un roi qu'on commence à regretter. On cite ses exagérations, ses colères, ses ivresses pendant lesquelles il ne se connaît plus et se répand en pro-

pos atroces comme celui-ci : « A l'égard des filles, il faut » les accoler et les f..... à la noyade. » On s'étonne que les Egaux aient eu confiance en ce bravache que, chaque jour, Babœuf était obligé de rappeler au courage « at- » tendu qu'il était *prudent* et sénateur comme les autres. »

On regrette que le philantrope Bodson ne soit pas là comme contraste avec ces hommes de sang et de violence, lui qui désapprouvait le Robespierrisme et ses fureurs. Où sont le riche Lepelletier, le général-ministre Rossignol, les Conventionnels ?

Mais les juges sont assis ; les jurés ont pris place ; les sept défenseurs qui vont assister tous ces hommes coupables sont présents. Les débats sont déclarés ouverts.

Le président procède à l'interrogatoire de Babœuf et lui demande son nom. « Mon nom ! » dit Babœuf, « vous » me faites là une question à laquelle je ne veux point » répondre. Ce grand procès n'est point dans l'état légal » pour être porté au jury de jugement. » Le président insiste alors. « Je veux bien vous dire que je m'appelle » Babœuf, » répond celui-ci avec dédain ; « mais cette » déclaration, je ne la fais que pour ne pas arrêter le » cours de ces débats, et je me fais fort de vous prouver » que l'affaire n'est point en état. »

« Si vous avez des exceptions à faire valoir, » dit le président Gandon, « la Haute-Cour les entendra plus » tard. Quant à présent, nous devons constater l'identité des personnes. Répondez. Quel est votre âge ? »

« Mon identité est constatée par la déclaration que je » m'appelle Babœuf. Je refuse de répondre. »

« Votre âge ? » demande encore le président.

« D'après les observations que j'ai déjà faites, répond » Babœuf, je ne me crois point obligé d'en dire davan- » tage. »

« Votre profession et votre demeure? »

« Je vous réponds la même chose; je demande avant » tout à faire des observations. »

A l'exemple de leur chef, les autres accusés refusent tous de répondre, l'un parce qu'il se prétend sourd, muet et aveugle, un autre parce qu'il ne reconnaît point la compétence de la Haute-Cour, un troisième parce qu'il se croit par avance voué à la mort. « La Constitu- » tion me défend de vous reconnaître; en conséquence, » *nescio vos*, » s'écrie un quatrième. Le président interroge la jolie chanteuse du café des Bains Chinois. « Je » me nomme Sophie Lapierre; je vous récuse, » dit-elle en faisant aux juges une profonde et ironique révérence, et elle s'assied.

Cet interrogatoire sommaire épuisé, Babœuf se lève, demande la parole, et lit un énorme discours qui ne dure pas moins de plusieurs heures. Il annonce que lui seul se chargera de sa défense. « Je suis sous le poids » d'une accusation grave et de nature à ne pouvoir être » détruite par un silence obstiné, de nature à ne pou- » voir être détruite, pour mon compte, par un autre défen- » seur que moi. »

Tout est pour lui matière et prétexte à incidents. On sent que son but est de prolonger les débats et de reculer indéfiniment le jugement. Son discours est hérissé de

textes de lois qu'il torture pour les plier aux exigences de ses prétentions. Un procureur retors connaît moins bien le sinueux arsenal de la chicane. Il se plaint de l'impression qui a rendu publiques les pièces saisies et qui, distribuées aux jurés avant le temps légal, ont pu faire pénétrer dans leur esprit des préventions « antici» pées. » Il conteste des documents, prétend qu'on n'a pas réuni les plus indispensables et qu'on n'a communiqué que les inutiles. Ces pièces sont au procès, comme un poignard sanglant trouvé près du cadavre est à l'assassinat, avait écrit le rédacteur de l'acte d'accusation; Babœuf argumente longuement sur cette comparaison.

Il voudrait que l'ensemble des pièces fût communiqué à chaque prévenu; il calcule que plusieurs presses, toujours en mouvement pendant un an, n'arriveraient point à ce résultat indispensable à la défense. « Au milieu de » cette loquacité et de l'insignifiance de cette défense, » écrit-on de Vendôme le 24 février, « on est obligé de » reconnaître un homme qui a de grandes ressources » dans l'esprit et une grande énergie dans ses concep» tions. »

Après Babœuf, c'est Germain qui parle et veut toujours parler. Voici un échantillon des violences que la faiblesse insigne du président ne sut point arrêter. Germain s'en prend au rédacteur de l'acte d'accusation, André Gérard, et s'écrie :

» La dégoûtante harpie Cœleno n'imprimait que la souil» lure et la fétidité aux choses que ses mains touchaient : » sous celles d'André Gérard, tout s'est converti en poi-

» gnards; ses doigts homicides n'ont pas écrit, ils ont ma-
» nipulé des poisons. Sont-ce là des titres à l'inviolabilité?
» S'il y avait inviolabilité pour lui, les lois ne la lui con-
» céderaient que parce qu'il a commis de tels crimes,
» que leur punition, en le signalant, apprendrait aux
» hommes ce dont, avant lui, ils n'avaient la moindre
» idée. Ainsi, certains législateurs ont craint de pronon-
« cer une peine contre le parricide. Gérard, c'est toi qui
» as précipité dans les cachots des républicains; qui en
» as forcé d'autres à un exil funeste, qui as arraché son
» père à cette famille qui meurt dans les angoisses du
» besoin depuis son absence; c'est toi qui as hâté les
» jours de cette mère qui n'avait de ressources et d'ap-
» pui que dans son fils; c'est toi qui as porté le poignard
» dans le cœur de celle qu'à la face du ciel et de la terre
» j'avais reconnue pour mon épouse, c'est à toi que mon
» fils la redemandera : tremble qu'il ne soit aussi dans la
» dure nécessité de te redemander son père. Gérard, tu
» es le plus vil, le plus pervers des hommes. Grisel, l'in-
» fame Grisel, à qui il ne reste plus qu'un forfait à com-
» mettre, celui de saisir la hache des bourreaux, de
» porter sur les victimes, d'un bras amolli par la plus
» honteuse crapule, des coups mal assurés; ce nouveau
» *Niger*, qui se vante de les avoir tués une fois à demi;
» ce Grisel que même nos plus mortels ennemis repoussent
» odieusement, parce qu'il ne s'est vendu à eux que pour
» satisfaire à ses débauches, à ses sales habitudes; ce
» Grisel dont le successeur de Curtius offre déjà, dans
» son cabinet, les traits aux curieux jaloux de voir le plus

» exécrable des monstres : eh bien ! tu l'emportes sur ce
» Grisel. L'acte d'accusation existe encore dans toute sa
» monstruosité ; voilà une pièce pour l'histoire....! Fastes
» superbes, ouvrez-vous pour la recueillir. Sur ses
» marges est écrit, en lignes ineffaçables, le jugement
» de la Haute-Cour qui la maintient. Ah ! si c'était pour
» en perpétuer l'opprobre ! mais non, on ne peut le pen-
» ser, quand ce jugement est encore motivé sur la né-
» cessité d'accélérer l'instruction, lorsque les bonnes
» raisons des accusés sont dédaignées comme leur pro-
» testation et immersées dans un cloaque de diatribes. »

C'est ensuite les témoins que Germain diffame ; c'est plus tard aux jurés qu'il prodigue les doutes soupçonneux. Ces discours vont être suivis par d'autres discours. Tous ces accusés, qui espèrent en un prochain mouvement populaire, veulent gagner des heures précieuses. L'accusateur national Vieillard combat ces prétentions exorbitantes ; les prévenus veulent répliquer, et à la fin de cette longue journée, laborieux début, c'est à peine si la Haute-Cour put rendre un arrêt qui mit fin à ce premier incident en décidant qu'elle passerait outre.

Au risque de multiplier les citations, nous ne pouvons résister au désir de reproduire un passage du discours de l'accusateur Vieillard. C'est une page éloquente d'histoire ancienne et d'histoire d'aujourd'hui à la fois. Il ne reste qu'à conclure des Communistes d'alors aux Communistes d'à présent : « Avant d'entrer, » dit l'organe éloquent de la société, « dans aucun des détails des
» preuves que nous aurions à développer, déterminons

» d'une manière précise ce qui constitue essentiellement » le crime de conspiration et les caractères qui forcent » à le reconnaître.

» Vous ne le savez que trop, citoyens jurés, la plus » belle des révolutions, qui semblait, à son aurore, de- » voir n'amener sur la France que le jour de la liberté, » a produit bientôt d'affreuses tempêtes; les passions dé- » chaînées ont soufflé de tous les points de l'horison; des » germes pestilentiels, épars jusque-là sur la surface de » notre sol, se sont trouvés tout-à-coup ramassés et » réunis. Près du patriotisme impétueux, mais dont » l'enthousiasme toujours excusable ne connut jamais le » crime, s'est placée l'hypocrisie au regard double, l'ir- » réligion à la voix sacrilège, l'ambition avec son au- » dace, la vengeance avec ses fureurs, le calomniateur » versant ses poisons, l'homicide levant ses poignards. » Dans le bouleversement des éléments sociaux, ces mé- » langes impurs ont fermenté; et de leur sein est éclos » une espèce d'êtres malfaisants, monstres jusque-là in- » connus dans ces climats, et que le ciel même semblait » avoir épargnés à la terre: ils se proclamaient *les pa-* » *triotes*, et ils ont déchiré, mutilé, dévoré la patrie...!

» Fils de l'anarchie, nés dans son sein, élevés dans ses » bras, leur instinct ne connaît pas d'autre élément. Ils » l'appellent sans cesse, ils ne sourient qu'à elle. L'ordre, » l'ordre, vœu et besoin de tous les êtres sensibles, est, » pour ceux-ci, un tourment. Ils frémissent à son as- » pect; ils rugissent de joie quand la tempête approche, » ils se précipitent au milieu des désordres publics avec

» le cri d'un féroce plaisir. La nuit affreuse qui a couvert
» la France de carnage, à l'épouvantable époque de la
» Terreur, est l'objet continuel de tous leurs regrets. Le
» jour constitutionnel qui l'a remplacée importune et
» blesse leurs yeux; et comme ces oiseaux sinistres qui
» fuient l'astre de la lumière, qui semblent, à son dé-
» clin, appeler les ténèbres par leurs accents lugubres
» et s'apprêtent alors à mieux saisir leur proie, ils ap-
» plaudissent aux troubles qui paraissent nous menacer;
» ils les appellent pour en jouir; ils désignent d'avance
» les victimes qu'ils se disposent à frapper.

» Rien ne peut ni ramener, ni calmer ces hommes
» cruels. Prêts à tous les excès, engagés, la plupart, à
» en commettre par ceux même qu'ils ont déjà commis,
» le sang du crime bouillonne, pour ainsi dire, dans
» leurs veines; et le plus effroyable caractère de leur
» perversité, c'est qu'ils ont unanimement érigé en
» principe le pillage, le brigandage, l'assassinat. Leur
» premier dogme est le bouleversement de la société
» qu'ils appellent *Egalité*, *Loi Agraire*, le remplacement
» des propriétaires par ceux qui ne le sont pas, la suc-
» cession de ceux qui n'ont rien à ceux qui ont quelque
» chose. Tout moyen pour arriver à leur but leur paraît
» également bon: dévaster, égorger jusqu'à ce que leur
» affreux système surnage sur une mer de sang: voilà
» leur doctrine.

« Scélérats d'autant plus redoutables que n'ayant, la
» plupart, rien à perdre, ils sont prêts à tout; que ne
» connaissant aucune jouissance, ils ne craignent aucun

» danger ; que la fureur remplace en eux le courage ; » qu'ayant déjà, eux ou leurs semblables, essayé la » puissance aux jours de la Terreur, ils croient, à chaque » instant, ressaisir la même autorité par les mêmes » moyens. Le spectre révolutionnaire est présent à leurs » yeux ; il leur apparaît sans cesse avec ses lambeaux » sanglants, ses poignards, ses échafauds, les cris de » ses victimes ; et ces affreuses images, tourment des » criminels ordinaires, sont à la fois le bonheur et l'espé» rance des nouveaux monstres que nons dépeignons » ici.

» Ces tableaux, citoyens jurés, qui chez d'autres » peuples et chez nous, à toute autre époque, paraîtraient » coloriés par une imagination exaltée, sont, hélas ! » l'expression trop fidèle de la réalité. Ils appartiennent » tout entiers à l'histoire, déplorable aveu ! on le verra » dans la nôtre ; et l'épouvantable procès que vous allez » juger les contient presque tous. »

Nous allons assister à un étrange spectacle qui se renouvellera chaque jour. Les soldats s'approchent des prévenus pour les reconduire dans leurs prisons ; ils sont repoussés. D'une voix stridente, Sophie Lapierre entonne l'hymne des Marseillais, et tous les accusés en répètent en chœur le menaçant refrain, souvenir des mauvais jours. Le poing tendu, l'œil enflammé, tous leurs traits empreints du fanatisme et de la haine, ces hommes violents donnent aux tranquilles habitants de la petite ville de province la représentation d'un drame auquel il ne manque pour le rendre complet qu'un acteur important.

le peuple de Paris, qui devrait être là pour fournir la réplique, pour hurler le chant de mort et de menace; et c'est au milieu de la terreur, de la stupéfaction générale, que les soldats purent enfin emmener leurs prisonniers dont on entendit longtemps les accents irrités et féroces.

Le lendemain, nouveaux incidents, nouveaux discours, nouveaux chants; cette fois, c'est avec un couplet de l'hymne de Goujon et aux cris mille fois répétés de vive la République! que la séance fut levée.

Si l'on veut lire les pièces, Babœuf interrompt brutalement le greffier; il prétend qu'on les tronque sciemment, avec perfidie, qu'on les « syncope. » Le président le rappelle au silence. « Il ne vous appartient pas de me » dire de me taire, » répond insolemment le chef des Egaux.

Au bout de huit audiences, la série des incidents n'était point encore terminée. Aux tracasseries inventées par les accusés, se joignaient les tracasseries soulevées par leurs avocats, par leurs défenseurs officieux, pour nous servir du langage du temps. L'avocat Réal, que Bonaparte enverra plus tard siéger au Conseil-d'Etat, et qui défendait Babœuf, Germain et Blondeau, se montrait toujours aussi vétilleux, souvent aussi violent que son principal client. Constamment occupé à rompre des lances contre l'accusateur public Bailly, il ne négligeait aucune occasion d'embrouiller, d'envenimer les débats, d'y apporter des entraves. Dans ces luttes oratoires inutiles, dont le public avait l'intelligence, on sentait bien

le désir de ne point avancer d'un pas; on le savait si bien qu'un journaliste du temps disait : « Si un étranger » nous avait prié de l'instruire des opérations de la » Haute-Cour depuis l'ouverture de ses séances, nous » pourrions lui répondre ce que le lord-chancelier d'An- » gleterre répondit à cette question de la reine Elisa- » beth : « Que s'est-il passé depuis la rentrée du Parle- » ment? — Madame, six semaines. »

Cinq longues séances furent employées au seul interrogatoire de Babœuf. En effet, à peu près seul il était en jeu. C'étaient de lui qu'émanaient presque toutes les pièces saisies. C'était lui qui avait organisé la conspiration, lui qui en avait dressé le plan, lui qui avait dicté la correspondance à Pillé. Toutes les dénonciations se rapportaient à lui. C'était toujours de lui qu'on parlait, toujours lui qui parlait, toujours lui qui reste en scène. Il est fier de ce succès, de cette attention dont il forme le centre et qui s'attache à lui. Il ne dissimule pas cet orgueil. Ce triomphe, il y comptait si bien, qu'en mettant le pied pour la première fois dans la salle d'audience que sans doute il avait imaginée immense, regorgeant de curieux avides de contempler ses traits, il s'écrie en la voyant si mesquine, si rétrécie : « Quoi! faudra-t-il que » je me défende devant une poignée de monde, lorsque » ce serait devant la France entière que ma défense de- » vrait éclater! »

Il ne faudrait pas croire cependant que cet homme, qui paraît tout d'une pièce, qui a réponse à tout, ergote comme un procureur, luttera en déterminé, défendra sa

vie jour par jour, minute par minute, qu'on ne trouvera jamais sans réponse, qui est à tout et à tous, se soit toujours montré digne et capable. Babœuf eut des moments d'insigne faiblesse, des moments où le conspirateur hardi disparaît derrière le menteur inhabile, maladroit. Si devant les Directeurs il a nettement, audacieusement avoué son crime, parfois devant la Haute-Cour il nia pauvrement, honteusement, cherchant à se mettre à couvert sous une humilité d'emprunt, à se faire petit et, à l'aide de cette exiguité, à passer à travers les mailles du filet. Le président lui donne à reconnaître une foule de pièces importantes qu'il a lui-même écrites. Il se voit écrasé par l'évidence. Que fait-il? Au lieu de se poser courageusement en chef de parti, de tomber en arrangeant avec art autour de lui les plis de son manteau de chef des conjurés, il se rabaisse jusqu'à l'humble rang de copiste, de secrétaire d'une association de philosophes, de philantropes, qui discutent entre eux « sur le maximum de bonheur et de liberté » à donner au peuple. Ces extraits de ses innombrables discours ne sont pas la page la moins curieuse de la vie de cet homme.

« Ces citoyens, dans le commencement de leur réu-
» nion, » dit-il, « paraissent avoir conservé quelques
» papiers, secrets dépositaires de leurs vœux pour la
» patrie et de quelques idées ou projets sur les moyens
» qu'ils croyaient propres à la délivrer de ce qui était à
» leurs yeux un odieux asservissement. Ces premiers
» papiers formèrent le noyau de ce qui, en se grossissant,
» offrit la totale partie qu'on captura à l'époque du 21

» floréal. Ce total ne m'appartenait pas, il appartenait à » tous les républicains formant cette espèce de cercle » politique. Je ne crains pas de produire mes précédents » interrogatoires; je copierai ici partie de celui du 3 » prairial. Je suis loin de vouloir me retrancher dans le » cercle usé des dénégations. Plus généreux, plus grand, » j'oserai ne rien taire de tout ce dont je suis coupable » dans le sens de mes accusateurs; mais, adorateur de » la vérité, je ne souffrirai pas non plus qu'on l'outrage. » J'ai dit avec vérité, dans mes précédents interroga- » toires, que je n'avais été que le directeur de l'esprit » public auprès d'une association de démocrates qui, » affectés de ce qui leur paraissait être la dernière vio- » lation des principes de la liberté dans tout ce qui avait » été ordonné pour faire clore, contre le vœu formel du » peuple dans la Constitution de l'an 3, les réunions po- » pulaires, telles que celles du Panthéon et autres, s'en » vengeaient et se consolaient en se réunissant particu- » lièrement pour s'occuper encore des affaires publiques. » Ils eurent bien, à la vérité, la confiance de donner » entre eux à leurs petites assemblées succcessivement » les noms de *cercles*, *réunions*, *comité*, même auxquels » on ajouta quelques-uns des adjectifs: démocratiques, » populaires, de salut public. On y rêva à ce qu'on appelait » des moyens de sauver la patrie. Les hommes composant » ces cercles plébeïens, comme nous le développerons » dans la suite, n'avaient pas sans doute tort de consi- » dérer le peuple comme réduit au dernier degré de mal- » heur et d'enchaînement. Chacun d'eux confiait au papier

» ses idées sur le remède propre à guérir les maux du » peuple. Il paraît bien que l'on convint qu'il fallait com» mencer par établir des moyens d'améliorer l'esprit » public, de le diriger vers le but qu'on se proposait, et » de le réveiller, à la longue, pour la liberté, de se pro» curer des moyens de connaître successivement la marche » et les progrès de l'esprit public, afin de savoir s'il ne » viendrait pas un moment où le peuple se trouverait assez » fort pour ressaisir la plénitude de sa souveraineté.

» Pour cela, on établit diverses correspondances avec » plusieurs personnes dans Paris, dont l'association cen» trale, ne voulant pas être connue, s'avisa de substituer, » en place des signatures, le nom pompeux de Comité » secret de salut public : on résolut d'aller jusqu'où l'on » pourrait dans ce plan de tâter l'esprit public et d'aider » le recouvrement de son antique énergie. Après le pre» mier succès apparent, les membres de cette réunion » sentirent qu'ils auraient besoin de s'attacher ce qu'ils » jugèrent à propos d'appeler un Directeur de l'esprit » public, c'est-à-dire un publiciste dans leur sens, qui » était, nous l'avons déjà dit, celui de la démocratie. Ils » jetèrent les yeux sur moi qu'ils trouvèrent déjà en pos» session, par mon *Tribun du Peuple,* d'engager l'opinion » vers l'amour des plus pures maximes plébéïennes. Ils » me dirent qu'ils voulaient que je fusse mis à portée de » leurs travaux, de leur correspondance qui leur donnait » la mesure journalière de l'esprit du peuple; que je » pourrais alors y conformer mes écrits, qui deviendraient » bien plus intéressants; et qu'ainsi travaillant, eux et

» moi, pour le même but, nous irions de concert et du
» même pas. J'acceptai : je prenais note alors de plusieurs
» parties de leurs travaux, lettres, etc., afin de parvenir
» au but de cette conformité des inspirations de mes
» écrits, aux renseignements obtenus par les moyens
» secrets que j'ai dits. Voilà comme je me suis trouvé
» particulièrement et immédiatement auprès de ces pa-
» piers; voilà comme il s'est fait qu'on a regardé comme
» venant de moi toutes les notes que je transcrivais pour
» les instructions particulières que j'avais besoin de con-
» server pour mon journal; voilà aussi ce qui a donné
» lieu à me qualifier de chef du Comité prétendu insur-
» recteur. On conçoit par ce que j'ai expliqué que j'avais
» besoin de mettre quelqu'ordre, quelqu'arrangement
» dans ces papiers, afin de bien m'y reconnaître; et c'est
» pourquoi on voit que beaucoup de dates mises en tête
» de chacun d'eux sont de moi. J'étais en effet, en
» quelque sorte, l'archiviste de l'association des démo-
» crates dont j'ai parlé; j'en fus bien aussi quelquefois le
» secrétaire, parce que, pénétré d'estime pour ces dé-
» mocrates que je considérais comme les plus purs des
» hommes, je leur étais singulièrement dévoué, jusqu'au
» point, comme je crois l'avoir dit ailleurs, que près
» d'eux j'étais semblable à ce Romain qui disait qu'il eût
» mis le feu au Capitole, si Gracchus le lui eût ordonné;
» vous savez que Gracchus ne pouvait rien vouloir que
» d'utile à la patrie.

» Il y eut donc quelques petits objets que j'écrivis par-
» ticulièrement sous la dictée. Tel fut le titre : *Liste des*

» *démocrates à adjoindre à la Convention Nationale*, que
» vous avez lue. Je ne sais à quel but fut faite cette liste ;
» chacun des réunis bâtissait des plans et donnait le fruit
» des promenades de son imagination, souvent sans
» beaucoup de concordance avec les idées des autres co-
» réunis, et sur des suppositions dont la possibilité était
» excessivement éloignée ; de manière qu'on pourrait
» dire que ce n'a pas été sans beaucoup d'art que dans
» le brillant rapport de l'accusateur national, on soit
» parvenu à donner une espèce de liaison, d'ensemble
» et de suite à tout ce qu'on y a rapporté.

» On peut avoir eu l'intention de découvrir si le peuple
» pouvait être encore amené à briser son joug, et l'on
» poussa assez loin cette recherche ; mais je puis encore
» décider, comme je l'ai fait dès mes premiers interro-
» gatoires devant le Ministre et le Directeur du Jury, qu'il
» n'y avait rien à risquer pour le Gouvernement, bien
» longtemps après le 21 floréal ; car on était encore bien
» loin de la possibilité, non pas de l'exécution, mais
» seulement de tentative d'aucun mouvement populaire. »

Quand on lit avec attention les immenses détails de l'interrogatoire de Babœuf, on est bientôt frappé de la lâcheté morale de ce chef de bandits ; nous sommes encore obligés de revenir sur cette impression qui domine ce long débat. Cet homme est petit, misérable, chicanier, rhéteur, taquin et bavard. Rarement, une pensée quelque peu large, un noble sentiment l'inspirent. Une énorme distance le sépare du jour où, philosophe hardi, conspirateur audacieux, il a osé rêver une gigantesque

entreprise, un bouleversement radical de la société. On se demande presque si cette société courait un véritable danger au moment où le dénonciateur Grisel fit arrêter ce fauteur de massacres, de pillage, d'incendie, et comment il se peut faire qu'un pareil misérable ait encore la puissance, soixante ans après sa mort, de remuer le monde, de le pousser sur la pente de l'abîme. A ces novateurs dangereux, l'esprit qui s'effraie se plait à donner d'énormes proportions, beaucoup de courage physique, surtout une grande résolution; on les croit de fer, déterminés, prêts à se rompre plutôt qu'à plier; tandis qu'à Vendôme Babœuf fit de triste avocasserie, inventa des ruses procédurières, de nombreuses fins de non recevoir, des exceptions à son usage et dont on n'avait jamais entendu parler. Chaque minute, il la disputait aux accusateurs nationaux. Chaque occasion de bavardage lui paraissait un temps précieux et gagné. Il désirait que la France entière assistât à son procès! Jamais leçon plus utile n'eût été donnée à l'humanité, au pays. Que son vœu n'a-t-il pu s'accomplir! La mémoire du peuple entier eût conservé le souvenir de la triste attitude du père du Communisme, et de la misère de cet homme, on eût conclu à la misère de tous ceux qui plus tard le prendraient pour chef et pour guide. Peut-être le Communisme eût-il été rendu à jamais impossible; car le peuple aime et suit les hommes forts et courageux, mais répudie les lâches.

Cette lâcheté après tant d'audace excita, pendant le procès, l'étonnement général dont le président Gandon

se rendit l'interprète, quand, un jour, poussé à bout par ces dénégations systématiquement mensongères mais ruinées par de précédents aveux et par des montagnes de pièces et de preuves palpables, il s'écria : « Vous avez » dit, Babœuf, que vous aviez votre voix dans le Conseil! » vous avez été à certaines époques, et d'après vous-» même, la grande colonne, le centre! Tout était à vos » ordres! Ensuite vous avez été le directeur de l'*Esprit* » *public*, celui qui devait entretenir l'opinion commune » à un thermomètre raisonnable..... A présent, vous » n'êtes plus qu'un méchant petit copiste, qui est dans » un petit coin, et qui ne fait que transcrire des piè-» ces! »

Ces railleries sanglantes étaient cependant tempérées par le caractère personnel du magistrat qui présida souvent trop mollement ces pénibles et interminables débats, par la réserve ensuite que lui commandaient sa position et la loi elle-même.

Le 28 février, Babœuf et ses co-accusés parlèrent toute une journée pour faire rayer de la liste des témoins à charge un de leurs dénonciateurs. Il est vrai qu'il s'agit de Grisel, Grisel pour qui l'accusateur national Bailly venait de demander une couronne civique et que Germain condamnait à la mort par cette phrase menaçante : « Oui! ce sera plutôt une couronne d'épines...! » Et Réal, le défenseur de Babœuf, ajoutait : « Ce n'est pas » des mains du jury qu'il la recevra. Non! c'est dans le » sang qu'il doit la prendre, cette couronne; c'est sur

» l'échafaud ! Il la saisira des mains du bourreau, toute » sanglante, et la posera sur sa tête... ! »

Nous avons perdu de vue Potofeux dans toutes ces luttes ardentes. Relégué au dernier rang de la conjuration par le peu de charges relevées contre lui, son rôle était plus humble ; cependant, il trouva l'occasion de se faire remarquer, mais à un autre titre que Babœuf : c'est par la convenance de sa tenue aux débats. Potofeux parla le dernier sur l'incident de Grisel. Dans son discours élégant et modeste, il traita la question comme elle devait l'être, c'est-à-dire sagement, paisiblement : « Très-jeune encore, et doué d'une figure charmante, » écrit au *Moniteur* un journaliste envoyé à Vendôme, « il a intéressé vivement l'auditoire et s'est fait écouter » des juges. Il a produit beaucoup plus d'effet que ses » violents prédécesseurs. »

Malgré toutes ces chicanes, la cour ordonna que Grisel serait entendu plus tard.

On ne peut se faire une idée et de l'audace de tous ces conjurés et de la bonhomie de la Haute-Cour. Le 3 mars, on s'occupa de la vérification des écritures. Babœuf exigea que l'expert-écrivain fût placé loin, bien loin des jurés qu'il insultait ainsi en les prenant en doute ; il le fit amener près de lui. A cette audience, les bancs destinés aux témoins avaient été envahis par le public ; les accusés se fâchèrent et exigèrent avec aigreur que la force publique seule occupât le prétoire.

L'ex-Conventionnel Amar, lui, s'irrita de voir un dessinateur faire de loin son portrait : « Je demande au nom

» de la loi, » dit-il, « que tous les citoyens qui sont là
» parce qu'ils sont citoyens veuillent bien aller avec le
» peuple. — Pourquoi cet homme qui est là devant moi
« tirait-il hier des crayons de sa poche et dessinait-il
» avec insolence nos figures avec deux ou trois acolytes
» qui prenaient des notes?.... Je vous demande, au nom
» de la loi, qu'en conséquence des différences qui sont
» abolies, au nom de l'Egalité, ces citoyens veuillent
» bien aller faire chorus avec le peuple.

Le président, aux huissiers. — » Priez les citoyens de
» se retirer, excepté les commandants de la force armée.

Le commandant de la gendarmerie. — » La munici-
» palité doit-elle rester ?

Tous les accusés. — » Non, non. Nous ne reconnais-
» sons pas de municipalité. C'est une municipalité de
» contre-révolutionnaires.

Le président — » Il faut également prier les officiers
» municipaux de se retirer. (Ils se retirent.)

Un accusé. — » Voilà encore un muscadin qui est là! »

Un jour, il était question du ministre de la justice, Cochon-Lapparant. Amar, l'ex-Conventionnel, parlait de ce fonctionnaire. « Nous ne salirons pas la plus belle des » causes en nous entretenant d'un Cochon! » interrompit son collègue Ricord ; et la foule riait à cette grossière et ignoble facétie.

Des sténographes recueillaient ces débats ; ils furent traités de mouchards ; les accusés voulaient qu'on les chassât de l'enceinte réservée, et il fallut que la cour intervînt pour faire reconnaître leur droit d'assister aux péripéties du procès.

Enfin, après bien des moments précieux perdus dans toutes ces inutilités, l'expert-juré a déclaré que les pièces incriminées étaient de la main de Babœuf. On les lui présente à reconnaître ou à dénier, et il ne répond que par un geste d'ennui et de dédain. Un juré demande qu'il s'explique à haute voix. « Ces pièces sont bien de » moi, » dit Babœuf en souriant froidement. « Je mets » trop de franchise dans mes actions pour nier mon écri» ture. Elles ont été saisies dans un local qui ne m'ap» partenait pas et qui était destiné à recevoir des patrio» tes aigris contre un Gouvernement usurpateur; mais » elles sont de moi. »

Depuis quelques jours, les audiences avaient été plus calmes et les incidents moins nombreux. Le 4 mars, à la grande joie de Babœuf, il put encore entraver la marche des débats. Un de ses complices, fatigué de cette longue torture publique, avait essayé d'y mettre fin en se brisant le crâne contre les murs de son cachot. Il ne put assister aux débats. Babœuf invoqua cette fois avec succès ce principe de jurisprudenee criminelle qui veut que tous les accusés soient présents. La discussion fut longue; mais Babœuf avait gagné deux jours; les débats furent interrompus et renvoyés au 6 mars.

Le 7, séance effroyable; scandale, tumulte. Quand, après son arrestation, Babœuf fut invité à parapher avec le juge d'instruction et devant le ministre de la justice, chacune des pièces saisies, il eut l'adresse de couvrir d'un énorme paraphe la minute d'une instruction qu'il avait écrite pour ses agents et qui commençait par ces

mots : « Tuer les Cinq. » Il s'agissait de bien constater ces mots auxquels les accusateurs attachaient, on le comprend, une grande importance. Il s'éleva une discussion interminable. L'expert affirmait que les mots raturés étaient bien ceux-ci : Tuer les Cinq ; et de plus il affirmait que Babœuf n'avait pu les raturer, les couvrir de son paraphe qu'avec l'intention évidente de faire disparaître une phrase hautement accusatrice et compromettante.

« La première page de cette pièce, » disait l'expert Harger, « commençait par ces mots : *Tuer les Cinq.*
» Actuellement, elle paraît commencer par ceux-ci : *Les*
» *sept ministres.* Ce changement provient de ce que le
» prévenu Babœuf, lorsqu'il a paraphé ladite pièce, a
» couvert avec la *fermèze* qui suit son B, les trois mots
» qui formaient la première ligne. Cette fermèze, qui est
» un trait oblique montant de gauche à droite, ne cou-
» vrait d'abord du mot *Cinq* que la sommité des traits;
» un second trait, ajouté au-dessus du premier, en ren-
» dant le premier trait plus épais, a couvert davantage les
» caractères dudit mot *Cinq* que l'on découvre cependant
» encore assez distinctement pour n'avoir aucun doute
» sur ce mot. Quant aux deux premiers mots, il ne peut
» y avoir plus de doute sur les caractères qui les for-
» maient. On distingue encore le *t* du mot *Tuer.* »

Babœuf se soulevait avec énergie contre ce qu'il appelait une imposture.

« Depuis quand, » dit-il, « s'avise-t-on de faire revivre
» et d'employer contre quelqu'un des *actes raturés ?*

» Quelle infernale inquisition ! Un homme aura confié au » papier une pensée atroce, je le suppose, atroce ou sim- » plement bizarre, criminelle ou uniquement ridicule ; » il aura rougi ensuite de son absurdité, il aura lacéré » bien vite ce que sa conscience n'a pu soutenir ; de quel » droit venez-vous faire revivre ce qu'il a lui-même con- » damné au néant et à l'oubli ? »

Le défenseur Réal soutint ensuite que le mot raturé ne pouvait être *tuer*, mais *tous*, ou *tenir*, ou *tirer*. « C'est » rappeler les beaux jours de Laubardemont », dit-il, « et suivre son précepte : Donnez-moi six lignes de l'écri- » ture d'un homme et je le ferai pendre. Il faudrait ajouter » maintenant : Donnez-moi six lignes raturées ; ou mieux » encore : Donnez-moi un mot, un seul mot raturé. Ainsi » c'est sur la queue d'une lettre ou sur la sommité d'une » autre qu'on veut établir une si grande condam- » nation ! »

Malheureusement pour ce système, le restant de la pièce ne parlait que trop haut de meurtre, de sang, d'incendie, de pillage.

Il y eut alors une scène d'une incroyable violence. On insulte l'expert Guillaume ; on le tiraille ; on l'intimide ; on le raille et on le menace. Sous le feu des interpellations, le pauvre homme hésite, balbutie. On l'appelle faussaire à gages. L'accusateur Vieillard veut le défendre ; il est pris à parti. Le procès-verbal que le président de la Haute-Cour fit rédiger pour l'envoyer au Corps Législatif, donne à peine une faible idée de ce bruit, de ces insultes, de ces orages. « Dès que l'accusateur public prenait la

» parole, des cris multipliés couvraient sa voix. Le tu-
» multe allait toujours en augmentant ; la voix du prési-
» dent et celles des accusateurs nationaux ne pouvaient
» plus être entendues ; les huissiers réclamaient en vain
» le silence au nom de la loi. La Haute-Cour ne put faire
» cesser ce tumulte qu'en déclarant qu'elle renvoyait la
» continuation de cette séance au lendemain, et qu'elle
» se retirait en la chambre du conseil pour dresser pro-
» cès-verbal. Et à l'instant où les membres de la Haute-
» Cour se disposaient à se retirer, plusieurs des accusés
» ont chanté la strophe de la *Marseillaise* : *Tremblez*,
» *tyrans*, *et vous*, *perfides*, en dirigeant le poing fermé
» vers les membres de la Haute-Cour, et ont terminé par
» le refrain : *Aux armes*, *citoyens !* etc. »

C'est au compte-rendu des sténographes qu'il faut se reporter pour connaître toute la violence des accusés et de leurs défenseurs, et l'insigne, l'inouie faiblesse qui présida à ces débats. L'accusateur Vieillard prononce son réquisitoire ; la cour ordonne qu'elle va en délibérer.

C'est alors que la tempête éclate.

Réal, défenseur. — « Je demande la parole contre la
» réquisition.

Le président. — » La Haute-Cour vous la refuse.

Amar. — » Je la prends pour moi.

(La Haute-Cour se retire dans la chambre du conseil.)

Réal, à l'accusateur national Vieillard. — » Il y a des
» injures, d'infames injures faites par vous, des atroci-
» tés ! Il faut égorger les accusés ! Rien n'est atroce
» comme votre discours : vous avez calomnié avec une
» perfidie atroce !

(Germain et plusieurs autres accusés s'écrient et confondent leurs voix ; le citoyen Bailly, accusateur national, ne peut se faire entendre.)

Réal. — » Vous n'avez pas le droit de m'imposer si» lence ; vous n'en avez pas le droit, encore une fois ! » vous m'avez calomnié, vous avez calomnié les jurés, » vous avez calomnié les accusés, et vous ne voulez pas » qu'on réponde ? Jamais, sous le tribunal révolution» naire, sous Robespierre.....

(Ballyer, défenseur officieux, menace les accusateurs nationaux, de la voix et du geste.)

Bailly. — » Je rappelle à l'ordre le citoyen Réal et le » citoyen Ballyer, défenseurs officieux.

Réal. — » Vous vous y êtes rappelé vous-même hier ; » vous en aviez besoin.

Bailly. — » Je vous rappelle de nouveau à l'ordre.

Amar. — » Vous n'en avez pas le droit.

Réal. — » Voilà les rôles distribués, voilà les discours » préparés, voilà les questions élevées, voilà les juge» ments préparés ! Les voilà bien, les rôles distribués ; » et non pas chez nous. Il faut se laisser tuer, se laisser » égorger.

Bailly. — » Vous n'en imposerez pas à la Haute-Cour.

Ricord. — Vous n'en imposerez pas aux jurés, vous » autres.

Ricord, Blondeau, Vergne et plusieurs autres. — » Vous » voulez nous assassiner.

Amar. — » Je vous déclare que vous m'avez calomnié, » insulté, outragé.

Lamberté. — » Vous êtes les violateurs de la loi ; et » vous venez continuellement l'invoquer contre nous !

Bailly. — » Je vous rappelle à l'ordre.

(Tumulte épouvantable.)

Réal. — » Vous palissez en disant cela.

Lamberté. — » Faites dresser les échafauds ; qu'on » nous condamne !

Réal. — » Interrompre une déposition...., pour dire » qu'on ne doit pas l'interrompre !

Darthé. — » J'aimerais mieux périr que de me défen- » dre de tels assassins.

Ballyer père. — » Oh ! oui ; mais nous avons la » presse.

Réal. — » La presse ! la presse ! Et qui empêchera » Vieillard de faire dire ce qu'il voudra à ses sténogra- » phes, à ses secrétaires, à ses hommes ?..... Non, nous » n'avons pas la presse ; si nous l'avions, je me moque- « rais bien de tout ce qu'ils veulent dire. (Se tournant vers les accusateurs nationaux.) Mais vous avez affaire à » des hommes libres qui ne craignent rien. Je n'ai trem- » blé ni devant le roi, ni devant Robespierre ; je l'ai osé » braver dans sa toute-puissance.

Germain. — » L'accusateur Bailly a dit hier qu'il ne » répondait que de lui personnellement.

Darthé. — » Il sentait qu'il y avait du crime dans sa » conduite....

Réal. — » Vieillard, craignez les interpellations ; c'est » atroce, c'est affreux ; le sang me bout dans les veines.

Un accusé. — » Le citoyen Bailly a senti combien cela

» était criminel ; il a dit que, pour lui-même , il n'avait » participé en rien.

Réal. — » Qui ne voit pas que ce discours est préparé ! » C'est comme si on disait à ce témoin : *Tenez-vous* » *plus ferme.*

Un accusé. — » Les accusés doivent avoir la parole » les derniers dans les incidents.

Darthé. — » Vous êtes connus à présent ; vous êtes » démasqués.

Réal. — » Le citoyen Vieillard vient de faire pendant » la déposition.... Oui , vous venez de dire au témoin : » Soyez donc plus ferme , je vous en prie ; ne vous laissez « pas intimider comme hier. Vous venez de lui dicter sa » petite réponse. Qui ne voit pas cela ? Voilà les rôles » distribués ! Vous avez la force , la puissance dans la » main ; vous....

Bailly. — » Vous n'avez pas la parole , citoyen.

(Eclats de rire ; tumulte.)

Réal. — » Oh ! oui, vous me la coupez ; allons, mettez-» moi en prison pour huit jours.

Darthé. — » Trois cents personnes ont remarqué qu'on » a voulu empêcher le témoin de parler.

Blondeau. — » La Haute-Cour a déclaré que nous par-» lerions les derniers.

Réal. — » J'ai vu quelques scènes au tribunal révolu-» tionnaire ; j'ai vu que les juges riaient aussi dans cer-» taines occasions : oui , j'ai vu des juges qui riaient au » tribunal révolutionnaire après de bons réquisitoires » dans ce genre....

L'accusateur Bailly. — » J'ai bien vu autre chose, moi,
» dont je ne parle pas.

Réal. — » J'étais dans les fers pendant que vous n'y
» étiez pas ; j'avais attaqué toutes les tyrannies comme
» je les attaquerai toujours.... J'avais attaqué Robespierre
» sur son trône, dans ses Jacobins.... Je l'avais accusé en
» face ; et, pendant ce temps-là, vous vous taisiez !....
» Vous courbiez servilement la tête. Dans ce temps-là,
» vous étiez en place ; et dans ce temps-là j'étais en pri-
» son. Je ne croyais pas qu'on en viendrait à ce point-là.

Fossard. — » Prenez garde d'insulter les patriotes, de
» les outrager, de traîner dans la boue des hommes qui
» ne sont pour rien dans la prétendue conspiration.

Lamberté. — » Grisel ne se trompe pas comme Guil-
» laume.

Réal. — » Grisel sait son rôle par cœur.

Darthé. — » Il fait tous les jours sa répétition devant
» Vieillard.

Réal. — » Grisel sortait hier de chez le président à
» cinq heures un quart. L'hypocrisie des formes, jointe
» à l'atrocité des scélérats, est ce qu'il y a de plus affreux.
» Au moins, sous Robespierre, l'on proscrivait : on n'a-
» vait pas de défenseur ; c'était tout commode.

Ricord. — » Si Grisel était aussi simple que Guil-
» laume, on n'eût pas si fort insisté sur sa présence.
» Grisel va tous les jours chez le président : hier, il y
» était à cinq heures.

Vergne. — » Nous savons tout ; nous avons aussi nos
» espions, nous.

(Le tumulte s'apaise peu à peu.)

La Haute-Cour, après s'être retirée en la chambre du conseil pour délibérer, rentre en séance à midi un quart, et prononce un jugement qui ordonne à l'expert Guillaume de continuer sa déposition. La lecture en est recueillie au milieu du tumulte et des clameurs des accusés.

Antonelle. — » Je demande la parole.

Le président. — » Je vous la refuse.

Antonelle. — » Président, ce n'est ni pour ni contre » le jugement.

Le président. — » Il y a une déposition commencée.

Antonelle. — » Ce sera une réflexion courte.

Le président. — » Je ne vous l'accorde pas.

Antonelle. — » Une réflexion conciliatrice peut sortir » du mal-entendu continuel qui nous acharne l'un contre » l'autre.

Le président. — » Je ne vous l'accorde pas.

Antonelle. — » Je crois que cela eût été utile.

Réal. — » Nous est-il permis d'entendre seulement?

Lamberté. — » Pourquoi ne nous faites-vous pas assas» siner sur-le-champ ?

Réal. — » Pourrais-je demander une pièce pour en » faire la lecture, quand ce témoin déposera?

Le président. — » Après.

Vergne. — » C'est militaire.

Lamberté. — » Il y a apparemment des articles secrets » dans l'organisation de la Haute-Cour.

Babœuf. — » Je demande qu'aux termes de l'art. 370,

» qui porte que l'accusé a toujours la parole le der-
» nier....

Le président. — » Vous n'avez pas la parole.

Babœuf. — » Vous ne pouvez pas m'empêcher de
» m'expliquer là-dessus. L'accusé a toujours la parole le
» dernier.

Germain. — » Ayez donc le courage de déchirer le
» Code pénal.

Réal. — » Le Code pénal qui défend d'écrire les dépo-
» sitions des témoins, qui prononce la nullité, on l'a
» brisé. Mais lorsque nous voulons parler, on nous inter-
» dit la parole ; et le tribunal sera jugé par l'opinion
» publique.

Amar. — » Je demande si nous ne pourrons pas parler
» quand le témoin dépose ?

Les accusés. — » Non, non, non.

Amar. — » Et après ?

Les accusés. — » Non, non.

Le président. — » Oui, après.

Réal. — » On le renverra alors.

Ricord. — » Tous les quarante-sept détenus se font
» inscrire pour la parole.

Réal. — » Toutes les questions on les écartera. Elles
» seront oiseuses.

Un accusé. — » C'est M. Guillaume qu'il fallait punir
» hier d'avoir dit la vérité ; ce n'est pas nous.

Réal. — » Aurait-on obtenu cette réponse de Guil-
» laume, si on n'avait pas fait les questions ?

(Grand bruit.)

Ballyer, défenseur officieux. — » Nous parlions devant » le jury ; le tribunal ne nous empêchera pas de parler » aux jurés.

Réal. — » Harger ne l'avait pas dit ; citoyen, on ne l'a » obtenu du témoin que parce qu'on le lui a demandé.

Ricord. — » Si Grisel était aussi bête que lui, il dirait » qu'il était hier chez le président, à cinq heures.

Le président. — » Vous avez entendu le jugement.

(Grand bruit.)

Ballyer, défenseur. — » Citoyens jurés, c'est à vous » que nous parlons.

Darthé. — » Vous appelez cela un jugement !

Un accusé. — » Un jugement de la commission du » Temple !

(Babœuf veut parler, le président lui crie qu'il n'a pas la parole.)

Babœuf. — » Je ne demande pas la parole, je m'a- » dresse aux jurés. (Bruit). Je les interpelle..... je n'ai » qu'un mot à dire.

Le président. — » Vous n'avez pas la parole.

Babœuf. — » On ne nous a pas permis de répondre à » l'accusateur national : nous en avons le droit par la » loi ; l'accusé a toujours le droit de parler le dernier. » J'interpelle les jurés.....

Le président. — » Citoyen Babœuf !....

Les accusés. — » C'est aux jurés qu'on parle.

(Grand bruit.)

Ricord. — » Nous ne vous adressons pas la parole ; » laissez-nous parler à nos juges.

Le président. — » Quand vous aurez la parole, vous » l'adresserez aux jurés.

Vergne. — » Renvoyez-nous dans nos cachots.

Babœuf. — » J'interpelle les citoyens jurés, et tous » ensemble, et chacun en particulier.

Le président. — » Mais vous n'avez pas la parole.

Babœuf. — Je la leur demande.

Bailly, accusateur national. — » C'est un scandale af- » freux !

Tous les accusés. — » Oui ! oui ! c'est vous qui donnez » ce scandale.

(Grand tumulte.)

Ricord. — » Envoyez-nous dans nos cachots.

Fossard. — » Je demande à rentrer dans mon cachot.

Ricord. — » Je consens à ne jamais parler au Tri- » bunal.

Babœuf. — » Je n'ai qu'un mot à dire aux jurés ; je les » prie de me dire....

Bailly. — » Je demande la parole pour une réquisi- » tion. (Sa voix est étouffée dans le tumulte.)

Plusieurs accusés. — » Vous n'avez pas plus la parole » que les accusés.

Réal. — » Si l'accusateur a toujours la parole, et que » nous ne l'ayons jamais....

(Germain parle, mais on ne peut l'entendre.)

Réal s'adressant au président. — » Aurais-je obtenu » sur le mot, *tout*.... Aurais-je obtenu une interpella- » tion ? C'est à votre conscience que je demande cela.

Des accusés. — » Il n'en a pas.

Bailly. — » Nous requérons....

Babœuf. — » Je demande aux citoyens jurés si chacun » n'a pas le droit de rappeler le Tribunal à la loi et à la » pudeur.

Bailly. — » Citoyen président, faites exécuter ce qui » est ordonné par votre jugement. Voilà ce qu'il faut » faire.

(Le tumulte a toujours continué.)

Des accusés. — » La loi est plus forte que vous.... C'est » contre tous les principes.... Nous demandons la parole » après l'accusateur national.

L'accusateur national Bailly. — » Le président m'ac» corde la parole.

Ballyer, défenseur officieux. — » Si vous avez la parole, » nous devons l'avoir.

Des accusés. — » Laissez-le parler.

Bailly. — » Il est indécent. C'est un scandale affreux.

Plusieurs accusés. — » C'est vrai. Oui, oui.

Lamberté. — » Rien ne nous en imposera. Rien....

Bailly. — » C'est un scandale affreux.

Les accusés. — » Oui, oui.

Bailly. — » De voir.... que des accusés et des défen» seurs interrompent à chaque instant et le président et » l'exécution de ce qui a été ordonné par la Haute-Cour. » Oui, c'est un scandale affreux. Et quand j'entends ici » des accusés et des défenseurs faire parade de la qualité » de républicains....

Les accusés. — » Oui, oui, nous sommes républicains. (Grand bruit.)

Réal. — » Je le prends à parti, moi, cet homme-là.

(Le bruit continue.)

Réal. — » Vous m'insultez.

Germain. — » C'est parce que nous sommes des répu-» blicains que vous nous jugez, que vous violez les lois.

Réal. — » Notre ministère est aussi sacré que le vôtre, » plus sacré....

Le président. — » La Haute-Cour déclare que, ne pou-» vant tenir sa séance dans l'état de fermentation » actuel, elle la renvoie, et qu'elle va dresser procès-» verbal de ce qui s'est passé. »

La Haute-Cour envoya ce procès-verbal au Conseil des Cinq-Cents et le pria de vouloir bien lui tracer la marche à suivre.

L'insubordination des conspirateurs rendit infructueuses encore les audiences du 8 et du 9 mars; on fut obligé de les lever à peine ouvertes.

On put croire un instant que la Cour ne recevrait pas les dépositions des témoins, tant on lui suscita de difficultés. Le premier témoin à charge commence à déposer. Réal, l'avocat de Babœuf, lui coupe la parole et revient sur l'incident des sténographes. Il s'adresse aux juges : « Citoyens, il est un texte bien précis dans la loi : L'ar-» ticle 352 s'exprime ainsi : « Le témoin dépose orale-» ment et sans que sa déposition puisse être écrite. » » Je vois d'ici, dans une place officielle, avec un carac-» tère presqu'officiel, des sténographes... et cependant » il est évident que le vœu de la loi est que la déposition » ne soit pas écrite. J'ai attendu que le témoin eût prêté

» serment, que ses noms fussent reçus, et à l'instant où » j'ai vu les sténographes continuer, je vous ai demandé » la parole pour empêcher cette violation... »

Babœuf ne devait point laisser passer inutile une si belle occasion de ralentir les débats. Il s'en prend aussi à ces pauvres sténographes qui n'en peuvent mais et se plaint d'eux en ces termes :

« Je vous prie d'entendre ma juste et courte réclamation » contre une iniquité toute particulière qui se commet ici, » j'aime à le croire, à votre insu et sans votre partici- » pation, parce qu'elle est trop épouvantable pour que » je ne doive pas présumer que, la connaissant, vous la » tolériez. Je suppose d'autant mieux que vous pouvez » ignorer l'existence de cette iniquité, que je n'ai pu moi- » même m'en apercevoir que depuis hier après la séance; » que je n'en ai dû la découverte qu'au hasard, et que » le hasard aurait pu me la laisser méconnaître plus long- » temps... Cette iniquité ne tient pas à une circonstance » particulière de l'instruction de ce procès; elle tient à » toutes les circonstances; elle nous a saisis dès le pre- » mier moment des débats; elle est restée près de nous » en permanence, et ne nous a plus quittés d'une minute... » Elle nous frappe dans chaque mouvement, chaque » geste, chaque expression émanés de nous... Au mo- » ment où je parle, elle me saisit encore; et je suis déjà » percé, depuis la prononciation du premier mot de mon » exorde, de plusieurs coups de stylet.

» J'en veux venir à me plaindre de l'inexactitude meur- » trière, de l'infidélité assassine des sténographes qui » sont maintenant ici. »

« Voici un trait de lumière qui nous vient, » reprend son avocat; « les sténographes habitent à Vendôme le » même hôtel et le même appartement qu'un des té- » moins... Celui-ci a nécessairement par eux connaissance » des dépositions faites hors sa présence... En consé- » quence, je *reconclus* que les sténographes cessent d'é- » crire pendant les dépositions. Je demanderai à chaque » débat que les sténographes, pendant l'audition des » témoins, se retirent. »

Cependant le Conseil des Cinq-Cents ne voulut point intervenir dans les affaires de la justice et avait passé à l'ordre du jour sur la prière que lui avait adressée la Haute-Cour de lui tracer la marche à suivre dans ce pénible procès. Les accusés l'apprirent bientôt. Ils se crurent autorisés à plus de violences encore. Un jour ils font entendre de longs murmures à la suite d'une brusque interpellation qui leur est adressée par le président Gandon.

« Est-ce qu'aucun des accusés peut se plaindre de n'a- » voir pas eu toute la latitude possible? » demande un des accusateurs.

« Je me plains, moi! dit Babœuf.

« Vous! » s'écrie le président; « Vous ne serez jamais » content; vous n'avez pas la parole.

« Je me plains beaucoup, » riposte l'incorrigible chef des Egaux. « Vous m'avez empêché de répondre, avec » votre bout de décret.

« Si vous parlez encore » lui dit le président, « je vous » fais mettre dans votre chambre.

» Oh! oh! je n'ai pas peur de cela, » fit Babœuf. « Le

» Corps Législatif ne vous y a point autorisé. Il a passé à » l'ordre du jour. »

La justice devait avoir le dernier mot cependant. Sur un ordre du président, l'officier de garde fait saisir Babœuf qu'on arrache de son banc et qu'on emporte. Les autres accusés, effrayés de cet acte de vigueur, ne savent que garder le silence; mais bientôt Darthé retrouve son audace et s'écrie : « Je voudrais bien qu'on m'emmenât aussi, » moi... ça me ferait plaisir. » Mais Buonarotti, plus froid et plus calme, prie la cour de pardonner à Babœuf. L'avocat Réal se joint à lui. « Vous demandez, citoyen » Réal, » lui dit le président, « que Babœuf soit ramené. » Promettez-vous qu'il sera tranquille? — Oui, » répond l'avocat, « je me rendrai volontiers caution que Babœuf » sera tranquille. Il est exaspéré; il est malade. » Les gendarmes ramènent Babœuf auquel Réal adresse quelques paroles. « On m'a dit que c'était par grâce que l'on me » faisait rentrer, » dit cet homme indomptable; « je ferai » remarquer que je n'ai rien demandé. — C'est moi qui » l'ai voulu, » lui répond Réal en lui imposant silence.

A travers ces nombreux épisodes, l'interrogatoire des témoins a pu marcher cependant. Quelques-uns ont été déjà entendus, et le capitaine Grisel va paraître, Grisel qui les a tous trahis et vendus, Grisel la cause de leur longue captivité, la cause de leur condamnation tout-à-l'heure sans doute. A ce nom exécré, tous les conspirateurs ont bondi sur leurs bancs. Leurs traits se sont crispés de fureur; leurs yeux lancent la foudre. De sourdes paroles de malédiction roulent dans leurs dents

serrées. Grisel va être introduit. Babœuf, qui a préparé d'avance tous ses discours, et qui s'exprime souvent avec une éloquence sauvage, abrupte, mais impossible à nier; Babœuf se dresse en proie à la rage et s'écrie :

« Quoi! quoi! c'est avec ce qu'il y a de plus avili dans » la nature, c'est avec la plus dégoûtante vermine hu- » maine que nos accusateurs se sont proposé de con- » vaincre de crimes de purs républicains!... C'est avec » Grisel à leur tête, Grisel, la honte et l'opprobre de » son espèce, dont le nom sera en horreur chez toutes » les générations! Ce nom qui, devenu effroyablement » fâcheux, est déjà le synonime du plus exécrable des » monstres! Ce nom, à côté duquel ceux des Tigellins, » des Anitus, des Judas, feront à peine ombre! C'est avec » Grisel.... qui vit, qui ose encore présenter sa face » ignoble à la lumière du jour, souiller de sa présence » l'air que respirent les autres hommes!... C'est avec » Grisel que les Furies n'ont pas dévoré! Lui dont les » serpents des remords n'ont pas déchiré les entrailles! » lui qui n'a pas encore eu, à l'instar de son modèle, le » traître apôtre du missionnaire de Nazareth, la vertu » de se pendre! lui enfin que l'indulgence des hommes, » celle de toute la grande famille des républicains, a » jusqu'à présent laissé vivre, quoiqu'il ait appelé sur la » tête de tous l'universelle proscription, les assassinats » de Grenelle, la torche et les poignards des accusateurs » de Vendôme! C'est avec ce Grisel et à sa suite que la » meute infame des espions de la police va déposer ici » contre les amis de la démocratie! C'est avec ses preuves

» qu'on prétend former essentiellement la conviction des » jurés!... Quelles preuves, grands dieux de la liberté!...»

Grisel apparaît. Un grand silence se fait autour de lui. De sa voix la plus assurée, la plus ferme, il raconte comment l'important secret de la conjuration lui fut livré; comment il conçut instantanément le projet de déjouer cette trame criminelle; comment il fut mis en rapport avec Babœuf, avec les chefs du complot, et enfin comment, dans l'intérêt de la patrie menacée, il livra à la justice ces dangereux et nombreux coupables. Deux audiences furent consacrées à la déposition de Grisel, deux audiences qu'il remplit seul, pendant que ceux qui s'intitulaient ses victimes le couvraient de regards haineux, de promesses de vengeances qu'un des fils de Babœuf se chargera plus tard de remplir.

Mais il avait à peine cessé de parler que le torrent, longtemps contenu, mugit, déborda, se déchaîna. Nous n'avons point à rappeler tous les faits et gestes des complices de Babœuf, tous leurs discours désordonnés, violents. Nous ne répéterons point les invectives qu'ils lancèrent contre Grisel; nous ne redirons pas tout cet orage d'injures où l'on remarque cette audacieuse figure de rhétorique éditée par Germain : « Ah! l'infame, l'infame » Grisel! Pourquoi ne lui ferais-je pas avaler jusqu'à la » dernière goutte la carafe de la honte! » Occupons-nous de Babœuf seulement. Aussi bien, nous imposera-t-il une assez longue et lourde tâche à lui seul. Il se lève en apparence calme et tranquille; il discute pied à pied la déposition de son dénonciateur. Il la saisit au corps, l'é-

treint, la renverse. Puis, l'indignation du cœur lui monte aux lèvres. Il est haletant, ému ; il se laisse emporter à la fureur. Dans son inspiration, il abandonne Grisel, pour se désoler sur le sort des patriotes :

» Prairial ! époque terrible ! journées funestes, mais
» saintes et révérées, qui ne se représentent jamais à la
» pensée des Français vertueux sans provoquer l'atten-
» drissement et les regrets, le ressouvenir des plus
» grands crimes, celui des efforts généreux de la Vertu
» et des plus grands malheurs du peuple !..... Prairial !
» journées désastreuses, mais honorables, où le peuple
» et ses délégués fidèles firent leur devoir, où ses
» traîtres mandataires, où ses affameurs, ses assassins,
» les usurpateurs de sa souveraineté et de tous ses droits,
» mirent le comble à des atrocités dont aucune histoire
» n'offre l'exemple ! Qui se rappelle prairial, se rappelle
» la plus horrible famine que des hommes affreux, des
» hommes qui, ô honte ! restent en crédit et presque
» honorés parmi nous, organisèrent au milieu d'une
» réelle abondance.... Il se rappelle toutes les images
» épouvantables que traînait à sa suite ce forfait inouï...
» Le plus grand nombre des citoyens, hommes, femmes,
» enfants, se soutenant à peine, chancelant dans les
» rues de Paris ; promenant des squelettes méconnais-
» sables, des figures pâles et déformées ; disputant aux
» plus vils animaux la proie des épluchures tombant des
» égoûts des cuisines du riche ; laissant dans le sein des
» maisons, plus exténués encore, le vieillard, l'enfant
» faible, l'épouse délicate, réduits à un tel état de dé-

» faillance, qu'il ne leur était plus permis de quitter
» leurs misérables grabats ; la mère allaitant, trouvant
» son sein désséché, qui ne fournit plus, pour nourrir
» l'enfant auquel elle a donné le jour, même du sang
» au lieu de lait ! Qui dira combien dans ces mois affreux
» périrent, au milieu des angoisses de l'horrible faim,
» de victimes de tout âge et de tout sexe !.... Ah ! j'en
» atteste tous ceux qui survécurent : ils se ressouviennent
» de l'incroyable affluence qui régnait sur le chemin des
» sépultures ! Que l'on consulte les registres publics (et
» leur relevé a été publié) : ils ont attesté à tous l'exé-
» crable dépopulation, l'effrayante mortalité de cette
» année, d'où date une Constitution ! Qui dira le nombre
» des suicides que le désespoir a déterminés? La Seine
» n'a pas rendu le compte exact des cadavres que ses
» flots ont reçus dans leurs flancs consolateurs ! Oui,
» consolateurs, puisque les plus malheureux y ont trou-
» vé l'hospitalité du tombeau, un abri contre les plus
» douloureuses souffrances dont la société impitoyable
» les accablait ! Le cours des générations fut arrêté dans
» ses premières sources ; l'horrible épuisement frappa
» d'impuissance les deux époux, et au milieu des affec-
» tions les plus tendres que redouble encore la pré-
» sence de la commune misère, leurs sens glacés n'ont
» pu répondre à la voix de la nature qui appelle chaque
» race à en produire une autre. La génération crois-
» sante fut aussi arrêtée dans ses développements ; et
» dans ma propre famille, parce que j'étais à cette
» époque également *incarcéré, exilé aussi à Arras pour*

» *mon patriotisme*, de trois enfants dont j'étais père, je
» n'en retrouvai plus à ma sortie que deux trop languis-
» sants, et que j'eus peine à reconnaître : le troisième,
» ô souvenir déchirant! était mort, comme tant d'autres,
» de la cruelle famine, oui, de la faim cruelle! et les
» deux qui survécurent, j'ai la douloureuse certitude
» qu'ils porteront toujours dans leurs organes physiques
» le fatal effet qui fit rétrograder les germes d'accrois-
» sement. Oh ! dans combien de familles ce tableau se gé-
» néralise! Combien qui comme la mienne, pour résis-
» ter le plus longtemps possible au fléau de cette cons-
» piration populicide, ont vendu leur dernier meuble,
» leur dernière chemise! Quel spectacle offrent depuis
» cette funeste époque de prairial les milliers de galetas
» du peuple ouvrier et patriote, de tous ceux qui n'ont
» suivi la Révolution que pour elle-même! Visitez-les,
» riches durs et impitoyables; vous ne trouverez, presque
» dans tous, que les quatre murs nus et dévastés....
» Honnêtes gens du jour! vous n'avez pas laissé au véri-
» table honnête homme une pierre pour reposer sa
» tête.... Tout ce qu'il avait s'est englouti dans ces
» temps de deuil, de famine et de mort, sous votre
» main barbare et cruelle; vos palais dorés furent au-
» tant de gouffres où vous n'eûtes pas honte d'ensevelir
» les dernières dépouilles de l'indigent; vous le punîtes
» d'avoir coopéré à la Révolution qui, en un moment,
» rompit le cours de vos longs brigandages : et tandis
» que le peuple, ainsi châtié, traînant son agonie sous
» vos yeux, offrait partout le tableau des plus infames

» souffrances, vous l'insultiez par un faste nouveau, le
» plus révoltant qu'on ait jamais vu encore. Vos chars,
» vos coursiers, le poursuivaient partout, menaçaient de
» l'écraser, alors qu'il ne lui restait plus de forces pour
» s'en garer avec assez de prestesse.... Il se leva; il ra-
» nima sa vigueur éteinte; il fut vertueux, en voulant
» mettre un terme à l'assassinat général que vous con-
» sommiez. Ses lâches ennemis, ses délégués infidèles,
» vos exclusifs protecteurs, le traitèrent.... en révolté !
» Mais.... il n'y eut que vous, ô Gracques ! ô immortels
» Français ! il n'y eut que vous de généreux ; il n'y eut
» que vous qui osâtes vous déclarer ses appuis et ses
» défenseurs ; il n'y eut que vous dont le dévouement
» entier appuya ses trop justes demandes : *Du pain et*
» *des lois !* Goujon, Duroy, Romme, Soubrany, Du-
» quesnoy, Bourbotte, illustres victimes ! vous dont les
» noms à jamais célèbres ont déjà retenti dans cette
» enceinte, où ils retentiront encore plus d'une fois!
» vous dont nous ne cessons pas d'honorer les mânes
» par nos chants quotidiens !... »

L'accusateur Bailly s'indigne à ce mot de Vertu et demande la parole. Les détenus couvrent sa voix au milieu de ce tapage. Babœuf continue rapidement la lecture de son discours, pendant que Bailly reste debout. Enfin Bailly peut parler et s'indigne qu'on ose faire l'éloge de Prairial, l'éloge de Robespierre, l'éloge du massacre des citoyens, qu'on ose prétendre que la Convention, au 9 thermidor, n'était qu'un odieux composé d'hommes de sang qui ont immolé des *patriotes purs*, parce qu'ils

voulaient le bonheur du peuple. « Des patriotes purs et » martyrs ! ces hommes qui venaient de faire décréter la » guerre civile, qui venaient de rappeler sur toute la » France les horreurs de l'an 2 par leurs abominables » motions ! ces hommes qui venaient d'applaudir à la tête » sanglante du député Ferraud, portée jusque....! »

» C'est le royalisme qui a assassiné Ferraud, » interrompt froidement Darthé en haussant les épaules.

« La tête sanglante de Ferraud », reprend Bailly, « cette tête portée jusque sur le bureau du président, » portée jusque sous les yeux de Boissy d'Anglas qui s'en » immortalise. »

« Par la famine ! » fit un conjuré.

« En affamant le peuple.... ! » ajoute un autre.

« Je défendrai la République ! » dit l'accusateur.

« La royauté ! » s'écrie un des prisonniers.

Voilà comment sont employées les audiences, en querelles, en récriminations, en menaces, en insultes. Babœuf ne gourmande pas seulement la Cour, les accusateurs, les témoins, les experts, le public ; un jour il s'en prend même au jury. « Je me plains », dit-il amèrement, « de la tyrannie exercée envers les détenus pendant les » précédentes audiences, de la précipitation avec laquelle » on a levé la séance, dans l'intention sans doute d'ob- » tenir enfin du Corps Législatif quelque loi de gêne et de » rigueur. Quelle que soit ma confiance dans les jurés, » ajoute-t-il, « je les blâme de n'avoir pas réclamé l'exé- » cution de la loi, lorsqu'on nous refusait la parole avec » tant d'acharnement. »

Babœuf est toujours en scène; il ne peut consentir à laisser un moment de répit à la Cour. Il interrompt les témoins, les interroge, les contraint à lui répondre. « Assez longtemps vous avez dirigé les débats », se hasarde à dire enfin le trop patient président; « c'est à » moi d'en prendre la direction et je vais le faire. On va » entendre une déposition qui vous concerne personnel» lement, et ensuite vous pourrez parler. » Cette fois alors, Babœuf refuse obstinément de répondre.

Le 18 mars, il demande et obtient la parole; c'est pour faire dans un long et ampoulé discours l'éloge de la Constitution de 93 qui, suivant lui, formait le seul point de ralliement dans la ruine commune, un pacte saint dont l'universalité des Français avait juré l'observation; quant à la Constitution de 1795, c'est l'ouvrage rapide et informe de quelque ambitieux ennemi du peuple, et il la nomme « code exécrable. » Puis se laissant comme toujours emporter tout-à-coup à un accès d'exaltation, il appelait avec des cris frénétiques le peuple à son secours et lui commandait de se délivrer de ses tyrans.

L'accusateur public l'interrompt, exprimant une vive indignation « contre ce modeste Erostrate. » Il requiert un jugement qui ferme la bouche à cet odieux profanateur de la loi. Le président adresse à Babœuf quelques mots restés sans réponse. Il insiste. « Dès qu'on m'ote la » parole », répond Babœuf « et qu'on ne me permet « plus de me défendre, je n'ai rien à vous dire. J'ai » passé plusieurs nuits à travailler et je suis malade......

» Je passe toutes les nuits depuis quinze jours à travail» ler; je viens ici le matin après m'avoir donné bien de » la peine pour me défendre, après m'avoir mis l'esprit » à la torture pour chercher à me mettre dans les termes » de la loi. Après que je me suis rendu malade et que je » viens ici par les plus grands efforts pour me mettre » en état d'être jugé et que l'on me ferme la bouche, je » n'ai plus besoin d'être présent au débat. Qu'on me » reconduise dans mon cachot. » Et ses joues sont enflammées de fièvre; ses yeux sont gonflés; il paraît souffrir. Il fallut lever la séance. Le lendemain, autre système. Il a renoncé à son projet de mutisme; mais il se renferme dans des dénégations obstinées et insignifiantes, fatigantes par leur monotone répétition et par leur longueur démesurée.

Car Babœuf improvisait mal et rarement. Rarement il s'exposait à parler sans avoir à l'avance préparé ses réponses. Quelquefois, il lui arriva, quand il ne les avait point écrites dans l'intervalle des suspensions d'audience, de remettre au lendemain un discours qu'il écrivait alors, pendant la nuit, dans sa cellule.

En le voyant tirer de sa poche un énorme et menaçant cahier, le président Gandon lui dit un jour : « Voyons, » Babœuf, parlez et sans lire votre volume. » — « Je ne » sais point improviser », répondit Babœuf. Le président essaya de lui faire comprendre qu'il ne s'agissait point d'improviser, mais de répondre à un fait précisé dans une question posée par l'accusateur public. « C'est parce » que vous connaissez ma faiblesse là-dessus, » répliqua

Babœuf, » que vous me dites d'improviser. » Un autre jour, le président lui demande s'il a quelques observations à présenter contre une argumentation du ministère public. Babœuf répond qu'il les fera quand il pourra parler. « Faites-les de suite, » lui dit le président. — « Je ne sais pas me défendre comme cela ; je ne sais pas » parler. Vous vous préparez bien pour me faire des » questions ! » — Mais n'avez-vous pas eu le temps de » vous préparer depuis dix mois ? » — « Je n'ai pas de » mémoire. Tout le monde sait qu'il y a des hommes qui » ne savent pas parler. » — « Mais vous parlez bien ac- » tuellement », fit remarquer le président en souriant.

Dans plusieurs de ces discours, nous trouverons de l'éloquence, de l'entraînement, de la chaleur. Tout cela n'était que le produit du travail. Ces discours, publiés au procès, étaient raturés en maint endroit. Cette éloquence était difficile. Babœuf, peu sûr de lui, voulait cependant toujours poser devant le public et pour l'histoire. A ses derniers moments, nous le verrons encore se préoccuper de l'attention publique et se draper pour mourir.

Tout-à-l'heure, nous parlions des menaces contre les témoins ; on ne peut se faire une juste idée de l'insigne violence déployée contre eux par les accusés. Rien de pareil n'a jamais été prononcé dans aucun procès connu. Ecoutons Germain qui s'écrie en singeant à froid l'érudition autrefois déployée par Camille Desmoulins : « Qui » donc pourrait ne pas voir de quelle machination af- » freuse nous sommes les victimes ? Là, ce sont des

» hommes dont on a exaspéré l'âme, incendié l'imagina-
» tion, excité par tous les moyens possibles la civique
» pétulance, et qu'on a, pour ainsi dire, menés par la
» main au tabernacle des sacrifices! Ce n'est plus de
» l'Ephod et du Rational que se revêtent les sacrifica-
» teurs, c'est de la dissimulation et de la perfidie; ce
» n'est plus les bandelettes qui distinguent les victimes,
» c'est leur patriotisme, c'est leur énergie, c'est leur
» ardeur! Ici, c'est le dernier période de l'infortune et
» de l'agonie qui devient, dans des mains assassines, un
» instrument de meurtre! Je dis de meurtre: celui qui
» aggloméra sur ma tête les nombreuses charges conte-
» nues dans la déclaration surprise à Barbier, que vou-
» lait-il, sinon me meurtrir et me trucider? J'ai dit un ins-
» trument de meurtre! qu'est-ce autre chose donc? En
» est-il un seul qui ait suivi notre affaire et, notamment,
» vu les séances d'hier et d'aujourd'hui, qui ne puisse
» résoudre le grand problème de la persécution dirigée
» contre certains hommes depuis le premier floréal an
» 4, qui ne soit pleinement convaincu que l'on veut, à
» quelque prix que ce soit, l'immolation des républi-
» cains? Oui, à quelque prix que ce soit. . . . . .
» rien ne coûte . . . . . rien n'est ménagé pour
» cela! Les objets les plus vils, les plus odieux, les
» choses les plus respectables, les plus saintes, sont amal-
» gamées et concourent à cette immolation; les excré-
» ments et l'or confondus, broyés dans le même mortier,
» préparés par la même main, y concourent aussi déna-
» turés en poison! On emploie, pour l'opérer, cette im-

» molation, des mouchards, cette lie infecte de la so-
» ciété, et des défenseurs de la patrie! . . . Je me
» rétracte, ce ne sont point des défenseurs de la patrie,
» ils n'en ont que l'habit; ce sont des sicaires, des
» agents de l'intrigue; ce ne sont pas ces braves qui
» ont vaincu sous les enseignes de la liberté : ce sont ces
» mercenaires qui, lorsque le Sénat, à la voix éloquente
» de *Saturninus*, se mettait en devoir de rétablir la
» République, allaient dans le fond du palais saisir l'im-
» bécille Claude pour le placer tout défaillant sur le
» trône ensanglanté de Caïus Caligula, et livrer à sa fé-
» rocité brutale les Cassius Charrias et les Lupus. Vrais
» défenseurs de la patrie, votre âme se soulève à la vue
» de ceux qui souillent ainsi votre honorable vêtement!
» Ah! ne vous indignez pas contre eux; ils sont assez
» écrasés de votre mépris! »

Ces débats étaient mortellement longs. Babœuf espérait sans doute secrètement en quelque bouleversement politique qui viendrait à temps l'arracher au bourreau. Nous avons raconté avec quelle fécondité il savait créer les incidents, les entasser les uns sur les autres. « On » veut prolonger indéfiniment l'affaire », dirent un jour les accusateurs publics fatigués, « et mille voix s'élèvent » contre la lenteur des opérations de la Haute-Cour. »

Babœuf se lève avec fureur. Il menace du geste et du regard la cour stupéfaite de tant d'audace. « Quelles » sont ces voix si multipliées, » s'écrie-t-il, « quelles sont » ces voix? Amis du peuple, ne les devinez-vous pas! Ce » sont celles de cette caste improprement dite honnête,

» qui n'est qu'un point par rapport à la masse, mais
» qui a l'insolence de prétendre être tout, de vivre sans
» rien faire à l'aide des sueurs du grand nombre, de
» compter pour rien cette masse exclusivement utile, de
» la juguler, de l'affamer pour prix de l'emploi perpétuel
» de ses bras, de son intelligence, de son industrie.
» Telle est, républicains, la poignée de Vampires dont
» on dit que toutes les voix s'élèvent contre la lenteur des
» opérations de ceux qui se sont promis de nous immo-
» ler. Voilà ceux à qui l'on s'empresse de complaire!
» Honnêtes gens, serez-vous satisfaits? Lisez les pre-
» mières séances des débats de la Haute-Cour, et vous
» vous convaincrez comment vous y êtes servis.

» Et vous, portion essentielle et majeure du peuple,
» voyez comme on vous traite dans la personne de ceux
» qui n'ont point abandonné vos intérêts! Vous aussi,
» ses amis, ses défenseurs, nos compagnons de gloire,
» vous l'avez entendu! C'est le Million doré qui appelle
» votre crucifiement! A travers les clameurs de la horde
» dévoratrice, vous ne pouvez démêler les voix de ces
» vingt-quatre millions d'opprimés dont vous avez à
» soutenir la belle cause! Ils gémissent en silence, char-
» gés de fers, dépouillés, nus, tombant d'inanition, adres-
» sant leurs hommages et leurs regrets aux mânes des
» glorieux martyrs qui nous ont précédés dans la car-
» rière de l'établissement de la félicité publique dont ils
» vous ont légué l'apostolat sublime, de même que vous
» le transmettrez à d'autres justes aussi zélés et peut-être
» plus heureux que vous et vos prédécesseurs! La Vertu

» ne meurt pas ! Les tyrans s'abusent dans leurs atroces » persécutions ! Ils ne détruisent que des corps ; l'âme » des hommes de bien ne fait que changer d'enveloppe. » Sitôt la dissolution de cette enveloppe, elle anime » d'autres êtres chez qui elle continue d'inspirer les » mouvements généreux qui ne laissent jamais de repos » au crime dominateur.

» D'après ces dernières pensées, et d'après toutes les » innovations que je vois introduire chaque jour pour » hâter mon holocauste, je laisse à mes oppresseurs » toute la facilité qu'ils désirent. Je néglige les détails » inutiles de ma défense. Qu'ils frappent sans rien at» tendre ; je m'endormirai en paix dans le sein de la » Vertu !.... »

Plusieurs fois, il faut le reconnaître, en répondant aux questions du président, Babœuf sut trouver de véritables mouvements de véritable éloquence. « Génie » de la liberté, » s'écriait-il en levant les mains au ciel, « que de grâces j'ai à te rendre de m'avoir mis dans » une position où je suis plus libre que les autres hommes, » par cela même que je suis chargé de fers ! Qu'elle est » belle ma place ! Qu'elle est belle ma cause ! Elle me » permet exclusivement le langage de la vérité....! Au » milieu de mes chaînes, ma langue est privilégiée sur » toutes celles de l'incalculable nombre des opprimés et » des malheureux, à chacun desquels on n'a pu, comme » à moi, bâtir pour demeure un cachot. Ils souffrent ; » ils sont vexés ; on les pressure ; ils vivent accablés » sous la plus cuisante détresse, courbés sous le plus

» odieux avilissement et, pour comble d'atrocité, il ne » leur est pas permis de se plaindre....! Qu'au moins, » si la patrie est condamnée, au moins dans tous ceux » de ses enfants qui sont dans cette affaire, il soit dit » qu'en périssant ils n'ont pas trahi, mais qu'ils ont cou- » rageusement professé les maximes de leur mère.... Je » parle aux Vertus; s'il n'en était plus pour m'entendre, » ah! sans doute il ne resterait plus qu'à dresser l'écha- » faud!.... »

On lui demandait qui avait rédigé l'acte insurrecteur, et l'un des accusateurs en rejetait la pensée sur le traître Grisel. « C'est Grisel qui l'a fait....! » répondit Babœuf avec un sourire d'un suprême dédain. « Non, non, il ne » l'a pas fait. Ce n'est pas là une pensée qui doive faire » rougir son auteur, et Grisel est un trop grand scélérat » pour avoir écrit un pareil acte...! »

Une des plus coupables hardiesses de Babœuf fut le discours où, s'étayant de l'autorité, ou plutôt de l'opinion de Mably, il essaya de détruire l'argumentation des accusateurs nationaux qui, élevés eux aussi dans les principes révolutionnaires, acceptaient l'insurrection comme respectable, sainte, légitime, mais quand elle était faite par l'universalité des citoyens. Ces dangereuses discussions publiques, colportées par les journaux dans toute la France, n'ont pas peu servi à égarer la génération qui nous précède immédiatement.

Abandonnons maintenant Babœuf pour accorder un peu d'attention à un personnage qui ne joue qu'un rôle insignifiant dans ce drame immense, à Potofeux.

Tous les autres accusés ont été interrogés. Le tour de Potofeux arrive. Il se lève. Un murmure d'approbation parvient jusqu'à lui. Chacun le plaint, chacun s'intéresse à ce jeune homme. On se raconte tout bas qu'il a passé dix mois déjà dans les cachots pour la simple mention de son nom sur une liste de conspirateurs. Avant de lui permettre de parler, son défenseur expose toute la surprise qu'on éprouve en voyant, dans ce procès, figurer tant de personnages obscurs, tandis que des hommes qui devraient y jouer un grand rôle peut-être, n'ont pas même été recherchés. Ainsi, le défenseur de Potofeux cite un général Garnier dont le nom est écrit tout au long dans des pièces très-importantes et des mieux faites pour compromettre ; ce général, au moins coupable en apparence, n'est point appelé à rendre compte de l'apparition de son nom dans ces pièces capitales, tandis que Potofeux est traduit devant la Haute-Cour, après une longue détention préventive, parce que des hommes qu'il n'a jamais connus ont composé une liste et y ont inscrit son nom !

Nous empruntons encore les lignes qui vont suivre au rédacteur de ce fameux procès. Elles sont simples et vraiment touchantes. Laissons-le parler :

« Potofeux, porté sur une liste comme agent dans les » départements, a déclaré, avec sa douceur et sa modé» ration ordinaires, être absolument étranger à cette » conspiration. Il ignorait la cause de son arrestation ; » il ne l'a apprise qu'au moment où les pièces lui ont été » remises, et où il a lu son nom sur des listes dressées » par des gens qui lui sont inconnus. Il s'est plaint en

» peu de mots d'une aussi cruelle tyrannie. Il a promis
» un discours plus étendu à l'époque des débats géné-
» raux. Cet accusé, jeune et de la plus intéressante fi-
» gure, paraît s'être livré au barreau et posséder les ta-
» lents qui y promettent et y donnent le succès. Sa sœur
» présente à Vendôme le modèle du plus sincère et du
» plus louable empressement. Elle ne s'éloigne jamais de
» son frère auquel elle prodigue les plus tendres soins. »

Soit tempérament, soit adresse et puissance sur lui-même, on le voit, Potofeux avait su se faire remarquer par le calme de son attitude au milieu des violences et des scandales perpétuels soulevés avec tant d'insistance, chaque jour, à chaque heure, par ses co-accusés. Un jour, ce sont des soufflets que Babœuf donne en pleine audience à son ancien secrétaire Pillé, parce qu'il s'était permis de murmurer contre une de ses assertions. « Que » Pillé n'en rougisse pas, » se contenta de dire l'avocat qui défendait ce pauvre homme. « Cette *manumission* » *précieuse* suffirait pour l'affranchir de tout soupçon. » Un autre jour, ce sont des paroles de haine qu'échangent entre eux les accusés compromis et les conspirateurs qui espèrent échapper à la vengeance de la société. Un autre jour encore, ce sont des chants féroces qui interrompent la séance et forcent le président à prendre un arrêt défendant aux accusés de troubler ainsi par leurs hurlements la majesté de la justice. Cependant, cette comédie donnée au peuple de Vendôme par les Babouvistes qui, chaque soir, ne se retiraient qu'après avoir en chœur déclamé quelques strophes de la Marseillaise, hymne de

sang et de guerre civile tout aussi souvent, plus souvent peut-être qu'hymne de bataille et de victoire ; cependant cette comédie, disons-nous, commençait à manquer son effet. La foule n'écoutait plus qu'en riant ces cris d'énergumènes, ne frissonnait plus à ces malédictions violentes ; elle souriait de pitié à voir ces gestes furieux et menaçants, ces contorsions, ridicules alors qu'elles n'apportaient plus la terreur. Aussi, au moment où nous sommes enfin parvenus, ces vociférations, ces cris, ces chants avaient à peu près cessé.

Un seul et dernier épisode de ce procès mérite encore un moment d'attention. Quelques personnes de Vendôme, que les doctrines babouvistes avaient séduites, essayèrent de rendre la liberté aux prisonniers. Elles tentèrent, mais vainement, de gagner les soldats de garde. On fit alors passer aux détenus des outils à l'aide desquels ils purent pratiquer une assez large brêche dans l'épaisseur des murs. Mais au moment de fuir, on se disputa sur l'ordre dans lequel on tenterait de s'échapper. Evidemment, toutes les chances de liberté étaient pour ceux qui pourraient sortir les premiers ; un des détenus, que le sort n'avait point favorisé, livra le secret de tous ; la surveillance redoubla, et plus jamais ne se présenta l'occasion de s'enfuir. Il fallut attendre la punition terrible qui s'approchait quoiqu'à pas lents.

VIII.

Nous touchons enfin au dénouement. Le cinquième acte de cette tragédie va commencer. La parole est donnée aux accusateurs nationaux.

L'accusateur public Bailly parla le premier au nom de la société. Orateur éloquent, moraliste et philosophe de haute portée, magistrat courageux, ferme et inébranlable, Bailly sut se faire à l'aide de ce réquisitoire habile, une grande et solide réputation de talent. Sa tâche était immense, mais facile d'ailleurs. Comme il l'avait dit en commençant sa plaidoirie, il s'agissait d'un crime dont le but était d'ébranler jusque dans ses fondements la société française, et dont les résultats devaient être d'ensevelir la patrie sous des monceaux de cadavres, dans des flots de sang et de larmes ; il parlait à des hommes immédiatement intéressés, puisque, désignés les premiers par leur position et leur fortune, ils eussent

les premiers succombé, si la conspiration eût été suivie de succès. Bailly demanda au jury la condamnation de Babœuf et d'une trentaine de ses complices les plus compromis, de ces hommes dont les théories devaient infailliblement, nécessairement déchaîner sur la société le massacre, le pillage, la dévastation, la dépopulation, la barbarie « et par suite, *de fil en aiguille* », ajouta-t-il, « le retour de la royauté. »

Après avoir appelé toute la sévérité de la loi et de la société sur la tête de Babœuf dont il démontra, et au delà des besoins de l'accusation, la prépondérance et l'influence funeste, qu'il posa aux yeux de tous comme le chef de la conjuration; après avoir insisté sur la culpabilité de Darthé, Germain, Buonarotti, des Conventionnels qu'on avait retrouvés dans tous les complots, l'accusateur public Bailly arriva enfin à une catégorie d'accusés moins compromis ou par les pièces saisies, ou par leur attitude aux débats. Parmi ceux-ci figurait Potofeux que le ministère public ne peignit point comme absolument exempt de blâme, d'imprudence, mais contre lequel il ne trouva point de preuves suffisantes « pour oser prendre » sur lui, » dit-il, « de le déclarer auteur ou complice » de la conspiration. »

Babœuf seul avait un intérêt à gêner l'accusation marquée au coin de la convenance et du calme. Babœuf seul essaya, comme toujours, d'interrompre Bailly, et le président de la Haute-Cour dut de nouveau le menacer, s'il troublait la paix de l'audience, de le faire emporter au-dehors. A cette menace Babœuf répondit en montrant

une pétition signée de quelques-uns des détenus qui l'avaient, assurait-il, chargé de demander un délai de quelques jours pour préparer leur défense, et par conséquent une suspension des séances. « C'est Babœuf qui » nous a forcés de signer cette pétition », répondit un des prisonniers, « et tous nous avons hâte d'en finir. » Ce fut Germain qui le premier eut la parole. Son plaidoyer écrit n'a rien de remarquable qu'une définition de l'Egalité comme il l'entendait..... dans sa défense : « Oui, » s'écrie-t-il, « je suis épris de l'Egalité : il n'est qu'un sen- » timent plus fort en moi, peut-être, que celui de mon » amour pour cette Egalité ; ce sentiment plus fort *est* » *ma haine, ma détestation pour la vraie anarchie*. Je » suis épris de l'Egalité de droits. Je crois, si c'est une » erreur, elle m'est douce et chère, que cette Egalité » de droits peut seule rendre les hommes heureux.

» Loin de moi, bien loin de moi cette exécrable doc- » trine, ni *gouvernants*, ni *gouvernés* ; elle est tout au » plus profitable à un *Boccold*, pour se faire établir » à Munster roi de Sion, et pour métamorphoser le con- » sul *Chipperdoling* en bourreau. Loin de moi cette » exécrable doctrine qui me rendrait nécessairement le » tyran d'un plus faible, et l'esclave d'un plus fort.

» Mais la bonne, la douce Egalité qui oblige chacun » à supporter, suivant ses forces et ses moyens, les » charges de l'État ; qui oblige chacun à le défendre des » atteintes de l'ennemi commun ; qui modère la cupidité » des uns et satisfait les besoins pressants des autres ; » qui enlève au publicain fastueux des trésors entassés

» à force de brigandages, pour réparer les cruels » malheurs de l'indigence prête à se livrer à tout ce que » le fatal désespoir est capable de lui offrir : oui ; je la » chéris, cette Egalité, cette tendre Egalité qui fructi- » fierait, par une douce rosée, toutes les branches de » l'arbre social. N'est-elle pas en effet préférable à ces » grêles terribles qui en détruisent la riante parure et » les bourgeons naissants, et laissent quelquefois le su- » perbe tronc lui-même dans une pitoyable nudité? » Voilà, voilà au juste ce que je pensais en prenant le » titre d'Egal. Le sublime législateur Nazaréen était aussi » un Egal ; et si le tribunal qui l'assassina eût été com- » posé d'Esséniens, de membres de cette secte fa- « meuse qui honora si longtemps, par la simplicité de » ses mœurs et sa dévotion à l'Egalité, la populeuse fa- » mille d'Israël, tous les chrétiens seraient aujourd'hui » des égaux. »

Après Buonarotti, Pillé, Ricord, Antonelle et quelques autres accusés, ce fut à Babœuf à se défendre. Nous espérions trouver, dans l'immense compte-rendu du procès de Babœuf, le discours entier que prononça le chef des Egaux ; mais ce recueil ne contient qu'un insignifiant et court résumé. Ce discours eût été sans nul doute une page utile à consulter par l'histoire et la philosophie, et d'autant plus intéressant que Babœuf y parlait longuement, c'est lui qui nous l'apprend, de ses maîtres, de ses premières études, de la façon dont les vagues idées de son jeune âge devinrent et se firent système, corps de principes. Nous eussions voulu voir comment il fai-

sait la démonstration de cet aphorisme d'un de ses numéros de journal : « Le citoyen d'une république ne peut » faire un pas sans marcher sur son terrain, sur sa pro» priété. »

A défaut de ces renseignements, nous avons feuilleté les journaux du temps, le *Moniteur*, le livre de Buonarotti, et nous avons pu reconstituer à peu près l'ensemble de cette plaidoirie d'autant plus regrettable qu'elle renfermait, nous l'avons vu, tout un exposé de principes. Voici comment le libraire qui publia les débats de ce grand procès expliqua la résolution de n'en donner qu'une très-courte analyse. « La dernière défense de Babœuf, » dit-il, « formerait plus d'un volume, et ce volume est » plutôt un ouvrage politique qu'une véritable défense. » Le respect dû aux propriétés nous fait un devoir ri» goureux de laisser à la veuve de Babœuf le soin de » publier un écrit dont elle peut penser pouvoir retirer » quelque avantage. Nous n'imprimons de l'ouvrage de » Babœuf que ce qui tient à sa défense particulière. »

La parole est donc à Babœuf. Il se leva tenant à la main un énorme cahier dont le seul aspect effraya la Cour, les accusateurs publics, les jurés et l'auditoire ; et Babœuf se plaignait de n'avoir pas eu tout le temps nécessaire pour terminer son discours! Bailly essaya de faire comprendre à la Cour que, si les accusateurs publics avaient eu besoin de huit jours pour préparer un réquisitoire contenant tant de charges et concernant tant de personnes, chacun des accusés n'avait pas besoin du même espace de temps pour préparer sa défense en

ce qui le concernait personnellement. « Babœuf a eu » tout le temps pour écrire son plaidoyer » s'écria l'accusateur public; « et ce discours doit être terminé, puis» qu'il contenait déjà, il y a trois semaines, quatre cent » soixante-dix-sept pages sur grand papier ! »

La Haute-Cour voulut être jusqu'au bout ce qu'elle s'était toujours montrée pendant plus de quatre mois, patiente, complaisante, pleine de longanimité excessive peut-être. Et les auteurs de la biographie que nous avons citée au début de cette étude, prétendent qu'on condamna Babœuf « *presque sans vouloir entendre sa défense* » !

Le 3 floréal an 5 (mai 1797), toute une longue séance de cinq heures fut complètement consacrée à la lecture que Babœuf fit de sa défense écrite. Divagations insupportables et interminables, logomachie inutile, facilité verbeuse, épisodes tirés de loin, définitions pénibles, paradoxes et hardiesses, on trouve de tout dans ces pages où de temps à autre scintille un bon sentiment, une pensée juste, une page éloquente. Tout cela est inégal, incomplet, pénible, incorrect, violent sans nécessité, sentimental hors de propos.

Cette longue défense était divisée en quatre points.

Babœuf débuta par un éloge pompeux du jury qu'il avait un jour insulté, et de sa froide sagesse dont il avait voulu douter publiquement. » Je compte, » dit-il, « sur votre patriotisme. De votre décision va dépendre » la solution de ce problème : La France restera-t-elle » en République, ou redeviendra-t-elle monarchie? » lieu commun vulgaire à l'aide duquel il aurait voulu persua-

der que le sort d'une des premières nations du monde peut parfois reposer sur la tête d'un seul, d'un homme ambitieux mais médiocre, d'un faiseur de syllogismes péniblement agencés, d'un novateur, d'un utopiste, d'un fou « malade et frénétique », comme l'appelle avec raison M. Thiers.

Après ce préambule ridiculement orgueilleux, Babœuf aborda la première partie de sa défense. Il définit ce qu'il entendait par Bonheur Commun. Il déplora l'aveuglement des hommes, l'imperfection de l'état social; il s'étendit longuement « sur la mauvaise et inégale distri-» bution des biens. »

« Non-seulement », poursuivait-il, et nous copions textuellement: « non-seulement les fruits de la terre appar-» tiennent à tous; mais c'est encore les bénéfices de l'in-» dustrie et des arts qui doivent se partager. Le riche » nage dans l'abondance, tandis que le pauvre souffre » patiemment dans un état qui crie contre le droit na-» turel. *La propriété sur la terre est la source de tous les » maux. Le droit d'hérédité est une monstruosité dans » l'ordre social.* Ces principes sont les miens, et je les » professe à cause de mon amour excessif pour la cause » sainte de l'humanité. Je suis le même système que des » philosophes qui font l'admiration et la gloire du monde; » et si je l'ai proposé, l'idée de troubler mon pays était » bien éloignée de mon esprit. Je sais bien que le peuple » français n'était pas assez mûr pour l'adopter sur-le-» champ; aussi n'était-ce que par degré que je voulais » qu'il fût conduit au véritable Bonheur. »

Au secours de son système de Bonheur Commun, il apporta alors de nombreuses et diffuses citations empruntées à tous les philosophes qui, partant d'un principe faux, ont divagué et entraîné derrière eux les hommes, et qui, parfois, ont cherché un prétexte à des erreurs volontaires et intéressées. Il parla de Mably, de Jean-Jacques Rousseau, de Diderot. La lettre de Jean-Jacques à M. Bordes, académicien de Lyon, fut par lui analysée tout entière. « Je m'attends bien, » continuait Babœuf « à être victime de mes sentiments généreux;
» mais je partagerai avec courage le sort des hommes
» dont la morale a été la plus pure, celui de Socrate qui
» but la ciguë, celui de Jésus le Galiléen qui fut attaché
» à un poteau, celui de Caton, celui de Sidney, celui
» de Lepelletier St-Fargeau, dont le noble cœur a été
» percé par un fer royaliste; et si la hache menace ma
» tête, les licteurs me trouveront prêt. Il est glorieux de
» mourir pour la cause de la patrie. »

Les socialistes de notre époque s'imaginent sans doute faire croire qu'ils ont les premiers osé la comparaison impie de leurs doctrines insensées avec celles du Christ qu'ils ont appelé le premier des socialistes. Cette citation les accuse et les convainct à la fois d'imitation et de plagiat.

« Reportez-vous », disait Babœuf au jury après avoir exposé ses doctrines et en avoir essayé la justification, « reportez-vous à l'époque où j'écrivais. Vous n'avez
» point été témoins dans vos départements de l'état dans
» lequel étaient plongés les Parisiens. Les pères de fa-

» mille étaient au désespoir. Un de mes enfants est mort
» d'inanition faute d'un peu de nourriture grossière que
» sa triste mère n'a pu lui présenter. Ma malheureuse
» femme n'a cessé d'être persécutée. On l'a jetée dans un
» cachot, afin de lui faire révéler le lieu qui me dérobait
» à mes ennemis. Mon épouse était en prison, et moi,
» triste victime de la réaction thermidorienne, je fuyais,
» tandis que nos enfants, abandonnés dans un galetas,
» y périssaient de misère et de faim.... On m'a fait un
» crime de mes opinions écrites; d'autres en ont émis
» de plus fortes, et aucun accident ne leur est arrivé ! »

Deux jours durant, Babœuf parla de son procès, de la conspiration, de ses théories, du complot royaliste de La Villeheurnoy ; il allait mêlant tous les sujets, confondant sa cause avec celle des accusés contumaces qu'il voulut défendre, presque toujours violent jusqu'à l'insolence, jusqu'à la brutalité, parfois pathétique et ému jusqu'à arracher des larmes à son auditoire, forçant l'intérêt et l'admiration quelquefois, appelant le plus souvent l'ennui par ses redites continuelles, par ses retours fréquents sur des sujets déjà épuisés, par une déclamation fatigante et monotone, et prouvant enfin que la logique n'était pas la qualité la plus développée de son esprit.

A la fin, fatiguée de voir sa plaidoirie s'égarer sur des sujets complètement étrangers au procès, la Cour dut prier Babœuf de se renfermer dans un cercle plus étroit. Il protesta contre cet avertissement ; ce fut le signal d'un de ces scandales comme il ne s'en était que trop soulevé

pendant le cours des débats. A la voix de leur apôtre, plusieurs accusés poussèrent des cris de fureur contre le magistrat assez audacieux pour rappeler à l'ordre le chef des Egaux. Germain s'écria qu'à ce train, avant qu'il fût six mois, la France gémirait sous le joug du despotisme royal. La Haute-Cour fut obligée de se retirer pour aviser au parti qu'elle aurait à prendre afin de mettre terme à ce désordre, à ce scandale, et pendant sa délibération, il n'est sorte d'insultes que n'aient vomi contre les juges les accusés arrivés au paroxysme de l'exaspération. La Cour rendit le jugement suivant :

» Attendu que Babœuf a versé tour à tour le poison de » la calomnie sur le peuple français dans ses assemblées » primaires et sur ses représentants dans la personne de » ceux qu'il a traités d'égorgeurs, la Haute-Cour ordonne » que Babœuf devra se circonscrire dans sa défense.

» Attendu également qu'il se plaît à se perdre dans » d'éternelles divagations absolument étrangères à son » sujet, la Haute-Cour ordonne que, pour terminer sa » défense, il ne lui sera accordé que la séance de demain » 16 floréal » (5 mai.)

Le lendemain, Babœuf reprit donc sa plaidoirie, après avoir reçu de l'accusateur Vieillard l'avis de ne plus compromettre sa défense par les folies et les violences qui lui avaient la veille fait oter la parole. A cette audience, Babœuf parla avec longueur comme toujours, mais au moins avec calme. Il se défendit d'avoir écrit le Manifeste des Egaux, pièce sans date, et qui suivant lui n'était qu'un chapitre ou de Mably, ou de Rousseau, et

destinée par lui à être insérée dans un des numéros du *Tribun du Peuple*. On ne reconnaît plus là ce fier courage. Ces phrases qui devaient enfanter la guerre civile, l'égorgement, tous les fléaux, c'est de la discussion vive peut-être, mais légale, suivant lui. Ces projets, ces plans du Comité insurrecteur, ce sont les rêves d'une âme qui gémit sur les maux de sa patrie, mais non les préparatifs d'une conspiration qu'il serait le premier à blâmer. « Ces listes de démocrates qui devaient suppléer à la » Convention, ce n'est qu'un simple badinage d'écolier. » Dans les longs loisirs de sa détention au Plessis, Ba» bœuf s'amusait avec ses compagnons d'infortune à » former ces listes. Pendant que le peuple français exer» çait ses droits dans ses assemblées primaires, eux » s'amusaient à faire des élections imaginaires; mais ja» mais la formation d'une liste de conspirateurs n'est » entrée dans leur esprit. Lorsqu'on veut travailler au » maintien de la République, il est tout simple de cher» cher en quels lieux sont les francs républicains. »

Enfin c'est à n'y pas croire. Le loup dévorant de tout-à-l'heure est maintenant un doux agneau qui bêle. L'homme qui a écrit ces phrases ensanglantées dont la rouge couleur ne pâlira plus devant l'histoire, se pose en réformateur pacifique qui attend tout du temps et rien de la violence. Où est le Babœuf que nous connaissons? devant lequel nous avons frémi? dont l'aspect seul suffisait pour nous inspirer de la terreur? qui naguères s'honorait de son crime? Est-ce bien lui qui va plaider la question d'intention et s'abriter sous cette phrase de

l'accusateur Bailly : « Il n'y a de crime que lorsqu'on a
» consommé l'action ; et lorsqu'il y aura retour au mo-
» ment même de le consommer, il n'y a pas de crime » ?
Est-ce bien cet audacieux Babœuf dont la hardiesse ne connaissait point de limites et qui, se penchant mystiquement, mystérieusement, vers le banc des jurés, leur annonce maintenant de sa voix la plus contenue, la plus doucereuse, la plus féconde en séductions, qu'il
« va leur découvrir des choses extraordinaires, qu'il ren-
» fermait dans son cœur, parce que le moment de les
» découvrir n'était point encore arrivé » ? L'attention redouble ; un silence solennel a glacé l'auditoire. On écoute. Ce n'est rien, rien qu'une ruse vulgaire comme en trouvent des accusés vulgaires.

Babœuf avait-il épuisé tout ce que la nature lui avait départi d'intelligence, de courage et d'énergie ? Avait-il dit son dernier mot ? N'était-il pas vraiment, ce que nous croyons fermement, à la hauteur du rôle gigantesque qu'il s'était taillé dans la ruine de sa patrie ? Ou tremblait-il à l'approche de la mort ? Essayait-il de se raccrocher à une dernière espérance, à la branche qui se rompait sous ses efforts ? Nous n'osons à nous seul résoudre une question aussi grave. Toujours est-il que Babœuf est peureux, médiocre, misérable, gêné, et Germain dut souvent lui venir en aide dans les luttes qu'à la fin de cette journée, l'accusateur Vieillard entama contre lui.

Ce jour-là, il ne put point encore conclure, et, par un reste de complaisance, la Cour dut lui permettre de

parler une heure à l'ouverture de la séance prochaine.

Enfin, le 8 mai, il termina son interminable discours. « Citoyens jurés, » dit-il, « je ne vous ferai point ici une » récapitulation très-détaillée des diverses preuves de » ma défense, mais je dois pourtant vous en donner une » analyse quelconque, et rapprocher les principaux faits » dont les développements indispensables de la discus- » sion peuvent vous avoir fait perdre l'enchaînement et » l'ensemble. Je vous ai d'abord montré quel je fus ;..... » je vous ai fait ma profession de foi politique. Je vous » ai dit quels principes, quels dogmes j'avais aimés, de » quels maîtres j'avais reçu des leçons. Je vous ai tout » de suite portés à l'époque de vendémiaire, où j'ai établi » ce que bien d'autres observateurs ont vu, comme moi: » que le feu de la liberté était éteint; que le peuple, sur- » tout à Paris, fatigué de révolutions, reconnaissant que » la nôtre ne lui avait encore produit qu'un accroisse- » ment de malheurs, égaré d'ailleurs par la tourbe des » immoraux, par tous les infames corrupteurs de l'opi- » nion, qui étaient alors seuls en possession de la diriger; » que le peuple, dis-je, influencé par toutes ces causes, » était absolument royalisé. Je vous ai dit que je crus » devoir essayer de contribuer à le sortir de cet état de » mal moral qui menaçait de sa ruine prochaine la Répu- » blique; que, pour l'y rattacher, je crus devoir lui dire » que la vraie République était autre que celle qui avait » constamment aggravé le malaise de sa situation; que je » lui parlais de principes, d'idées, de bonheurs nouveaux » pour lui, mais qui avaient déjà été proclamés depuis

» longtemps par les sages et les philosophes; que je » professai publiquement cette doctrine; que, je l'avoue » encore, j'aurais bien désiré qu'elle pût être admise, » parce que je suis convaincu qu'elle ferait le bonheur » général : mais doctrine que je reconnais bien, et plus » aujourd'hui que jamais (par résultat des lumières que » la réflexion fait acquérir et que le commerce des » hommes qui ont de la sagesse et de l'expérience déve- » loppe encore); doctrine, dis-je, que je reconnais bien » être inintroduisible au milieu de tant de vices, de pas- » sions et de préjugés qui forment, autour des vieilles » institutions, une barrière qui ne sera jamais franchie, » et qui assure à tous leurs partisans une paix aussi inal- » térable que celle qui n'a jamais pu être troublée par les » principes ci-devant proclamés, avec tant de liberté » cependant, par les autres niveleurs, Mably, Diderot, » Rousseau, Helvetius, etc.

» O vous qui êtes appelés à prononcer le plus éclatant, » le plus mémorable jugement, » continue-t-il alors en s'adressant toujours au haut-jury, « sans doute les vastes » lumières que vous avez déjà recueillies vous ont pré- » parés à le rendre digne du peuple que vous repré- » sentez, digne de la postérité qui vous regarde; elle » est hâtive la postérité; elle est déjà présente pour » cette affaire. La voix des préventions qui souvent a » empoisonné les derniers moments de l'innocence aussi » pure que celle qui réside ici, n'a rien pu contre nos » vertus qui brillent (j'ose m'en enorgueillir) aux yeux » de ceux qui sont eux-mêmes vertueux.... Entendez

» tous les gens de bien ; lisez les annales des amis de
» la justice et de la liberté ; vous serez frappés du cri
» unanime qui vous trace sans doute vos devoirs.
« L'opinion publique, a-t-on déjà crié sous ces voûtes,
» c'est elle que l'on doit consulter ; oui, c'est exclusive-
» ment elle : eh bien ! quels en sont les accents ? nos
» sens nous trompent-ils ? Tout ce que nous lisons, tout
» ce dont nos oreilles sont atteintes, nous dit que nous
» recueillons partout les bénédictions de la Vertu....
» S'il était vrai que des échafauds se dressassent, non,
» ce ne seront point ceux de l'ignominie ; des fleurs se-
» ront répandues sur la route, et peut-être nos noms
» vivront dans la mémoire des hommes justes. Est-ce à
» la fin du dix-huitième siècle, à la naissance d'une
» illustre République, que des insensés se sont promis
» de faire le procès à la philosophie ? On ne le fit jamais
» impunément...... Que deviennent chez tous les âges,
» les noms des juges immolateurs ? où sont ceux de
» Calas ? où sont déjà ceux de la commission du Tem-
» ple ? ils se cachent dans l'opprobre, (peut-être en
» sont-ils encore susceptibles) dans le remords.... Oh !
» combien ils ont sujet d'en être bourrelés, lorsqu'ils
» voient rendre à la liberté le reste de tant de malheu-
» reux échappés à leur boucherie exécrable et que tous
» les siècles exécreront ! que ne doivent-ils pas ressentir
» pour celles de leurs victimes à qui l'on ne peut rendre
» la vie ? Ils ne la rendront point à l'époux de cette
» femme vertueuse qui est sur nos gradins..... Mais, au
» moins, cette absolution ne dit-elle pas que le temps de

» voir si facilement des conspirateurs et de punir des » conspirations est bientôt passé ?...., Il n'y en a point » eu en vendémiaire..... Des jurys de Seine et de Seine- » et-Oise l'ont osé déclarer ; et cependant quarante mille » hommes en armes avaient paru marchant pour exter- » miner le Sénat français..... Plusieurs mille des deux » partis qui en vinrent aux mains restèrent sur le champ » de bataille.... Ce ne fut point là, dit-on cependant, une » conspiration. Si ce ne fut qu'un rêve, quelle différence » avec ceux *des démocrates* de floréal qui n'avaient point » en réalité une cartouche et dont il ne résulta pas une » égratignure !... Le conseil de guerre de la Villeheurnoy » éluda aussi à peu près la déclaration qu'il y eût eu » une conspiration de Louis XVIII, et cependant j'ai fait « voir quels étaient encore de ce côté les projets et les » moyens..... Il n'y eut pas non plus de conspiration » royale pour les dix-sept accusés de la Mayenne qui » viennent d'être tous acquittés et mis en liberté, quoi- » qu'ils eussent été saisis avec des trésors, des drapeaux » fleurdelysés, des preuves d'enrôlements et autres » moyens d'exécution..... Serait-il donc réservé à des » républicains ardents d'être déclarés conspirateurs sans » avoir été munis d'une seule amorce, mais seulement » avec des témoignages écrits attestant qu'ils désiraient » que le système du Gouvernement fût un peu plus popu- » laire, et surtout qu'ils étaient jaloux qu'il ne le devînt » pas encore moins et qu'il ne se changeât point en » royauté.

» Loin de nous, citoyens, l'intention de parler à vos

» consciences un langage qui pût les contraindre. Jouis-
» sez de toute votre liberté ; mais écoutez la voix de
» l'intérêt public et du vôtre, la voix de l'équité et de la
» vérité..... Toutes ces voix vous crient : Soyez justes,
» considérez l'innocent qui est devant vous ; considérez
» la patrie ; considérez vous vous-mêmes. Faites atten-
» tion que les hommes que vous êtes prêts à condamner
» laissent des monuments qui attesteront leur renommée
» et la vôtre..... Quelle est la ligne de leurs écrits qui ne
» respire pas la plus saine philanthropie, la soif du
» bonheur des hommes, le fanatisme de la justice? Jurés
» républicains, voulez-vous *accélérer* l'approche de l'en-
» tière contre-révolution, voudriez-vous donner un af-
» freux signal aux hécatombistes? Voyez l'immense
» chaîne de proscriptions qui se prolonge sur tous les
» points de la France ; voyez la première vaste holo-
» causte qui frappe les malheureux portés, sous le titre
» *de bons citoyens*, dans les listes des volumes accusa-
» teurs ; voyez le massacre s'étendre insensiblement sous
» les auspices de la royauté triomphante, et gagner jus-
» qu'aux moindres acteurs de ce que des journaux ap-
» pellent déjà impudemment la révolte de huit années....
» Si déjà les modérés, les acquéreurs de biens nationaux
» sont dans quelques endroits livrés aux poignards im-
» punis, que sera-ce alors qu'on aura enhardi le monar-
» chisme par la chûte exemplaire de ses plus déterminés
» ennemis? Les déchirements succéderont aux déchire-
» ments ; et, au milieu des nouveaux partis qui, assuré-
» ment, naîtront, la France, démembrée comme la mal-

» heureuse Pologne, deviendra la proie de divers bri-
» gands qui régneront chacun sur une portion de rui-
» nes... Il est peut-être temps d'abjurer bien des haines,
» d'effacer des nuances, de rallier à un centre commun
» toutes les forces de la République, de songer tout de
» bon à ce qui en menace jusqu'au nom, et au moins de
» le sauver encore une fois, ce nom révéré.

» Si cependant notre mort est résolue ; si l'horloge
» fatale a sonné pour moi ; si mon heure dernière est
» fixée à ce moment dans le livre des destinées, je l'at-
» tends cette heure, il y a long-temps. Victime presque
» perpétuelle, depuis la première année de la Révolution,
» de mon amour pour le peuple ; identifié avec les ca-
» chots ; familiarisé avec la pensée des supplices, des
» morts violentes qui sont presque toujours le partage
» des révolutionnaires, que peut avoir qui m'étonne
» cet événement ! Depuis un an surtout n'ai-je pas tous
» les jours présente la Roche Tarpéïenne ? elle n'a rien
» qui m'effraie. Il est beau d'avoir son nom inscrit sur la
» colonne des victimes de l'amour du peuple ; je suis sûr
» que le mien y sera :... Alors, trop heureux Gracchus
» Babœuf, de périr pour la Vertu !!...

» Eh !.... tout bien considéré, que manque-t-il à ma
» consolation ? puis-je jamais attendre de finir ma car-
» rière dans un plus beau moment de gloire ?.... J'aurai
» éprouvé, avant ma mort, des sensations qui ont accom-
» pagné rarement celle des hommes qui se sont aussi
» sacrifiés pour l'humanité. Le Pouvoir qui les persécuta
» est presque toujours parvenu à étouffer pour eux la

» voix de la vérité ; leurs contemporains, trompés ou
» terrifiés par la tyrannie, n'ont déversé sur leurs plaies
» que les caustiques brûlants de l'affreuse calomnie et
» du sanglant outrage ; leur agonie a été le plus souvent
» abreuvée des plus fétides poisons. Qui sait si, même à
» la vue des injustices de la foule égarée et de ses séduc-
» teurs pervers, ils n'ont pas été loin de cette prescience
» consolatrice que le temps vengeur réhabiliterait leurs
» noms vénérables, appellerait sur eux le culte de tous
» les âges et garantirait leurs droits à l'immortalité ?....
» Du moins il leur fallut attendre la postérité. Pour nous,
» nous fûmes plus heureux..... la puissance qui fut bien
» forte pour nous opprimer long-temps, ne le fut guères
» pour nous diffamer. Nous vîmes la vérité jaillir de tous
» les pinceaux pour buriner, dès notre vivant, les faits
» qui nous honorent et feront éternellement la honte de
» nos persécuteurs. Jusqu'à nos ennemis, du moins jus-
» qu'à ceux qui nous sont le plus opposés d'opinion, jus-
» qu'à leurs annalistes passionnés ont rendu justice à nos
« vertus..... Combien ne devons-nous pas être plus sûrs
» que l'histoire impartiale gravera notre mémoire en
» traits honorables !... Je lui laisse des monuments écrits
» dont chaque ligne attestera que je ne vécus et ne res-
» pirai que pour la justice et le bonheur du peuple.... »

Alors il se tourne vers les prisonniers qu'il regarde un instant avec attendrissement, auxquels il tend les bras. « Quels sont aussi ces hommes au milieu desquels je suis
» traité comme coupable...? » leur dit-il, « c'est Drouet !
» c'est Lepelletier !.... O noms chers à la République !...

» Ceux que vous désignez, voilà donc mes complices.....
» Amis, vous qui m'entourez de plus près sur ces gradins,
» qui êtes-vous encore ?.... Je vous reconnais, vous êtes,
» presque tous, des fondateurs, des fermes soutiens de
» cette République. Si l'on vous condamne, si l'on me
» condamne, ah ! je le vois, nous sommes les derniers
» des Français, nous sommes les derniers des énergiques
» républicains..... L'affreuse terreur royale qui a déjà,
» il y a long-temps, comprimé tous vos frères, triom-
» phant de votre chûte, va partout promener ses poi-
» gnards ; et la proscription horrible moissonne tous les
» amis de la liberté. Mais ne vaut-il pas mieux n'être pas
» témoins de ces derniers désastres ? Ne vaut-il pas
» mieux emporter la gloire de n'avoir pas survécu à la
» servitude, d'être morts pour avoir voulu en préserver
» tous nos concitoyens ? Quelle source donc bien abon-
» dante de consolations ! »

Des pleurs coulent de ses yeux. Babœuf a pleuré ! Ses accents déchirants ont porté l'émotion dans l'âme de toutes ces femmes qui attendent depuis si long-temps la liberté l'une d'un frère, l'autre d'un mari, l'autre d'un père, qui soupirent si ardemment après la fin de ce procès. A sa voix, ces courages si faibles se sont fondus ; des sanglots coupent la solennité du silence ; les visages se baignent de larmes. L'émotion fut à son comble, quand il voulut parler à toutes ces femmes et qu'il leur dit avec des pleurs dans la voix : « N'est-ce pas encore une conso-
» lation que la douceur d'avoir été suivis ici par nos en-
» fants et nos femmes !... Oh ! préjugés vulgaires ! vous

» n'êtes rien pour elles.... Elles n'ont pas rougi de nous » accompagner jusqu'aux pieds de nos juges parce que » les actes qui nous y conduisent ne peuvent les faire rou- » gir !... Elles nous accompagneront aussi jusqu'au pied » du Calvaire, pour y recevoir nos bénédictions et notre » dernier adieu....!

» Mais, ô mes enfants! je n'ai, du haut de ces bancs, lieu » seul d'où je puis vous faire entendre ma voix, puisque » l'on m'a enlevé encore, contre le vœu des lois, la satis- » faction de vous voir ; je n'ai, dis-je, qu'un regret bien » amer à vous exprimer : C'est qu'ayant désiré fortement » de concourir à vous léguer la liberté, source de tous » les biens, je vois après moi l'esclavage, et je vous laisse » en proie à tous les maux. Je n'ai rien du tout à vous lé- » guer !!! Je ne voudrais pas même vous léguer mes ver- » tus civiques, ma haine profonde contre la tyrannie, » mon ardent dévouement à la cause de l'Egalité et de la » liberté, mon vif amour pour le peuple : je vous ferais un » trop funeste présent.... Qu'en feriez-vous sous l'oppres- » sion royale qui va infailliblement s'établir?.... Je vous » laisse esclaves, et cette pensée est la seule qui déchi- » rera mon âme dans mes derniers instants. Je devrais, » dans ce cas, vous donner des avis sur les moyens de sup- » porter plus patiemment vos fers, et je sens que je » n'en suis point capable. »

Et Babœuf vaincu, écrasé, se rassit, ne songeant ni à essuyer, ni à cacher les larmes abondantes qui ruisselaient sur sa figure.

Nous ne suivrons pas les autres accusés dans leurs plai-

doiries. Nous serions entraînés trop loin. Pendant de longues journées, Babœuf s'efface complètement.

Le 18 mai, c'est-à-dire vers les derniers jours des débats, il prit encore une fois la parole pour répliquer à l'accusateur public Vieillard. Cette fois, il a retrouvé plus de force et de dignité. Dans son discours respire un profond dédain de la vie qu'il ne peut plus aimer, dit-il, « puisque la France est menacée de retomber sous son » ancien joug, et que le sacrifice des fondateurs de la » liberté est de toutes parts ordonné. » Il finit en disant que lui et les siens étaient les seuls vrais amis de la patrie et que l'histoire graverait leurs noms en traits impérissables, et il déclara s'abandonner au patriotisme et à la conscience des jurés.

On attendait un discours de Potofeux. Les quelques phrases bien faites et bien dites qu'il avait eu l'occasion de prononcer, le faisaient désirer. Sans doute, il le crut inutile ; car ce fut son défenseur officieux, Lafecturé, qui dit seulement quelques mots pour remercier l'accusateur national d'avoir rendu l'innocence à son client.

A l'audience du 1er prairial (20 mai), Réal, défenseur de Babœuf et de quelques-uns de ses principaux complices, eut la parole. Son plaidoyer, qui fit beaucoup de bruit alors, n'a pas toute la valeur qu'on lui attribue. Il sent la déclamation et l'emphase. Pour en donner une idée, il nous suffit de dire qu'il osa comparer la mission de Babœuf et de ses complices à la sublime mission du Christ et de ses apôtres, à la mission de ceux qu'il appela « les zélateurs de la religion chrétienne » ; et pour in-

nocenter les Babouvistes, il prétendit qu'à eux aussi Jésus-Christ avait dit : « Allez et prêchez. »

La plaidoirie de Réal avait duré trois audiences entières.

Le 25 mai, Rey-Paillade, directeur du jury, demanda l'application à cette affaire de la loi du 27 germinal, combinée avec celle du 3 brumaire.

Quelques jurés se joignirent aux accusés pour demander que les questions sur l'intention fussent posées. Après de longs débats, la Cour posa les questions en ces termes :

Y a-t-il eu conspiration en floréal et prairial an IV, pour le renversement de la Constitution ?

Pour détruire les autorités constituées ?

Pour établir la Constitution de 1793 ?

Ces tentatives ont-elles été faites par des provocations par écrit ?

Et par des discours ?

A toutes ces questions on ajouta celle-ci : L'accusé un tel l'a-t-il fait dans l'intention de faciliter l'exécution de la conspiration ?

Le 6 prairial an 5 (26 mai 1797), arriva enfin la solution de cette énorme affaire qui durait depuis près de sept mois.

Aux termes de la loi spéciale, sur les seize jurés quatre suffisaient pour absoudre ; trois seulement se montrèrent constamment favorables aux accusés. Cependant, toutes les questions relatives à la conspiration furent négativement résolues. Le jury admit seulement

le crime de tentative de provocation afin d'arriver au rétablissement de la Constitution de 93.

D'après son verdict, Babœuf et Darthé, ceux-ci sans circonstances atténuantes, Buonarotti, Germain et cinq autres moins connus, ceux-là avec le bénéfice des circonstances atténuantes, furent déclarés coupables.

Potofeux et tous les autres accusés furent acquittés.

IX.

La Haute-Cour avait siégé toute la nuit. L'arrêt ne put être prononcé que le 27 mai, au matin.

Dès l'aube, la ville de Vendôme fut réveillée par le bruit des tambours qui appelaient les troupes aux armes, par le roulement terrible de l'artillerie qui allait prendre position autour du palais. Le grand drame de la conspiration des premiers communistes allait se dénouer. La foule, qui avait passé la nuit dans la salle des audiences si souvent agitée, ou dans les rues qu'elle encombrait au loin, attendait avec une impatience fébrile la lecture du verdict.

Les accusés déclarés non coupables furent à l'instant amenés devant la Cour qui les fit mettre en liberté. La foule applaudit avec enthousiasme à Potofeux tombant dans les bras de sa sœur qui versait des larmes de bonheur.

Au milieu d'une émotion plus pénible, les neuf condamnés apparurent au milieu des soldats. Le président leur lut d'une voix émue la terrible déclaration du jury.

L'un des accusateurs publics se leva et requit la peine de mort contre Babœuf et Darthé. Pour les autres il demanda la déportation.

La défense essaya d'un dernier moyen. Elle réclama l'acquittement de tous les condamnés, en se fondant sur ce que la loi du 27 germinal an 4, dont les accusateurs avaient requis l'application, avait cessé d'être en vigueur comme portant atteinte à la liberté de la presse, puisque la Constitution de 95 portait que toute loi de ce genre n'aurait d'effet que pendant un an au plus et que ce délai était depuis longtemps expiré.

La Haute-Cour passa outre et prononça la sentence....

Alors un grand tumulte se fait. Buonarotti proteste et appelle le peuple au secours. A cette voix énergique, les spectateurs s'émeuvent; l'officier qui commande fait croiser la baïonnette et domine le mouvement. Pendant ce tumulte, Babœuf et Darthé se frappent à coups de poignards; mais les gendarmes, qui veillent sur eux, arrêtent leurs bras. On les enlève; on les charge de fers.

Un des écrivains qui ont parlé de Babœuf nous a retracé cette scène avec un luxe de couleurs qu'elle ne méritait pas peut-être; écoutons-le cependant:

...... « Au moment où cette partie de la sentence fut » proférée, une agitation muette se remarqua sur la par- » tie des banquettes où les condamnés étaient assis. » Réal y était placé sur une banquette intermédiaire, au

» dessus de Darthé, qu'il avait un peu à sa gauche, au » dessous de Babœuf, qui le dominait au contraire à sa » droite. Darthé venait de tomber en arrière, la tête » appuyée sur les genoux de son défenseur, qui s'empres» sait de le soutenir, pendant que Babœuf tombait à son » tour sur son épaule. Il n'eut pas le temps d'attribuer » cette double défaillance à la terreur ; le sang qui l'i» nondait lui en révélait le mystère, et, dans le même » instant, deux poinçons qui en étaient abreuvés rou» laient sur les degrés. Celui de Babœuf était formé d'un » de ces ressorts de fil de fer en spirale qui servent à » exhausser la chandelle sur la bobèche à mesure qu'elle » se consume, et qu'il était parvenu à aiguiser sur le » pavé de son cachot. On enleva les deux moribonds... »

Si l'on en croit au contraire le geôlier de la maison de justice, homme moins facile à l'amplification poétique et que ses fonctions devaient forcer à plus de vérité, Babœuf et Darthé ne se seraient pas même atteints. Voici ce qu'il écrit au ministre de la justice, le 7 prairial : « Le juge» ment était à peine prononcé, que Babœuf et Darthé se » sont frappés d'un stylet, *sans se blesser*, par la promp» titude de la gendarmerie à laquelle ils étaient confiés. » Pour le cœur d'un geôlier cuirassé de dureté, une égratignure n'est point une blessure.

« Le fer était resté enfoncé près du cœur dans la plaie » de Babœuf », a osé écrire Buonarotti. C'est un mensonge ! Des secours lui avaient été prodigués. La société punit ses implacables ennemis. Elle les fait disparaître. C'est son devoir ; mais elle ne les torture pas.

Croyez-donc aux biographes ! Celui que nous avons cité a écrit que Babœuf « s'était frappé de plusieurs » coups de poignard et qu'on le porta sanglant et demi- » mort sur l'échafaud. » Un autre a osé aller plus loin encore; c'est l'auteur de la Biographie imprimée à Leipsick en 1806, c'est-à-dire à quelques années des événements qu'il raconte. Voici ce que nous y lisons : « Réal » s'approcha des condamnés et leur apprit le sort qui les » attendait ; Babœuf et Darthé se poignardèrent tous » deux au même instant avec des stylets cachés dans » leurs vêtements. On traîna leurs cadavres à l'échafaud » et on les décapita. »

Il n'y a jamais deux fois dans le même siècle des Valazé et des Fouquier-Tinville. On aura beau faire, on ne transformera jamais la Haute-Cour de Vendôme en Tribunal révolutionnaire, et les Girondins, que ces deux hommes essayèrent d'imiter, savaient mieux se servir du poignard qui devait les soustraire à la honte de la mort publique et infamante.

Ce fut une nuit terrible pour ces deux patients ; leurs blessures, bien que peu profondes, leur causaient de vives souffrances décuplées par la fièvre d'agonie que la mort apporte toujours, surtout aux hommes qui vont succomber à une fin violente, surtout à des hommes jeunes, énergiques, pleins de sève, que cette violence va arrêter juste au moment où ils tiennent le plus à la vie.

Dans sa prison, Babœuf écrivit à sa femme, peu d'heures avant de mourir, une lettre pleine de sentiment et de mélancolique tendresse. Ce n'est plus l'exaltation du chef de

parti, ni la dureté d'expression du fanatique. Le masque tombe ; l'homme apparaît. On aime à savoir que, sous cette enveloppe de fer, le cœur bat encore.

« A ma femme et à mes enfants, » écrit-il au milieu de ses douleurs et physiques et morales. « Bon soir, mes » amis.... Je suis prêt à m'envelopper dans la nuit éter- » nelle. J'exprime mieux à l'ami auquel j'adresse les deux » lettres que vous aurez vues ; je lui exprime mieux ma » situation pour vous, que je ne puis le faire à vous- » mêmes.... Il me semble que je ne sens rien pour trop » sentir. Je remets votre sort dans ses mains. Hélas! je ne » sais si vous le trouverez en position de pouvoir faire » ce que je demande de lui ; je ne sais comment vous » pourrez arriver jusqu'à lui. Votre amour pour moi vous » a conduits ici à travers tous les obstacles de notre mi- » sère ; vous vous y êtes soutenus au milieu des peines et » des privations. Votre constante sensibilité vous a fait » suivre tous les instants de cette longue et cruelle pro- » cédure dont vous avez, comme moi, bu le calice amer. » Mais j'ignore comment ma mémoire sera appréciée, » quoique je croie m'être conduit de la manière la plus » irréprochable. J'ignore enfin ce que vont devenir tous » les républicains, leurs familles et jusqu'à leurs enfants » à la mamelle, au milieu des fureurs royalistes que la » contre-révolution va amener. O mes amis, que ces ré- » flexions sont déchirantes dans mes derniers instants...! » Mourir pour la patrie, quitter une famille, des enfants, » une épouse chérie, serait plus supportable, si je ne » voyais pas au bout la liberté perdue et tout ce qui ap-

» partient aux sincères républicains enveloppé dans la
» plus horrible proscription ! Ah ! mes tendres enfants,
» que deviendrez-vous ? je ne puis ici me défendre de la
» plus vive sensibilité !.... Ne croyez pas que j'éprouve du
» regret de m'être sacrifié pour la plus belle des causes,
» quand même tous mes efforts seraient inutiles pour
» elle ; j'ai rempli ma tâche....

» Si, contre mon attente, vous pouviez survivre à l'o-
» rage terrible qui gronde maintenant sur la République
» et sur tout ce qui lui fut attaché ; si vous pouviez vous
» retrouver dans une situation tranquille et trouver quel-
» ques amis qui vous aidassent à triompher de votre
» mauvaise fortune, je vous recommanderais de vivre
» bien unis ensemble ; je recommanderais à ma femme
» de tâcher de conduire ses enfants avec beaucoup de
» douceur, et je recommanderais à mes enfants de
» mériter les bontés de leur mère, en la respectant et
» lui étant toujours soumis. Il appartient à la famille
» d'un martyr de la liberté de donner l'exemple de tou-
» tes les vertus, pour attirer l'estime et l'attachement
» de tous les gens de bien. Je désirerais que ma femme
» fît tout ce qui lui serait possible pour donner de l'édu-
» cation à ses enfants, en engageant tous ses amis à l'ai-
» der dans ce qui leur serait également possible pour cet
» objet. J'invite Emile (1) à se prêter à ce vœu d'un père
» que je crois bien aimé et dont il fut tant aimé. Je l'in-

(1) Babœuf eut trois fils, Emile, l'aîné, Camille et Caïus Gracchus. Celui-ci était né à Vendôme pendant le procès.

» vite à s'y prêter sans perdre de temps et le plus tôt
» qu'il pourra.

» Mes amis, j'espère que vous vous souviendrez de
» moi et que vous en parlerez souvent. J'espère que vous
» croirez que je vous ai tous beaucoup aimés. Je ne con-
» cevais pas d'autre manière de vous rendre heureux que
» par le Bonheur Commun. J'ai échoué; je me suis sacri-
» fié; c'est aussi pour vous que je meurs.

» Parlez beaucoup de moi à Camille; dites-lui mille et
» mille fois que je le portais tendrement dans mon cœur.
» Dites-en autant à Caïus, quand il sera capable de l'en-
» tendre.

» Lebois a annoncé qu'il imprimerait à part nos défen-
» ses; il faut donner à la mienne le plus de publicité pos-
» sible. Je recommande à ma femme, à ma bonne amie,
» de ne remettre à Beaudouin, ni à d'autres, aucune co-
» pie de ma défense, sans en avoir une autre bien cor-
» recte par devers elle, afin d'être assurée que cette dé-
» fense ne soit jamais perdue. Tu sauras, ma chère amie,
» que cette défense est précieuse, qu'elle sera toujours
» chère aux cœurs vertueux et amis de leur pays. Le seul
» bien qui te restera de moi sera ma réputation, et je suis
» sûr que toi et tes enfants, vous vous consolerez beau-
» coup en en jouissant. Vous aimerez à entendre tous les
» cœurs sensibles et droits dire, en parlant de votre
» époux, de votre père :

» Il fut toujours vertueux !

» Adieu ! je ne tiens plus à la terre que par un fil que
» le jour de demain rompra. Cela est sûr, je le vois trop.

» Il faut en faire le sacrifice. Les méchants sont les plus » forts ; je leur cède. Il est au moins doux de mourir » avec une conscience aussi pure que la mienne. Tout ce » qu'il y a de cruel, de déchirant, c'est de m'arracher de » vos bras, ô mes tendres amis, ô tout ce que j'ai de » plus cher !!! Je m'en arrache ! La violence est faite.... » Adieu, adieu, adieu, dix millions de fois adieu !

» .... Encore un mot. Ecrivez à ma mère et à mes » sœurs. Envoyez-leur, par la diligence, ou autrement, » ma défense, dès qu'elle sera imprimée. Dites-leur » comment je suis mort, et tâchez de leur faire com» prendre, *à ces bonnes gens*, qu'une telle mort est glo» rieuse, loin d'être déshonorée.

» Adieu donc encore une fois, mes biens chers, mes » tendres amis.... Adieu pour jamais !.... Je m'enveloppe » dans le sein d'un sommeil vertueux !....

» G. Babœuf. »

Buonarotti dit que le courage de Babœuf ne se dé-mentit pas ; que, fort de sa conscience, il marcha au supplice comme à un triomphe, et que, près de recevoir le coup de la mort, il parla de son amour pour le peuple auquel il recommanda sa famille.

En effet, ce fut avec un grand courage que Babœuf gravit les degrés de la fatale machine. Jusqu'au bout, le fanatisme l'avait soutenu.

Son corps, jeté par les bourreaux dans un coin de terre, mais non point à la voirie comme l'avance à tort Buonarotti, fut exhumé par quelques habitants de Ven-

dôme, ses fervents admirateurs. Ils l'ensevelirent pieusement, et pendant longtemps on montra avec crainte et respect la tombe du chef des Egaux !

X.

Suivons maintenant du regard les principaux Babouvistes qui vont rentrer dans cette société si menacée, si tourmentée, et qui va se montrer cependant mère si indulgente pour quelques-uns d'entre eux.

Deux fois détenu pour cause politique, deux fois acquitté, Potofeux revint une troisième fois à Laon redemander à cette ville paisible la tranquillité qu'on ne trouve jamais sur de plus grands théâtres. « Rendu à la » vie privée, » dit M. Devisme, « il eut des succès au » barreau, et trouva des clients jusque dans les familles » qui l'avaient regardé comme leur persécuteur. » Cette vie privée, dont parle l'historien de Laon, fut loin d'être irréprochable, et le talent de Potofeux ne dissimula pas toujours son inconduite. Sa fin fut celle d'un athée. Il mourut, en 1821, dans sa terre de Saint-Julien, à l'âge de cinquante-huit ans.

Germain vivait encore en 1835. La leçon qu'il avait reçue à Vendôme avait bien calmé sa fougue et modifié ses doctrines. L'ancien partisan de la Loi Agraire et du partage égalitaire mourut au milieu de ses champs qu'il cultivait lui-même et que, certes, il n'aurait voulu partager avec personne.

Réal, le défenseur de Babœuf, l'interrupteur violent de Vendôme, fut fait par l'Empereur préfet de police, puis conseiller-d'Etat, puis comte, si nous ne nous trompons.

Quant à Drouet, deux fois assassin de Louis XVI, d'abord en l'arrêtant à Varennes, ensuite en le condamnant à mort à la Convention, sous l'Empire on le voit décoré de la croix de la légion-d'honneur, et de plus sous-préfet.

L'ancien noble, marquis d'Antonelle, le montagnard Antonelle, abjure ses erreurs. En 1815, il ne se souvient plus ni du jacobinisme, ni de l'Egalité. Il crie plus fort que personne : Vive les Bourbons! et réendosse son habit de marquis.

Amar, Vadier, étaient morts, l'un on ne sait où, l'autre sous la Restauration dans l'exil.

Quant aux trois fils de Babœuf, ils périrent tous trois misérablement, touchés au doigt par la fatalité. Leur père fut puni jusque dans leur personne.

Leur pauvre mère était morte de douleur et de pauvreté, les laissant sans ressources, sans pain, sans vêtements. Nous avons cité une fois le nom de Félix Lepelletier, l'un des amis de Babœuf, l'un de ceux qui, plus

heureux que lui, purent échapper par la fuite aux lenteurs et aux dangers de son procès. En 1798, Félix Lepelletier apprit la déplorable position des enfants de son ami. Il courut à eux, les recueillit et adopta l'aîné, qu'on appelait Emile. Suivant la biographie de Bruxelles, un ancien Conventionnel, le général Turreau, se chargea de Camille et de Caïus Gracchus, le dernier des trois, celui qui était venu au monde au moment où son père allait en sortir.

Emile, celui dont nous avons vû les lettres, pièces de conviction que, dans son innocence, il écrivait contre son père; Emile était assez âgé, lors du procès de Vendôme auquel il assista, pour avoir compris de quelle lourdeur Grisel pesa sur la destinée de Babœuf. Il reçut dans son cœur et y enferma soigneusement les malédictions que son père avait proférées contre celui qui l'avait livré au Directoire. Elles y germèrent pour en sortir terribles. La guerre de l'indépendance éclata en Espagne. Emile courut au secours des patriotes espagnols. Grisel servait dans l'armée française. Emile l'apprit, le chercha, le trouva, l'insulta, le provoqua. Ce fut un épouvantable duel où le dénonciateur et le fils de Babœuf tombèrent l'un sur l'autre, Grisel frappé à mort, et Emile la poitrine ouverte par une large et dangereuse blessure. « C'était un bravo, un méchant homme, » nous dit un vieillard qui a beaucoup connu Emile Babœuf. On voit Emile faire parler de lui comme journaliste pendant les premières années de la Restauration. Comme son père, Emile essaya de la librairie, d'abord à Lyon

où il paraît avoir fait de mauvaises affaires ; il vint à Paris en 1814, ou 1815, et y publia le *Nain Jaune*, journal d'opposition violente, jacobine, et qui fut vivement poursuivi par la police, vainement d'abord, et avec plus de succès ensuite ; car, saisi à Troyes où il s'imprimait clandestinement pour delà être répandu dans Paris, ce journal dut bientôt disparaître. Il y avait en 1821 un Babœuf libraire à Paris. C'était Emile. A Paris, nous avons encore trouvé son souvenir. Il y fit de déplorables affaires comme à Lyon. Babœuf, pour que son châtiment fût complet, immense, terrible, fut frappé dans son *honneur*, dans la *gloire* qu'il rêvait à son jour de mort ; son fils Emile fut forcé de déposer son bilan. « Il » fit une faillite déshonorante, » nous dit encore le vieillard qui nous donna de si complets renseignements sur lui, et il s'expatria. On croit qu'il mourut dans quelque coin de l'Amérique.

Caïus Gracchus, à peine âgé de seize ans, alla se faire tuer par une balle ennemie pendant la première invasion ; celle de 1814.

En 1815, quand les premiers Cosaques entrèrent dans Paris, un homme se précipita du haut de la colonne Vendôme et se brisa le crâne sur le pavé de la place. C'était Camille, le second des fils de Babœuf, Camille qui n'avait pas voulu survivre à l'honneur de sa patrie.... !

La Providence avait frappé le coupable jusque dans sa femme et ses enfants.

Reste Buonarotti qu'on nous accuse sans doute d'avoir

trop longtemps oublié. C'est qu'à celui-là nous réservions une place plus considérable dans les dernières lignes de cette étude.

Buonarotti, condamné par la Haute-Cour de Vendôme à la déportation, vit sa peine commuée en une détention qui dura peu. Il fut mis en liberté dès les premiers mois du Consulat. Il parait qu'il erra longtemps en Suisse, puis en Belgique où nous le retrouvons mettant à profit la liberté de la presse et écrivant son histoire de la Conspiration des Egaux, histoire qui n'est qu'un long panégirique de Babœuf, ou plutôt du Communisme. La révolution de 1830 rouvrit à Buonarotti les portes de la France. C'était un petit vieillard, presque aveugle, dont les cheveux et la barbe blanche encadraient durement des traits hautains, un masque sévère, un grand front qui portait l'empreinte d'une volonté de fer, d'un fanatisme que généralement on ne croit plus possible en notre époque décolorée, sans foi.

Il mourait à Paris en 1837, après avoir eu trop de temps encore à lui ; car il avait pu se mettre en relation, lui vieillard de soixante-seize ans, avec une foule de jeunes gens à l'esprit exalté, audacieux, avec ces rêveurs dangereux qui ont passé de Saint-Simon pour arriver à Fourrier les uns, à Cabet les autres, à Proudhon ceux-ci, à Pierre-Leroux ceux-là, tous à la déraison, à la folie, à la violence, au vertige, au désordre et à la guerre civile.

Admirateur enthousiaste et convaincu de Babœuf des mains duquel il reçut précieusement l'héritage sanglant

du socialisme qu'ils étudiaient ensemble, qu'ils avaient discuté, rédigé en corps de doctrine, Buonarotti ne profita pas de la sévère leçon qui rendit à la raison et à la société la plupart de ceux qu'il avait en 1796 rencontrés dans la conspiration des Egaux. Il ramassa sous l'échafaud la doctrine de Babœuf et ne cessa de croire à l'abolition de la propriété comme dernière expression de la perfectibilité humaine. Esprit chagrin, utopiste convaincu, il ne craignait point, après l'exemple qu'il venait de recevoir, de chercher sa satisfaction jusque parmi les orages des guerres civiles que son exaltation pouvait susciter, jusqu'au fond des abîmes que son entêtement pouvait creuser. Il ne voulut point se dire qu'au lieu de perfectionner les hommes, il allait les armer les uns contre les autres, mettre l'avidité des masses et leur paresse innée aux prises avec les droits que le plus petit nombre avait conquis, non pas tant par le privilége de la naissance que par l'assiduité, le travail, la fermeté, la volonté et le jugement. Parce qu'il constata par le monde des injustices, de vraies souffrances, une inégalité inévitable dans toute société humaine, il se mit à haïr plus que jamais le riche qu'il regarda comme un exploiteur, qu'il dépeignit comme un tyran brutal, avide, presque comme une goule qui se nourrit de la substance de ses frères. Longtemps seul à seul avec lui-même, poursuivi partout par la société dont il se savait haï parce qu'il la haïssait, par la société qui se vengeait du péril qu'il avait préparé pour elle, repoussé comme un fou dangereux, Buonarotti ne rêva plus que la ruine

de cette société qui l'avait marqué au front du signe des novateurs à repousser. Sa philosophie ne fut plus pour lui que le prétexte d'un désordre immense ; son utopie devait lui servir de moyen pour susciter une éclatante insurrection contre la loi, contre la société.

Il espéra amener le peuple à proscrire la propriété et à créer, à l'aide d'une révolte plus ou moins prochaine mais commencée de loin, un état de chose tel que les propriétaires ne trouveraient plus ni bien-être, ni sécurité, ni considération dans la propriété, et verraient leurs revenus se fondre légalement dans des dépenses qui sauveraient leur vie seulement, dans l'impôt progressif, creuset absorbant de l'ancien alchimiste qui dévorait l'or et n'en rendait jamais ; l'impôt progressif qu'il voulait substituer à l'impôt de consommation si facile à payer parce qu'il apparaît, à l'impôt tel que nos sociétés l'ont établi et qui n'est plus qu'un équivalent, une rétribution équitable, un juste paiement de la protection donnée par l'Etat ; l'impôt progressif dont la propriété seule eût supporté toutes les charges, sous le poids duquel elle eût bientôt succombé, amenant ainsi d'abord les ruines partielles, puis la ruine générale, puis la misère, puis cette Egalité devant la pauvreté, cette Egalité qu'avait rêvée Babœuf.

A son école se formèrent ces jeunes révolutionnaires dont nous parlions tout-à-l'heure. Ce fut lui qui leur enseigna toutes ces théories qu'il avait recueillies de Babœuf et qu'ils ne commentèrent que trop bien, les uns brutalement et avec violence, le poignard à la main, les

autres avec des apparences plus bénignes, plus pacifiques quoiqu'aussi dangereuses, tous avec le même but: celui de détruire une société qui ne croit point en eux, qui appelle leur vanité de la vanité, leur misère morale de l'insuffisance et de l'impuissance, leurs combinaisons des spéculations imaginaires et impraticables, leur prétendue tendresse des pauvres un leurre, une tromperie, un moyen d'anarchie et de perte, leur égalité de la tyrannie, et qui dans le Communisme enfin ne veut voir qu'une conspiration hypocrite s'enveloppant, pour éblouir les regards, dans les plis trompeurs du drapeau de la démocratie.

Voilà ce que fit Buonarotti; voilà ce qui nous force à nous appesantir sur lui, sur son rôle, sur la part qui lui est due dans cette étude.

Babœuf créa le Communisme militant, le socialisme poignard, le socialisme incendie, le socialisme égorgement.

Buonarotti transmet les traditions du maître; c'est Babœuf avec un autre nom, Babœuf mourant pour la seconde fois en 1837 et renaissant en 1848 plus violent que jamais, fatale transmigration des âmes, des doctrines, des perversités!

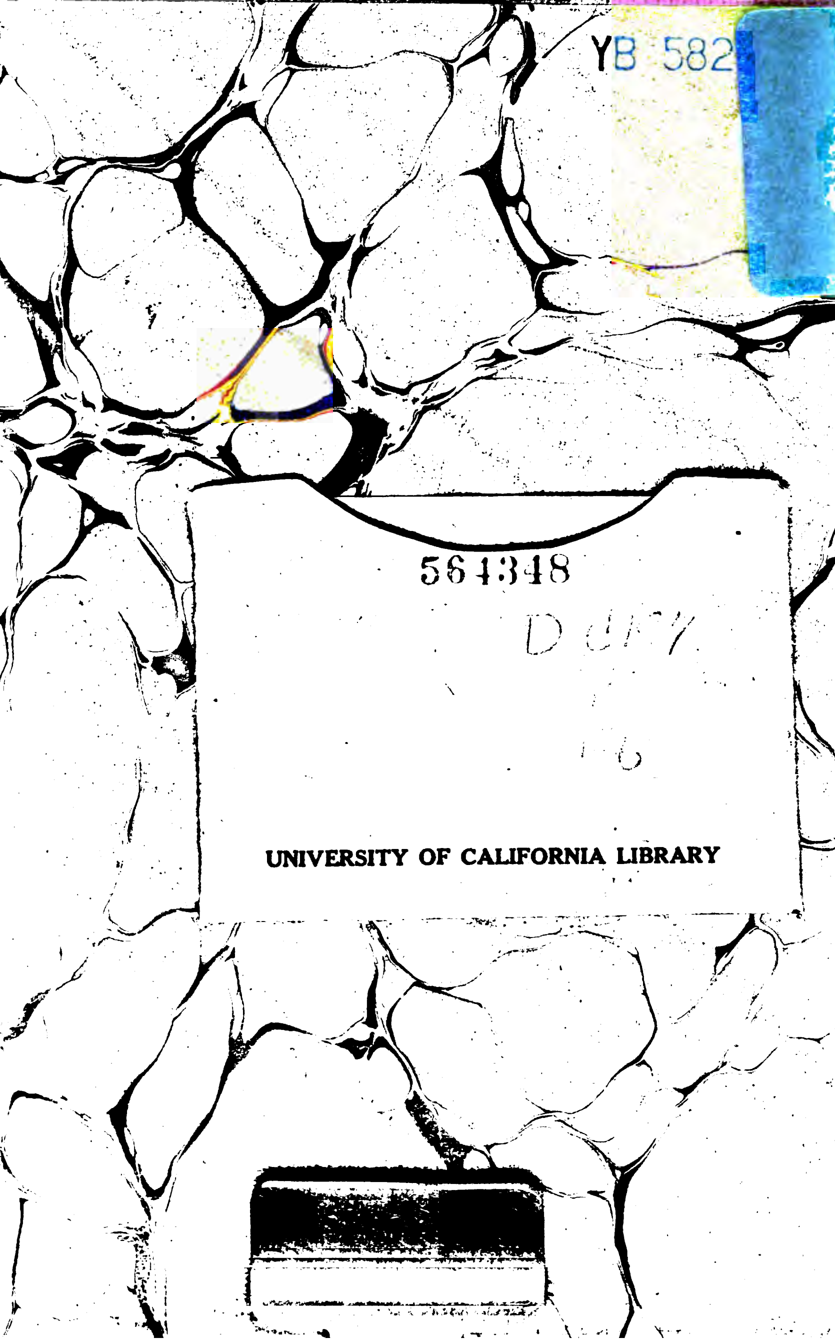
Les socialistes, sous n'importe quel nom, Egalitaires, Fraternitaires, Icariens, Fouriéristes, Proudhonistes; les socialistes, pour nous servir d'une appellation générique, ont été couvés, élevés par Buonarotti. Pour nous, c'est encore Babœuf revivant de nos jours. C'est Babœuf avec cent têtes. C'est Babœuf qui tourmente notre époque

avec plus de succès qu'il n'a tourmenté la sienne. C'est Babœuf après sa mort révolutionnant la société, ce qu'il n'avait pu faire de son vivant.

Mais c'est Babœuf qui succombera encore sous l'effort puissant et invincible de la société. Il n'aura gagné à ce jeu terrible que le triste mérite d'avoir une fois de plus, dans la personne de ses disciples, souffert le martyre pour la cause perdue d'une Egalité impossible et menteuse.

Laon, le 1er Juillet 1850.




YB 582
564348
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY